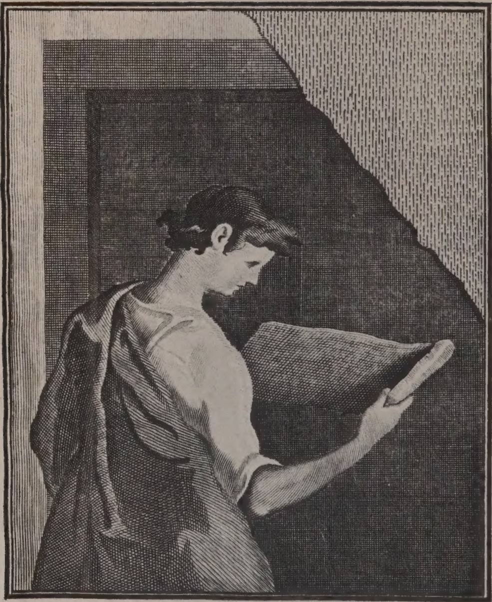

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1745.

DOMUS ... S.J.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1745.

Collegii Billom Soc Jes
Cat inscriptus

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	1.	v.
1723.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1745.

ARTICLE PREMIER.

SUITE DU DIXIE'ME Tome de D. Ceillier, Bénédictin.

S. Jérôme.

Il ne nous appartient pas, ni peut-être à personne, de régler l'ordre du mérite parmi les Saints Docteurs; mais il nous semble qu'on peut assûrer que S. Jérôme est celui de tous les Docteurs de l'Eglise Latine dont l'é-

rudition a été plus profonde. Il nâquit à Sidon, petite Ville entre la Dalmatie & la Pannonie, vers l'an 331. Eusébe, son pere, qui n'épargna rien pour son éducation, l'envoya à Rome pour y apprendre les belles Lettres sous le célébre Donat. Mêlant les exercices de piété à l'étude des Sciences humaines, il alloit tous les Dimanches avec ses Condisciples visiter les Tombeaux des Apôtres & des Saints Martyrs, dans les Catacombes, dont il a fait depuis la description dans ses Commentaires sur Ezéchiel. Sa jeunesse ne fut pas toutefois sans reproches; mais il reconnut ses fautes, & pour les effacer entiérement, il reçut le Baptême à Rome, sous le Pontificat du Pape Libere. Jérôme avoit alors un peu moins de trente ans.. Le plaisir qu'il trouvoit dans la lecture, lui faisoit quelquefois oublier les alimens néceſſaires. Cicéron & Plaute, faisoient surtout ses délices. Il les quittoit quelque-

fois pour lire les Prophétes, mais leur ſtile dur, & ſelon lui, mal digéré, le révoltoit auſſitôt. Il paſſa de Rome à Aquilée, de-là dans les Gaules, d'où il revint à Aquilée. Contraint d'en ſortir pour une affaire aſſez fâcheuſe, il ſe retira à Stridon, ſa patrie, avec Bonoſe, un de ſes amis. Dégoûté plus que jamais du monde, il alla chercher en Orient une retraite aſſûrée pour y finir ſes jours. Mais avant d'entreprendre ce voyage, il retourna à Rome pour emporter les Livres qu'il y avoit laiſſés. Ce trait de la Vie de S. Jérôme doit faire plaiſir, à ce qu'il nous ſemble, à tous les vrais Sçavans; il n'y a qu'eux qui connoiſſent le prix de cette eſpéce de tréſor. S. Jérôme perdit en Syrie, Innocent & Hiſlas qui l'accompagnoient, & ſe trouvant lui-même accablé, il reſta quelque tems à Antioche, chez Evagre pour y rétablir ſa ſanté. Ce fut là qu'il prit des Leçons d'Apollinaire de Laodicée ſur l'E-

criture. D'Antioche il se rendit dans le Désert, qui s'étend entre la Syrie & le pays des Sarasins. Il y fut reçu avec joye par l'Abbé Théodose. Jérôme en cette Solitude s'occupoit principalement à lire & à méditer les Livres Saints. Il y transcrivoit des Livres sur l'Ecriture, & formoit de jeunes Eléves en cet art. Il ne se mit pas par là entiérement à couvert des tentations que lui causoit le souvenir de Rome & de ses délices. Il se crut obligé de redoubler ses jeûnes, ses veilles, ses oraisons & ses austérités. Il couchoit nud sur la terre; il versoit jour & nuit des larmes, & il se refusoit même la nourriture nécessaire pendant les semaines entiéres. Enfin non content de tout ce qu'on vient de dire, il y ajoûta, pour se rendre entiérement maître de son imagination, l'étude de la Langue Hébraïque, ce qui lui réussit. La science & la sainteté de ce grand Docteur, devroient avoir mis en

vogue cet excellent préservatif, du moins à l'égard du Clergé Séculier & Régulier.

Les différens partis qui divisoient l'Eglise d'Antioche, donnoient à Jérôme de grandes inquiétudes. On le sollicitoit vivement de se déclarer; mais il répondit, je ne connois point Vital; je rejette Melice; je ne sçais qui est Paulin ..... On ne peut douter qu'il ne s'attacha à Paulin, puisque ce fut par lui qu'il fut ordonné Prêtre. Il n'y consentit, qu'à condition qu'il ne quitteroit point la vie Solitaire, qu'il ne seroit attaché à aucune Eglise pour toujours, & qu'on ne pourroit l'obliger à faire les fonctions de son Ordre; car il avoit conçu une si grande frayeur pour nos saints Mystéres, qu'il ne put jamais se résoudre à les offrir.

Ce ne fut que vers l'an 377, qu'il exécuta le dessein qu'il avoit depuis long-tems de visiter les Saints Lieux. Il fit un assez long

ſéjour dans la Paleſtine, d'où il partit en 380 pour aller à C. P. étudier la Théologie ſous Grégoire de Nazianze, Evêque de cette Capitale. Il vint enſuite à Rome vers l'an 381 ou 382 avec S. Epiphane & S. Paulin d'Antioche; il y reſta près de trois ans auprès du Pape Damaſe, & ce fut pendant ce tems là qu'il perſuada à pluſieurs Dames Romaines de mener une vie retirée & cachée en J. C. ce qui lui attira la haine & les railleries des gens de plaiſir & de bonne chere.

La mort du Pape Damaſe, arrivée en 384, priva Jérôme d'une protection qu'il ne trouva pas dans le Pape Sirice. Les Eccléſiaſtiques profitérent de cette occaſion pour ſe vanger de ce qu'il avoit dit contre eux; ils le décriérent comme un infame, un fourbe, un menteur & un Magicien. Ils ſuſcitérent même un Valet pour l'accuſer & ſainte Paule auſſi de déréglement, & malgré le déſa-

veu de ce malheureux, ils persistérent dans leur calomnie. Enfin ils lui imputérent à une hardiesse inouie, d'avoir corrigé les anciennes *Leçons* de l'Ecriture, ausquelles on étoit accoutumé depuis long-tems; quoiqu'il n'eut entrepris ce travail que par les ordres du Pape Damase.

Pour se soustraire à la fureur de ses ennemis, Jérôme quitta Rome en 385, accompagné de Paulinien son frere, & de quelques autres, & vint à Antioche, d'où il partit avec sainte Paule pour se rendre à Jérusalem. Peu de tems après il passa en Egypte pour y visiter les Monastéres de Nitrie, où il trouva, dit-il, des aspics cachés parmi les cœurs des Saints. Il entend les Moines qui étoient Origenistes. Ce fut apparemment dans ce voyage qu'il passa par Aléxandrie pour y voir Didyme; cet aveugle, qui étoit si éclairé dans les Saintes Ecritures; il revint ensuite à sa Solitude, de

Béthléem, où il s'appliqua plus que jamais à l'étude de la Langne Hébraïque. Outre les excellents Ouvrages qu'il composa dans cette Retraite, il y enseigna la Grammaire à des enfans qu'on lui avoit confiés pour les élever dans la crainte de Dieu.

Alaric ayant pris la Ville de Rome en 410, Jérôme en apprit la nouvelle avec celle de la mort de Pammachius, son intime ami, & de plusieurs personnes considérables. Il vit avec une extrême douleur la Noblesse Romaine dispersée de tout côté, & dont plusieurs vinrent lui demander un asyle. Il secourut autant qu'il lui fut possible ces illustres fugitifs; mais les Barbares ayant fait l'année suivante des courses sur les frontiéres de l'Egypte & de la Palestine, il tomba presque entre leurs mains; il eut encore plus à souffrir de la part des Pélagiens. Pelage ayant trompé les Evêques assemblés à Dispolis, résolut de se

vanger des ses Adversaires. il envoya une troupe de Scélérats à Béthléem pour maltraiter toutes les personnes qui y vivoient sous la direction de S. Jérôme. Il fut obligé de se cacher dans une Tour: Eustoquie & sa niéce, la Vierge Paule, se sauvérent à peine, après avoir vu battre ou tuer tous ceux qui leur appartenoient. Les Monastéres furent réduits en cendres. S. Jérôme mourut en paix dans une extrême vieillesse en 420, & il fut inhumé à Bethléem dans la Grotte de son Monastére. On ne peut refuser à ce Saint Docteur le mérite d'une grande Foi, & des autres vertus chrétiennes. S'il fut haï durant sa vie, ce fut par les Hérétiques, par les Moines & les Ecclésiastiques déréglés, dont il censuroit les erreurs ou les vices. S. Augustin l'appelloit un saint homme, & un homme admirable, dont le cœur lui paroissoit si rempli d'amour & de zéle pour la gloire de J. C. qu'il ne craint pas

de le comparer à celui de S. Paul.

Quelque ſoin que S. Jérôme eut pris pour corriger la Bible Latine ſur le Grec des 70, tel qu'il ſe trouvoit dans les Hexaples d'Origene, il crut devoir recourir aux ſources Hébraïques. En effet, la Verſion des 70 ne s'étoit pas conſervée dans toute ſa pureté. Il y en avoit autant d'Exemplaires différents, que de Provinces chrétiennes; les Egliſes de la Paleſtine liſoient l'Edition des 70 qu'Euſebe & Pamphile avoient corrigée ſur les Hexaples d'Origene. Dans toute l'Egypte on ſe ſervoit de la même Edition, mais revue & publiée par le Moine Heſychius. Les autres Provinces, avec les Egliſes Patriarchales de C. P. & d'Antioche s'en tenoient à l'Edition vulguaire de ces Interprétes, nommée la *Commune* & la *Lucienne*, parce que S. Lucien d'Antioche, Prêtre & Martyr, l'avoit corrigée & réformée en quelques endroits ſur le Texte Hébreu. Les

Exemplaires de la Bible n'étoient pas en meilleur état ni plus uniformes chez les Latins que chez les Grecs ; de ſorte qu'on ſouhaitoit une nouvelle Verſion. S. Jérôme l'entreprit, mais il ne traduiſit pas les Saints Livres ſelon l'ordre où ils ſont rangés ; il ſe régla ſur les déſirs de ſes amis.

Il traduiſit vers l'an 394 le Pentateuque ſur l'Hébreu ; il prouve en général la néceſſité d'une Verſion ſur l'Hébreu, parce qu'en celle des 70 on ne trouve pas des paſſages conſidérables, cités dans le Nouveau Teſtament, & qu'on les lit dans le Texte Original. Il dit encore que tous les endroits où l'Ecriture inſinue la Trinité des Perſonnes Divines, ont été ou mal rendus, ou même ſupprimés, autant pour ménager la foibleſſe de Ptolemée, que pour ne point découvrir les Myſtéres de leur Religion. Il rejette comme une fable ce qu'on dit des Cellules d'Aléxandrie, où l'on prétend que les

70 furent enfermés ſéparément ; & ſoutient, après Joſeph, qu'ils s'aſſembloient, & conféroient enſemble ſur leur Verſion.

Il ſemble que S. Jérôme commença ſes Traductions ſur l'Hébreu par les Livres des Rois. Comme il déclare à la fin du Prologue qu'il a entrepris cet Ouvrage à la priére des Servantes de J. C. qui répandoient ſur la tête du Seigneur le précieux parfum de leur Foi, &c. On croit qu'il veut parler de ſainte Paule & de ſainte Euſtoquie, qui s'étoient retirées auprès de la Grotte de Bethléem. Il remarque dans le même Prologue à qui il a donné le nom de *Caſque*, *Galeatus*, que l'alphabet Hébraïque n'étoit composé que de vingt-deux Lettres ; que ce ne fut que depuis la priſe de Jéruſalem, & le rétabliſſement du Temple ſous Zorobabel, qu'Eſdras, Scribe & Docteur de la Loi inventa les nouveaux caractéres qui furent en uſage dans la ſuite parmi

les Juifs ; les Samaritains & les Hébreux n'en ayant point eu de différents jusques-là. Il ne compte que 22 Livres de l'Ancien Testament ; mais il avertit que quelques-uns divisoient Tobie en deux Livres, aussi-bien que les Lamentations de Jéremie ; ce qui augmente le nombre jusqu'à vingt-quatre. Il met au rang des apocryphes, la Sagesse, attribuée communément à Salomon ; le Livre de Jesus, fils de Sirach ; Judith & Tobie : mais il n'entend autre chose, si-non que ces Livres n'ont pas été compris dans le Canon des Juifs ; car ailleurs il les reconnoît comme faisant partie des Ecritures. La plûpart de ces Livres n'ont été écrits qu'après que le Canon a été dressé.

Le Livre de Tobie étoit écrit en Chaldaïque. S. Jérôme fit venir un homme très-habile en cette Langue, & en même tems que cet homme prononçoit en Hébreu le sens des mots du Texte, le S. Doc-

teur les dictoit en Latin à un Copiste, & avec tant de vitesse, que la Traduction de ce Livre fut achevée en un jour. S. Chromace & S. Héliodore lui avoient demandé cette Traduction. sainte Paule & sainte Eustoquie lui ayant demandé la Traduction du Livre de Judith, aussi écrit en Chaldaïque, il quitta tout pour les satisfaire, & cette Traduction ne lui coûta qu'une nuit. Il se servit apparemment d'un Interpréte, comme il avoit fait pour le Livre de Tobie. Il dit dans sa Préface sur ce Livre, qu'il a été regardé comme Canonique par le Concile de Nicée; ce qu'il faut entendre ou de quelque décret que nous n'avons plus, ou de quelques-uns des Peres qui assistérent à ce Concile; car on ne voit point qu'on y ait rien statué touchant les Livres Canoniques.

Dans la Préface sur la Traduction faite sur l'Hébreu du Livre de Job. S. Jérôme nous assûre que

le commencement, jusqu'aux discours de Job, est écrit en Prose dans l'Hébreu ; mais que depuis le 3e. ℣. du Chapitre troisiéme, jusqu'au sixiéme verset du Chapitre quarante-deux, tout est en Vers hexamétres, composés de Dactyles & de Spondées, & qui par la proprieté de cette Langue, reçoivent d'autres pieds formés, non de pareilles syllabes, mais de même tems & de même durée ; & que le reste du Livre est écrit en Prose. Il soutient qu'il y a une véritable Poësie chez les Hebreux, & il en donne pour preuve les Pseaumes, les Lamentations de Jérémie, & les Cantiques de l'Ecriture, qui, selon Joseph, Philon, Origene, & Eusebe de Césarée, ont quelque sorte de mesure.

La Traduction d'Isaïe sur l'Hébreu, fut faite à la priére de Paule & d'Eustoquie. S. Jérôme distingua la Prophétie d'Isaïe par versets. On croit aussi que ce fut à leur priére qu'il traduisit Jéré-

mie sur l'Hébreu. Il avertit dans sa Préface, que ce Prophéte rangea sous quatre alphabets ses Lamentations sur la ruine de Jérusalem, & qu'il les avoit rendues dans sa Traduction selon la mesure & le nombre de leurs Vers. Il adressa aussi à Paule & à Eustoquie la Traduction de Daniel, faite sur le Chaldaïque; auparavant on ne lisoit pas dans les Eglises ce Prophéte, selon la Version des 70, mais selon celle de Théodotion. S. Jérôme ne croit pas qu'elle fut véritablement des 70 : elle étoit trop éloignée de l'Original; il ne supprima pas l'Histoire de Susanne, l'Hymne des trois enfans dans la fournaise, l'Histoire de Bel & du Dragon, qui ne se trouvoient pas dans l'Hébreu; il mit seulement un *Obelisque*, ou *petite Broche* avant chaque ligne, pour marquer qu'on ne les lisoit pas dans l'Hébreu. Il nous apprend aussi, que Daniel n'est pas compté par les Hébreux parmi les Prophétes,

il n'eſt que parmi les Agiographes, ou Livres Pieux.

Le Pape Damaſe engagea S. Jérôme à corriger les Verſions Latines du Nouveau Teſtament, ſur le Grec comme ſur l'Original; mais il ſe borna à revoir ſur le Grec les quatre Evangéliſtes. Tous ces Ouvrages attirérent bien des perſécutions au S. Traducteur. S. Auguſtin qui les avoit prévues, lui avoit conſeillé en ami de ſe contenter de revoir les Livres de l'Ecriture ſur la Verſion des 70. Cependant lorſqu'il fut inſtruit des raiſons qui avoient déterminé S. Jérôme à traduire les Livres Saints ſur l'Hébreu, il changea de ſentiment, & jugea que ſes Traductions ſur l'Hébreu, ſeroient très-utiles, puiſqu'il y corrigeoit divers endroits corrompus par les Juifs, & qu'il en rétabliſſoit d'autres, qu'ils avoient malicieuſement ſupprimés. Toutes les Traductions dont nous venons de parler, ſont dans le premier Tome de la nou-

velle Edition de S. Jérôme; c'est celle dont s'est servi Dom Ceillier. Nous passons au second Tome.

Dans la Préface du Livre, qui a pour Titre : *Questions*, ou *Traditions Hébraïques sur le Livre de la Genèse*. S. Jérôme dit qu'au rapport de Joseph, qui a fait l'Histoire des 70 dans le douziéme Livre des Antiquités Judaïques, ces Interprétes n'ont traduit que les cinq Livres de Moyse, & que cette Traduction est en effet plus conforme au Texte Hébreu, que ne l'est celle des autres Livres de l'Ancien Testament. Il nous assûre aussi que les Traductions d'Aquila, de Symmaque, de Théodotion, sont très différentes du Texte Original.

On met avec beaucoup de vraisemblance vers l'an 405 la Lettre de S. Jérôme à Sunia & à Fretela. Quelques-uns se sont imaginé que Sunia & Fretela étoient deux femmes, parce qu'ils n'avoient vu que des Exemplaires fort imparfaits

de cette Lettre : mais dans la nouvelle Edition, la ſeule Inſcription détruit cette erreur. On y lit: *A nos très-chers Freres Sunia & Fretela.* On voit d'ailleurs, que ces deux perſonnes étoient accoûtumées à manier les armes, & que leurs mains s'étoient depuis longtems endurcies aux travaux de la Guerre, ce qui ne convient nullement à des femmes.

La Lettre à la Vierge Principie, eſt une explication du Pſeaume 44. On y voit qu'on murmuroit beaucoup de ce que S. Jérôme écrivoit ſouvent à des femmes, & que c'étoit plutôt pour elles, que pour les hommes qu'il expliquoit les Ecritures. Il ſe juſtifie, en diſant que ſi les hommes s'adreſſoient à lui pour ce ſujet, il n'eut pas manqué de les ſatisfaire. Il produit divers exemples qui prouvent que l'indolence des hommes a ſouvent été une occaſion aux femmes de faire de belles actions.

Dans une des Lettres que le S,

écrivit à Marcelle, il lui explique le ſens du mot *Diapſalme*, qu'on rencontre aſſez ſouvent dans les Pſeaumes, où il répond au mot Hébreu *Séla.* Les uns entendent par *Diapſalme*, un changement de Vers ; d'autres une pauſe, & d'autres un nouvel air. Il rejette ces opinions, & il croit avec les Interprétes Hébreux, que *Séla* ou *Diapſalma*, ſignifie *toujours.* Il ajoûte qu'Origene a expliqué ainſi ce terme. Dans le troiſiéme Tome de la nouvelle Edition de S. Jérôme, on trouve ſes Commentaires ſur Iſaïe, qu'il entreprit vers l'an 410. Il avoit promis ce Commentaire à ſainte Paule, & à Pammaque : mais n'ayant pu s'acquitter de ſa promeſſe à tems, à l'égard de la mere, il adreſſa le Commentaire à ſa fille Euſtoquie..... Il aſſûre que ce Prophéte parle avec tant de clarté des Myſtéres du Sauveur, qu'il ſemble plutôt écrire l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé, qu'une Prophé-
 tie

tie de l'avenir. Il combat l'opinion de Montan, qui s'imaginoit que les Prophétes avoient parlé en extaſe, de ſorte qu'ils ne ſçavoient ce qu'ils annonçoient, & il ſoutient que devant enſeigner les autres, ils devoient auſſi comprendre ce qu'ils leur diſoient. Il diviſa ſon Commentaire en 18 Livres, dont chacun eſt précédé d'un Prologue dédié ordinairement à Euſtoquie, avec laquelle il délibéroit quelquefois de la maniére dont il diſpoſeroit ſon Ouvrage. Le S. Docteur s'étoit propoſé de donner l'explication d'Ezéchiel, que Paule & Euſtoquie, la mere & la fille, lui avoient demandée. Mais à peine eut-il commencé de la dicter, qu'il apprit la nouvelle de la mort de Pammaque, de ſainte Marcelle, & de pluſieurs autres perſonnes de l'un & l'autre ſexe avec leſquelles il étoit lié. Ces nouvelles le ſaiſirent ſi fort, que ſe croyant captif avec les autres, il penſoit nuit &

jour à leur malheur commun. Son trouble augmenta tellement lorſqu'on vint lui dire, *que cette tête de l'Empire étoit coupée*; qu'à peine ſe ſouvenoit-il de ſon propre nom. Il reprit néanmoins ſon deſſein, aux inſtances réitérées d'Euſtoquie, & il continua ce qu'il avoit commencé ſur Ezéchiel.

On trouve auſſi dans le même Tome le Commentaire ſur la Prophétie de Daniel. Le Philoſophe Porphyre, ennemi déclaré de la Religion Chrétienne, oſa ſoutenir que les Prophéties de Daniel étoient d'un inconnu qui demeuroit dans la Judée ſous le Régne d'Antiochus Epiphanes; à quoi il ajoûtoit que tout ce qu'on y liſoit ſur ce qui avoit precédé le Regne de ce Prince, étoit plutôt une Hiſtoire de ce qui étoit arrivé juſques-là, qu'une Prophétie de l'avenir; & que dans tout le reſte du Livre, il n'y avoit que des menſonges. Ces objections ayant été ſuffiſamment réfutées par Eu-

ſebe de Céſarée, Apollinaire & Méthodius; S. Jérôme s'eſt diſpenſé de le faire de nouveau; il s'eſt contenté d'avertir dans ſa Préface, qu'aucun autre Prophéte n'a parlé ſi ouvertement de J.C. Daniel n'a pas ſeulemeut écrit que le Chriſt devoit venir; il a encore marqué le tems précis de ſon avénement, & les ſignes évidens par où on pourroit le reconnoître. C'eſt cette clarté qui détermina Porphyre à ſoutenir que cette Prophétie étoit ſuppoſée. S. Jérôme avertit auſſi que les Egliſes liſoient la Prophetie de Daniel, non ſelon la Verſion des 70, mais ſelon celle de Théodotion, & il prie ſes Lecteurs de l'excuſer, ſi pour en expliquer les derniers Chapitres, il a eu recours aux Auteurs Profanes qu'il avoit quittés depuis long-tems.

Dans la premiére partie du quatriéme Tome. S. Jérôme, pendant qu'il étoit à Rome, vers l'an 381 ou 382, ayant reçu une Let-

tre du Pape Damaſe, qui lui demandoit la vraie ſignification du mot Hébreu *Hoſanna*, il y répondit ſur le champ. Il convient d'abord que pluſieurs ont traité avant lui ce ſujet, & il prétend que ſi l'on veut ſçavoir le vrai ſens de ce mot, il faut, ſans s'arrêter aux Interprétes, remonter à la ſource pure des Evangiles, & à l'Ancien Teſtament, d'où ce terme eſt emprunté. Il rapporte enſuite l'interprétation qui ſe trouve dans les quatre Evangéliſtes, dans le Texte Hébreu des Pſeaumes, & dans les Verſions Grecques. Après quoi il remarque que l'*Hoſanna au Fils de David* eſt une prophétie du Pſeaume CXVII. qui devoit s'accomplir, & qui le fut effectivement en la perſonne du Meſſie, lorſqu'au jour de l'entrée triomphante de J. C. dans Jéruſalem, le Peuple cria *Hoſanna au Fils de David.* Il ajoûte que le terme *Hoſianna*, ou comme nous ſommes accoutumés de le prononcer, *Ho-*

sanna signifie, *sauvez je vous prie* le Peuple d'Israël, ou en général, *tout le monde*; dont vous êtes le Rédempteur. Comme les Interprétes Grecs n'ont pu rendre ce terme en leur Langue, ils l'ont laissé en Hébreu.

Marcelle ayant écrit à S. Jérôme pour apprendre de lui ce que c'étoit que le péché contre le S. Esprit, il lui répond, en réfutant les Novatiens, que ce n'étoit pas le péché de ceux, qui contraints de sacrifier aux Idoles, renonçent J. C. & il prétend qu'on ne peut l'entendre que de ceux qui attribuent au Démon les Œuvres de l'Esprit de Dieu. Ceux qui dans les persécutions renonçent J. C., pêchent contre le Fils de l'Homme, & non pas contre le S. Esprit. Cette Lettre a pour Titre : *Contre les Novatiens.*

S. Jérôme dans sa Lettre à Hédibie, écrite en 407, ou peu après, répond aux questions qu'elle lui avoit proposées. Cette Veuve des-

cendoit de Patere & de Delphide, célébres Orateurs Payens. Dans la premiére question, elle demandoit, comment on pouvoit devenir parfait, & de quelle maniére devoit vivre une Veuve qui n'avoit point d'enfans. Le S. Docteur répond par les paroles de J. C. *Allez, & vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux Pauvres, & suivez le Sauveur.* J. C. ne dit pas, donnez-le à vos enfans, à vos freres, à vos parents; quand même vous en auriez, vous seriez toujours obligée de leur préférer le Seigneur; mais donnez-le aux Pauvres, ou plutôt à J. C. que vous secourez en la personne des Pauvres. Il veut que dans la distribution des aumônes on préfére les Chrétiens aux Infidéles, & que parmi les Chrétiens mêmes on mette une grande différence entre les Pauvres, dont la vie est édifiante, & ceux dont les mœurs sont déréglées. Il ajoûte, si toutefois une femme veuve, sur-

tout si elle est de qualité, a des enfans, elle ne doit pas les laisser dans l'indigence, mais il est juste aussi qu'elle purtage avec eux le bien qu'elle leur donne, ou plutôt qu'elle le partage entre J. C. & ses propres enfans. Dom Ceillier avertit judicieusement que S. Jérôme n'écrit ainsi à Hédibie, qu'en supposant qu'elle veut aquérir la perfection Evangélique. N'est-il pas à propos de faire mention des Loix Civiles, qui ne permettent pas toujours aux Particuliers de suivre dans la distribution de leurs biens, leur dévotion selon toute son étendue ? Ces Loix sont fondées sur des raisons qu'on s'efforceroit vainement d'ébranler : heureusement il n'est pas impossible de les concilier avec les maximes de l'Evangile. On lit ensuite dans la Lettre du S. Docteur; si vous voulez vous contenter du second dégré de la perfection : abandonnez tout ce que vous avez à vos enfans & à vos pa-

rens ; on ne vous fera pas un crime de ce que vous vous bornez à ce qu'il y a de moins parfait.

S. Jérôme dans sa Lettre à Algasie, explique entr'autres difficultés qui lui avoient été proposées, ce passage de l'Epître aux Romains : *A peine quelqu'un voudroit-il mourir pour un homme juste ; peut-être néanmoins qu'il s'en pourroit trouver quelqu'un qui voudroit bien donner sa vie pour un homme, dont la vertu lui seroit connue* : dans l'ancienne Loi où l'on punissoit si sévérement les pécheurs, à peine s'est-il trouvé quelqu'un qui ait répandu son sang, au lieu que la nouvelle Alliance, qui n'inspire que la douceur & la miséricorde, a produit une infinité de Martyrs.. Il répond à la neuviéme question que si S. Paul en souhaitant d'être anathême pour ses freres souhaitoit sa propre perte, ce n'étoit que pour la vie présente, & non pas pour l'Eternité ; qu'il demandoit à périr selon la chair, afin

que les autres fussent sauvés selon l'esprit. Dans sa réponse à la derniére question, il explique ces paroles de l'Apôtre, *le Seigneur ne viendra point que la révolte & la désertion ne soient arrivées.* C'est-à-dire, que toutes les Nations qui sont soumises à l'Empire Romain, ne s'y soient soustraites par une révolte déclarée, & qu'on n'ait vu paroître cet homme de péché prédit par tous les Prophétes ...... Il dit, après S. Paul, que les miracles de l'Ante-Christ, ne seront pas l'effet de sa propre vertu; mais que Dieu lui en donnera la permission, pour punir les Juifs, qui n'ont pas voulu recevoir la vérité, c'est-à-dire, le S. Esprit que Dieu nous a donné par J. C.

Dans son Commentaire sur l'Epître aux Galates, S. Jérôme nous apprend, qu'aucun des Latins n'avoit avant lui entrepris d'expliquer les Epîtres de S. Paul, & qu'il connoît même fort peu d'Ecrivains parmi les Grecs, qui ayent

pu y réussir selon la dignité de la matiére. Ce n'est pas, dit-il, que j'ignore que Gaïus Marius Victorin, qui enseignoit autrefois à Rome la Rétorique, a fait des Commentaires sur les Epîtres des Apôtres; mais c'est que je suis persuadé qu'un homme plein d'une érudition prophane, & qui n'a pas lu les Ecritures, quelque éloquent qu'il soit d'ailleurs, ne sçauroit parler dignement de ce qu'il ne comprend pas... Je prétens faire voir que je suis moins hardi que lui, puisque je me contente de suivre dans mon explication ce qu'Origène a fait sur S. Paul. Il cite encore les Commentaires de Didyme, d'Apollinaire, d'Aléxandre, d'Eusebe d'Emèse, & de Théodore d'Héraclée; & il déclare qu'il profitera de ce qu'ils ont de meilleur, sans toutefois les copier.

Dans la seconde partie du quatriéme Tome, on trouve d'abord les Lettres de S. Jérôme, qu'on a

diſtribuées en neuf claſſes ; ce fut de ſon Déſert, que vers l'an 374, il écrivit à Héliodore qui avoit quitté les Solitudes de l'Orient pour retourner à la Maiſon paternelle, ſous prétexte de quelques affaires, & qui ne revenoit pas comme il avoit promis. Il lui repréſente d'une maniére vive & touchante les dangers de ſon état .. Quelque careſſe, ajoute-t-il, que vous faſſe Nepotien, votre petit neveu, pour vous retenir ; quoique votre mere les cheveux épars & les habits déchirés, vous montre le ſein qui vous a allaité ; quoique votre pere ſe couche ſur le ſeuil de la porte, pour vous empêcher de paſſer, foulez-le courageuſement aux pieds, & ſans verſer une ſeule larme, courez promptement vous ranger ſous l'étendart de la Croix. C'eſt une eſpéce de piété d'être cruel en ces occaſions.

Dans une Lettre, écrite environ 376 au Pape Damaſe ; ce S.

Docteur s'exprime ainsi : comme l'Orient agité de ses anciennes fureurs, déchire la robbe sans couture du Seigneur, j'ai cru devoir consulter la Chaire de S. Pierre ; & cette foi qui a été louée par S. Paul même, & chercher la nourriture de mon ame au lieu même où j'ai été revétu de J. C. dans le Baptême.... Comme je ne veux suivre que J. C. aussi ne veux-je communiquer qu'avec votre Béatitude, c'est-à-dire, avec la Chaire de S. Pierre ; je sçai que l'Eglise est fondée sur cette Pierre. Quiconque mange l'Agneau hors de cette Maison, est un profane. Quiconque ne se trouvera point dans cette Arche, périra par le déluge... Je ne connois ni Vital, ni Melece, ni Paulin. Celui qui n'amasse point avec vous, dissipe au lieu d'amasser. Il raconte en peu de mots les disputes qui s'étoient élevées au sujet du terme d'hypostase, & il ajoûte : Je dis hautement, quiconque ne

confesse pas trois hypostases, c'est-à-dire, trois Personnes subsistantes, qu'il soit anathême. Mais parce que je ne me sers pas des termes qu'ils souhaitent, ils me font passer pour hérétique. Il conjure Damase de lui mander s'il devoit confesser ou non trois hypostases. Il donne en cette Lettre le nom de Tarsiens aux Demi-Ariens, parce qu'ils suivoient le sentiment de Silvain, Evêque de Tarse. Damase n'ayant pas répondu à cette premiére Lettre, S. Jérôme en écrivit une seconde, pour sçavoir de lui, avec qui de Vital, de Melece & de Paulin il devoit communiquer.

Dans la Lettre que le S. Docteur écrit à Innocent, un de ses amis, il lui rend compte d'un événement fort singulier, arrivé dans la Ligurie. L'Intendant de cette Province fit mettre en prison à Verceil un jeune homme & une femme, que son mari accusoit d'adultere. Le jeune homme ayant

été appliqué à une queſtion très-violente, il prit le parti de s'avouer coupable, quoiqu'il ne le fut pas, préférant la mort à des tourmens ſi horribles. On lui trancha la tête, & il le méritoit pour avoir deshonoré par ſa fauſſe dépoſition, une femme innocente. Cette femme fut enſuite tourmentée. Le Bourreau lui brûla les pieds, lui déchira le ſein, lui perça les côtés : mais on ne put jamais tirer d'elle l'aveu qu'on lui demandoit : elle n'en fut pas moins condamnée à mourir par le même ſupplice que le jeune homme. La tête du jeune homme tomba au premier coup : le bourreau frappa enſuite de toute ſa force le coû de la femme, mais il n'en ſortit que quelques goûtes de ſang. Indigné d'avoir ſi mal réuſſi, il décharge un ſecond & un troiſiéme coup avec auſſi peu de ſuccès. Alors il entre en fureur, jette ſa caſaque en arriére, & raſſemblant toutes ſes forces pour frap-

per un dernier coup, il fait tomber une agraffe d'or par où cette casaque étoit attachée. La femme qui s'en apperçut, lui dit tranquillement ; ramassez votre agraffe pour ne pas perdre ce que vous avez gagné avec bien de la peine. L'Exécuteur effrayé, & ne se fiant plus au tranchant de son épée, voulut la lui enfoncer dans la gorge ; mais l'épée se replia. Tous les Spectateurs prirent le parti de cette femme innocente, & forcérent le Bourreau de se retirer. Alors un des Ministres de la Justice, qui étoit obligé par sa charge de faire exécuter les criminels, s'avance, & se couvrant la tête de poussiere ; si vous voulez, dit-il, sauver cette femme, il faut que je meure à sa place. Tout le monde changea tout à coup de sentiment, & on crut devoir abandonner celle qu'on avoit si grande envie de sauver. On fait donc venir un autre Bourreau avec une nouvelle épée. Du premier coup il

ébranle cette femme, du second il l'étourdit, & du troisiéme il la blesse & l'abbat à ses pieds comme morte. Les Ecclésiastiques qui avoient soin d'enterrer les morts, ensévelissent ce corps tout sanglant, creusent une fosse, & se préparent à l'y porter selon la coutume. Mais la nuit étant survenue plutôt qu'à l'ordinaire, par une Providence particuliére de Dieu, on s'apperçut que le cœur de cette femme palpitoit encore. Elle revint à elle, elle parla, & eut la force de dire : *Le Seigneur est mon aide, je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.* Une pauvre femme qui subsistoit des aumônes de l'Eglise, étant morte en ces conjonctures, on mit son corps dans la fosse qu'on avoit préparée pour l'autre, ce qui trompa les Ministres de la Justice. La prétendue adultere demeura cachée dans une Métairie sous un habit d'homme, jusqu'à ce qu'elle fut parfaitement guérie.

Janvier 1745.

Parmi les Lettres de la seconde classe, il y en a une à Eustoquie, qui est moins une Lettre, qu'un Traité sur la virginité. Cet Ouvrage révolta Rome contre l'Auteur, & on le soupçonna de condamner le mariage. Il ne pensoit qu'à instruire Eustoquie des moyens les plus propres pour soutenir son engagement. C'étoit la premiére personne de Qualité qui eut pris cette résolution. Parmi les divers avis qu'il lui donne, il lui recommande la sobriété. Le vin joint à la jeunesse, cause un double embrasement. Pourquoi jetter de l'huile dans la flamme ? Il lui défend les liaisons avec les femmes mariées, & même avec les veuves qui restent dans cet état, plutôt par nécessité, que par inclination. Soyez soumise, ajoûte-t-il, à vos parens, à l'exemple de votre Epoux (J. C.) : ne sortez que rarement, pas même pour visiter les Tombeaux des Martyrs, honorez-les dans votre chambre.

Appliquez vous ſouvent à la lecture ; apprenez beaucoup de choſes par cœur : ne vous endormez jamais qu'un Livre à la main ; jeûnez tous les jours, & ne mangez jamais juſqu'à vous raſſaſier. Ne cherchez autre témoin que Dieu dans la diſtribution de vos aumônes. N'affectez dans vos habits ni une propreté recherchée, ni une malpropreté dégoûtante, ni une ſingularité bizarre. Ne déſirez point de paroître, ni plus dévote, ni plus humble qu'il ne faut, & ne cherchez point la gloire en faiſant ſemblant de la fuir. S. Jérôme fait ici une peinture de la conduite & des habillemens de certains Prêtres, qui n'édifioient pas beaucoup. Nous la ſupprimons. Dom Ceillier ne l'a point omiſe, & il eſt à propos qu'on puiſſe la trouver quelque part en François : ſi on ne la trouvoit que dans le Texte Original, il y a bien de l'apparence que les Eccléſiaſtiques qu'elle regarde, n'iroient

pas l'y chercher. S. Jérôme conseille à Eustoquie de s'adresser dans ses difficultés sur l'Ecriture, ou sur d'autres doutes à un homme d'un âge mûr, & d'une réputation qui n'ait jamais souffert la moindre atteinte; que si elle n'en rencontre point de ce caractére, il veut qu'elle préfére l'ignorance à une instruction dangereuse .... Ne vous piquez point d'érudition, ni de faire de jolies Piéces en Vers lyriques. Comment pouvoir allier Horace avec le Pseautier; Virgile avec les Evangiles; Cicéron avec S. Paul ...? Il lui raconte comment il fut maltraité en songe & batu de verges devant le Tribunal du Souverain juge pour avoir lû les Auteurs Profanes, & le serment qu'il fit de ne les plus lire à l'avenir. Cette Lettre contient plusieurs autres choses, qui mériteroient bien une place dans notre Extrait, si la nature des Journaux nous permettoit d'y faire entrer tout ce qui le mérite.

Janvier 1745.

Outre les Vies de Paul & de Sérapion, on a dans le même Tome la vie de Malc, que S. Jérôme avoit connu à Antioche; Malc étoit Syrien. Son pere & sa mere, qui n'avoient point d'autre héritier, le pressérent de se marier: mais préférant la virginité au mariage, il se retira dans le Désert de Calcide, où il vécut du travail de ses mains. Quelques années après il résolut de retourner dans sa Patrie, pour consoler sa mere, devenue veuve, & vendre ce qu'il avoit pour le distribuer aux Pauvres, & bâtir un Monastére. Il fut pris en chemin par les Ismaëlites. Son Maître lui donna la garde d'un troupeau de Brebis, & cette occupation le consola, parce qu'il lui sembloit avoir en cela quelque conformité avec Jacob & Moyse. Il vivoit de laitage, il prioit & chantoit les Pseaumes qu'il avoit appris dans le Monastére. Comme le Troupeau multiplioit beaucoup sous sa conduite,

le Maître voulut le marier à une des femmes qu'on avoit prises avec lui. Malc dit, qu'il n'étoit pas permis à un Chrétien d'épouser la femme d'un mari qui vivoit encore. Le Maître le menaça l'épée à la main, mais cette femme étant pleine de piété, ils vécurent ensemble comme frere & sœur. Peu après ils prirent la fuite, & passérent un Fleuve voisin à la faveur de deux peaux de Bouc. Le Maître les poursuivit, accompagné d'un domestique ; ils entrérent dans une caverne où les fugitifs s'étoient cachés, & il y fut dévoré avec son domestique par une Lionne. Malc & la femme qu'on lui avoit donnée, montérent sur les deux Chameaux de leur Maître, & ils arrivérent le dixiéme jour au camp des Romains. Malc retourna dans le Desert de Calcide, & remit entre les mains de quelques Vierges très-vertueuses, la compagne de sa fuite, avec laquelle il s'observa encore plus

qu'il n'auroit fait ſi c'eut été ſa propre ſœur. S. Jérôme aſſûre qu'il avoit appris de Malc même toutes ces circonſtances.

S. Jérôme s'étant trouvé à Rome avec Helvidius, qu'il ne connoiſſoit pas, & qu'il ne vit jamais : cet Hérétique entreprit de prouver par divers paſſages de l'Ecriture, mal entendus, que la Sainte Vierge, après la naiſſance de notre Seigneur, avoit eu de Joſeph d'autres enfans; ſçavoir ceux que l'Evangile appelle les freres de J. C. Il alla plus loin, & ſoutint que la Virginité n'avoit aucun avantage ſur le mariage. S. Jérôme fut prié de réfuter cet Ouvrage. Il s'en défendit long-tems, mais enfin il y conſentit pour arrêter le ſcandale que ce malheureux Livre cauſoit. Helvidius avoit abuſé du paſſage de S. Matthieu, où il eſt dit que la Vierge étant fiancée, ſe trouva enceinte *avant* d'avoir eu commerce avec Joſeph. Cet Hérétique en concluoit, qu'elle avoit

donc eu depuis commerce avec ſon époux. S. Jérôme fait voir que cette conſéquence eſt mal tirée, parce qu'on dit ſouvent qu'une choſe a été faite avant une autre qui ne doit jamais arriver. Comme lorſqu'on dit, cet homme eſt mort avant d'avoir fait pénitence. Cela ne ſignifie pas qu'il ait fait pénitence après ſa mort. Il répond de même au paſſage de S. Matthieu où l'on trouve que Joſeph ne connut point ſa femme juſqu'à ce qu'elle eut mis au monde ſon Premier né. On en conclut mal que Joſeph eut donc enſuite commerce avec elle. La particule *juſqu'à ce que*, ne marque pas toujours un tems précis, après quoi la choſe doive arriver. Comme lorſque J.C. dit à ſes Diſciples, *je ſuis avec vous juſqu'à la conſommation des ſiécles.* Eſt-ce que J.C. après la fin des ſiécles ne ſera plus ni avec ſon Egliſe, ni avec ſes Elus? La troiſiéme preuve d'Helvidius étoit le

titre de *Premier-né*, que S. Luc donne à J. C. & qui ſemble ſuppoſer qu'il y eut des *puî-nés*. S. Jérôme prouve fort bien que dans le ſtile de l'Ecriture, tout enfant né de la premiére couche d'une femme, eſt appellé premier né, ſoit qu'il demeure unique, ſoit qu'il vienne des freres après lui. Ceux qui ſont appellées dans l'Evangile, *freres de J. C.* ne pouvoient être que ſes couſins & ſes plus proches parens.

Helvidius ne fut pas le ſeul ennemi de la virginité de Marie, que S. Jérôme eut à combattre; Jovinien après avoir paſſé pluſieurs années dans les auſtérités de la vie Monaſtique, jeûnant, ne ſe noûrriſſant que de pain & d'eau, marchant nuds pieds, vétu d'un habit noir, & travaillant de ſes mains, ſortit de ſon Monaſtére, qui étoit à Milan, & ſe rendit à Rome, où il commença à ſemer ſes erreurs. Elles ſe réduiſoient à quatre principales. La premiére,

que ceux qui ont été régénérés par le Baptême avec une pleine foi, ne peuvent plus être vaincus par le Démon. La seconde, que ceux qui auront conservé la grace du Baptême seront également heureux dans le Ciel. La troisiéme, que les Vierges n'ont pas plus de mérite que les Veuves & les femmes mariées, si leurs œuvres ne les distinguent d'ailleurs. La quatriéme, qu'il n'y a point de différence entre s'abstenir des viandes, & en user avec action de graces. S. Ambroise & S. Augustin ajoûtent, qu'il nioit aussi que la Sainte Vierge eut conservé sa virginité après son enfantement, prétendant qu'autrement ce seroit attribuer avec les Manichéens un corps phantastique à J.C. mais S. Jérôme n'en dit rien. Jovinien vivoit selon sa Doctrine, & il eut des Sectateurs : il ne put néanmoins engager aucun Evêque dans son parti. Quelques Laïques déférérent au Pape Sirice un écrit

de cet Hérétique, & lui en demandérent la condamnation. Sirice condamna l'Ecrit, & ce jugement fut ſuivi de celui d'un Concile, tenu par S. Ambroiſe à Milan vers l'an 390.

Quelques amis de S. Jérôme lui envoyerent de Rome en Paleſtine l'Ouvrage de Jovinien, & le preſſerent de le réfuter; ce qu'il fit en deux Livres. Parmi beaucoup d'autres choſes, toutes dignes d'attention, il employe pour relever la virginité, le même paſſage dont l'Héréſiarque s'étoit ſervi pour montrer qu'elle n'avoit rien au deſſus du mariage. *Je n'ai point de précepte du Seigneur pour les Vierges : c'eſt un conſeil que je donne..... Je crois qu'il eſt bon à l'homme de demeurer en cet état.* Jovinien prétendoit que S. Paul en cet endroit ordonnoit le mariage, & qu'il ne faiſoit pas un précepte de la virginité, d'où il concluoit que le mariage étoit donc plus excellent. Mais S. Jé-

rôme fait voir que c'eſt en cela même que la virginité l'emporte ſur le mariage, parce qu'elle n'eſt pas ordonnée, & que la raiſon pourquoi l'Apôtre déclare qu'il n'en fait pas un précepte ; c'eſt qu'il n'eſt pas donné à tout le monde de la garder. Jovinien objectoit auſſi que ſi tous les hommes demeuroient vierges, le monde ne ſubſiſteroit pas. Le Saint répond que le don de la virginité n'étant pas accordé à tout le monde, il y aura toujours aſſez de mariages pour perpétuer le genre humain. Enfin il déclare que s'il éléve la virginité au deſſus du mariage, ce n'eſt pas qu'il mépriſe, ni qu'il condamne le mariage ; il ajoûte que les Nations les plus barbares ont honoré la virginité, & que les perſonnes qui pratiquoient par choix cette belle vertu, non par néceſſité, étoient dans une grande eſtime parmi ces Peuples.

Une autre erreur de Jovinien,

étoit que ceux qui ſont baptiſés ne peuvent plus être tentés.. Il ſe fondoit ſur ces paroles de S. Jean : *Quiconque eſt né de Dieu, ne pêche point.* Comme il ne pouvoit diſconvenir qu'on ne vît des chûtes après le Baptême, il diſoit que ceux qui tomboient de la ſorte n'avoient été baptiſés que dans l'eau, non dans le S. Eſprit, comme Simon le Magicien. S. Jérôme convient que cet endroit de S. Jean ſeroit difficile à expliquer, ſi cet Apôtre ne l'avoit fait lui-même dans la ſuite de cette Epître. On lit, *mes chers enfans, gardez-vous des Idoles... Si nous diſons que nous ſommes ſans péché, nous nous ſéduiſons nous mêmes, & la vérité n'eſt point en nous.* Cet Apôtre ſe reconnoît lui-même pécheur... Il ajoûte : *Je vous écris ceci afin que vous ne péchiez point ; que ſi néanmoins quelqu'un pêche, nous avons pour avocat envers le pere, Jeſus-Chriſt qui eſt juſte.* Il eſt évident par ces paroles, que

tout ce que S. Jean prétendoit en écrivant, *quiconque est né de Dieu, ne commet point de péché*, c'étoit d'engager les Fideles à ne pas pécher, & de leur apprendre qu'ils seroient toujours enfans de Dieu, tant qu'ils ne pécheroient pas. Le S. Docteur montre ensuite que quoique Dieu soit le Créateur de tout ce qui est destiné à l'usage des hommes, il est néanmoins bon & utile de pratiquer le jeûne & l'abstinence. Il produit les jeûnes de Moyse, d'Elie, des Ninivites. J. C. lui-même a sanctifié le jeûne par son exemple. S. Jérôme finit en détruisant la quatriéme erreur de Jovinien sur l'égalité des récompenses du Ciel pour tous les Justes. Il cite ces paroles de S. Paul : *Je vous avertis, mes freres, que celui qui séme peu, moissonnera peu, & que celui qui séme avec abondance, moissonnera aussi avec abondance.* La maniére dont le Saint avoit parlé du mariage en écrivant contre cet Hérétique,

persuada à plusieurs personnes de tout état dans Rome, que malgré toutes ses protestations d'avoir en horreur les Manichéens sur ce sujet, il avoit excédé en faveur de la virginité ; il composa donc une Apologie, où il assûre qu'il n'a rien dit, qui n'eut été dit avant lui sur cette matiére, particuliérement par S. Ambroise.

Nous continuerons dans les Journaux suivans.

ARTICLE II.

LEÇONS DE PHYSIQUE expérimentale. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. Tome second. A Paris, chez les freres Guérin, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, 1743.

CINQUIEME LEÇON, *sur le mouvement composé, & sur les forces centrales.* Le mouvement qui résulte de deux forces agissant en différentes directions, est un mouvement composé, de soi tout aussi simple, dans sa direction même, que celui qui n'en a qu'une dans son principe.

La loi de ce mouvement, selon l'Auteur, est qu'un corps mis en mouvement par plusieurs puissances, agissant en même tems selon différentes directions, ou demeure en équilibre, ou prend un mou-

vement qui ſuit le rapport des puiſſances motrices entr'elles pour la viteſſe, & reçoit une direction moyenne entre celles des puiſſances auſquelles il obéit. L'équilibre réſulte de l'égalité des forces contraires dont l'une n'a point droit de prévaloir à l'autre, & qui ſe détruiſent mutuellement.

Quand les puiſſances ont leurs directions concourantes, & forment un angle au point de concours, la contrariété n'étant que partielle, & les forces ne ſe détruiſant non plus que partiellement, alors la viteſſe & la direction forment une diagonale du parallelogramme formé par le rapport des directions & des forces motrices.

L'Auteur penſe que lorſque les forces motrices forment un angle obtus dans leur concours, elles ſe *détruiſent en partie*, que lorſque l'angle eſt aigu une force aide à l'autre, *elles s'entraident*, mais que l'angle étant mitoyen

& droit, elles *ne s'aident ni ne se nuisent*, & se laissent chacune en pleine liberté. Il est pourtant vrai que dans les trois cas, la diagonale est toujours plus courte que les deux côtés du parallelogramme pris ensemble ou ajoutés l'un à l'autre; & qu'il y a toujours une contrariété partielle qui détruit une partie de leur action, n'y ayant de différence dans les trois cas que du plus au moins. L'Auteur appuye d'expériences convenables la doctrine des mouvemens composés.

SECONDE SECT. *Des forces centrales.* M. l'Abbé a recueilli sous ce titre des choses fort amusantes & fort curieuses. Il fait voir dabord le principe de la direction rectiligne du mouvement vers un but, d'où résulte son opposition au courbe, & la tendance continuelle du mouvement courbe au rectiligne, par la tangente actuelle dont la courbe, ou chaque point de la courbe est la naissance. Il

explique la facon toute ſimple dont la rotation d'une toupie la ſoutient contre l'effort de la peſanteur qui tend à chaque inſtant à la faire tomber. Il parle de pluſieurs Machines Hydrauliques qui élévent l'eau par ce ſimple mouvement de rotation.

L'Auteur rapporte auſſi, & diſcute aſſez au long l'expérience de M. Bulfinger, qui fait tourner un Globe de verre plein d'eau, dans laquelle on laiſſe une goûte d'air ou d'huile, ou même des morceaux de cire, & où les Partiſans de Deſcartes tâchent de retrouver l'*inſtar* des corps terreſtres, qu'ils prétendent aller au centre de la terre par le tourbillonnement de la matiére éthérée autour de l'axe. Il y a trente ans qu'on avoit fort bien ſenti l'inſuffiſance de ce mouvement de tourbillon pour expliquer la chûte des corps. Et toute la Philoſophie avoit ſouſcrit à la déciſion du Sçavant M. Herman dans ſa belle Diſſertation :

De Causâ gravitatis nondum inventâ.

Suivant l'ingénieuse Réfléxion de M. de Fontenelle, les Expériences des Peres sont perdues pour les enfans dans la vie Civile. Cela est tout simple ; la vie du pere antérieure à celle du fils, & non écrite, est de droit perdue pour son fils, qui l'ignore souvent en plein. La sçût-il même, les mêmes passions le rentraînent dans les mêmes écarts ; & les Rois d'Espagne ont eu beau pendant longtems exhorter au lit de la mort leurs Successeurs à restituer la Navarre usurpée sur ses légitimes héritiers. C'est bien là qu'on pourroit dire que les scrupules des Peres sont perdus pour leurs héritiers.

Mais dans la Philosophie, il est étonnant que trente ans après la découverte bien constatée de l'insuffisance de l'explication de Descartes, on l'ait ressassée pendant dix ou douze années dans les Li-

vres & dans les Ecoles, comme pouvant reprendre quelque valeur par de petits tourbillons qu'on y associoit aux grands. Grands ou petits, ils ont tous le même foible d'être purement *axifuges*, & non *centrifuges*, cylindriques, & non sphériques. M. l'Abbé Nollet remarque fort bien, que soit qu'on fasse tourner une boule ou un cylindre plein d'eau; c'est toujours un mouvement de cylindre, incapable de croiser tous ses plans circulaires dans un seul centre, comme l'avoit imaginé le célébre M. Huguens.

Il y a même un sophisme évident dans une boule de verre pleine d'eau qu'on fait ainsi tourner, & dans la forme sphérique qu'on commence toujours par donner aux tourbillons, soit grands, soit petits. Supposer le tourbillon sphérique, c'est supposer l'état de la question. De soi, de droit le tourbillon est cylindrique, & si son mouvement lui

donne la forme, ce ne peut être qu'un cylindre. Le ſuppoſer ſphérique, c'eſt ſuppoſer la peſanteur, & non l'expliquer. Eſt-il ſi difficile de joindre deux idées qui ne peuvent ſe ſéparer ? Peſer dans les parties, c'eſt être ſphérique dans le tout. C'eſt la peſanteur ſeule des parties terreſtres, qui arrondit en tout ſens le total de la terre. Suppoſer l'un pour expliquer l'autre, c'eſt ſuppoſer les deux.

M. Nollet finit en convenant que le principe du tourbillon n'a pas expliqué juſqu'ici la chûte des corps ; mais il le croit inconteſtable, & il croit qu'on peut eſpérer que quelqu'un pourra l'appliquer mieux quelque jour à cette difficile explication. Oſeroit-on croire au contraire, que tandis qu'on s'obſtinera à expliquer par-là la peſanteur, cette queſtion ſera irréſoluble, & qu'il faut recourir à un principe qui rayonne du centre à la circonférence pour rame-

ner les corps de la circonférence au centre ? Le tourbillonnement essentiellement relatif à l'axe, c'est-à-dire, à une infinité de centres différens, ne peut avoir rien de commun avec le mouvement de la pesanteur, relatif essentiellement à un centre unique. Croit-on que si absolument la terre ne tournoit pas, les corps n'allassent pas au centre ? Il est sûr qu'ils vont au centre. Or il s'en faut beaucoup qu'il ne soit du même dégré de certitude que la terre tourne.

SIXIEME LEÇON, *Sur la gravité ou pesanteur des corps.* M. l'Abbé Nollet remarque d'abord la difficulté jusqu'ici invincible d'assigner la cause de la pesanteur, dont effectivement aucun systême connu n'a même paru approcher. Dans une premiére Section il vient ensuite aux phénomenes où la pesanteur agit seule sur le mobile, & ses discussions, & ses expériences le menent à expliquer pourquoi les vapeurs montent dans l'air,

quoique de ſoi plus peſantes que l'air. Peu ſatisfait des autres opinions qui expliquent la choſe par des bulles d'eau rarefiées qui contiennent beaucoup d'air rarefié, il trouve plus raiſonnable de concevoir deux qualités dans l'air, l'une d'être un diſſolvant naturel des corps, & l'autre d'être ſpongieux ; de ſorte qu'il admette facilement dans ſon tiſſu les petits corps qu'il a détachés des grands.

Il eſt aidé dans ſa qualité de diſſolvant par l'air même qui eſt ſemé dans tout l'intérieur des corps, & avec lequel il a une correſpondance intime, & une ſorte de continuité, de même que l'eau diſſout le Sel qu'on y jette, d'autant plus aiſément, que ce Sel déja humide eſt comme à moitié diſſous.

Que l'air intérieur des corps aide beaucoup à leur diſſolution, la choſe eſt comme évidente pour ceux qui ont obſervé de près la diſſolution du Sel, du Sucre, &

de tous les corps, par l'eau même, ou par les eaux fortes. On en voit sortir une infinité de petites bulles d'air qui entraînent même jusqu'à la surface de l'eau des particules grossiéres de Sucre, de Sel, de Métail même. Mais il n'est pas si certain que l'air extérieur soit un dissolvant; cet air même intérieur qui aide à la dissolution du Sel par l'eau, n'étant qu'une aide en effet & un simple instrument, entre les mains de l'eau en quelque sorte, laquelle eau le met en œuvre; le contraignant de sortir des cellules où il est logé, en rompant ces cellules, & les entraînant en partie avec lui, pour céder à la pesanteur & à l'action de l'eau, qui a droit de s'emparer toujours de l'endroit le plus bas en concurrence avec un corps plus leger, & qui du reste est un dissolvant non équivoque de la plûpart des corps.

Il paroît difficile d'expliquer la dissolution des corps, & pourquoi

leurs parties diſſoutes montent dans l'eau, ou dans l'air, ſans recourir à la chaleur, au mouvement, ou à la peſanteur ſpécifique, laquelle ſuffit pour cauſer ce mouvement, & même cette chaleur. L'air, l'eau, la terre n'ont de qualité primitive bien conſtatée que leur peſanteur. Toutes leurs actions reſpectives & réciproques paroiſſent devoir s'expliquer par-là, & n'être qu'un jeu de ſimple hydroſtatique.

L'air n'eſt pas de ſoi un corps fort pénétrant. Sa légereté ne le preſſe point d'entrer dans les corps, & ſon élaſticité l'empêche de s'y inſinuer en molecules ſubtiles. Il faut toujours ſe comprimer un peu pour entrer ainſi de force dans le tiſſu ſerré des corps. L'air n'en a ni la force, ni l'inclination ou la docilité, ſurtout lorſqu'il eſt en petites maſſes. L'air qui eſt déja dans les corps y eſt fort garoté, ſuivant les belles expériences de M. Hales. Il aſpire bien plus à en

ſortir, que l'air extérieur n'aſpire à y entrer. Sa légereté & ſon élaſticité le diſpoſent à ſortir, autant qu'elles l'indiſpoſent en quelque façon à entrer.

L'eau au contraire, plus peſante que l'air qui eſt dans les corps, les preſſe pour le faire ſortir, & lui aide à ſortir, l'y force même. Pour peu qu'elle s'inſinue dans les petites loges de l'air, elle lui aide en bandant ſon reſſort à les entrouvrir un peu plus. L'air ne demande qu'à lui céder la place, & une fois mis en mouvement & en reſſort, il fait la moitié de l'opération, la fait même ſouvent avec fracas, avec chaleur, avec feu, par l'eſpéce de combat tumultueux qui s'excite entre les trois élémens, eau, air & terre, qui ne demandent qu'à ſe déméler ſelon les loix de leur peſanteur reſpective, qui ſont celles mêmes de l'hydroſtatique.

M. Nollet fait voir par des expériences invincibles, que l'air

ſeul par ſa réſiſtance donne des progrès de chûte différens aux corps diverſement peſans, & qu'une plume légére tombe auſſi vite qu'une maſſe de plomb dans la machine du vuide d'où on a pompé l'air. L'Auteur vient à la conſidération de l'inégalité de peſanteur des corps placés près ou loin du centre de la terre. Il eſt de l'avis de M. Newton, que la peſanteur eſt moindre loin que près; cela eſt fort vraiſemblable. A cette occaſion, M. l'Abbé Nollet parle de la comparaiſon que fait M. Newton des corps placés à la Lune, & tombant de là avec nos corps ordinaires placés à une diſtance ordinaire de la terre, & il ſouſcrit à une théorie qu'il a le regret de ne pouvoir étayer d'aucune expérience. Il eſt plus heureux par rapport à la queſtion de la terre applatie, ou non applatie aux Pôles, rapportant l'expérience d'une eſpéce de boule creuſe de cuir, dont les Pô-

les se retirent en dedans & s'applatissent par conséquent lorsqu'on la fait tourner.

Il vient à l'accélération des corps pesans dans leurs chûtes. Les expériences ne lui manquent pas sur cela, & il ne manque pas aux expériences ; choisissant les plus décisives, & les faisant avec toute la dextérité d'un grand Maître en ce genre. Il aboutit à trouver l'accélération selon la proportion des nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9, &c. & il est vrai qu'on la compte ainsi en nombres ronds dans l'usage, & que la chose est conforme à une certaine théorie Physico-Mathématique. Dans les expériences en grand qu'on peut voir chez Dechales & chez d'autres, les choses ne vont qu'à peu près, & il faut des discussions pour les faire revenir à ces nombres précis 1, 3, 5, &c. Ceux pour qui M. l'Abbé Nollet fait communément ses belles expériences, n'ont besoin que de ces résul-

tats, & ſeroient rebutés de ces diſcuſſions.

Il eſt vrai que les défauts de préciſion qu'on trouve à cet égard dans la chûte des corps, ſe rejettent naturellement ſur les réſiſtances que l'air leur oppoſe. M. l'Abbé Nollet n'a garde d'oublier ces réſiſtances. Mais il faut toujours ſuppoſer la préciſion des nombres, ou la deviner dans les ſimples à peu près, que les expériences réelles nous donnent.

La ſeconde Section traite des Phénoménes où le mouvement eſt compoſé de la peſanteur, & de quelqu'autre puiſſance. L'article premier traite des Plans inclinés; l'Auteur y fait voir fort clairement, 1°. Qu'un corps tombe moins vite par le plan incliné que par la verticale. 2°. Que plus le plan eſt incliné, plus la chûte eſt retardée. 3°. Que malgré ce retardement abſolu, la loi de l'accélération relative a lieu ici comme dans les chûtes verticales. 4°.

Qu'on peut comparer ces deux maniéres de chûtes directe & biaiſante.

Il rend ſenſible par l'expérience cette belle découverte d'Archimede, qu'un corps met le même tems à tomber par toutes les cordes d'un cercle tendantes à l'horiſon ſous diverſes inclinaiſons que par le diamétre même vertical. L'Auteur traite auſſi fort bien des chûtes par des courbes, nommément par le cercle & par la cycloïde, & fait voir que la briéveté du chemin n'eſt pas toujours la régle de la briéveté de la chûte, un corps tombant plus vite par un arc que par la corde, quoique celle-ci ſoit ſouvent beaucoup plus courte. M. Nollet n'oublie pas le mouvement d'oſcillation, ou de pendule : au contraire, il l'explique fort nettement, auſſi bien que l'importante application du pendule aux Horloges, faite par M. Huguens, & fort perfectionnée depuis lui par les Horlogers & par les Sçavans.

Le second Article traite du mouvement causé par la pesanteur & par une force active & uniforme, telle que la projection ou la *force projectile*. L'Auteur explique fort bien selon l'hypothèse commune, comment ces deux mouvemens combinés opérent une ligne parabolique dans la chûte des corps animés d'une force projectile horizontale, & en faisant tomber avec art des corps qui ont ces deux mouvemens, il confirme son explication, n'y ayant aucun raisonnement de physique auquel un habile Artiste ne puisse ajuster une & plusieurs expériences, Car l'Auteur convient lui-même que la résistance de l'air doit beaucoup déranger ce systême de chûte que Galilée même n'a donné qu'en faisant abstraction du centre de la terre & de la courbure de l'horison.

Septieme Leçon, *sur l'Hidrostatique*. La premiére proposition de la premiére Section, porte que

les liqueurs pesent, non seulement quant à leur masse totale, mais encore en elles-mêmes, c'est-à-dire, quant aux parties qui les composent. Cela se prouve par une bouteille vuide qui surnage dans l'eau, & s'y enfonce dès qu'elle en est pleine. La seconde proposition dit que les parties d'une même liqueur exerçent leur pesanteur, indépendamment les unes des autres. Ce qui vient de la non cohérence des fluides; au lieu qu'on ne peut soutenir une portion de solide qu'on ne soutienne le poids du solide tout entier. L'eau en effet, qui en frapant une arche y fait une médiocre impression, pourroit l'abatre, si la congélation réunissoit à son effort celui de toute l'eau qui environne celle-là; chose que l'Auteur rend sensible par plusieurs effets semblables, recherchés & curieux.

La troisiéme Proposition porte que les liqueurs exercent leur pesanteur en toutes sortes de sens.

 La

La quatriéme, que toutes les parties d'une même liqueur ſont en équilibre entr'elles, ſoit dans un ſeul vaiſſeau, ſoit dans pluſieurs qui communiquent enſemble; où l'Auteur remarque fort bien que le mouvement en tout ſens dans lequel Deſcartes & ſes Diſciples font conſiſter la liquidité, n'eſt ni démontré, ni prouvé, & qu'il ſuffit que les parties des liquides ſoient par leur petiteſſe même fort mobiles, fort diſpoſées au mouvement.

Selon la cinquiéme Propoſition, les liqueurs exerçent leur preſſion, tant perpendiculaire, que latérale; non en raiſon de leur quantité, mais en raiſon de leur hauteur au deſſus du plan horizontal & de la largeur de la baſe qui s'oppoſe à leur chûte. A cette occaſion, l'Auteur explique fort bien le méchaniſme & le principe des Pompes dont on ſe ſert pour puiſer de l'eau en la faiſant monter à la ſuite du piſton qui lui eſt contigu.

Seconde Section. *De la pesanteur & de l'équilibre de plusieurs liqueurs, dont les densités sont différentes.* Dans la premiére Proposition, on voit que la différence du poids ou de la densité suffit pour discerner & tenir séparées deux liqueurs comme le vin & l'eau, qui se mêlent du reste assez volontiers pour peu qu'on leur aide par des mouvemens convulsifs & troublés. Dans la seconde Proposition, il est établi que plusieurs liqueurs ou fluides, quoique de natures différentes, pesent les unes sur les autres, en raison de leurs densités & de leurs hauteurs. par la raison qu'un fardeau mis sur un fardeau le rend plus lourd. La troisiéme Proposition est que deux liqueurs de densités différentes sont en équilibre, lorsqu'ayant même base, leurs hauteurs sont en raison réciproque de leurs densités ou pesanteurs spécifiques.

Quatriéme Proposition. L'air est un fluide pesant qui exerce sa

preſſion dans tous les ſens à la maniére des autres liqueurs. L'auteur le prouve par la ſuſpenſion de l'eau & du mercure, & rend compte de la maniére dont Galilée, Torricelli & Paſcal ſont parvenus à conſtater ou à faire connoître cette peſanteur de l'air, fort diſtinctement reconnue dans l'Antiquité par Ariſtote même, mais enſuite oubliée, à l'occaſion d'Ariſtote même mal entendu par ſes Commentateurs. Deſcartes en a auſſi diſputé la découverte à Paſcal, qui paroît n'avoir en effet qu'exécuté l'idée de Deſcartes au ſujet de la ſuſpenſion plus ou moins grande au pied, au milieu ou au ſommet d'une haute Montagne.

Ceci méne l'Auteur à la conſtruction & à la théorie des Barométres. Il en fait connoître les défauts & les bonnes qualités en homme expert, à qui l'on peut s'en rapporter. Il n'oublie pas les Scyphons.

HUITIEME LEÇON. *Suite de l'Hydrostatique. 3e. Leçon*, de la pesanteur & de l'équilibre des solides plongés dans les liqueurs. *Première Proposition* : Un corps solide entiérement plongé est comprimé de tous côtés par la liqueur qui l'entoure, & la pression qu'il éprouve, est d'autant plus grande, que la liqueur a plus de densité, & qu'il est plus profondément plongé. Après avoir établi cette Proposition par l'expérience & même par le raisonnement, M, l'Abbé Nollet faisant l'application du Principe, trouve qu'un homme de moyenne taille porte le poids de 20000 livres dans l'air dont il est environné, & par conséquent pressé ; & qu'un poisson au fond de l'eau est pressé du poids, non seulement de l'eau qui l'environne de près, mais de l'atmosphere même qui presse l'eau en pesant sur elle.

Mais cette pression loin de se faire sentir, loin d'incommoder

même l'homme ou le poiſſon, les maintient dans leur état propre de conſiſtence, & même de vie ou de ſanté. Une ſouris, un oiſeau ſe portent mal & meurent à la fin, lorſqu'on ôte de la machine du vuide l'air qui aſſujettit leurs parties à leurs places & à leurs fonctions en les tenant modérément rapprochées, & comme engrainées les unes aux autres. Nous avons, & les animaux ont beaucoup d'air mêlé dans l'intérieur de leur ſubſtance. Celui que nous reſpirons, celui même qui eſt mêlé aux alimens & aux boiſſons dont nous vivons, s'inſinue dans tout le tiſſu de notre corps. L'air tend toujours à ſe dilater. L'air extérieur empêche la dilatation de cet air intérieur, qui ſe la donne & dérange toutes nos parties dès qu'elles ſont délivrées du poids de l'air extérieur. Et la chaleur même qui nous anime, exhaleroit bien vite nos humeurs, & s'exhaleroit elle-même en devenant d'abord extrême,

ſans ce contrepoids d'air qui tempere toute l'habitude de notre corps.

Il eſt parlé ici, & la choſe eſt curieuſe pour le Public, de la difficulté qu'un homme accoutumé à la preſſion de l'atmoſphere, trouve naturellement à vivre dans l'eau, lors même qu'il y jouit d'un air abſolument ſuffiſant pour reſpirer. Car on a trouvé le moyen d'enfermer un homme dans une forme de cloche où il a une quantité d'air à reſpirer. Il eſt vrai que la quantité de cet air renfermé n'étant pas ſuffiſante, ou devenant bientôt inſuffiſante, l'air s'uſant en quelque ſorte, & ayant beſoin d'être renouvellé, on a trouvé le moyen de faire ce renouvellement, en conſervant à cet air renfermé une communication avec l'air extérieur par le moyen d'un long tuyau.

Malgré cela cependant, on a encore de la peine à y vivre, ſoit à cauſe du peu de liberté abſolue

de cet air, ſoit parce que la colonne en devient plus longue, & capable d'une plus grande preſſion, ſoit peut être à cauſe de l'échauffement de cet air preſſé & renfermé, ſoit ſurtout à cauſe de cette preſſion de l'eau ſur cet air, & de cet air ſur le corps qui la porte ; car on a remarqué qu'après une heure de ſéjour dans cette machine plongée à 54 pieds de profondeur ſeulement, on en ſortoit les yeux boufis, & le ſang ſortant par le nés & par les oreilles.

M. Halley paroît un de ceux qui a porté le plus loin les épreuves de cette machine. Elle a été éprouvée en bien d'autres occaſions. Mais elle n'eſt pas encore à l'épreuve de ces inconvéniens & de bien d'autres. C'eſt néanmoins beaucoup qu'on puiſſe abſolument vivre une heure au fond de l'eau. Tout ce qui eſt vrai en ſoi & capable de perfection, devroit être regardé comme ſuffiſamment trouvé, & devroit en conſéquence

être perfectionné, lorſque l'objet intéreſſe l'utilité publique, comme on ne peut pas douter que celui-ci ne le faſſe. Toute la perfection paroît dépendre de la grandeur de la cloche & un peu auſſi de ſa forme. M. l'Abbé Nollet convient du premier point. Il ne dit rien du ſecond. Cette grandeur qui lui paroît un obſtacle, peut l'être pour un particulier. Mais l'intérêt public peut lever une difficulté particuliére, & comme cet intérêt eſt en effet triple pour les Sciences, pour les Arts & pour le Commerce, on peut ſe flater de le voir avec le tems prendre le deſſus des petites conſidérations particuliéres qui arrêtent toujours le progrès des plus utiles nouveautés.

Seconde Propoſition. Si le corps plongé eſt plus peſant que le volume de liqueur qu'il a déplacé, ſa peſanteur reſpective le fait tomber au fond du vaſe, s'il eſt libre de lui obéir. Quoique la ſimple

expérience journaliére d'un corps plus peſant que l'air ou que l'eau qui tombe au fond de l'un ou de l'autre de ces deux liquides, ſoit ſuffiſante pour conſtater le fait, les expériences recherchées dont M. Nollet accompagne ſa propoſition, la rendent plus ſenſible & plus relative aux conſéquences qu'on en tire dans les Sciences, & aux applications qu'on en fait dans les Arts.

Troiſiéme Prop. Ce qu'un ſolide plongé perd de ſon poids, eſt égal à celui du volume de liqueur déplacé. A cette occaſion l'Auteur paſſe de la facilité que cette diminution de poids d'un corps ſubmergé, donne de le retirer du fond de l'eau, & de l'entrepriſe de retirer des vaiſſeaux du fond de la Mer; entrepriſe qui vient enfin de réuſſir entre les mains de M. Goubert, Officier de Marine, qui en avoit long-tems cherché le ſecret, & qui a pêché heureuſement un des Vaiſſeaux qui avoient péri

en 1702 dans la Rade de Vigo. On s'étoit flaté d'y trouver des restes de son ancienne richesse. On n'y a trouvé que la gloire de l'exécution du secret. La Providence dispense tout avec mesure. Une autrefois on y trouvera des richesses réelles. La gloire communément est le prix des inventeurs. C'est à eux de s'en contenter. Encore ne leur est-elle pas toujours assûrée, au moins de leur vivant.

Quatriéme Prop. Si le corps solide est moins pesant qu'un pareil volume de la liqueur dans laquelle il est plongé, il surnage en partie. Ce qui reste plongé mesure une quantité de liqueur qui pese autant que le corps entier. C'est ici qu'on trouve une balance hydrostatique nommée *aræometre* ou *pese liqueurs*, & son usage pour trouver la pesanteur relative, non seulement des liqueurs, mais de tous les corps qu'on veut leur comparer. Absolument la chose n'est point trop difficile. On peut sim-

plement peſer un pied cubique ou un pouce, comme on faiſoit autrefois de telle liqueur ou de telle autre choſe, & voir le rapport des diverſes liqueurs & autres corps.

On avoit juſqu'ici des Tables des poids reſpectifs des métaux, des bois, réſines, des huiles, &c. Celle que M. l'Abbé Nollet donne d'après M. Muſſchenbroek paroît plus étendue que les anciennes, & faite avec encore plus de ſoin. L'or y eſt toujours le plus peſant de tous les corps, & l'air le plus leger ou le moins peſant. L'or par exemple, peſe dix-neuf ou vingt fois autant que l'eau, & l'eau près de mille fois autant que l'air : de ſorte que le rapport du corps le plus peſant, au moins peſant que nous connoiſſions eſt de 19 ou 20000 à 1 rapport de peſanteur & de denſité par conſéquent; l'or ſous un pareil volume contenant 20000 fois autant de matiére propre ſolide ou groſſiére que l'air.

Appendice, touchant les tuyaux

capillaires, & les causes immédiates de la fluidité & de la solidité des corps. *Article premier. Des tuyaux capillaires.* Quoique les phénoménes des tuyaux capillaires paroissent des exceptions à l'hydrostatique commune, l'Auteur est persuadé qu'ils sont la suite des loix générales, ausquelles il ne les croit pas encore ramenés par tout ce qui a été imaginé de plus probable sur ce point.

Dans de pareilles difficultés, le principal seroit peut-être de commencer d'abord par bien constater l'état de la question, & de recueillir dans les conditions du Problême celles qui peuvent être connues pour arriver par une analyse comme Géométrique à celles qui sont inconnues. Le connu est ici que l'eau, ni autre liqueur ne monte dans un tuyau qui y entre à plomb, & qu'elle s'y tient au niveau de celle qui reste hors du tuyau: au lieu que l'eau s'éléve & monte comme toute seule

dans un tuyau capillaire, c'eſt-à-dire, d'un tuyau à peu près mince comme un cheveu, ou enfin fort mince; & que la même choſe arrive dans les corps ſpongieux, comme l'éponge, le ſel, le ſucre, la chaux, le plâtre, le drap, la ſerge, &c. tous leſquels corps ſont regardés comme poreux & composés, ſelon l'expreſſion de l'Auteur, d'un *aſſemblage de canaux capillaires.*

Car tout cela eſt connu & convenu de toutes parts. Deſorte que tout l'état de la queſtion paroît ſe réduire dans la cauſe qu'on cherche, à la différence du grand au petit; l'eau ne montant dans les tuyaux capillaires, que parce qu'ils ſont capillaires, c'eſt-à-dire, fort étroits, puiſqu'elle ceſſe d'y monter, ou y monte de moins en moins à meſure qu'ils deviennent plus grands. Tout ſe réduit donc à voir ſi en petit la Nature a des principes d'action, différens de ceux qu'elle a en grand; c'eſt-

à-dire, pour maintenir sa simplicité, si les mêmes principes sont déterminés par la petitesse des choses à agir sur elles autrement, que lorsqu'elles sont grandes, en un mot si la quantité en altére la qualité. Car voilà ce semble le point de vue juste de cette question & de bien d'autres, où effectivement la seule différence du grand au petit, paroît changer toute l'action de la Nature.

M, Nollet procéde par les expériences, & s'attache à bien constater les faits; ce qui est nécessaire avant toutes choses, surtout dans son plan de Physique expérimentale. Dans ces expériences un tube capillaire plongé dans diverses liqueurs, fait voir des élevations différentes, l'huile de vitriol s'y élevant plus que l'eau salée, celle-ci plus que l'esprit de Nitre, & l'esprit de Nitre plus que l'esprit de vin, & l'urine étant tout ce qui s'y éléve le plus, & cela quoique l'esprit de vin qui

s'éléve le moins ſoit le plus leger & le plus capable d'exaltation de toutes ces liqueurs ; tant la différence du petit au grand met de diverſité dans les plus ſimples procédés de la nature.

Le Mercure ſuit un procédé tout différent des autres liqueurs. Au lieu de s'élever, il s'abaiſſe dans les tuyaux capillaires. M. Nollet range en trois claſſes les opinions propoſées ſur cette matiére. La premiére attribue ces phénoménes à l'inégale preſſion du fluide environnant, qui exerce plus librement ſon action, ſon poids dans un tuyau bien ouvert, que dans un tuyau comme étranglé. La ſeconde opinion rapporte cette inégalité de preſſion à l'adhérence que la liqueur trouve plus grande à proportion dans un fort petit tube, que dans un médiocrement gros, ou à celle que le liquide inviſible, l'air ou autre qui preſſe cette liqueur, trouve & qui l'empêche de le preſſer au-

tant qu'il ſe fait dans un large tuyau où cette adhérence ſuperficielle eſt comptée pour rien.

La troiſiéme opinion attribue tout cela à l'attraction, & en général ces trois opinions bien entendues reviennent à la même, avec cette ſeule différence, que l'attraction n'en dit que le mot, lorſqu'on n'en articule pas la façon Phyſique & Méchanique. L'Auteur rejette fort ſainement cette attraction nominale & occulte, qui ne dit qu'un effet, & n'articule aucune cauſe. On voit aſſez d'un coup d'œil que tout cela, l'attraction même, ſe rapporte à l'homogeneité & à l'hétérogéneité des corps. Il conviendroit ſans doute avant tout de la bien expliquer, ſi tant eſt qu'elle ſoit expliquable. Rohault en avoit ébauché l'explication, comme celle de bien d'autres Phénoménes.

On a beaucoup perdu de vue, & ſes principes, & ſes façons toutes ſimples, toutes ſaines de trai-

ter la Phyſique. On a d'abord appellé un peu de calcul au ſecours de l'explication des tuyaux capillaires par l'aſſociation & la diſſociation des matiéres. Le calcul introduit a introduit la Géométrie, & la Géométrie a introduit l'attraction qui a fait diſparoître l'aſſociation, l'homogénéïté & toute la Phyſique. De ſorte qu'un Phénoméne qui s'expliquoit aſſez bien il y a 30, 40, 50 ans, & du tems de Rohaut & de Deſcartes, n'a plus rien que de litigieux, grace à la Géométrie & aux Géométres, qui ont comme les Romains & les Conquérans uſurpé le Pays qui ne les avoit appellés que pour le ſecourir.

A l'occaſion des tuyaux capillaires & des corps ſpongieux, l'Auteur porte ici plus loin l'opinion qu'il avoit avancée au ſujet des vapeurs élevées ſelon lui par la qualité ſpongieuſe de l'air. Il dit ſur cela de fort bonnes choſes, & qui méritent l'attention des

Physiciens. Cependant comme l'Auteur fait retomber ces vapeurs élevées par un froid qui les condense en goûtes, & que d'ailleurs la cause générale de l'élévation des vapeurs paroît être la chaleur & la fermentation, & qu'enfin la qualité de l'air de surnager constamment l'eau par sa légéreté respective ne lui permet guéres d'être au moins la cause efficiente ni déterminative de l'élévation de cette eau au dessus de cet air, il nous paroît qu'on ne peut guéres en chercher vraisemblablement la raison, si ce n'est dans le mouvement actuel que la chaleur donne aux parties de l'eau; mouvement fort suffisant, ce semble, pour disperser ces parties, comme il disperse dans le même air les tourbillons & les grains de sable & de poussiére. Le moindre mouvement sensible paroît anéantir la force morte & infiniment petite de la pesanteur. Or dès que l'eau n'est plus pesante, l'air a droit de

l'élever aussi haut que la surface même de l'atmosphere, ou enfin jusqu'à ce que le mouvement de l'eau étant détruit, la pesanteur respective reprenne ses droits. Une pierre monte bien jusqu'à ce terme lorsqu'on la lance en enhaut, & il paroît difficile que les plus petites goûtes d'eau montent, si rien ne les lance & ne les affranchit pour un tems des loix de la pesanteur.

Dans un second Article, l'Auteur traite des causes de la fluidité & de la dureté des corps. Il avance en proposition, que plusieurs peuvent s'attacher ensemble par la pression d'un fluide qui les couvre, ou qui les environne de toute parts. M. Nollet après avoir établi la proposition par des expériences, entre dans des raisonnemens de Physique qui le ménent fort bien à proscrire d'un côté l'attraction, & de l'autre à reconnoître avec toute la saine Physique un *air subtil*, ou plutôt un

fluide plus ſubtil que l'air qui eſt la cauſe ſecrette & ultérieure de la ſolidité ou de la dureté des corps groſſiers.

M. Huguens avoit entrevu ce principe de bien des effets qu'on attribue volontiers à l'air groſſier, ou à l'air tout court; car y a-t-il deux airs dans la même atmoſphére, & pourquoi l'un ne ſurnageroit-il point l'autre, comme l'atmoſphére ſurnage les Mers ? M. Newton même a aſſez diſtinctement reconnu dans l'air ce fluide de plus ſubtil que l'air; & M. Nollet cite même M. Jurin, zélé Partiſan de M. Newton & de l'attraction, comme ayant reconnu ce fluide différent de l'air. Si le monde eſt plein, ce fluide eſt démontré; & puiſque les principaux Partiſans du vuide le reconnoiſſent, forcés ſans doute par l'évidence de la choſe, on peut dire tout court qu'il eſt démontré.

Mais il reſte à le caractériſer. M. Huguens ne le diſtinguoit pas

de la matiére globuleuſe de Deſcartes, & M. Nollet paroît penſer de même. M. Newton le faiſoit élaſtique, ce qui ne paroît point trop convenir à cette matiére globuleuſe, ſi ce n'eſt idéalement ou verbalement dans l'hypotheſe des petits tourbillons Malebranchiques, auſquels la molleſſe la plus parfaite convient plus ſûrement que la parfaite élaſticité. Il paroît difficile de prendre ſur cela ſon parti. Nous l'avons dit ſouvent dans nos Mémoires. Le chef-d'œuvre du ſyſtême Carteſien eſt cette matiére globuleuſe. Il eſt heureux que la ſaine Phyſique y revienne. On auroit bien mieux fait depuis plus de 30 ans de s'attacher à le perfectionner en lui donnant un peu plus de ſolidité que ne lui en avoit donné Deſcartes, plutôt que de lui oter totalement le peu que ce grand Phyſicien lui avoit laiſſé. L'idée des globules eſt une idée toute neuve de Deſcartes, & la ſeule peut-être dont l'antiquité

ne puisse revendiquer l'invention, le soupçon même. Mais il a laissé bien des inventions à faire, à ajoûter du moins à celle-là.

ARTICLE III.

NOUVEL ABREGE' Chronologique de l'Histoire de France, contenant les Evénemens de nôtre Histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. A Paris, de l'Imprimerie de Prault, pere, Quai de Gesvres 1744. in-12. I Vol. P. 417, sans l'Avertissement.

C'Est dans tous les genres qu'on voit les mêmes effets résulter des principes les plus opposés entr'eux. A la décadence de l'Empire Romain & de la République des Lettres dont il étoit le soutien, l'ignorance fit éclorre les Abregés, & dans ces derniers tems où la multitude & la variété de nos connoissances ont été

portées si loin, notre science même nous rend l'usage des Abregés nécessaires. Ils remplaçoient d'abord la disette de grands Ouvrages; ils nous préservent aujourd'hui de l'embarras où jette souvent un Lecteur la multitude & l'étendue des grands Ouvrages. Les premiers Abregés étoient devenus presque l'unique ressource qui restât contre l'ignorance, & les derniers préservent l'esprit de ce cahos, de cette confusion d'idées, plus à craindre en quelque sorte que l'ignorance même; ils sont pour les Sçavans, ce que sont pour le Voyageur les plans des Villes & des Maisons, les Cartes des contrées qu'ils ont parcourues. Avec ces secours, un seul coup d'œil représente à l'un & à l'autre ce que la mémoire la plus fidéle essayeroit en vain de leur retracer, ou qu'elle ne rappelleroit qu'avec d'ennuyeuses lenteurs de penibles retours & d'inquiétantes incertitudes. L'i-

gnorant y trouve également ſon compte. Un Abregé bien fait lui met devant les yeux, grave avec facilité & avec promptitude dans ſon eſprit, le germe, la ſubſtance même des connoiſſances qu'une étude plus profonde développera & arrangera chez lui dans une ſuite & une méthode propre à donner aux nouvelles idées qui lui viendront, toute la ſtabilité & l'enchaînement que produit le ſyſtême. C'eſt ſurtout pour les détails immenſes de l'Hiſtoire, pour la liaiſon des événemens, la ſucceſſion des dates que cette façon, ou d'acquérir les premiéres Notions, ou de fixer & de débrouiller celles qui ſont déja acquiſes, devient plus particuliérement néceſſaire, & ſi jamais Abregé eut de quoi opérer de pareils effets. c'eſt celui dont nous allons rendre compte. Ce ne ſont point des Tables Chronologiques où les faits approchés des dates ſoient ſimplement indiqués. Ce n'eſt

 point

point non plus une eſpéce d'Extrait où les événemens les plus intéreſſans de chaque Régne ſoient rapportés avec choix & avec juſteſſe, diſtribués avec ordre & avec netteté, énoncés avec préciſion & avec énergie. Ce n'eſt point un Tableau général de l'Hiſtoire de France, du génie de la Nation, de ſes mœurs diverſes, de ſes uſages divers dans des tems différens, des révolutions de la Monarchie, du caractére de ſon Gouvernement ſous les trois différentes Races qui en ont rempli le Trône, des traits particuliers qui diſtinguent un Régne de l'autre; en un mot une heureuſe imitation du Diſcours du grand Boſſuet ſur l'Hiſtoire Univerſelle. Mais c'eſt tout cela enſemble, & par le caractére d'un pareil Ouvrage, il eſt aiſé de deviner ce qui en fait le fond. C'eſt tout ce que peut avoir d'intéreſſant l'Hiſtoire Générale d'une Nation, ſon Etabliſſement, ſon Gouvernement, la

ſuite Chronologique de ſes Rois; de ſes Miniſtres, de ſes Magiſtrats, de ſes fameux Capitaines, de ſes grands Hommes dans tous les genres, l'époque de ſes Uſages, de ſes Loix principales, les fondemens de ſa Juriſprudence, les grands Evénemens de toute eſpéce en matiéres d'Etat, de Mœurs, de Religion, de Politique, d'Art & de Science, la ſucceſſion des Rois & des Princes à qui la ſituation de leurs Etats ou de leurs Affaires a donné le plus de rapport avec nous, les Etrangers célébres, placés dans le même ordre que nos hommes Illuſtres, comme ſi leur mérite nous les faiſoit adopter, ou qu'il formât des uns & des autres une Nation à part, deſtinée à ſervir de centre commun & de lien à toutes les autres, & que chacune a droit de s'approprier ſans l'enlever à aucune autre. Le détail où nous allons entrer vérifiera le portrait que nous venons de tracer.

Janvier 1745.

La Préface de l'Auteur nous apprendra le but & la forme de l'Ouvrage. Il l'a *d'abord*, dit-il, *composé pour son usage particulier, on l'a trouvé utile, & j'ai consenti d'autant plus facilement à le rendre public, qu'il n'y a pas grand mérite à l'avoir fait.* Le Public ne sera pas sur ce point de l'avis de l'Auteur.

Quant à la forme, il s'exprime ainsi : *Pour porter quelque lumiére dans ce point de notre Histoire*, c'est-à-dire, dans l'ordre des divers Régnes de la premiére Race. *On a rangé par colonnes les Rois des différentes parties de la France, afin que l'on put appercevoir à la fois tous ceux qui régnoient dans le même tems.* L'Auteur a pu pour cela s'aider de la clarté & de la critique avec laquelle le P. Daniel a manié ce morceau de notre Histoire, qui n'est que ténébres dans Mezerai.

» L'ordre est différent par rap-

» port aux deux autres Races. Au » *folio verso*, dit l'Auteur, on trouve une premiére colonne où est » la date de l'avénement du Roi » à la Couronne, celle de sa naissance, de son Sacre, &c. Une » seconde colonne, qui remplit » le reste de la page, contient » par années, autant qu'il a été » possible, les événemens de ce Régne. La page *folio recto*, qui regarde cette premiére est divisée » en quatre colonnes. La premiére contient les femmes; la seconde les enfans, leurs alliances, les branches qu'ils ont faites, les enfans naturels; la troisiéme la mort du Roi, son âge, » la durée de son Régne, le lieu » de sa sépulture, &c. la quatriéme les Princes contemporains. » Le revers de cette page continue les événemens de ce Régne; » & la page du *folio recto* qui lui » est opposée contient encore quatre colonnes; sçavoir celle des

» Miniſtres, celle des Guerriers,
» celle des Magiſtrats, & celle
» des Sçavans & Illuſtres. »

On peut ajoûter à cette expoſition, faite par l'Auteur, que dans tous les Régnes qui nous fourniſſent un grand nombre d'événemens intéreſſans, leur récit s'étend bien au de-là des quatre pages qu'on vient d'indiquer, & que les pages qui contiennent cette ſuite ne ſont point partagées en colonnes; tel eſt le plan général de cet Ouvrage.

Le corps de l'Ouvrage commence par le Régne de Clovis, non que l'Auteur combatte l'opinion de ceux qui placent Pharamond, Clodion, Merovée & Childeric à la tête des Monarques François, mais parce qu'on connoît peu d'événemens de leur Régne, & que Clovis peut être regardé comme le véritable fondateur de la Monarchie; c'eſt lui qui affermit la domination des François dans les Gaules, ils y

avoient eu dès l'an 287 un Etabliſſement qui leur fut confirmé par Julien en 358, & qui devint fixe ſous Clodion vers 438.

Il n'eſt pas poſſible que nous ſuivions l'Auteur dans le détail des réfléxions intéreſſantes que nous offre le cours de chaque Régne. Nous nous contenterons d'en donner quelque idée, en rapportant un petit nombre de celles que le hazard préſente.

Il croit avec quelques Ecrivains entrevoir les vrais principes du droit de Régale dans le Concile d'Orleans, tenu en 511. Il place la même année la rédaction de la Loi Salique par Clovis.

Les Peres du Concile d'Orleans prient Clovis d'appuyer de ſon autorité l'exécution des Loix de Diſcipline qu'ils venoient de porter ; comme le Concile de Nicée implora le ſecours de Conſtantin ; celui de Chalcédoine, la protection de Marcian & de Pulcherie, &c. pour l'extinction des erreurs

qu'ils profcrivoient. Si c'étoit-là établir le droit de Régale, il n'y a point eu de Concile tenu fous des Princes Chretiens Catholiques, & protecteurs de l'Eglife comme Clovis, qui n'en fournit l'origine aussi décifivement que le Concile d'Orleans. Ce droit pourroit ce femble être établi fur des fondemens plus folides.

Le Code Salique, dont la rédaction eft fixée à la même date, ne renferme point de difpofition fur un article fans lequel un certain Public n'auroit jamais entendu parler de cette Loi. C'eft l'article qui regarde l'exclufion des filles de tout droit de fucceffion à la Couronne de France. Cette Loi n'a jamais été écrite, mais elle a été établie fur des fondemens bien plus folides qu'une difpofition écrite, c'eft-à-dire, fur une pratique uniforme & invariable, qui a eu lieu dans les trois Races montées fucceffivement fur le Trône de France. L'Auteur pour

nous instruire de la condition des femmes & des filles des Rois de la premiére Race, renvoye le Lecteur à la sçavante Dissertation qu'a fait sur cette matiére M. de Foncemaque, * & le met par là à portée d'apprendre qu'on assignoit à ces Princesses des Terres & des Villes mêmes, qu'elles ne possédoient qu'à titre d'usufruit, & dont la propriété réelle demeuroit toujours au fisc.

L'Auteur observe que les Evêques en haine de l'Arianisme avoient favorisé Clovis dans ses Conquêtes. Il ajoûte, *& la reconnoissance de ce Prince fut la source de l'autorité qu'ils ont si long-tems conservée en France.* Il n'est point douteux que la reconnoissance & la Religion de Clovis, les premiéres impressions de respect que prend naturellement une Nation nouvellement convertie pour les Ministres de sa conversion, le besoin qu'avoit alors, & qu'eut plu-

* Mém. de l'Acad. des B. L. T. 8 *Janvier* 1745.

ſieurs ſiécles après un Peuple barbare & ignorant des lumiéres & des ſervices de la ſeule portion d'hommes qui cultivât parmi eux les connoiſſances néceſſaires à policer une Nation, & à la faire vivre ſous le joug des Loix, enfin les premiéres Charges de l'Etat que cette ſituation força de conférer aux Evêques & aux autres Eccléſiaſtiques, ajoûterent beaucoup à l'autorité Epiſcopale. Mais les ſecours qu'en tira Clovis, comme l'Auteur le remarque, pour l'établiſſement de la Monarchie, montrent que la reconnoiſſance de ce Prince ne fut pas la ſource ou la premiére origine de l'autorité qu'ils employerent ſi utilement pour lui. Indépendamment de celle que l'Evangile leur donnoit ſur les conſciences, les Loix faites par les Empereurs Chrétiens, & l'honneur que ces Princes rendirent toujours à l'Epiſcopat l'avoient avant la Conquête des Gaules par les Francs, élevé au plus

haut point de considération, & mis en possession du crédit le plus éminent sur l'esprit des Peuples.

L'Auteur de cet Ouvrage connoît trop bien l'Antiquité, pour ignorer un fait que tant de Monumens anciens constatent, & que la briéveté qu'il s'est prescrite ne lui a pas permis d'insérer dans son Abregé. C'est pour y suppléer que nous faisons cette remarque en faveur de ceux, qui moins versés dans l'Histoire des premiers siécles, seroient exposés à se livrer à de faux préjugés sur l'obscurité prétendue à laquelle l'Episcopat se trouvoit alors condamné.

L'Auteur rapporte à la même année 511 l'origine des Duels, fondée sur une Loi de Gondebaud Roi de Bourgogne, appellée vulgairement *la Loi Gombette*. Il est à présumer que les duels étoient en usage chez les Nations Barbares, qui passerent le Rhin & le Danube pour conquérir les Provinces de l'Empire Romain, & que la

Loi Gombette ne fit que rendre légitime un abus déja introduit.

On apprend dans le même Article, que le Code fut publié par l'orde de Justinien le 16 Avril en 529, le Digeste en 533, que le Code Théodosien, publié environ cent ans avant celui de Justinien, fut réformé en 506 par Anien, Chancelier d'Alaric, & que l'époque de l'usage des Vers à soye, venu des Indes, tombe vers la fin du Régne de Clovis, c'est-à-dire, vers 511. L'usage des Etoffes de soye étoit antérieur de plusieurs siécles dans les Gaules, comme dans les autres Provinces de l'Empire Romain.

Les Régnes suivans n'ont fourni aux recherches de l'Auteur que ce qu'on lit dans les Histoires ordinaires. En parlant du lieu où Dagobert II, demeura caché depuis la mort de son pere, Sigebert II jusqu'à ce qu'on le rappella pour monter sur le Trône. On lit qu'on *le conduisit en Ecosse*,

& qu'il revint d'*Ecosse*. Par l'Ecosse il faut en cet endroit entendre l'Irlande, 1°. L'Irlande étoit le seule Pays du monde qui portât encore alors le nom d'Ecosse. Ce fait est incontestablement prouvé par tous les Monumens de ce temslà. On ne cite ici que Bede * & S. Isidore de Seville, Auteurs graves, instruits & contemporains à peu près de Dagobert. 2°. Ces Essains de Missionnaires Irlandois & de gens de Lettres, qui depuis près d'un siécle se répandoient dans tous les quartiers de l'Empire François, y avoient fait mieux connoître leur Pays, & lui avoient procuré avec la France plus de rapports que n'en avoit alors aucune autre Région des Isles Britanniques. 3°. Ce qui tranche nettement toute difficulté, & leve les doutes des personnes les moins instruites des Antiquités de cette

* Bede, Tom. 3. vit. S. Columbani C. 1. vit. S. Patritii L. 1.
Isidor. L. 14. Origin. C. 6.

Isle, c'est que le lieu où Dagobert fut mené en exil, & d'où il fut rappellé est désigné par le mot d'*Hibernie*, nom qui alors, ni depuis n'a été donné qu'à l'Irlande seule. On peut voir là-dessus la sçavante Dissertation *De Tribus Dagobertis*, par le P. Henshenius, Jésuite, publiée dans un Volume séparé en 1655, & qu'il avoit d'abord destinée à paroître à la tête des Actes des Saints du mois de Février, & une séconde Dissertation où il remanie le même sujet mise à la tête du troisiéme Volume des Saints d'Avril.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le P. Daniel, qui dans son Histoire de France cite cette premiére Dissertation, & fait honneur à Henschenius d'avoir ressuscité Dagobert II. peu connu avant que les recherches de ce Sçavant l'eussent déterré, donne aussi l'Ecosse pour lieu d'exil à ce Prince, tandis que Mezerai plus attentif en ce point aux termes

exprès employés dans la source commune où ils puisoient tous deux, le place en Irlande. Cette source, sont les Actes de la vie de S. Wilfrid, Archevêque d'York, dont Henschenius rapporte les Textes dans ses Dissertations; On y voit que S. Wilfrid, Archevêque d'York passant par l'Austrasie au retour d'un Voyage fait à Rome, fut engagé sécrétement par les Seigneurs Austrasiens à leur renvoyer le jeune Dagobert, que par une suite des engagemens pris avec eux, Wilfrid fit venir d'Irlande en Angleterre, *adductum ex Hibernia*, & le fit passer de là en France.

Les Remarques particuliéres qu'on trouve placées à la fin de l'Abrégé de la premiére Race, nous apprennent que les Maires du Palais étoient dans leur origine ce qu'est aujourd'hui le Grand Maître de la Maison du Roi. Ils ne commandoient d'abord que dans le Palais des Rois. Ils devin-

rent ensuite leurs Ministres, ils ajoûterent à ces deux fonctions, le commandement des Armées. Leur emploi au commencement n'étoit que pour un tems, ensuite ils l'eurent à vie, & le rendirent enfin héréditaire; leurs titres accrurent avec leur autorité, on les appelloit dans les derniers tems, Ducs, Princes, Vice-Rois des François. L'époque de l'accroissement de leur autorité & de la décadence de celle des Rois, fut la mort de Dagobert premier. Ce fut Grimoald, Maire du Palais d'Austrasie qui porta la domination des Maires à son dernier période.

La charge de Reférendaire répondoit à celle de Chancelier. Nous avons dans la Charge de Prevôt de l'Hôtel, un foible image de celles des Comtes du Palais, qui fut la premiére sous la seconde Race, ils réunissoient sous ce titre les Offices de Bouteiller de Chambrier, &c. La Charge de Sénéchal au commencement de la

troiſiéme Race anéantit celle de Comte du Palais. Elle finit en 1191, & le Connétable ſubordonné aux Comtes du Palais ſous la ſeconde Race, devint alors le premier homme de l'Etat.

L'uſurpation d'une Couronne ne détruit pas plus le droit héréditaire, que les brigandages ne détruiſent la propriété des biens à l'égard des Particuliers qui en ſont légitimes poſſeſſeurs. Ainſi l'exemple de Pepin, qui dépouille Childeric troiſiéme, dernier des Rois Merovingiens pour ſe ſubſtituer à ſa place, n'empêche point que la Monarchie Françoiſe n'ait toujours été héréditaire. Pour ajoûter une nouvelle preuve de fait à ces maximes inconteſtables, l'Auteur de l'Abregé en parlant de la ſubrogation de Pepin à Childeric, rapporte que Pepin demanda l'abſolution au Pape Etienne du crime qu'il avoit commis en manquant de fidélité à ſon Roi légitime. Il renvoye pour l'éclairciſ-

sement de cet incident au Tome sixiéme des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, c'est-à-dire, à la sçavante Dissertation où M. de Foncemagne prouve incontestablement que la succession a été héréditaire pendant la premiére Race. C'est à la fin de ce morceau que M. de Foncemagne rapporte le témoignage exprès de Théophane sur le trait en question, & fait sur le vrai sens de son Texte, mal rendu en Latin par le P. le Cointe, des Observations justes & décisives.

Le témoignage de Théophane seul pourroit, il est vrai, laisser sur ce fait des doutes bien fondés. 1°. Il y a plus d'une méprise dans l'article où il parle de cette grande révolution qui met Pepin sur le Trône. Par exemple, le Pape Zacharie, qui y eut tant de part, & sous le Pontificat de qui elle fut consommée, n'y est seulement pas nommé. Theophane la place après l'arrivée d'Etienne, son suc-

ceſſeur en France, & ce fut cependant par une ſuite des ſollicitations & des menaces de Pepin, qui régnoit ſeul au moins depuis deux ans en France qu'Aſtolphe, Roi des Lombards permit à Etienne, qu'il tenoit entre ſes mains, de venir en France. C'eſt par Etienne que Theophane fait couper les cheveux à Childeric, & releguer dans un Monaſtere ce Prince, qui y fut confiné au moment que Pepin lui fut ſubſtitué, & peut-être même peu de tems auparavant. D'ailleurs, nul Hiſtorien François, ni de ces tems-là, ni des ſiécles qui le ſuivirent de près, ne parle de cette abſolution donnée par le Pape Etienne à Pepin, deux ou trois ans après qu'il fut monté ſur le Trône. On pourroit donc préſumer que Theophane, Auteur Etranger, & qui écrivoit dans un ſiécle où il s'en falloit bien qu'il y eut entre les différens Etats, & ſurtout entre l'Empire François & celui des

Grecs, les mêmes correſpondances que les Royaumes divers ont aujourd'hui les uns avec les autres; on pourroit, dis-je, préſumer que Theophane, qui confond la part qu'eut à cet événement Zacharie, avec le rôle que joua après lui Etienne, a confondu auſſi l'abſolution qu'il fait donner à Pepin par Etienne, avec la déciſion donnée en faveur de ce Prince par Zacharie ſur le cas de conſcience qu'on lui propoſa, & que nos Hiſtoriens rapportent. Mais ce qui paroît balancer ces conjectures, & lever tout doute ſur le témoignage de Theophane, c'eſt qu'Anaſtaſe, le Bibliothécaire, dans la Vie du Pape Etienne, parle auſſi d'une abſolution donnée à Pepin par Etienne, lorſque ce Pape releva de la grande maladie qu'il eut pendant ſon ſéjour à la célébre Abbaye de S. Denis. *Pipinus vero rex cum admonitione gratia & oratione ipſius venerabilis Pontificis abſolutus.* Ce

Janvier 1745.

Texte eſt dans toutes les Editions & dans tous les Manuſcrits d'Anaſtaſe, & les variantes qui ſe réduiſent à rien, & qui n'en changent point le ſens, ne tombent point ſur les mots *gratia & oratione ipſius venerabilis Pontificis abſolutus*, abſous par la grace & la priere de ce vénérable Pontife.

Les Aſſemblées Générales, qui ſous les Rois de la premiére Race ſe tenoient au mois de Mars, commençent ſous Pepin à ſe tenir au mois de Mai. L'uſage continua ſous cette Race, auſſi bien que celui de tenir Cour pleniére aux Fêtes de Noël & de Pâques. Le Régne de Charlemagne offre au Lecteur un juſte précis de tous les grands événemens qui le ſignalerent; ceux qui en ont vu le Tableau en grand, en verront encore avec plaiſir dans l'Abregé le portrait en miniature. On y obſerve que Veniſe avoit au commencement du neuviéme ſiécle deux Doges ou Ducs, qui relevoient

tous deux des deux Empereurs d'Orient & d'Occident ; qu'on vuidoit les différens, & terminoit les contestations par le jugement de la Croix. Il consistoit à donner gain de cause à celui des deux partis, qui tenoit plus long-tems les bras en croix, qu'en 807, 8 & 9 on commença à parler des Normans, qu'on porta une Loi générale contre les Guerres privées, que Charlemagne ne portoit en hyver qu'un simple pourpoint, fait de peau de Loutre, sur une tunique de laine bordée de soye, qu'il mettoit sur ses épaules un sayon de couleur bleue, que pour chaussures il se servoit de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. C'est par de pareils exemples & le soin de les mener brusquement à la chasse dans le plus mauvais tems, lorsqu'il les trouvoit fort parés, qu'il essayoit de réformer le luxe des Courtisans.

On trouve sous le Régne précé-

dent, le Titre d'Archicancelier, donné pour la premiere fois aux Chefs de la Magistrature. Les Régnes de Louis le Debonnaire, & celui de Charles le Chauve, présentent aux Lecteurs le commencement de ces dissensions qui ébranlerent la Monarchie Françoise, & qui jointes aux ravages des Normans, dont les premiers brigandages éclaterent sous Louis, causerent enfin le démembrement & la décadence de l'Empire François, & l'extinction de la Race de Pepin & de Charlemagne.

L'Abregé place en 821, sous Louis le Debonnaire le commencement du Royaume de Navarre, dont les Peuples choisirent pour les défendre contre les Sarrazins, un Roi nommé Inigo. Nous ajoûterons que cet *Inigo*, surnommé *Arista*, étoit Comte de Bigorre, & descendoit de mâle en mâle des Princes Merovingiens par Eudes Gaifre, &c. Ducs d'Aquitaine, venus de Caribert Roi de Tou-

louſe. C'eſt ce que nous apprend cette fameuſe Chartre, produite d'abord par le Cardinal d'Aguirre dans ſon Recueil des Conciles d'Eſpagne, & inſérée depuis dans la nouvelle Hiſtoire du Languedoc, Tome premier.

La poſtérité d'Inigo monta avec le tems ſur les Trônes de toutes les autres Monarchies d'Eſpagne. Ferdinand & Iſabelle en deſcendoient tous deux, & leurs droits réunis, tranſmis enfin à la troiſiéme Race de nos Rois ont porté Philippe V. ſur le Trône d'Eſpagne; ainſi il a été du ſort de l'Eſpagne depuis plus de près de neuf ſiécles d'être toujours gouvernée par des Princes deſcendus du ſang Royal de France. Car les Rois de Portugal, comme tout le monde ſçait, viennent de Henri de Bourgogne, arriére-petit-fils de Hugues Capet, & de Thereſe de Caſtille, fille d'Alphonſe de Caſtille, deſcendu par les femmes d'Inigo Ariſta. Le ſurnom d'*Ariſta* lui vint

de ſa légereté à la courſe. Mariana, pluſieurs autres Hiſtoriens d'Eſpagne, & tout récemment M. le Marquis de S. Aubin dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de France, rapprochent de 30 à 40 ans l'époque du choix d'Inigo, qu'ils placent vers 860 ou 870, & tous unanimement donnent des Souverains à la Navarre pendant plus de cent ans, & cinq ou ſix générations ſucceſſives avant ce terme, & ſuppoſent ou affirment formellement qu'Inigo ne remplaça ces Princes, que parce que le dernier tué dans une bataille contre les Maures, périt ſans laiſſer de poſtérité.

Le reſte de l'Hiſtoire de la ſeconde Race n'offre que trouble & confuſion ; auſſi l'Abregé réprend-il pour l'arrangement, des faits, depuis Louis le Begue, la même forme qu'il avoit eu dans l'Hiſtoire de la premiére Race. Le Concile de Savonieres, tenu en 859, qualifie Charles le Chauve de Roi

 très-Chrétien.

très-Chrétien. Le Pape Etiene second donna le même titre à Pepin, mais ce ne fut que sous Louis XI. qu'il devint une qualification propre de nos Rois.

Dans les Remarques particuliéres qu'on trouve à la fin de la seconde Race, l'Auteur donne les Observations suivantes comme ce qui lui paroît de mieux prouvé sur la matiére qui en fait l'objet.

» On peut, dit-il, distinguer » les Terres possédées par les » Francs depuis leur entrée dans » les Gaules en Terres Saliques & » en Bénéfices Militaires. Les Ter- » res Saliques étoient celles qui » leur échurent par la Conquête, » & elles étoient héréditaires. Les » Bénéfices Militaires, institués » par les Romains avant la Con- » quête des Francs étoient un don » du Prince, & n'étoient qu'à » vie. Il a donné son nom aux » Bénéfices Ecclésiastiques. Les » Gaulois réunis sous la même do- » mination, continuérent à jouir

» comme du tems des Romains
» de leurs possessions en toute
» liberté, à l'exception des Ter-
» res Saliques, qui ne devoient
» pas être considérables, vu le pe-
» tit nombre des François, & l'é-
» tendue de la Monarchie. Les
» uns & les autres avoient droit
» aux Charges & aux Gouverne-
» mens.

Ce qui regarde en cet endroit les Gaulois, ne seroit-il point susceptible de quelque explication. Le Peuple des Campagnes, presque tout Gaulois, paroît avoir été réduit à la condition de Serf; ainsi la liberté laissée aux Gaulois, ne ne peut guéres s'être étendue qu'aux Habitans des Villes & aux Familles qui occupoient un rang distingué dans la Nation Gauloise aux premiers tems de la Conquête.

L'Auteur continue : « Vers la
» fin de la seconde Race, un nou-
» veau genre de possession s'éta-
» blit sous le nom de Fief : les
» Ducs où Gouverneurs des Pro-

» vinces, les Comtes ou Gouver-
» neurs des Villes rendirent héré-
» ditaires dans leur Maiſon les ti-
» tres que juſques là ils n'avoient
» poſſédés qu'à vie, s'érigerent
» eux-mêmes en Seigneurs pro-
» priétaires des lieux dont ils n'é-
» toient que les Magiſtrats Civils
» ou Militaires, ſoit tous les deux
» enſembles....... La Nobleſſe
» ignorée en France juſqu'au tems
» des Fiefs commença avec cette
» nouvelle Seigneurie, enſorte que
» ce fut la poſſeſſion des Terres
» qui fit les Nobles, parce qu'elle
» leur donna des eſpéces de Su-
» jets nommés Vaſſaux, qui s'en
» donnerent à leur tour par des
» ſous-inféodations, &c.

En bornant à cette époque l'origine de la Nobleſſe, l'Auteur ne doit point être cenſé nier qu'avant cela il n'y eut des Familles fort diſtinguées des autres, & fort élevées au deſſus d'elles, par une ſuite de Charges, de Dignités, de Services; en un mot par toutes

les Illuſtrations qui forment les Grandes Maiſons.

Les Théologiens les plus éloignés des principes Ultramontains, ſouhaiteroient que le ſage Auteur reſſerrât dans des bornes moins étroites, qu'il ne fait par ces Remarques, le droit que paroît avoir l'Egliſe d'exercer un culte, qu'il reconnoît être l'Ouvrage *de Dieu ſeul*; ou qu'il marquât plus préciſément ce qu'il entend par l'*exercer publiquement*. Mais ce qui doit ſervir à calmer leurs ſcrupules, & à faire connoitre bien clairement la penſée de l'Auteur, c'eſt la maniére ſage, juſte & orthodoxe dont il s'exprime à la page ſuivante, ſur la fameuſe querelle des Inveſtitures. On y voit, qu'à l'exemple du célébre & ſçavant M. de Marca *, inſtruit par les Saints Peres & les Conciles, il regarde les deux Puiſſances comme indépendantes l'une de l'autre dans

* Marca de Concor. Sacerd. & Imp. L. 2. Cap. 10. No. 2, 3, &c. Edit. 3.

les objets que la ſage Providence du Maître de l'Univers a rendus reſpectivement de leur reſſort, & que l'intérêt commun de toutes les deux exige entr'elles la conciliation & l'harmonie la plus parfaite, & l'attention à ſe renfermer chacune dans les bornes préciſes que Dieu lui a preſcrites.

Rien n'eſt plus célébre ni plus ſouvent cité dans l'Hiſtoire de la ſeconde Race, que les Capitulaires de Charlemagne, de Charles le Chauve. C'eſt dans les Capitulaires mêmes que l'*Abregé* a puiſé la Notion qu'il nous en fournit, & que nous copions ici : « Tels » ſont, dit Charles le Chauve, les » Capitulaires de notre pere, que » les François ont jugé à propos » de reconnoître pour Loi, & que » nos Fidéles ont réſolu dans une » Aſſemblée Générale d'obſerver » en tout tems. « Les Eccléſiaſtiques & les Laïcs aſſiſtoient à ces Aſſemblées. C'eſt pour cela qu'on

les appelloit, tantôt Synodes *Synodus*, tantôt Plaids *Placitum*.

Le mot de *Fidéles* employé par Charles le Chauve, ne signifie point ici les Fidéles Chrétiens; il est synonime à celui de *Féal*, *Feaux*, qui en fut formé par corruption dans les siécles suivans. Ce mot, le Titre d'*homo ligius*, & bien d'autres raisons, qu'il seroit trop long de détailler, paroissent autoriser le sentiment de ceux qui placent l'origine des Fiefs au commencement de la seconde Race, & la regardent comme un usage emprunté des Lombards, dès le tems qu'ils furent soumis à l'Empire François.

L'Empire d'Occident fut héréditaire dans la Maison de Charlemagne, jusqu'à ce qu'il eut passé aux Allemans. On pourroit même dire qu'il le fut chez eux jusqu'à l'extinction de la Branche Carlovingienne qui régnoit en Allemagne, & qui finit dans la

personne de Louis, fils d'Arnoul.

Dans le neuviéme siécle, les Moines avoient des biens en propre, & héritoient de leurs parens, mais les parens n'héritoient point d'eux.

L'usage du Casque & de la Cuirasse, de l'Arc & des Fléches, inconnu sous la premiére Race, devint une Loi Militaire sous la seconde. C'est à la même époque que l'*Abregé* rapporte l'origine de la Chevalerie, & du Titre de Chevalier, appellé en Latin *Miles*.

La Langue Latine étoit la Langue vulgaire en France sous la premiére Race. Elle ne l'étoit plus au commencement du neuviéme siécle. La Langue Romance, mêlée de Franc & de mauvais Latin, lui succéda, & de là s'est formée insensiblement la Langue Françoise. C'est dans cette Langue Romance que les premiers Romans ont été écrits au dixiéme siécle, & c'est d'elle qu'ils ont pris le nom de Roman.

Sur la fin de la seconde Race, les Rois ne possédoient presque plus en propre que la Ville de Laon, tandis que leurs Vassaux possédoient de vastes Provinces, & souvent plus d'une. Le dernier Roi de cette Race, Louis V. porta le surnom de Faineant, comme les derniers Rois de la première, il mourut comme son pere, empoisonné par sa femme.

Hugues Capet, Chef de la troisiéme Race lui succéda, & exclut du Trône Charles, Duc de la Basse Lorraine, frere & héritier présomptif de Louis. L'Abregé fixe à ce Régne le commencement des Pairs de France. Hugues Capet fait de son Palais une Eglise, c'est aujourd'hui celle de S. Barthelemi à Paris.

La premiére Canonisation faite par les Papes, dont il nous reste un Monument en forme, fut sous ce Régne en 993. c'est celle de S. Udalric ou Ulric, Evêque d'Ausbourg par Jean quinziéme; mais la

priére que lui adresserent pour cela les Evêques assemblés avec lui en Concile, lui présuppose là-dessus un pouvoir dont l'Histoire ne nous indique point d'autre origine que celle de sa qualité de Chef de l'Eglise. On voit même dans ce qui nous reste d'Ecrits de ces tems-là, des vestiges décisifs de l'usage que les Papes ont fait de ce pouvoir avant la Canonisation de S. Udalric. Il n'y a pour s'en convaincre qu'à consulter le sçavant & solide Ouvrage que le Pontife qui remplit aujourd'hui si dignement la Chaire de S. Pierre, a composé sur la Canonisation des Saints, lorsqu'il n'étoit encore que Cardinal & Archevêque de Boulogne. C'est dans le premier Tome depuis le Chapitre sept jusqu'au onziéme inclusivement, qu'il traite à fond la question que nous touchons ici.

Dans la Liste des Guerriers du premier rang qui se distinguérent sous ce Régne, à la suite de Foul-

ques Nera, Comte d'Anjou, & d'Adelbert Comte de la Marche; on voit Bouchard Sire de Montmorenci, qui vivoit encore en 1005 sous le Régne du Roi Robert; & un autre Bouchard de Montmorenci qui vivoit en 1028.

L'Abregé nous apprend que Robert étoit un Prince sçavant pour son tems, qu'il composa plusieurs Hymnes qu'on chante encore à l'Eglise, qu'il avoit refusé l'Empire & le Royaume d'Italie, que les Italiens lui offroient. On peut ajoûter qu'il fut sage & vaillant, aussi maître dans son Royaume, qu'un grand Prince pouvoit l'être dans un Etat composé comme l'étoit alors la France, & que sa piété fut si éclatante, qu'après sa mort le Peuple en bien des endroits lui rendit un culte religieux.

Les Connétables ne commençent à être nommés dans l'Abregé que sous le Régne de Henri I. fils de Robert, & le premier de ces Connétables est Alberic, vi-

vant en 1060. Leur Charge n'étoit point encore la premiére de l'Etat. C'étoit celle de Sénéchal. Geoffroi Grisegonnelle, Comte d'Anjou fut le premier Sénéchal. L'Abregé le place en 987 au commencement du Régne de Hugues Capet. Elle finit dans la personne de Thibaut, Comte de Blois, mort au siége d'Aix en 1193, & alors celle de Connétable devint la premiére de l'Etat dans la personne de Mathieu second de Montmorenci. Un autre Mathieu de Montmorenci avoit été Connétable en 1160. Ce fut vers le même tems où Mathieu de Montmorenci donna tant de relief à la Charge de Connétable, c'est-à-dire, sous Philippe Auguste, qu'Alberic Clément, dit l'abregé, commença à élever la Dignité de Marêchal de France, & à la rendre Militaire. L'Auteur observe que Henri II. est le premier de nos Rois qui ait honoré les Maréchaux de France du Titre de Cousin. Il

ajoûte, que *depuis, nul de ceux qui ont possédé cette Dignité n'a été commandé par autre que par un Connétable.* Il met cependant ailleurs des exceptions à cette régle. Il nomme les Maréchaux de l'Hôpital & de Grammont qui ont servi sous le grand Condé, les Maréchaux de la Mailleraie, de Grammont & de Gassion, qui ont servi sous Gaston de France, frere de Louis XIII. Les Maréchaux d'Humieres & de Luxembourg sous Philippe d'Orleans, frere de Louis XIV. Les Maréchaux de Marsin & de Berwick, sous le feu Duc d'Orleans. Messieurs de Lesdiguieres, de Turenne & de Villars ont eu par leur Grade de Maréchaux Généraux des Camps & Armées du Roi, le droit de commander les autres Maréchaux de France, & c'est un usage établi, que dans les Armées où il y a plusieurs Maréchaux, les moins anciens sont subordonnés au plus anciens. Le Sçavant Auteur ne l'a point igno-

ré, & n'a voulu dire autre chose dans l'endroit qui a donné lieu à ces Remarques, sinon que la Dignité de Maréchal de France, n'est par sa nature subordonnée dans le commandement des Armées qu'à celle de Connétable.

L'Abregé place l'époque des premiéres Lettres d'anoblissement environ l'an 1230 sous Philippe troisiéme, surnommé le Hardi, elles étoient en faveur de Raoul l'Orfevre; & la premiére Ordonnance sur le droit d'Amortissement sous le même Régne, environ l'an 1275. Vers le même tems se tint l'Assemblée de Montpelier où tous les Princes Chrétiens convinrent par eux ou par leurs Ambassadeurs, que le Domaine de leur Couronne seroit inaliénable, & que ce qui en auroit été démembré y seroit réuni. Les Rois de France ont suivi ce systême avec autant d'application que les Rois d'Angleterre en ont eu à s'en écarter. Aussi ces derniers

n'ont-ils plus de Domaine. C'eſt au même Régne & à l'année environ 1283, que l'Abregé rapporte le commencement de la Loi des Apanges.

Les premiéres Lettres d'Erection en Duché Pairie, furent données à Jean, Duc de Bretagne en 1297 par Philippe le Bel; ce Prince fit vers le même tems une Ordonnance au Parlement de la Touſſaints pour défendre les Guerres privées, tant que la ſienne dureroit. Il en fit une autre huit ou dix ans après par laquelle il défend pour toujours les duels en matiére Civile. On voit par ces traits le progrès de l'autorité Royale & de la bonne police. On ſe croyoit trop heureux environ deux ſiécles auparavant de faire obſerver la Treve du Seigneur, établie en 1041 par le concours de l'autorité Royale & Eccléſiaſtique. C'étoit une Loi qui défendoit les combats & les actes d'hoſtilité entre Particuliers depuis le mercre-

di jusqu'au lundi, pour le respect dû à ces jours consacrés par les principaux mystéres de la vie de J. C. & près d'un siécle après, en 1116 ou environ, Louis le Gros par une Lettre accorde aux Religieux de S. Maur des Fosséz le droit d'ordonner le Duel entre leurs Serfs & des personnes franches. S. Louis avoit, il est vrai, porté une défense en 1260 contra les duels ou gages de bataille, mais ce n'étoit que pour ses Domaines.

Pour revenir aux appanages, Philippe le Bel est le premier de nos Rois qui les ait restraints aux seuls hoirs mâles par ses Lettres Patentes de 1314. Son Régne est le premier sous lequel on fasse mention de Fiefs achetés par les Roturiers, & il y en eut plusieurs aussi bien que quelques annoblissemens. Ce fut une suite du dérangement des Finances sous ce Régne, & du fréquent besoin que ce Prince eut d'argent.

Janvier 1745.

C'eſt ſous ce même Régne qu'on voit la première origine des Sécrétaires d'Etat ſous le nom de Clercs du ſecret.

On croit pouvoir placer ici une particularité qui mérite d'autant plus d'attention, qu'elle peut ſervir de principe de critique pour le diſcernement des anciennes Chartes. C'eſt que Philippe I. eſt le premier de nos Rois, qui pour autoriſer ſes Chartes & ſes Lettres, les ait fait ſouſcrire par les grands Officiers. Il y avoit cependant ſous la premiére & ſeconde Race de nos Rois, des Officiers prépoſés pour ſigner & vérifier leurs Chartes. Il n'y a qu'à voir ſur ce point Mabillon, & le Jéſuite Henſchenius, qui avoit avant lui dans le *Propylaum* du ſecond Tome des *Acta Santorum* du mois d'Avril, établi les principales régles de critique que Mabillon a ſuivies dans ſa Diplomatique.

On peut juger par ces Obſervations combien il y en a d'inté-

reſſantes répandues dans le cours de cet Abregé. La nature d'un Extrait ne nous a permis d'en retracer qu'un petit nombre priſes au hazard. Le Lecteur en trouvera un bien plus grand nombre & plus digne de ſon attention dans l'Ouvrage même.

Après avoir indiqué l'ordre & la nature des faits qu'il contient, il eſt juſte de donner quelque idée du ſtile de l'Auteur, & de la façon dont il ſaiſit les caractéres & peint les hommes.

ARTICLE IV.

HISTOIRE DU TRAITE' de Westphalie, ou des Négociations qui se firent à Munster & à Osnabrug, &c. *Par le P. Bougeant, de la Compagnie de Jesus. Deux Vol.* in-4°. *à Paris, chez Mariette* 1744.

VOici un Livre qui n'est, ni pour les esprits superficiels ; ni pour ceux qui cherchent simplement à s'amuser. Cette lecture seroit trop forte pour eux : ils trouveront de quoi se dédommager dans la multitude des Livres frivoles, qui courent le monde. Celui-ci a été fait, ce semble, pour les hommes d'Etat, pour les Politiques, pour les Négociateurs ; on peut assûrer qu'il en a paru peu d'aussi parfaits en ce genre. L'Auteur écrit comme un Sécrétaire d'Ambassade, qui auroit tout vû de ses yeux, qui seroit fort cul-

tivé du côté des Lettres, & qui auroit beaucoup d'eſprit. C'étoit néanmoins un homme, que ſa profeſſion éloignoit des affaires ; un Particulier, qui n'a travaillé que ſur des Mémoires, & un Ecrivain dont l'Ouvrage eſt poſtérieur de cent ans aux faits qu'il raconte.

Le P. Bougeant, dont nous parlons, avoit donné en 1727 l'Hiſtoire des Guerres & des Négociations, qui précédérent le Traité de Weſtphalie ; il étoit naturel qu'il entrât de ſuite dans l'Hiſtoire du Traité même. Il l'avoit promis, mais d'autres travaux ſuſpendirent l'exécution de ſon entrepriſe, & il ne ſe remit à cet Ouvrage, que dans un tems, où la Providence ne lui ménageoit plus aſſez de jours, pour en jouir. Il n'a jamais vû ſon Livre, ni l'accueil que lui font aujourd'hui les Connoiſſeurs.

Les intérêts qui ſe traitérent en Weſtphalie, c'eſt-à-dire, à Munſter & à Oſnabrug, il y a un ſiécle, touchoient preſque toutes

les Puiſſances de l'Europe ; mais particuliérement & en chef, la France d'une part, & la Maiſon d'Autriche de l'autre : deux partis, qui depuis long-tems ébranlent tous les autres Etats. Louis XIV. régnoit en France, ſous la Tutele de la Reine ſa Mere, aidée du génie & des reſſources du Cardinal Mazarin. L'Empereur étoit Ferdinand III. beaucoup moins obéi dans l'Empire, que Ferdinand II. ſon pere. Le Roi d'Eſpagne étoit Philippe IV. tout livré aux conſeils du Comte-Duc d'Olivarès. La France avoit fait des Conquêtes en Allemagne, dans les Pays-Bas, & en Italie; elle avoit pour Alliés principaux, la Suede & les Provinces Unies. Cependant Mazarin ſouhaitoit la Paix, parce que les Conquêtes avoient coûté beaucoup, & que les Alliés pouvoient s'attacher ailleurs ; mais l'habile Miniſtre vouloit que cette Paix fut glorieuſe à ſon Maître ; & le fort de ſa politique alloit à faire

un Traité avec la Maiſon d'Autriche, ſans abandonner les Conquêtes.

L'Empereur & le Roi d'Eſpagne déſiroient auſſi la Paix, & ils en avoient beſoin; mais comme elle ne pouvoit que leur être déſavantageuſe, dans l'état préſent de leurs affaires, ils diſſimuloient leurs deſirs, comptant toujours ſur le bénéfice du tems & des conjonctures, pour rendre les conditions meilleures.

Les Alliés de la France vouloient tirer, comme elle, de grands avantages de la Paix. La Suede enviſageoit un établiſſement en Allemagne; les Provinces Unies cherchoient à s'agrandir aux dépens de l'Eſpagne. Les principaux Alliés de l'Empereur étoient le Duc de Lorraine, & l'Electeur de Baviere. Le premier avoit déſormais peu de choſes à perdre, la France étant maîtreſſe de toutes les Places fortes de ſes Etats; il vouloit négocier pour gagner

quelque chose; mais son inconstance fit qu'il ne fut point compris dans le Traité de Munster. Pour le Duc de Baviere, il faisoit une toute autre figure, dans le parti de l'Empereur. Son intérêt étoit de conserver le Haut Palatinat & la dignité Electorale; il falloit se ménager pour cela avec Ferdinand; mais il étoit bien sûr que la France le recevroit à bras ouverts, dès qu'il voudroit se rapprocher d'elle.

Munster & Osnabrug devinrent donc en 1644, & les années suivantes, le Théatre des plus importantes Négociations, & le séjour des plus célébres Ministres. C'étoient d'abord deux Médiateurs; Fabio Chigi, Nonce du Pape Urbain VIII, & Louis Contarini, Noble Vénitien; le premier destiné à réconcilier les Princes Catholiques, & à veiller sur les intérêts de la Religion; l'autre chargé de négocier la Paix entre tous les Etats, soit Catholiques,

ſoit Proteſtants. Chigi, ſans être un génie du premier ordre, avoit beaucoup de cette habileté, & de cet eſprit inſinuant, qui eſt le plus néceſſaire pour la négociation. Il fut très-agréable à la France, tant qu'Urbain VIII. vécut, mais ſous Innocent X. il parut pencher, comme le Pape ſon maître, du côté de la Maiſon d'Autriche. Contarini étoit un Négociateur de réputation. « Il traitoit „ le plus ſouvent avec cette re- „ tenue & ce flegme, qui eſt com- „ mun aux Vénitiens ; quelque- „ fois avec beaucoup de vivacité, „ ſelon que l'occaſion l'exigeoit, „ & il y joignoit toute la diſſi- „ mulation & la ſubtilité ordinai- „ re des Italiens. „

Les Plénipotentiaires Impériaux, qui parurent les premiers à Munſter, furent le Comte de Naſſau, & M. Iſaac Volmar. Naſſau étoit un Prince poli & affable, doux & complaiſant ; mais il n'avoit pas eu aſſez de part aux affaires, pour

soutenir le poids d'une Négociation importante. « Volmar étoit » un Jurisconsulte, qui avoit corrigé, disent quelques Auteurs, » le Pedantisme des Universités, » par l'usage de la Cour & le Commerce des Grands ; & il avoit » appris à manier les affaires avec » assez d'habileté. » Dans la suite du Traité, l'Empereur envoya le Comte de Trautmansdorf, dont on peignoit ainsi l'extérieur : *C'est un homme qui est très-grand, très-laid, un nés retroussé, les yeux enfoncés, & paroît fort sévére, avec une méchante perruque sur les yeux* ; » mais, dit le P. Bougeant, ce dé» faut de figure, s'il méritoit » d'être remarqué, étoit effacé » dans ce Ministre, par toutes les » qualités d'un esprit ferme, so» lide, & judicieux, & par un » caractére plein de douceur, de » franchise, de droiture & d'é» quité. »

Les Plénipotentiaires de France étoient Messieurs d'Avaux & de

 Servien,

Servien, déja peints par l'Auteur dans ſon premier Ouvrage. Le Duc de Longueville alla auſſi à Munſter, plus pour donner de l'éclat à l'Ambaſſade par ſon nom & ſa dépenſe, que pour y avancer la Négociation. On fut bien aiſe d'ailleurs de l'éloigner de la Cour, où ſon humeur inquiéte pouvoit faire ombrage au Cardinal Miniſtre.

Les Plénipotentiaires d'Eſpagne furent les Comtes de Saavedra & de Pegnaranda, avec M. Brun, plus délié, plus poli, & plus diſert que les deux premiers. Saavedra fut peu de tems au Congrès. Il avoit, dans ſa maniére de négocier, beaucoup de hauteur & de fierté ; mais ce n'étoit rien en comparaiſon de Pegnaranda, autrefois Profeſſeur en l'Univerſité de Salamanque, & depuis la mort de ſes freres, devenu politique & homme de Cour. « Comme il » n'avoit jamais vû que l'Eſpagne, » il étoit extrémement prévenu en » faveur de ſa Nation, & ne con-

» noiſſoit rien de grand au mon-
» de que la ſeule Maiſon d'Au-
» triche ; de ſorte qu'il parut dans
» les commencemens, comme
» frappé d'étonnement, lorſqu'il
» entendit à Munſter mettre d'au-
» tres Princes en parallele avec
» l'Empereur, ou le Roi d'Eſpa-
» gne. Il étoit d'ailleurs impérieux,
» & plein de ſes propres idées,
» taciturne & réſervé, ne par-
» lant que par néceſſité, opiniâ-
» tre dans ſa diſſimulation, juſ-
» qu'à laſſer la patience de ceux
» qui traitoient avec lui. » M. de Servien écrivoit au Cardinal Mazarin, *que c'étoit un eſprit extrémement cauteleux, qu'il étoit difficile de ſe parer de ſes artifices*, & qu'il couvroit d'une *apparente ſincérité une diſſimulation & une fourberie continuelle* ; expreſſions que le P. Bougeant ſoupçonne d'être un peu outrées.

Les Plénipotentiaires de la Reine de Suede Chriſtine, étoient le Baron Oxenſtiern, & M. Salvius.

Janvier 1745.

Ce dernier eſt connu par l'Hiſtoire donnée en 1727. Oxenſtiern ne manquoit pas de mérite ; mais il avoit une opiniâtreté invincible, il étoit fier, plein de faſte & d'affectation. « Il ne faiſoit jamais de » viſites, que dans un caroſſe de » la Reine de Suede ; ſuivi de » douze hommes, armés de hal» lebardes, accompagné d'un » grand nombre de Gentilshom» mes bien-faits, qui marchoient » à pied devant le carroſſe, & » d'un égal nombre de Pages & » de Valets de pied, tous riche» ment habillés. Les Trompettes » & les Timballes annonçoient » tous les jours au Public, l'heure » à laquelle il ſe levoit, ſe cou» choit, ou ſe mettoit à table. » Ce Miniſtre étoit peu affectionné à la France, & ce fut une ſource de querelles entre lui & ſon Collégue Salvius, qui, pour faire ſa cour à la Reine Chriſtine, diſoit du bien des François, & ſoutenoit leurs intérêts par-tout. Les Plé-

nipotentiaires des Provinces Unies étoient au nombre de huit. Le Cardinal Mazarin comptoit sur quatre ou cinq ; mais il redoutoit beaucoup un d'entr'eux. C'étoit M. Paw, *personnage fort accrédité dans sa Province*, de tous tems ennemi du Prince d'Orange, & gagné, disoit-on, par l'or d'Espagne.

Si l'on joint à tous ces Politiques du premier ordre, une foule d'autres Ministres du second rang, de Résidents, & d'Envoyés, avec la suite & le train de tant de personnes titrées, « si l'on se représente la magnificence de leurs » équipages & de leurs livrées, » avec la dépense que leur caractére les obligeoit de faire à l'envi les uns des autres, on n'aura » pas de peine à concevoir que » Munster & Osnabrug fournirent, » en cette occasion, un spectacle » aussi magnifique, qu'intéressant. »

La Négociation, entre un si grand nombre de Puissances, étoit

par elle-même fort difficile, & il y survint des incidents, ménagés comme tout exprès, pour l'embarrasser davantage. Quand il fut question d'entrer en matiére, on auroit dit que tous ces habiles Ministres étoient venus là, de toutes les contrées de l'Europe, pour s'éluder les uns les autres, pour se surprendre mutuellement, pour subtiliser sans cesse, & pour chicaner sur tout. L'examen seul des pleins pouvoirs dura six mois. Pendant ce tems-là, les Espagnols répandirent des doutes, sur les dispositions de la France, par rapport à la Paix; les François parurent se défier des Suedois leurs Alliés; Messieurs d'Avaux & de Servien mirent en problême, si le Titre de *Plénipotentiaire* égaloit celui d'*Ambaßadeur* : ils prétendoient que non, & par conséquent qu'ils ne devoient point donner la main chez eux aux Espagnols, qui n'avoient que la qualité de Plénipotentiaires. Enfin les dissentions

entre les deux Ministres François se firent appercevoir dès-lors, & cet incident fait un morceau très-curieux, dans l'Histoire que nous abrégeons.

Ces deux Collégues, avec beaucoup de mérite l'un & l'autre, n'eurent pas assez d'empire sur eux-mêmes, pour cacher leurs antipathies mutuelles. M. de Servien fut, à ce qu'il paroît, l'agresseur. Comme il n'étoit que le second Plénipotentiaire, il devoit laisser la parole & la plume à M. d'Avaux. Ce Réglement, passé en loi parmi les Ambassadeurs, ne l'accommoda point. Il voulut avoir la plume; M. d'Avaux la céda, mais la magnificence de celui ci, l'estime publique dont il jouissoit en Allemagne; en un mot la supériorité qu'il avoit par-tout, aigrit M. de Servien. Des deux côtés, on en vint aux éclats, aux accusations réciproques, aux Mémoires dépêchés en Cour. Il vint delà des ordres, qui parurent rétablir quelquefois

la bonne intelligence; jusqu'à ce qu'enfin M. d'Avaux fut rappellé, & laissa le champ libre à son Collégue. Ce qui n'arriva pourtant que sur la fin du Traité.

La discussion des pleins pouvoirs étant finie à Munster & à Osnabrug, (car les Plénipotentiaires étoient distribués dans ces deux Villes, quoique le plus grand nombre fut à Munster) les Médiateurs se firent donner les propositions des Puissances. Ce devoit être là l'ouverture du Traité, & la premiére opération du congrès; mais la proposition des François parut n'être encore qu'un préliminaire, parce qu'on y demandoit qu'avant toutes choses on pressât les Electeurs, les Princes, & les Villes de l'Empire, d'envoyer leurs Députés à Munster, & qu'on mit en pleine liberté l'Electeur de Treves, qui étoit comme prisonnier à Vienne, à cause de ses liaisons avec la France. Cette proposition déplut beaucoup aux Impériaux,

aux Espagnols, & aux Médiateurs ; ils en firent grand bruit, & il fallut la réformer : ce qui dura encore plusieurs mois, & cet intervalle fut rempli par diverses négociations particuliéres, dont la principale avoit pour but de régler le rang & les titres, qu'on devoit donner aux Ministres, qui se rendoient en foule à Munster.

On vit en cette occasion, combien les plus grands Princes sont quelquefois obligés de ménager les moindres Puissances, & jusqu'où s'étend le jugement de comparaison, en matiére de titres d'honneur, quand on les accorde une fois à quelqu'un, & que d'autres, qui s'estiment autant, les demandent à leur tour. Les Plénipotentiaires François eurent ordre de la Régente & du Cardinal, d'avoir pour M. Contarini tous les égards, qu'on a pour les Ambassadeurs des Couronnes, c'est-à-dire de lui rendre la premiére visite, de lui donner le titre d'*Excellen-*

ce & la main. Auſſi-tôt la Hollande, quoique ce ne fut encore qu'une République naiſſante, voulut avoir les mêmes diſtinctions, & il fallut les lui accorder. On ne pût refuſer enſuite la main & la premiére viſite, à l'Evêque d'Oſnabrug, Député du Collége Electoral; à ceux des Electeurs, à ceux des Ducs de Savoye & de Mantouë. Pour le Titre d'*Excellence*, on ne le donna pas à tous ces Miniſtres, & les Ambaſſadeurs des Rois obſerverent auſſi, de ne donner la main chez eux, qu'au premier Ambaſſadeur des Electeurs. Enfin, pour les prétentions des Electeurs entre eux, il y eut dans le Cérémonial pluſieurs combinaiſons, que le P. Bougeant indique, ſans entrer dans tout le détail, qui ſeroit trop long.

Mais il n'oublie pas de remarquer le déſagrément qu'eurent les Ambaſſadeurs de Portugal, de ne pouvoir ſe faire reconnoître à Munſter. La révolution étoit trop

récente, & la Maison d'Autriche traitoit encore les Portugais de rébelles & de séditieux. Les Ministres de cette Nation furent donc obligés de passer à Munster, pour de simples Gentilshommes, à la suite des Ambassadeurs de France. Il n'y avoit que chez Messieurs d'Avaux & de Servien qu'on leur donnoit la main & l'*Excellence*.

» Au reste, dit le P. Bougeant, » dans cette grande multitude d'E- » trangers de toutes les Nations, » qui remplissoient la Ville de » Munster, on ne vit presque au- » cune querelle, par un effet du » soin, que les Ambassadeurs & les » Magistrats eurent de faire ob- » server une police exacte, & de » châtier ceux qui faisoient le » moindre désordre. Ainsi, tandis » que toute l'Allemagne étoit en » allarme, Munster & Osnabrug, » comme le temple ou le berceau » de la Paix, jouissoient d'une » parfaite tranquilité, & voyoient » avec plaisir dans leur sein, les

» Nations ennemies travailler de
» concert à leur réconciliation mu-
» tuelle. Les François surtout, qui
» y étoient entrés avec la réputa-
» tion de gens fiers & querelleurs,
» s'y acquirent bientôt celle du
» Peuple le plus poli, par les Bal-
» lets & les Fêtes qu'ils donnérent,
» mêlant ainsi, selon le génie de
» la Nation, les plus agréables
» divertissements, aux occupations
» les plus sérieuses. »

On verra dans un autre Extrait la suite, ou plutôt les commencemens & les progrès du Traité; car jusqu'ici on n'en a vu que les préparatifs; & l'ouvrage du P. Bougeant paroîtra toujours intéressant de plus en plus. Mais ce qu'on ne peut représenter dans un abregé, c'est le talent de l'Auteur pour lier les faits, pour les raconter avec justesse, & pour répandre par tout des graces naïves, qui font de ce Livre un des plus beaux Ouvrages, qui ayent paru en notre Langue.

ARTICLE V.

EL PRINCIPE DE LOS Poetas Virgilio mantenido en su Soberania, &c. c'est-à-dire, *Réponse du P. Joachim Xavier d'Aguirre, de la Compagnie de Jesus, au P. Benoît-Jérôme Feijoo, Bénédictin, qui dans le quatriéme Tome de son Théatre Critique, & dans le Supplément à ce Volume, entreprend de mettre Lucain au dessus de Virgile. A Madrid, chez Manuel Fernandez, Imprimeur de la Chambre Apostolique, petit* in-4°. *Pages* 123. 1744.

CE n'est pas seulement en France, qu'on n'a pas toujours été de l'avis du P. Feijoo, dont plusieurs Dissertations Critiques ont déja paru dans nos Mémoires. Il a même trouvé plus de contradicteurs dans sa Patrie, que par tout ailleurs. Nous nous garde-

rons bien d'entrer dans ces Guerres intestines, où les Espagnols accoûtumés à s'échauffer beaucoup dans la dispute, vont quelquefois plus loin, qu'il ne convient à une Critique Littéraire. Il faut espérer qu'à mesure que cette Nation, qui a produit de si grands Hommes en tout genre d'Erudition & de Littérature, se familiarisera plus, qu'elle n'a fait depuis quelque tems, avec les bons Auteurs de l'Antiquité, & se laissera plus guider par la beauté de son génie, que par la vivacité de son imagination, elle fournira moins à la Critique, & critiquera plus sainement.

Le petit Ouvrage, dont nous allons rendre compte, & sur lequel nous croyons pouvoir nous étendre un peu, parce qu'il nous donne lieu de faire connoître une Dissertation du P. Feijoo, dont nous n'avons point encore parlé, prouve du moins que la prescription n'est pas encore établie en Es-

pagne contre le bon goût, & il y a bien lieu d'esperer que le zéle de notre Auteur, lequel lui a fait sacrifier des talens supérieurs au désir de former aux belles Lettres les jeunes gens de sa Compagnie, qui sortent du Noviciat, dans un lieu obscur, contribuera à lui faire reprendre le dessus. Ce qui a fait prendre la plume au P. d'Aguirre, est une Lettre, que lui écrivit à la fin d'Août 1743 D. Joseph Borrul, Conseiller d'Etat, & Fiscal du Conseil Royal des Indes, pour avoir son avis sur une Dissertation insérée au IV. Tome du Théatre Critique du Sçavant Bénédictin, le P. Benoît-Jérôme Feijoo, où à l'exemple de Quevedo, il ne craint point de mettre le Poëte Lucain au dessus de Virgile. Le P. d'Aguirre, persuadé que rien ne nuit plus aux jeunes gens, qui entrent dans la carriére des Lettres, que de prendre de mauvais modéles, & d'abandonner les bons, lui envoya sa Réponse au commencement de *Janvier* 1745.

Novembre ; il la commence par de grands Eloges de la perſonne & de l'Erudition de l'Auteur, qu'il n'auroit jamais, dit-il, pu ſe réſoudre à contredire, s'il n'étoit bien convaincu qu'il ne le trouveroit pas mauvais. Il entre enſuite en matiére, & le ſeul ordre, qu'il garde dans ſa réfutation, eſt de ſuivre ſon Adverſaire pied à pied.

Le P. Feijoo prétend que dans le ſiécle, où fleuriſſoit la Langue Latine, toutes les Nations ſoumiſes à l'Empire Romain réunies enſemble n'ont pas donné à Rome autant de Poëtes, que la ſeule Eſpagne ; mais de quel ſiécle parle-t-il, reprend le P. d'Aguirre, eſt-ce du ſiécle d'Or de cette Langue ? Non ſans doute ; car alors on comptoit en Italie, Plaute, Catulle, Properce, Horace, Virgile, Ovide ; on n'y connoiſſoit aucun Poëte Eſpagnol ; Lucain parut dans le ſuivant ; mais dès-lors Sénéque avoit corrompu l'Eloquence Lati-

ne, & si on en croit M. Rollin, qui ne parle, que d'après Quintilien, & Burman; Lucain, Neveu de Sénéque, en fit autant de la Poësie. D'ailleurs dans ce même siécle, que notre Auteur appelle le siécle d'Argent, Perse, Petrone, Valerius Flaccus, Stace & Juvenal, tous Italiens, valoient bien Martial, Sénéque le Tragique, Columelle, & Lucain lui-même, qui étoient Espagnols; Silius Italicus vivoit dans le même tems; mais il n'est pas bien décidé, s'il étoit né à Italica en Espagne, ou dans une Ville d'Italie du même nom. Il reléve en passant une petite contradiction du P. Feijoo, qui ayant avancé que l'opinion commune mettoit Lucain à la tête des Poëtes dans le genre Héroïque, avouë le contraire, quelques lignes après.

Dom Joseph Borrul, dans sa Lettre au P. d'Aguirre, avoit paru étonné de voir Martial cité par le Critique Espagnol en fa-

veur de la prééminence de Lucain sur Virgile, & avoir ajoûté, qu'ayant lu tout Martial avec attention, il n'y avoit rien trouvé de semblable. Le Jésuite lui avouë que la même chose lui est arrivée: D'ailleurs, dit-il, le témoignage d'un Espagnol en faveur de son Compatriote seroit-il plus recevable, que celui d'un Poëte Latin en faveur de Virgile? Il n'en est pas de même de Stace, que Scaliger & Juste Lipse mettent sans façon au dessus de tous les Poëtes Grecs & Latins, le seul Virgile excepté: ce Poëte assez peu estimé de son tems, de son aveu même, après avoir dit dans la Thébaïde,

Nec tu divinam Æneida tenta,
Sed longe sequere, & vestigia semper adora;

dans des Vers, qu'il fit pour la Veuve de Lucain, qui étoit riche & généreuse, parle tout autrement, & ne craint point de se contredire en disant:

Bœtim Mantua provocare noli,
Quin majus loquor, ipsa te Latinis
Æneis venerabitur canentem.

Mais peut-être, que cette flaterie intéressée ne fut pas assez bien payée, car dans la suite il revient à ce qu'il avoit dit d'abord, & parle ainsi au quatriéme Livre de ses Sylves ;

Tenues ignavo pollice chordas
Pulso, Maroneique sedens in margine Templi
Sumo animum, & magni tumulis adcanto Magistri

Or quel fond peut-on faire, & quel avantage peut tirer le P. Feijoo du témoignage d'un tel Auteur ? autant que de celui de Priolo, dont nous avons une Histoire Latine de France, écrite d'un style fort empoulé, & que le P. Feijoo ne devoit pas citer en sa faveur, après être convenu, qu'il étoit *inamorado Panegyrista de Lucano*. Quant au sentiment du grand Corneille, qu'on sçait avoir été

fort prévenu pour Lucain, le P. d'Aguirre se contente d'y opposer l'indignation, qu'en témoigna M. Huet.

Après bien des efforts inutiles pour prouver que l'opinion universelle des Anciens & des Modernes est plus favorable à Lucain, qu'à Virgile, le Docte Bénédictin attribuë la grande estime, dont ce dernier est en possession, à un préjugé fondé, 1°. Sur la jalousie de toutes les autres Nations contre l'Espagnole. 2°. Sur la faveur d'Auguste, qui avoit donné le ton à toute sa Cour. 3°. Sur l'intérêt, qu'avoient les Romains à vanter le mérite d'un Poëte, qui avoit tant travaillé à relever la gloire de leur Empire. Le P. d'Aguirre répond au premier Article, que cette prétenduë jalousie est une chimere; que tout le monde a rendu à Sénéque le Tragique & à Martial toute la justice, qui leur est duë : que le premier de ces deux Poëtes Espagnols, lequel ne man-

que aucune occaſion de louer ſa Patrie, avoüé de bonne foi la ſupériorité du Poëte Mantouan, que Louis Vives, qui étoit de Valence, compare l'Eneïde à l'Iliade, & ne place Lucain, que parmi les Hiſtoriens : que Quintilien, qui étoit auſſi Eſpagnol, quoique M. l'Abbé Gedoyn ait voulu le faire paſſer pour Romain, après avoir établi l'égalité entre Homere & Virgile, aſſûre que tous les autres Poëtes Héroïques ne les ſuivent, que de loin.

Il ne daigne preſque pas répondre au ſecond Article, parce que la réputation de Virgile s'eſt ſoûtenue, & a même crû beaucoup depuis la mort d'Auguſte : & quant au troiſiéme, à la bonne heure, dit-il, que les Romains ayent eu quelque intérêt à donner vogue à un Poëte, qui avoit ſi bien chanté l'origine de Rome, mais ſi les autres Nations en ont parlé comme eux, n'eſt-ce pas une preuve qu'ils y ont été forcés par l'é-

vidence? & puis la jalousie personnelle, bien plus vive que la Nationnale n'a-t-elle pas suscité à Virgile, sous les yeux même d'Auguste, des Zoïles, comme elle avoit fait à Homere? Enfin si les Admirateurs de Virgile ne l'avoient loué, que par prévention, ou par flaterie, seroient-ils convenus de ses défauts, comme ils ont fait?

Mais, reprend le P. Feijoo, les moins prévenus en faveur de Lucain conviennent de la sublimité de son génie, & de la prodigieuse fécondité de ses belles Sentences. Il est vrai, dit son Adversaire, mais cette fécondité même est un défaut, & les plus belles Sentences ne sont point à leur place dans un Poëme, & quant à son sublime, Scaliger, qui ne doit point être suspect au Sçavant Bénédictin, avouë que ce grand Esprit alloit toujours au de-là du but, & n'a pu atteindre à ce sage tempérammment, qui avoit quelque cho-

ſe de divin dans le ſeul Virgile.

On reproche plus communément encore à Lucain deux défauts, ſur leſquels ſon Apologiſte le défend mal : c'eſt le défaut de fiction, & l'enflure du ſtyle. Il n'eſt pas plus heureux à le juſtifier ſur ce qu'il eſt trop diffus, & que cela cauſe de l'ennui à ſes Lecteurs. Il n'y répond, que par une diverſion, qui lui réuſſit mal. Ce défaut, dit-il, eſt-il comparable au caractére peu héroïque, que Virgile fait de ſon Héros ? Le P. d'Aguirre, ſans prendre le change, lui répond d'abord avec Horace, qu'on ne doit point s'arrêter aux défauts, qui ne régnent pas dans tout un Ouvrage, mais que la prolixité de Lucain, & l'ennui, qu'elle cauſe, ſont répandus dans toute la Pharſale. Il vient enſuite au ton pleureux, que le P. Feijoo reproche à Enée, & après avoir obſervé, que le Héros d'un Poëme Epique ne doit pas être exempt de tout défaut, parce

qu'on ne pourroit pas le proposer comme un modéle à imiter, & qu'il ne seroit pas dans le vraisemblable; il prétend, que les larmes, que Virgile fait verser au sien, ne sont rien moins que des foiblesses.

Virgile, dit-il, donne au Prince Troyen pour caractére la Justice, la Piété, & l'habileté dans la Guerre.

Rex erat Æneas nobis, quo justior alter,
Aut pietate fuit, aut bello major & armis,

La Piété est compatissante, & fait verser des pleurs, qui ne sont nullement incompatibles avec le courage. *Licet*, dit Sénéque, *naturæ obsequi, gravitatè servatâ. Inhumanitas est ista, non virtus, funera suorum iisdem, quibus ipsos, oculis videre.* Les larmes d'Enée sont certainement bien plus excusables dans Virgile, quand même il y auroit quelquefois de la foiblesse, que celles de Cesar dans dans Lucain, qui fait pleurer ce

grand Homme de joye à la vûë de la tête de Pompée. Mais comment accorder la piété d'Enée avec l'inhumanité, qu'il exerça en tuant Turnus, qui ne pouvoit plus se défendre, & qui lui demandoit la vie? Rien de plus aisé, répond le P. d'Aguirre. Son premier mouvement fut de la lui accorder: mais la vûë du Baudrier de Pallas, qu'il apperçut sur son Ennemi, réveilla sa douleur, & lui rappella celle d'Evandre, à qui il crut devoir sacrifier le meurtrier de son Fils. Tout ce qui regarde ce point des foiblesses prétenduës d'Enée, sur lequel l'Auteur du Théatre Critique s'est fort étendu, est un des endroits de ce petit Ouvrage, qui nous a paru le mieux traité. Le P. d'Aguirre remarque surtout fort judicieusement, que la frayeur dont Enée fut saisi pendant la tempête que Junon avoit excitée contre lui, n'a jamais passé parmi les Anciens Payens pour une foiblesse indigne

des Héros de ce tems-là, qui se croyoient deshonnorés par une mort violente hors du combat: Que Sénéque le Tragique fait faire à Ulysse, aux deux Atrides & à Pyrrhus le même personnage, que l'on reproche à Enée, & que le P. Bouhours trouve un peu fanfarons ces Vers de Lucain, que le P. Feijoo oppose à ceux de Virgile.....

Sperne minas Pelagi, ventoque furenti
Trade sinum: Italiam, si cœlo autore recusas,

Me pete.

Desorte qu'à force de vanter l'intrépidité de César, le Poëte en fait un imprudent & un téméraire, & que tout son sublime n'aboutit qu'à étourdir, à fatiguer le Lecteur, dit Louis Vivès. *Ita ut illum quorumdam aures, tanquam sonum vastum & immodicum non ferant.*

Ce que ce Critique Espagnol trouve si fort à redire dans le Poëte de Cordouë, c'est ce qui char-

me le plus l'Admirateur de Lucain, c'eſt ce qu'il appelle *Magnificentia del ſtilo, mageſtad del numen, grandeza de la Locution.* Par tout, ajoûte-t-il, Lucain eſt harmonieux, ſublime, énergique; il ſe ſoûtient toujours ſur le ton élevé, avec lequel il a commencé: & c'eſt bien tant pis, reprend ſon Adverſaire; car c'eſt-à-dire, que tout le monde chez lui parle ſur le même ton, Amyclas à Céſar, comme Céſar à Amyclas; & que les Diſſertations Philoſophiques, & les Réfléxions Morales ſont dans le même ſtyle, dont on nous repréſente Céſar dans le fort de la mêlée. Virgile eſt plus ſage, & quoiqu'en diſe le P. Feijoo pour taxer ſa diſcrétion de médiocrité de génie, & l'enthouſiaſme de Lucain de fureur divine, le P. d'Aguirre le réfute par les raiſonnemens les plus ſolides, & les autorités les plus déciſives. Il ne répond pas moins bien à ce que dit l'Auteur du Théatre Critique, que Lucain ne doit rien à perſon-

ne, au lieu que Virgile n'eſt qu'un imitateur d'Homére, d'Heſiode & de Théocrite. Il marque d'abord qu'un Hiſtorien comme Lucain, qui n'a de poëtique, que les Vers, n'avoit garde de rien emprunter des autres, qu'il lui ſuffiſoit d'avoir de bons Mémoires; que l'Eneïde, quoique tirée en partie de l'Iliade & de l'Odyſſée, n'en a pas été moins égalée par ſes plus grands Maîtres à ces deux Originaux, pour ne rien dire de plus; & que Virgile a tellement ſuivi Héſiode dans ſes Georgiques, & Théocrite dans ſes Eglogues, qu'il les a ſurpaſſés tous deux.

Vouloir juſtifier les défauts de Lucain par ſa jeuneſſe, c'eſt conjecturer; & conjecturer ſans fondement: pour faire un bon Poëme de la Pharſale, il auroit fallu la refaire toute entiére; & ce n'eſt pas louer un Auteur, que de dire, qu'il l'a publiée fort jeune. Ainſi penſoit Horace:

.... Carmen reprehendite, quod non Multa dies, &c.

Virgile travailla son Eneide pendant douze ans, & vouloit la brûler, parce qu'il sentoit bien qu'il y avoit encore à perfectionner. Il n'y a que les grands génies, qui se contentent si difficilement.

Scaliger convient que Lucain n'employe aucune fiction; il soûtient néanmoins, qu'on doit l'appeller Poëte, parce que son Ouvrage est en Vers; quoique lui-même déclare dans sa poëtique, que la fiction est l'ame de la Poësie. Cette contradiction n'embarrasse point le P. Feijoo, qui ne l'a peut-être pas remarquée, & appuyé de l'autorité de ce grand Critique, il se déclare contre toute fiction poëtique; un tel paradoxe donne beau jeu à son Censeur, & il en profite en Homme, qui posséde parfaitement la matiére. Il la traite à fond, & tout nous y a paru sans répli-

que ; mais nous paſſerions nos bornes, ſi nous voulions le ſuivre dans tout ce qu'il oppoſe de raiſonnemens ſolides & de traits d'érudition à ce que le Pere Feijoo imagine pour ſoûtenir un ſentiment ſi nouveau, & pour vouloir élever Lucain au deſſus de Virgile, en ce que le Premier a de plus défectueux, & le Second de plus admirable.

Il obſerve ſurtout, d'après le P. Rapin, qu'un Poëte ne plairoit pas, s'il n'avoit rien à dire, que de véritable, & qu'il ne ſeroit pas écouté, s'il ne diſoit rien, que de fabuleux. Il convient, que ce ſont les fictions des Poëtes anciens, qui ont introduit l'Idolatrie dans le monde, & que leurs Fables ont cauſé une grande altération dans les mœurs ; mais ce n'eſt pas dequoi il s'agit ici. Si Orphée & Amphion ont fait un mauvais uſage de la fiction, il ne s'en enſuit pas que la Pharſale ſoit un bon Poëme, parce qu'elle eſt dénuée de

fiction. La Poësie des Hébreux n'est-elle pas toute figurée, & ne présente-t-elle pas les vérités les plus saintes sous les plus belles images ? Mais c'est se jetter à l'écart, que de dire, que l'Eneide est un mauvais Poëme, parce que Virgile y a employé le systême d'une fausse Religion. C'étoit la sienne, c'étoit aussi celle de Lucain ; notre Auteur fait voir que Virgile a toujours parlé, & fait parler son Héros conséquemment à son systême, & il est évident, que Lucain en parle fort cavaliérement en toute occasion. Qui des deux doit être taxé d'irreligion ?

Le but de la Poësie est d'instruire & de plaire. Le P. d'Aguirre n'est pas fort embarrassé à faire voir que tout est instructif, & que tout fait plaisir dans l'Eneïde. Le Héros y est partout guidé par la Religion, & il y pratique des vertus, qui feroient honneur à un Héros Chrétien. D'ailleurs, quelle beauté, quelle majesté daus la versification ? Quelle variété dans les

Episodes, & quelle vraisemblance ? Quelle justesse, & quelle grandeur dans les caractéres ? Voit-on rien de semblable dans la Pharsale ? Son sujet est une Guerre Civile ; c'est le plus grand des crimes : Lucain en convient lui-même. Son Héros n'a plus rien de grand, que ses malheurs, il n'est plus rien de ce qu'il avoit été jusques-là :

Dedicit jam pace ducem.

D'ailleurs, quel est son but, & où veut-il mener ses Lecteurs, à qui il ne présente que des horreurs ? Quelle est sa Religion ? Notre Auteur après avoir très-bien justifié Virgile sur quelques Vers, où le P. Feijoo l'accuse de parler mal des Dieux, en cite un grand nombre de Lucain, qui ne peuvent être excusés par aucun endroit, & le doivent bien faire repentir d'avoir touché cette corde.

Enfin on remarque dans ce petit Ouvrage une lecture immense,

un goût ſûr, un diſcernement fin. Le P. d'Aguirre paroît ſurtout bien perſuadé de cette maxime de tous les vrais Sçavans, & qu'il a tirée de M. Rollin, que pour bien juger d'un Auteur, il faut ſe mettre à ſa place. Il ne s'eſt pourtant pas tellement laiſſé prévenir en faveur de Virgile, qu'il ne convienne de ſes défauts. Il ajoûte avec M. Deſpreaux, dont il cite en Eſpagnol ces paroles, tirées de ſa ſeptiéme Réfléxion Critique ſur Longin : « Lorſque des Ecrivains » ont été admirés durant un fort » grand nombre de ſiécles, & » n'ont été mépriſés, que par » quelques gens de goût bizarre.. » Alors, non ſeulement il y a de » la témérité, mais il y a de la » folie à vouloir douter du méri» te de ces Ecrivains : que ſi vous » ne voyez point les beautés de » leurs Ecrits, il ne faut pas con» clurre qu'elles n'y ſont point, » mais que vous êtes aveugle, & » que vous n'avez point de goût. » Le gros des Hommes à la lon-

» gue, ne ſe trompe point ſur les
» Ouvrages d'eſprit : il n'eſt plus
» queſtion, à l'heure qu'il eſt, de
» ſçavoir ſi Homere , Platon ,
» Cicéron, Virgile ſont des Hom-
» mes merveilleux : c'eſt une cho-
» ſe, ſans conteſtation, puiſque
» vingt ſiécles en ſont convenus ;
» il s'agit de ſçavoir en quoi con-
» ſiſte ce merveilleux, qui les a
» fait admirer de tant de ſiécles,
» & il faut trouver le moyen de
» le voir, ou renoncer aux Belles
» Lettres, auſquelles vous devez
» croire, que vous n'avez ni goût
» ni génie, puiſque vous ne ſen-
» tez pas ce qu'ont ſenti tous les
» Hommes. » Au reſte le P. d'A-
guirre n'attribuë point le juge-
ment que le P. Feijoo a porté de
Lucain & de Virgile, au défaut
dont parle le Critique François,
mais à un peu de prévention &
de génie nationnal, ſi ce n'eſt
peut-être au plaiſir, qu'on trouve
quelquefois à défendre une mau-
vaiſe cauſe. Auſſi la traite-t-il

toujours avec des ménagemens, & une politesse, qui conviennent tout à fait à sa Robe & à son nom.

Nous avions lieu d'espérer, que cette petite Guerre Littéraire entre deux Sçavants, qui étoient fort capables de la rendre intéressante, nous fourniroit de quoi enrichir de tems en tems nos Mémoires; mais nous apprenons dans ce moment la triste nouvelle de la mort du P. d'Aguirre, arrivée sur la fin de Janvier 1745, presque à la fleur de son âge. Ce Pere étoit fils du Comte de Monte-Hermoso, Sous-Gouverneur des Infants d'Espagne, & Membre du Conseil des Indes.

ARTICLE VI.

LETTRE AU R. P. D'ORIVAL, un des Journalistes de Trévoux.

MON RÉVÉREND PERE,

J'ai eu l'honneur de vous communiquer le dessein que j'avois de faire exécuter avec tout le soin

dont je puis être capable, des nouvelles Editions des Auteurs Latins les plus estimés & les plus rares, dans la forme des Elzevirs. Il étoit naturel de commencer par les Ouvrages que ces célébres Hollandois n'avoient point donnés. Le zéle de *Coustelier* pour le progrès & l'honneur de l'Imprimerie de Paris, a secondé parfaitement mes vuës. Il a embelli mon travail par tout ce que je pouvois exiger pour la décoration & la magnificence de ce qu'on appelle le matériel des Livres. Avec quel accueil le Public n'a-t-il pas reçu le *Catulle*, *Tibulle*, & *Properce*, qu'un illustre Sçavant a bien voulu revoir? Il a paru satisfait aussi de mon *Lucrece*, & de mon *Sallusté*; & j'ai travaillé un an sans relache pour qu'il le fut encore plus de mon Virgile. Mon opération me paroissoit conduite à sa fin, lorsqu'un accident, dont je ne me serois jamais douté, a pensé me traduire en ridicule aux yeux du

Public. Le Virgile eſt orné d'Eſtampes, de Vignettes, & de Fleurons très-élégamment deſſinés & gravés. J'avois déclaré expreſſément que je ne placerois point d'Epigraphes au bas des Eſtampes, parce que tout Tableau, qui a beſoin d'un Commentaire vis-à-vis de Spectateurs que l'on doit ſuppoſer inſtruits, me paroît manquer de ſes traits diſtinctifs. Cet arrangement étoit fait lorſque M. *Grimont*, par envie de briller à mes dépens, ou par quelque impulſion ſecrette que je ne connois pas, a ſollicité mon Libraire de conſentir d'ajouter après coup des Epigraphes de ſa façon, qui ſe ſont trouvées malheureuſement lardées de ſolécismes & d'expreſſions barbares, pardonnables à peine à un Goth, ou à un Sarmate. Daignez pour échantillon, lire le premier des deux Vers qui ſont au bas du Frontiſpice;

Cæſar & ipſa ſoror flent, ſtüpēnt, *vate legente*, &c.

Les autres Epigraphes ont le même ſel, quand le Vers n'eſt pas pris littéralement de Virgile. Heureuſement ceux qui me connoiſſent un peu, ſçavent que ce n'eſt pas là mon ſtile : mais il n'eſt pas indifférent pour moi que vous ayez l'amitié de contribuer à ma juſtification. Je vous ſupplie auſſi, mon R. P. d'annoncer dans vos Mémoires que je me diſpoſe à faire imprimer l'année prochaine une Géographie complette, à laquelle je travaille tout le tems que je puis avoir, ſur le même plan que celui de mon *Eſſai de Géographie pour les Commençans*, in-8°. que *Thibouſt* a imprimé en 1744.

J'ai l'honneur d'être, mon très-Révérend Pere,

Votre très-humble, & très-obéiſſant ſerviteur,
PHILIPPE le fils.

A Paris, ce 15 Janvier 1745.

Janvier 1745.

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE LEIPSICK.

RIchards *leben und Denkvvürdige Thaten durch G. C. Gebauer.*

C'est l'Histoire de *Richard*, Comte de *Cornouaille* & de *Poitou*, fils de *Jean sans Terre*, Roi d'Angleterre, nommé le 13 de Janvier 1257 Roi d'*Allemagne* par *Conrad*, Electeur de *Cologne*, auquel se joignirent quelques autres Electeurs, & couronné à *Aix-la-Chapelle* le 17 de Mai de la même année. M. *Georges Chrétien Gebauer*, premier Professeur en Droit dans l'Université de *Gottengen*, Auteur

de cette Histoire, & fort sçavant dans celle de l'Empire, se propose de prouver que *Richard* a véritablement été Empereur, qu'il a pris possession de cette Dignité, qu'il en a exercé les Droits, & qu'il a été reconnu : qu'au contraire, *Alphonse* Roi de *Castille*, surnommé *le Sage*, son Compétiteur, qui avoit eu quelques suffrages, n'a jamais été en *Allemagne*, & n'a fait aucun Acte véritablement Impérial, s'étant contenté de soutenir ses prétentions par écrit. M. *Gebauer* appuye ces faits sur de bons Monumens, & il en donne à la fin de l'Ouvrage les preuves Justificatives. Cette Histoire présente une idée bien différente de celle qu'on avoit eue jusqu'ici de *Richard*.

ITALIE.

DE ROME.

M. *Assemani* a achevé l'Edition Syriaque & Latine des Œuvres de

S. *Ephrem*, dont le P. *Benedetti*, Jésuite Maronite, a donné les deux premiers Volumes. Pour honorer la Mémoire de ce premier Editeur, M. *Aßemani* a mis dans le troisiéme & dernier Tome Syriaque, un Abregé de la Vie du P. *Benedetti*.

FRANCE.

DE MARSEILLE.

M. l'Evêque de *Marseille*, qui a toujours consacré ses veilles, ses travaux, son loisir, & jusqu'à son repos, à l'instruction, & à l'édification de son Troupeau, vient de lui donner encore une nouvelle preuve de son zéle dans la Traduction du Livre de S. *Cyprien*, *de l'Unité de l'Eglise*, l'un des Ouvrages de l'Antiquité les plus propres à affermir les Fidéles dans la soumission aux légitimes Pasteurs, & au Chef des Pasteurs. Il y a joint des Notes sçavantes,

& très-utiles. Nous rendrons compte de cet Ouvrage inceſſamment. C'eſt un *in*-4o. de cent pages, imprimé à *Marſeille*, chez la Veuve de J. P. *Brebion* M.DCC. XLIV.

De Paris.

On vient de donner au Public les *Œuvres diverſes de M. l'Abbé* Gédoyn, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, & *de l'Académie Françoiſe*. Elles ſont imprimées chez *de Bure* l'aîné, Quai des *Auguſtins*, à S. *Paul*. M. l'Abbé Gédoyn s'eſt fait connoître dans la République des Lettres, non ſeulement par ſes Traductions Françoiſes de *Quintilien*, & de *Pauſanias*, mais encore par diverſes Diſſertations répandues dans les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. Les Opuſcules qu'on préſente ici, ſont quelques morceaux de Morale, d'Hiſtoire, de Littérature, ſur l'Education des Enfans, l'Urbanité

Romaine, &c. qui n'ont point été imprimés, du moins en entier dans ces Mémoires, & qui méritent d'être conservés.

M. l'Abbé *Muratori* ne se contente pas d'enrichir les Bibliothéques par ces vastes Collections d'Histoires & d'Antiquités, il trouve encore du tems pour des Livres d'une utilité plus grande & plus générale; Livres de Morale, d'Histoire édifiante, de Piété Chrétienne. Il donna il y a quelques années un Traité *de la Charité envers le Prochain, & des Œuvres de Miséricorde.* Cet excellent Traité vient d'être traduit en François par M. *de Vergi*, & imprimé chez *Robustel*, rue de la Calendre, près le Palais, à S. *Jean*, & Grand'Salle du Palais, au S. Esprit. Deux Volumes *in*-12. M.DCC.XLV.

Essai sur les Maladies des Dents. Quoique le Livre intitulé, *Essai*

sur les Maladies des Dents, &c. par M. Bunon, Chirurgien Dentiste, rue de l'Arbre Sec à Paris, n'eut été composé que sur des Observations & des faits, découverts par l'Auteur suivant le plan qu'il s'est fait, pour chercher les sources les plus cachées des causes dés Maladies des Dents, & de leurs pertes, afin de les détourner, interrompre & guérir; ce qui lui a réussi par les peines & les soins qu'il s'est donné pour remplir un objet aussi intéressant au bien public; cela en observant les Dents dans la matrice même dès la premiére conformation, & en les suivant jusqu'aux âges les plus avancés, ainsi qu'on le voit dans son Livre, & par les Expériences qu'il en a démontrées, tant sur les vivans que sur les morts; ce Livre cependant n'avoit été consideré d'abord, quoique bien reçu du Public, & en particulier des gens de l'art; que comme un Ouvrage de pure spéculation,

d'imagination, ou de réflections de la part d'un Artiſte, qui médite ſur ſa pratique ; enfin comme un Ouvrage purement de Cabinet ; mais, ce que ce Livre contient de neuf étant autentiquement reconnu pour des faits réels, lui a mérité une plus grande conſidération, & l'a fait juger très-avantageux au Public, ainſi qu'on le verra par l'Approbation de l'Académie de Chirurgie, & par les Certificats qu'il produit.

Approbation de l'Académie Royale de Chirurgie.

Oui le rapport de Meſſieurs Puzos & Gervais, Commiſſaires nommés pour l'examen d'un Livre qui a pour Titre : *Eſſai ſur les Maladies des Dents*, par M. *Bunon*, l'Académie Royale de Chirurgie, déſirant ſoutenir l'émulation de l'Auteur, & l'engager à porter à une plus haute perfection, s'il eſt poſſible, un travail ſi ſoigneuſement commencé ; ap-

prouve ses nouvelles Découvertes, par la conformité qu'elles ont avec nombre d'Expériences qu'il a faites sur des sujets de tous âges dans l'Hôpital de la Salpétriere & autres, en présence de M. de la Peyronie, & de plusieurs Membres de cette Académie; elle adopte son sentiment sur les causes éloignées & prochaines, de certaines Maladies des Dents, dont ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur cette matiére n'ont paru connoître que les effets; & elle fonde son Approbation sur le rapport exact qu'elle a reconnu entre la théorie de M. Bunon, & les preuves qu'il a fournies; en conséquence d'un objet aussi bien rempli, quoiqu'il ne porte que le nom d'*Essai*; l'Académie de Chirurgie estime sa lecture très-nécessaire pour l'instruction de ceux, qui s'adonnent au traitement des Maladies des Dents; suffisamment intelligible pour les personnes destinées à élever des enfans; & assez

intéressant pour engager les gens de tout âge & de tout état, à se garentir des vices qui ne surviennent que trop souvent aux dents, par défaut de soins & de précautions convenables.

TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier 1745.

ART. I. Suite du dixiéme Tome de Dom *Ceillier*. S. Jérôme. 5

ART. II. Leçons de Physique Expérimentale. Par M. *Nollet*. 55

ART. III. Nouvel Abregé Chronologique de l'Histoire de *France*, contenant les événemens, &c. Par M. le Prés. *Henaut*. 94

ART. IV. Histoire du Traité de Westphalie, &c. Par le P. *Bougeant*. 138

ART. V. *El Principe de los Poetas*, Virgilio, *mantenido en su Soberania*, &c. 156

ART. VI. Lettre au R. P. *Dorival*, l'un des Journalistes de Trévoux. 178

Errata pour le mois de Décembre 1744

PAge 2105, ligne derniére, quant, *lisez*, quand.
2112. lig. 19. qu'i, *lisez*, qu'il.
2127. lig. derniére, aire, *lisez*, faire.
2138. lig. 13. masculln, *lisez*, masculin.
Ibid. lig. 20. *sr vilis*, lisez, *servilis.*
2145. lig. 35. de Sault, *lisez*, du Sault.
2151. lig. 13. Abenaquises, *lisez*, Abénaquis.
2154. lig. 13. reçût, *lisez*, reçu.
2161. lig. 21. Devonoille, *lisez*, Dénonville.
2169. lig. 11. n'inroduisît, *lisez*, n'introduisît.
2171. lig. 18. lequel, *lisez*, laquelle.
2172. lig. 20. 161q, *lisez*, 1713.
2195. lig. 25. un chose, *lisez*, une chose.
2202. lig. 25. vomes, *lisez*, volumes.
2231. lig. 20. étoit, *lisez*, n'étoit.
2241. lig. 25. Marham, *lisez*, Marsham.
2246. lig. 1. *otez*, simplement.
2253. lig. 1. aurres, *lisez*, autres.

Janvier 1745.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Février 1745.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Février 1745.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	2.	v.
1723.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Février 1745.

ARTICLE VIII.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de l'Académie des Beaux Arts de Lyon, du 2 Octobre 1744.

M. Borde a ouvert la Seance par le Discours suivant, qui contient l'Extrait des Mémoires lus à l'Académie depuis la précédente Assemblée Publique.

Mémoire sur la formation du Soleil.

Il y a long-tems que la Phisique est en droit de creuser la Nature, pour y puiser des connoissances qu'elle seule peut donner. Les Astres mêmes fournissent aux recherches du Physicien. Les principes de leur formation n'ont-ils pas été assujettis à des Loix dictées par le Créateur ? Quels sont ces Loix ? M. l'Abbé Cayer s'est proposé de les examiner dans ce Mémoire en les rapportant à la formation du Soleil. Les lumiéres que la nouvelle Philosophie a répandues sur les connoissances humaines, les ont extrémement rapprochées de la vérité. On a donc dû penser, que la matiére mise en mouvement par l'ordre de Dieu, a dû nécessairement prendre une forme. M. Cayer combat ici un sentiment adopté par un nombre de Phisiciens, que tout corps en mouvement tend au repos; pourquoi cette Loi ? Ne vaut-il pas

mieux penser que ce repos n'est qu'accidentel, & qu'un corps une fois en mouvement n'est ralenti, ou arrêté que par des obstacles. L'idée que la matiére est de soi indifférente au mouvement ou au repos, est simple & naturel. M. Cayer ajoûte, que les Loix du mouvement lui apprennent que les mouvemens circulaires ou élliptiques sont les seuls permanents. Il fait usage de ce principe, pour établir la formation du Soleil, qu'il a soin d'appuyer d'une suite de raisonnemens Physiques & Géométriques.

Mémoire ou Analyse d'une Pierre Factice.

Les circonstances qui ont fait découvrir cette Pierre, la faisoient en même tems soupçonner de renfermer du poison. De simples Expériences sur des Animaux ne sont pas toujours décisives, faute souvent d'Analogie; en supposant qu'elles le fussent, elles

n'apporteroient aucunes connoiſſances, ſur la nature & l'eſpéce du poiſon : les ſeuls procédés chimiques peuvent percer le myſtére. M. Garnier aidé de M. Gavinet, nous a préſenté une Analiſe de cette pierre qui lui a été remiſe par M. le Préſident Cholier. Les diverſes Expériences que ces Meſſieurs ont d'abord faites, leur ont fait voir qu'elle étoit en partie composée de Vitriol. Ils ont enſuite procédé à la criſtaliſation d'une partie de cette pierre, pour y découvrir s'il y avoit quelque eſpéce d'Arſénic, ils n'y en ont trouvé aucun indice ; & enfin perſuadés qu'ils pourroient compoſer des pierres ſemblables, ils ont pris parties égales de Vitriol, d'Alun, & de Nitre purifié, qu'ils ont mis en fuſion avec une 54e. partie de Camfre ; ce mélange a donné après l'opération deux pierres ſemblables, & dont les effets, ſuivant les Expériences rapportées dans le Mémoire, étoient entié-

rement les mêmes. Enfin ces Messieurs décident, que cette pierre est un excellent reméde contre les inflammations des yeux, & peut servir avec succès dans les hémorragies extérieures : mais que l'usage intérieur réitéré, & en dose un peu forte, seroit très-nuisible, & causeroit des accidens facheux.

Mémoire sur l'usage d'un Instrument nommé Phtongométre par son Auteur, pour fixer les touches des Instrumens de Musique.

Une découverte dans les Arts est bien souvent suivie d'une autre. M. Bollioud, Auteur de l'Instrument nommé Phtongométre, & dont nous avons parlé dans son tems, n'avoit eu en vue que de le faire servir à fixer avec une grande précision le tempérammment dans l'accord des Instrumens de Musique. Il l'a appliqué avec fruit au Clavecin & à l'Orgue : mais depuis, en considérant avec plus d'attention, le principe Géomé-

trique de sa construction ; il a cru devoir porter ses usages plus loin, & l'employer à perfectionner la facture des Instrumens à cordes & à touches. Tels sont la Viole, le Dessus, le Pardessus de Viole, le Théorbe, le Clavecin, la Viéle & autres de cette espéce. Il se fixe dans ce Mémoire à la rectification du Diapazon, de trois de ces Instrumens, la Viole, le Clavecin & la Viéle, par le secours du Phongometre, & de sa division Harmonique. Ces Instrumens se trouvent montés d'une maniére invariable & seule capable de faire entendre la vraie & saine harmonie. La méthode est simple & extrémement à la portée des Facteurs. Il propose de substituer aux touches de cordes de la Viole, de petites touches d'yvoire, qui ne seront point susceptibles de dérangement, & qui serreront mieux la corde sous le doigt, & lui feront produire un son plus grand. Ce Mémoire présente encore d'autres

recherches intéreſſantes, pour un Art qui juſqu'ici ſemble n'avoir été guidé que par le tatonnement & la routine.

Mémoire contenant une explication de la Viſion, des différentes ſortes de vues, & du choix des Verres propres à les aider & conſerver.

Cette matiére n'eſt pas neuve, elle a été traitée par une infinité de Sçavans: mais qui ſemblent avoir eu plus en vue la ſpéculation que la pratique d'un Art infiniment précieux par ſon objet. M. l'Abbé Devalernod a pris une route oppoſée, & nous préſente dans ce Mémoire un certain nombre de maximes courtes & claires, à la portée, non ſeulement de l'Artiſte, mais même des perſonnes qui ſont dans le cas d'avoir recours à l'Art, pour aider ou conſerver leurs yeux. Une explication anatomique du globe de l'œil, de ſes parties & de ſes uſages,

eſt le préliminaire de cet Ouvrage. La cauſe ou le principe de la cataracte, du glaucome & de la goûte ſeréne y eſt miſe dans ſon jour. Le ſecond objet de M. Devalernod a été d'expliquer comment ſe fait la viſion, la connoiſſance des régles de la réfraction des rayons de lumiéres à travers les corps diafanes, plans, ſphériques ou concaves, y eſt amenée & appuyée par des expériences de Phyſique & de Dioptrique. Le concours des rayons de lumiére émanés d'un objet quelconque, forment le pinceau, qui après avoir ſouffert des réfractions à travers les différentes humeurs de l'œil, va ſe terminer & aboutir ſur l'organe immédiat de la vue, c'eſt-à-dire ſur la retine, & y excite une ſenſation de l'objet. M. Devalernod termine cette Section par une explication ou réponſe à deux queſtions d'Optique. La premiére, pourquoi on voit les objets dans leur ſituation naturelle,

quoiqu'ils ſoient peints ſur la retine, en ſituation renverſée; & la ſeconde, pourquoi on ne voit pas les objets doubles: puiſqu'ils ſont vus également des deux yeux, & d'une maniére ſuffiſante pour la viſion. M. Devalernod nous a fait eſpérer la troiſiéme Section de cet Ouvrage, qui ne ſera pas la moins intéreſſante, puiſqu'il y eſt queſtion d'apprendre à connoître un organe ſi précieux; & ſe bien conduire dans le choix de moyens pour le conſerver & le fortifier.

Mémoire contenant l'Analyſe du Sucre de lait.

La mode peut tiranniſer aſſez, ſans conſéquence, une infinité des beſoins de la vie: mais doit-elle étendre ſon empire juſqu'aux remédes néceſſaires à la ſanté. M. Gavinet a cru devoir faire attention à l'uſage fréquent du ſucre de lait, dans les Maladies de poitrine. Son état ne lui a pas permis d'ignorer que bien des per-

sonnes en avoient été plus malades, bien loin d'en être soulagées; & que par conséquent il falloit examiner ce reméde plus intimement. Il l'a décomposé: ses procédés lui ont donné diverses poudres, & enfin une liqueur extrêmement acide, qui démontre clairement que ce reméde n'est pas dépouillé de tous ses acides, & qu'on s'est trop pressé de le regarder comme un adoucissant infaillible. Il semble que dans de pareilles circonstances, on devroit moins donner à la spéculation, qu'à une analyse exacte des mixtes que l'on veut employer.

Dans le nombre des poudres extraites de ce Reméde, M. Gavinet en a préparé une à laquelle il donne le nom de panacée pectorale qui doit être, à son avis, un excellent reméde dans les maladies de la poitrine & des poûmons, & bien supérieure en bonté au sucre de lait.

Mémoire ſur la Séve & Taille des Arbres.

Il n'eſt point d'Art dont la perfection porte avec ſoi autant d'utilité. Cependant, il paroît peu que les recherches des Sçavans l'ayent eu pour objet : on eſt accoutumé de l'abandonner aux gens de la Campagne, qui ordinairement ne ſe conduiſent que par l'exemple de leurs peres, par oui dire, ou par préjugé. Dans toutes ſortes d'Arts, la théorie doit guider l'expérience & la pratique. Ici un Phyſicien peut tracer au Laboureur, au Jardinier des routes qui lui étoient inconnues.

M. Dugas s'eſt appliqué dans ce Mémoire à examiner quel eſt le principe agiſſant de la ſéve, pourquoi ce principe a plus d'action dans le Printems, & pourquoi il la renouvelle dans le mois d'Août. On doit au Thermométre une obſervation qui paroît beaucoup aider le raiſonnement ſur la végéta-

tion des Plantes ; elle n'eſt jamais plus active, que lorſque la température de l'air pendant le jour differe de beaucoup de celle de la nuit ; ce que le thermométre nous fait appercevoir dans le commencement du mois de Mai, & vers la fin du mois d'Août, deux tems également éloignés du ſolſtice d'Eté. La connoiſſance du tems de la ſéve montante & deſcendante conduit ſûrement le Jardinier pour la taille de ſes Arbres. C'eſt le ſecond objet de M. Dugas dans ce Mémoire.

Diſſertation Hiſtoricophiſique, ſur un Texte de Juvenal. Montes rumpit aceto.

Ce Texte a pour objet le paſſage d'Annibal par les Alpes, & la maniére dont il ſurmonta les obſtacles qui s'y oppoſoient. Le P. Tolomas trouve deux points à diſcuter dans ce Texte. Le fait eſt-il vrai ? le fait eſt-il poſſible ? La vérité du fait ſemble apparte-

nir à la décifion de l'Hiftoire, & la poffibilité à celle de la Phyfique. L'Hiftoire même peut-elle décider de la réalité, fi la Phyfique n'en adopte la poffibilité ? C'eft dans ce principe que le P. Tolomas a taché de réunir les décifions de l'une & de l'autre, & il en réfulte une commune qui fait évanouir le merveilleux de l'événement. Que nous préfente en effet la Phyfique fur les effets du vinaigre commun; une expérience affez connuë démontre à la vérité l'action de cette liqueur fur les corps les plus durs : des cailloux qui en font abreuvés, perdent dans l'efpace de 24 heures deux lignes de leur épaiffeur. La décompofition du vinaigre ne préfente qu'un fel âcre & corrofif qui incife & pénétre avec le tems les pores des corps, qu'il environne jufques dans leurs parties les plus intimes.

Mais quelles conféquences tirer de quelques expériences faites

ſur des cailloux ! Quelle comparaiſon de ces mêmes Cailloux aux Rochers immenſes qui s'oppoſoient au paſſage d'Annibal ! Quel tems ? Quelle quantité prodigieuſe de vinaigre eut-il fallu ! L'eſpace de quatre jours employés par Annibal dans tout ce paſſage ; auroit-il ſuffit à l'action du ſel corroſif du vinaigre ? Le P. Tolomas finit cette Diſſertation en adoptant le fait, tel qu'il eſt raconté par Appien Alexandrin, qui ne laiſſe voir que beaucoup d'habilité dans le Général, un grand courage dans le Soldat, & nullement du merveilleux dans cet événement.

Mémoire ſur la mortalité du Bétail.

Ce fléau qui afflige nos Provinces, & celles qui nous ſont voiſines, a donné lieu à M. de Ruolz de faire quelques recherches. Il remarque d'abord combien il eſt facheux qu'on n'ait pas fait aſſez d'attention au mal dans ſes com-

mencemens. Il croit pouvoir conjecturer, que le mal a été causé par la sécheresse des années précédentes, & par la corruption des eaux, qui en a été la suite. La mortalité de 1714 n'a pas pu servir de régle pour celle-ci. Les simptômes en sont tous différens, de-là l'incertitude des moyens curatifs, qui ont paru très-difficiles aux yeux mêmes de la Médecine. M. de Ruolz s'en tient donc à un détail de précaution, comme de parfumer l'air des Ecuries, d'arrêter toute communication. Il lui a paru que dans le nombre des remédes tentés avec peu de succès, les plus simples devoient être préférés, comme plus analogues à la nature du mal de ces animaux. Si des remédes il faut venir à des incisions, la plus fréquente a été celle du fanon, dont il donne la description, & fait voir les avantages. Il paroît d'ailleurs que M. de Ruolz a mis au jour tout ce que les Georgiques

de Virgile ont pu lui fournir à ce ſujet. Les Anciens apportoient un extrême ſoin à la conſervation du Bétail, les remédes qu'ils employoient différoient peu des nôtres.

Diſcours ſur une queſtion d'Architecture.

La bonne Architecture doit-elle être aſſujettie plutôt au goût qu'à l'exacte obſervation des régles ? M. Soufflot examine cette queſtion en remontant aux plus anciennes conſtructions que le beſoin avoit inſinué aux hommes. A de ſimples toîts ruſtiques élevés ſur des arbres comme ſur des pilliers naturels, ſuccédérent des apuis & des clôtures de bois ouvragé ; à ceux-ci des clôtures en pierres, & enfin des bâtimens ſolides. Dans tous ces tems le beſoin étoit le goût & la régle des Architectes. Dans la ſuite, on a voulu joindre la magnificence & les décorations extérieures aux be-

ſoins & à la commodité. De-là l'invention des différens ordres d'Architecture, que M. Soufflot caractériſe d'une maniére ſenſible. Il fait voir que leurs principaux ornemens & leurs belles proportions ont été puiſés dans la nature même. Enfin il décide la queſtion propoſée, en aſſujettiſſant le goût à faire choix de ce qu'il y a de meilleur dans les régles, & à s'en éloigner ſuivant l'exigence des cas.

Mémoire ſur la conſtruction d'une Machine Hydraulique de nouvelle invention.

M. Mathon, Inventeur de cette Machine, la propoſe pour ſervir à élever perpétuellement de l'eau par la chûte d'une partie de celle qui aura été élevée. Il ſuffira de donner dès les commencemens le mouvement à la Machine qu'elle perpétuera enſuite d'elle-même. La conſtruction en eſt ſimple, d'une facile exécution, & n'exige

point, comme toutes celles qui ont été inventées jusqu'à présent, un courant de Riviére ou l'écoulement d'une Source, puisqu'elle peut être placée sur une eau dormante. M. Mathon propose deux idées d'exécution. La premiére est un simple levier recoudé dans son point d'appui. Il est chargé à l'extrêmité de chacun de ses bras, d'une espéce de cuilliers qui se remplissent alternativement d'eau, l'une pour être élevée au dessus du réservoir, & l'autre pour s'abaisser au dessous. Le Mécanisme de cette Machine consiste à donner plus de poids à la cuillier qui est sur le bras le plus court du levier, afin qu'étant vuides toutes les deux, cette derniére puisse descendre de nouveau, & plonge dans le réservoir, en élevant la cuillier opposée qui se charge à son tour d'une partie de l'eau qui a été élevée, laquelle la fait descendre à cause qu'elle est plus éloignée du point d'appui, &

oblige l'autre de remonter ainsi successivement, mais avec perte de tems. Pour y obvier, M. Mathon propose un double chapelet sur un même axe; les longueurs des chapelets auront le même rapport que les bras du levier auroient eu dans la premiére construction. Et les seaux auront celui des cuilliers, c'est-à-dire, que les seaux du plus petit chapelet seront plus gros que ceux de l'autre, Cette construction donnera de l'eau continuellement par un mouvement circulaire & non interrompu; nous n'entrerons point ici dans un plus grand détail de construction, nous observerons seulement, que M. Mathon démontre, que si dans l'exécution par un levier recoudé l'on fait les bras du levier dans le rapport de 1 à 3 la moitié de l'eau élevée sera plus que suffisante pour entretenir le jeu de la Machine.

Problême d'Hydraulique. Trouver l'effet d'un courant qui produit un mouvement perpendiculaire à sa direction, par son choc sur une surface oblique.

M. Mathon cherche dans ce Problême, l'inclinaison qu'il faut donner aux aîles des Moulins à vent, & aux vannes de plusieurs autres Machines muës par des courants, afin que leur produit soit le plus grand qu'il est possibe.

Il est démontré dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences 1727, que le plus grand effort d'un courant, dans le cas proposé se trouve à l'angle de 54 deg. 44'. Quelques Auteurs ont conclu de là, que cet angle étoit le plus avantageux. C'est cette conséquence que M. Mathon attaque. Il prétend que dans de plus grands angles, la Machine acquiert une plus grande vitesse, qui dédommage de la diminution du poids qu'elle est capable d'élever.

 Ensorte,

Enſorte qu'il eſt à propos de donner aux vannes une inclinaiſon d'autant moindre, qu'on a beſoin d'une plus grande viteſſe ; & qu'on ne veut pas élever un ſi grand poids.

Diſcours ſur les Aurores Boréales.

M. Moëglin, l'un de nos Académiciens Aſſociés, Profeſſeur en l'Univerſité de Tubinge, préſente dans ce Diſcours un examen des cauſes qui produiſent les Aurores Boréales, les vapeurs aqueuſes & ſulphureuſes qui s'élevent des lieux bas & marécageux, des cimetiéres, écuries, & autres endroits, ſont ſoutenues dans la moyenne Région, par un air froid. La viſcoſité de ces vapeurs les rend très-ſuſceptibles de s'enflamer. Soit par la préſence du Soleil, ſoit par le mouvement continuel où elles ſont. Elles s'enflament enfin, s'étendent au loin, & nous préſentent ces phénoménes, dont l'ignorance des cauſes

qui les produiſent a fait ſouvent trembler & pâlir un nombre de ſpectateurs. M. Moëglin rapporte quelques Obſervations faites avec exactitude. Il en tire des conſéquences qui fixent ſon ſentiment. Il adopte pour cauſe des Aurores boréales, les mêmes qui produiſent le Tonnerre.

Mémoire ſur l'excélence de la nature humaine par rapport à ſes progrès dans les Sciences & dans les Arts.

M. Olivier étale dans ce Mémoire tout ce qui peut contribuer à faire honneur à l'eſprit humain. Les connoiſſances infinies que les hommes ont acquiſes dans les Sciences, la fertilité & le nombre de leurs inventions, pour l'utilité & l'agrément, fourniſſent un détail de faits intéreſſans, & bien capables d'animer de plus en plus les amateurs des Sciences & des Arts à cultiver les heureux talens qu'ils ont reçus de la nature.

M. Delorme *a lû un Mémoire ſur la réforme de la ſeveronde, ou forget des toits.*

M. Garnier, *ſur un nouveau reméde, pour guérir les fiévres intermittentes*, & dont les expériences, nullement dangereuſes faites, tant à l'Hôtel-Dieu, qu'en pluſieurs autres endroits de cette Ville, aſſurent le bon uſage.

M. Clapaſſon a terminé la Séance, par la lecture d'un *Mémoire ſur les Aquéducs des Romains près de Lyon.*

ARTICLE IX.

*ECLAIRCISSEMENS Historiques sur les Origines Celtiques & Gauloises, avec les quatre premiers siécles des Annales des Gaules. Par le R. P. D*** Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris 1744, chez Durand, rue S. Jacques, in-12, près de 300. Pag.*

L'Auteur (Dom Jacq. M.) connu par ses Sçavantes recherches sur la Religion des Gaulois, en donne ici de fort utiles pour la perfection de l'Histoire des Gaules. Le Livre a plus d'étendue & d'énergie qu'il ne présente de volume aux yeux, & de suite méthodique même à l'esprit. Les Articles y sont fort coupés, & en apparence fort indépendans, & vont pourtant à un même but, d'éclaircir le détail, & de donner même de la suite & de la liaison au grand

corps de l'Histoire ancienne de Germanie, d'Allemagne, d'Italie, & surtout des Gaules.

L'Ouvrage publié depuis peu par M. Gibert, sous le Titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire des Gaules*, a occasionné celui-ci. Car Dom Jacques Martin travaillant aux Préliminaires de cette même Histoire qu'il prépare, & trouvant, selon qu'il le dit, que les idées de l'Auteur des Mémoires *croisent celles que présentent les plus précieux restes de l'Antiquité*, il s'est pressé de recueillir *ces précieux restes*, & de les présenter dans ce petit volume au Public, comme pour préparer les voyes au systême d'Histoire nouvelle ou renouvellée qu'il ne peut pas lui donner sitôt, & dont il est bien aise de rendre raison d'avance, afin que les *systêmes arbitraires de presque tous les Modernes*, ne viennent pas à la traverse du sien, avec toute la force des préjugés qu'autorise une longue & paisible pos-

ſeſſion, capable de former une preſcription légitime, ſi rien pouvoit preſcrire contre le vrai précis le plus tardif, ou le plus nouveau.

Notre Auteur ſuit pied à pied M. Gibert, qu'il faudroit avoir toujours ſous les yeux pour bien ſentir la ſuite de cette eſpéce de Notes ou de Commentaire, non trop reſpectueux, non ſervile du moins. Les principales queſtions debatues entre ces deux ſçavans Auteurs, ſont la Celtique, les Hyperboréens, les Liguriens, les Cimbres, les Germains, les Teutons, l'arrivée des Phocéens dans les Gaules, &c.

Touchant la premiére, il aſſure qu'originairement la Celtique conſiſtoit uniquement dans *cette troiſiéme partie des Gaules, qui s'étendoit depuis le Rhin juſqu'à l'Océan, entre les Vauges & la Marne d'un côté, & le Rhone, les Cevennes & la Garonne de l'autre.* Il le prouve par l'autorité de Céſar, de

Strabon & de Mela, qui le disent assez expressément. Il leur ajoûte Pausanias, lequel parlant des Tectosages & autres Gaulois, qui après avoir ravagé la Macédoine, la Grece & la Thrace, fondérent un puissant Empire en Asie, dit que ces Peuples n'avoient de tout tems porté que le nom général de *Celtes*, & que ce n'étoit que fort tard que les Grecs les avoient nommés *Galates*.

M. Gibert ayant avancé que le nom de *Galates* n'étoit particulier à aucun Peuple des Gaules, mais qu'on donnoit ce nom indifféremment aux Belges, aux Celtes ou aux Aquitains; Dom Jacques prétend que ce nom a été spécialement affecté aux Gaulois, qui de la Grece passérent dans l'Asie Mineure, & qu'on avoit d'abord nommés *Gallogrecs*. Il cite S. Jérôme, qui dans le Prologue de son second Livre du Commentaire de l'Epître de S. Paul aux Galates en use ainsi.

Quant à ce que dit l'Auteur des Mémoires, qu'Erathosthene comprenoit les Ibériens mêmes, ou les Habitans de l'Espagne sous le nom de Galates, & que Strabon en fait le nom générique des Celtes, le sçavant Bénédictin dément à l'égard du premier point Eratosthene par Polybe & par Strabon, & à l'égard du second point, il fait voir que selon Strabon bien pris, les Habitans seuls de la Narbonnoise avoient porté les Grecs à donner à tous les Galates le nom de Celtes.

De-là l'Auteur tire de magnifiques conséquences, que le Latin *Gallus*, & le Grec *Galate* ont une même origine & une même signification ; que l'origine que différens Auteurs produisent séparément des Celtes & des Galates, est de l'invention des Grecs ; que jusqu'à Cesar il n'y eut que les Habitans de la troisiéme partie des Gaules appellée Celtique, qui fussent connus. Que la distinction des trois Peuples des Gaules, n'a

été obſervée que pendant un tems fort court ; que le nom de Galate n'étoit point en uſage lorſqu'Aléxandre porta la Guerre dans la Thrace : que les Galates du Nord étoient des Colonies des Celtes ou Galates d'Occident : que les idées qu'on a ſur l'origine du Latin *Galli* ſont fauſſes : qu'ils ont franchi les Monts Riphées, inondé l'Illyrie & la Pannonie, & pénétré juſqu'à la Mer Glaciale : qu'ils ont été de tout tems connus des Grecs : qu'ils ſont entrés dans l'Aſie du tems d'Aléxandre : que dès les premiers tems ils ont paſſé en Eſpagne, ont fait alliance avec les *Iberes* ; & formé les *Celtiberes*, &c.

La ſeconde queſtion roule ſur les Hyperboréens. L'Auteur des Mémoires veut que la Celtique fut le Pays de ces Peuples. Dom Jacques fait voir par Herodote & par tous les Anciens, que les Hyperboréens étoient à l'extrêmité de l'Europe ſur les bords de la

Mer Glaciale, immédiatement au de-là des Monts Riphées d'où souffle le Borée, dont ce Peuple tiroit son nom, comme placé à l'abri des ravages que ce vent fait en deçà des Monts, d'où on le croit originaire.

Il est vrai que Possidonius dans Athenée prend les Alpes pour les Monts Riphées. Mais Possidonius est venu trop tard de quinze siécles, donner le démenti sur ce point à toute l'Antiquité; & le nom d'Alpes encore est-il équivoque, y ayant les *Alpes Carpathiennes*, & les *Alpes* même de *Transilvanie*, le nom d'Alpes ayant été un nom générique de Montagnes Septentrionales chez les Anciens, qui les étendoient tout à fait au Septentrion.

Les Présents envoyés par les Hyperboréens à Delos, démontrent leur position fort Septentrionale, & absolument éloignée de la Celtique. Car la route de ces Présens étoit, selon Herodote,

Plutarque & Pausanias, des Hyperboréens chez les Arimaspes, de là chez les Issedons, & tout de suite chez les Scythes, &c. jusqu'au Golphe Adriatique, d'où ils alloient par Mer à Delos. Le Plant d'Olivier qu'Hercule, selon Pindare apporta du Pays des Hyperboréens dans la Grece, prouve que les Hyperboréens n'avoient rien de commun avec la Celtique, où on ne vit des Oliviers, selon Pline, que lorsqu'il y en arriva d'Italie, où on n'en eut que quatorze siécles après le siécle d'Hercule.

Pour se rendre de la Grece chez les Hyperboréens, la droite route étoit l'Arcadie, l'Istrie, le cours du Danube jusqu'à son embouchure, la Chersonese Taurique, &c. Enfin tous les traits qui caractérisent les Hyperboréens chez les Anciens, sont comme opposés à ceux qui caractérisent les Gaulois. La Religion nommément en étoit toute différente, aussi bien que

les Mœurs & la Police. Le nom seul d'Hyperboréens regardés, & ainsi nommés comme exemts & placés au de-là des fureurs de Borée, décide la question, ce vent ayant de tout tems désolé les Gaules, sous le nom Latin de *Circius*, qui persévere dans le Languedoc & la Provence sous celui de *Cers*.

Des Hyperboréens, notre Auteur passe aux *Liguriens*, que M. Gibert fait sortir des Alpes où ils étoient d'abord renfermés, pour se répandre dans l'Italie & dans les Gaules jusqu'à Narbonne, jusqu'en Espagne même. Notre Auteur qui prétend que les Arvernes chasserent les Liguriens de la Celtique, semble ne pas convenir que les Liguriens s'en fussent emparés. Ces paroles sont de lui contre M. Gibert. « Ainsi, bien loin que les Li- » guriens fissent des Conquêtes » sur les Celtes, les Celtes » en faisoient sur eux, & repre- » noient une partie du Pays que » les Liguriens leur avoient au-

» trefois enlevé. » C'eſt à l'Auteur, ou à M. Gibert de concilier cette eſpéce ou apparence de contradiction.

Il s'agit enſuite des Cimbres que M. Gibert fait Germains, & notre Auteur Gaulois d'origine avec plus de vraiſemblance & de preuves de fait. Il vient aux Germains, & fait voir que les premiers qui ont paſſé dans les Gaules, y ont été introduits par Arioviſte, qu'ils y ont occupé une partie du Pays Sequanois, que de nouveaux venus de Germanie ſe ſont arrangés avec ces premiers dans le même Pays. Que les Peuples d'audelà du Rhin, venus dans les Gaules avant Arioviſte, n'étoient pas Germains : que ce nom de Germains étoit nouveau; que le nom de ces Peuples avant Arioviſte étoit celui de *Sueves* : & que Ceſar a eu tort d'anticiper ce nom de *Germains* à l'égard des Peuples qui avoient plus anciennement pénétré d'audelà du Rhin dans les Gaules, ſous le nom de *Suéves*.

Tout ceci eſt ſans ceſſe mêlé de queſtions incidentes, c'eſt-à-dire, ſçavantes & de pure érudition. Notre Auteur s'en prend à ſon Adverſaire de toutes ces excurſions, & aime mieux les faire avec lui, que de ne pas le ramener de tous ſes écarts. Il le releve ſur les Grecs du Peloponneſe, que celui là dit avoir pénétré en Eſpagne, & que celui-ci dit être les Rhodiens. Il le reléve ſur l'invention des Vaiſſeaux de tranſport, ou longs Vaiſſeaux, que M. Gibert attribue à l'*Hercule des Grecs*; D. Jacques la rapporte à *Danaus l'Egyptien*, conformément aux Marbres d'Oxford.

On doit ſçavoir gré à notre Auteur du vrai zéle qui l'anime pour la gloire de ſa Patrie, & de ce que réellement il revendique aux Celtes & aux Gaulois une antiquité d'origine, & une ſuite de grands exploits, dont d'autres Peuples jaloux de notre Nation, ou plus jaloux que nous de cette ſorte de gloire antique, nous ont

mille fois dépouillés ſans façon, tantôt en faveur des Romains, tantôt en faveur des Grecs, & dans ces derniers tems en faveur des Allemands réputés *Germains*, *Cimbres*, ou *Teutons*.

Et d'abord point de vrais Germains en Germanie, & s'il y a ſur la terre quelque reſte d'un ſang ſi vanté, il n'a fait que paſſer en Allemagne, & s'eſt tout fixé ou renouvellé, & ſans doute amelioré par ſon mélange avec celui des Celtes ou des vrais Gaulois ſur les bords de la Seine, ou enfin dans le Pays des *Sequanois*. Ce n'eſt pas le cœur François ou Gaulois ſeul qui méne l'Auteur. Il ne marche que la preuve & le flambeau de la découverte à la main.

Grand paradoxe; les Germains n'ont en effet jamais que traverſé l'Allemagne, qui s'eſt empreſſée de changer ſon nom de *Sueves* en celui de *Germains*. Ils venoient de plus loin & de bien loin, de la *Perſe* même, dont ils étoient une

Tribu. Qu'on ne ſe prévienne point contre le ſçavant Bénédictin. Son Adverſaire même convient, qu'il eſt étonnant qu'*on trouve le nom de Germains parmi ceux des Tribus des Perſes.* On pourroit lui répondre qu'il n'eſt pas plus étonnant de trouver l'origine des Germains d'Europe en Aſie, que de trouver l'origine des Galates d'Aſie en Europe. En fait de Tranſmigrations de Peuples, tout eſt croyable pour ceux qui connoiſſent l'Hiſtoire Ancienne & Moderne. Les Peuples n'ont fait que cela pendant les ſiécles les plus voiſins du déluge, ſans qu'on puiſſe encore ſe flater d'un peu plus de conſiſtence populaire à cet égard.

Notre ſçavant Auteur réfute l'étonnement de ſon Adverſaire, par *Goropius*, qui depuis 200 ans en a parlé ſans étonnement, par M. le Marquis de S. Aubin, qui en a diſcouru fort au long de ſens froid, par Cellarius, par Denis

Periégéte, &c. Et tout de ſuite en bon Citoyen qui s'affectionne à tout ce qui touche de près ou de loin à ſa Patrie, il prend la défenſe des Perſes, & oppoſe à l'Auteur des Mémoires qui en avoit parlé avec aſſez peu de reſpect, le portrait infiniment noble & décent qu'en a fait M. Boſſuet, dans ſon *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle.* Voici un raiſonnement de fait Hiſtorique qui mérite de l'attention. Au tems d'Herodote la vraie Nation des Perſes partagée en douze Tribus, ſe réduiſoit environ à ſix vingt mille hommes. Ce qui réduit la Tribu des Germains, qui pénétra peu à peu dans la Germanie, ou plutôt dans la Sueve ou l'Allemagne ſi on veut, & enſuite dans nos Gaules, à dix ou douze mille hommes. Ce ſeroit pourtant trop peu; car Arioviſte en mena 15000 d'au de-là du Rhin au ſecours des Arvernes & des Sequanois, & déja avant Arioviſte, les Germains avoient

paſſé le Rhin un peu plus bas, & peuplé la Belgique & d'autres Cantons du Nord.

Auſſi notre Auteur, qui n'eſt pas moins fin que ſçavant Critique, dit par maniére de conceſſion à ſon Adverſaire, mais en effet avec art, & pour le propre intérêt de ſa prétention, qu'on peut croire que les Germains faiſoient la moitié des ſix vingt mille hommes Perſans comptés par Herodote. Mais ces ſix vingt mille hommes pouvoient auſſi depuis Herodote s'être multipliés & accrus dans une Nation auſſi policée & auſſi bien réglée que l'a peint M. Boſſuet, & les Germains pouvoient dans l'Allemagne même avoir jetté de grandes & de nombreuſes racines.

Dom Jacques M. a deux intérêts à concilier, ſans le dire tout haut. Il a beſoin d'un nombre de Germains fort ſupérieur à 12000 pour dompter les Sueves, pour chaſſer les Belges, & pour ſuivre

Arioviste. Et d'un autre côté il voudroit bien que tous les Germains eussent passé le Rhin & peuplé les Gaules, quand ce ne seroit que pour dire à tous les Sçavans & Potentats d'Allemagne, qui s'en font bien accroire sur ce nom de Germains, qu'il ne leur en reste que le nom, *magni nominis umbram*, & que nous Gaulois (François pourtant venus de la Franconie, & Allemands par conséquent aussi) sommes les seuls vrais Germains. Car le François est dans sa mobilité tout ce qu'on veut; & peut tout concilier.

Il faut penser à tout; un Sçavant, & plus il est sçavant, a bien plus des faits à concilier : un Physicien n'est pas réduit à ajuster ses hypothèses à un plus grand nombre de Phénomenes. Il y avoit encore une bande de Germains, qui du centre de la Perse s'étoit allé transplanter dans les Marais Meotides, & les 10 ou 12000 Germains d'Herodote, doivent faire face à

preſque toute l'Europe, d'abord dépeuplée & puis repeuplée de Germains. Car ils avoient chaſſé les naturels du Pays, & pris leur place preſque par tout où ils avoient abordé. La terreur de leur nom les devançoit il eſt vrai; mais 12000 hommes ainſi diviſés en pelotons depuis les Marais Meotides juſques dans le cœur des Gaules, reſſembleroient un peu trop au petit nombre d'Eſpagnols qui ſous Fernand Cortés, & ſous d'autres ont dépeuplé & repeuplé tour à tour par la terreur de leur nom, tout le nouveau monde. Les Germains n'avoient point de Canon, & les Belges, Gaulois, Sueves & Allemands n'étoient pas tout à fait des Sauvages Américains.

Notre Auteur croit, c'eſt-à-dire conjecture, que Cyrus lui-même mena les Germains de Perſe dans le Pays des Scytes, & ce ſont ces mêmes Germains qu'il penſe avoir paſſé de là peu à peu dans l'Alle-

magne, dite de leur nom Germanie. Mais l'Allemagne s'y est prise trop tard pour s'approprier un si beau nom, & ne s'est avisée de se qualifier de Germanie, que lorsque tous les Germains, sous la conduite d'Arioviste, & quelques quatorze ans après lui ont eu passé tous dans les Gaules. Le passage de Tacite cité par l'Auteur, paroît formel; & la nouveauté de cette découverte ne doit point nuire à sa vérité ou à sa vraisemblance, sauf à Messieurs les Sçavans, dont l'Allemagne ne manque sûrement pas, de se maintenir dans la possession d'un nom qui répond fort juste à l'idée de valeur franche & mâle qui caractérise toujours leur Nation.

L'impartialité dont nous nous piquons dans nos Mémoires, nous faisant nous intéresser dans l'éclaircissement d'un si curieux point d'Histoire Nationale, nous ne serons pas fâchés d'y exciter un peu les Sçavans d'Allemagne par le

petit triomphe, mêlé d'un peu de bravoure Gauloiſe ou Françoiſe, auquel ſe livre ici notre ſçavant Auteur, qui dit : « Voilà bien des » vérités aſſommantes pour les Al- » lemands d'aujourd'hui. Ils ſe » ſont bercés juſqu'à préſent d'i- » dées qui flatoient leur vanité. » Ils en ont même rempli tous leurs » Livres ; comme, que de tout » tems les Peuples d'au de-là du » Rhin étoient Germains ; que les » Germains ſous le nom de Cel- » tes, avoient franchi les Alpes, » pris Rome, aſſiegé le Capitole, » inondé l'Illyrie, la Pannonie, » la Macédoine, la Grece, la » Thrace, & fondé un puiſſant » Empire dans l'Aſie Mineure; & » qu'enfin eux Allemands étoient » les deſcendans de ces Germains, » dont ils debitoient tant de mer- » veilles.

Car voilà comme on triomphe de part & d'autre dans la ſimple conquête même des noms ; & que ſçait-on ſi les Sçavans d'au de-là

du Rhin, qui ont fait valoir de si belles prétentions, ne sont pas les descendans de quelque Colonie de Germains, qui après avoir passé aussi la Loire, comme dans nos derniéres Guerres des Huguenots, l'ont repassée, & ensuite le Rhin pour aller rapporter à sa source l'esprit qu'on dit qui régne au delà de ce fameux Fleuve de France, & dont notre ingénieux Auteur a bien droit au moins de partager la gloire avec eux. Il continue ainsi,

» Mais aujourd'hui que le char-
» me est rompu, à ces fables il
» faut substituer les vérités suivan-
» tes; que le premier nom sous
» lequel les Peuples d'au de-là du
» Rhin ont été connus, est celui
» de Sueves; que la premiére sor-
» tie des Sueves hors de leur Pays,
» dont on ait connoissance, ne va
» pas au de-là du commencement
» du septiéme siécle de Rome, &
» que cette sortie, & quelques
» autres postérieures, se sont ter-
» minées dans les Gaules; que

» c'eſt ſeulement depuis l'an 681
» de Rome, que les Peuples d'au
» de-là du Rhin ont été appellés
» Germains; que c'eſt l'irruption
» faite cette même année par les
» Germains dans les Gaules, qui
» a donné lieu à cette dénomina-
» tion; que les vrais Germains au
» de-là du Rhin, étoient un Peu-
» ple étranger; enfin que les vrais
» deſcendans des Germains ſont
» dans les Gaules, partie dans le
» canton des Sequanois, qui avoi-
» ſinoit le Rhin, & partie entre
» la Meuſe & la Moſelle; c'eſt-à-
» dire, que les premiers étoient
» dans la Germanie ſupérieure, &
» les autres dans la Germanie in-
» férieure.

Dans le ſérieux de la choſe, on eſt bien obligé au ſçavant Bénédictin du nouveau tour qu'il donne à l'Hiſtoire des Gaules, de la Germanie & de toute l'Europe, ſur laquelle, ſur la foi des prétendus Germains; nos Auteurs mêmes ont jetté un voile, impéné-

 trable

trable jusqu'ici à la véritable & saine Critique, dont on exhorte Dom Jacques M. à se rendre tout à fait le restaurateur par de pareilles recherches, qui nous paroissent pour le moins aussi bien fondées que celles qu'il attaque avec tant de courage, & comme nous l'espérons, de bonheur & de succès. Tous les Sçavans François au moins doivent s'y intéresser & y concourir. Préjugés pour préjugés, ceux de la gloire de leur Nation valent bien mille autres préjugés personnels qui peuvent les rendre favorables à ceux des Nations rivales, dont nous ne sommes pas d'avis qu'on triomphe à ce propos, mais qu'il est pourtant raisonnable d'empêcher de triompher de la notre si mal à propos.

Nous ne disons rien des *Teutons* dont notre Auteur revendique aussi la gloire historique en faveur des Celtes. Cet Auteur est tout plein de nouvelles recherches, & l'on n'auroit pas cru qu'il

y eut tant à glaner après tous ces Sçavans en *us* & en *ois*, qui avoient paru défricher l'Histoire des Nations de l'Europe, qu'on seroit tenté avec Dom Jacques M. de croire plus en friche que jamais. *Et puis graves Auteurs pâlissez sur les Livres.* Notre Auteur paroît animé de cette rare portion de génie, que la simple érudition traite d'abord de hardiesse, mais qui tôt ou tard, & en peu d'années renouvelle la face des Sciences, des Arts, & de l'Erudition.

Il vient aux régles qu'il faut suivre en cherchant les Antiquités des Peuples & des Nations, & au plan d'une Histoire des Gaules & des Gaulois. Au sujet de ceux qui avec M. Gibert cherchent à éclaircir notre Histoire par des étymologies Hébraïques, l'Auteur dit, que *c'est escalader Aléxandrie pour se rendre maître de Paris.* Et en attendant qu'il nous donne lui-même cette Histoire suivie des Gaules, il se contente de propo-

ſer le commencement des Annales de cette Hiſtoire, en le ſoumettant modeſtement au jugement des Sçavans dont il attend les avis & les ſecours. En voici le Titre :

Annales des Gaules & des Conquêtes des Gaulois, avec la Réfutation des Victoires imaginaires, remportées par les Romains ſur les Gaulois, depuis la Bataille d'Allia, juſqu'à l'an 448 *de Rome.*

Nous en faiſons la réfléxion, peut-être pour la premiére fois. Il eſt fort étonnant, que les commencemens de Rome, écrits par Tite-Live d'un ſtile évidemment enflé & romaneſque, accompagnés de fables groſſiéres & d'un merveilleux ſenſiblement outré, & garantis par cet Auteur ſeul, ou par des Auteurs copiſtes ou intéreſſés comme lui, ayent trouvé créance, ou imprimé une ſorte de reſpect aux Auteurs mêmes les moins Romains & les plus Modernes, juſqu'à paſſer ſans preſ-

qu'aucune diſcuſſion pour de véritables traits d'Hiſtoire qu'on écrit, qu'on cite, qu'on admire, qu'on propoſe à l'admiration du Public, & dont on tire des régles de conduite, de politique, de morale, & ſouvent de vertu.

Dom Jacques M. préſente ici une ſuite de traits recueillis de toutes parts, qui paroiſſent pouvoir fonder une ſuite d'Hiſtoire aſſez pleine & aſſez ſuivie. Avant l'établiſſement des Olympiades & la fondation de Rome, on trouve les Bretons de l'Armorique tranſplantés ſur les Côtes de la grande Bretagne, qu'ils paroiſſent avoir conquiſe & façonnée à leurs uſages & à leur Religion, à leur Langue même, & à leur ſorte d'eſprit, de génie & de courage: les Rhodiens viennent fonder Roze en Eſpagne, & Rhodes à l'embouchure du Rhône, qui en tire encore ſon nom: les Inſubres ſont établis en Italie avant le tems de Belloveſe; les Venetes des Gaules

aussi ; les Ombriens descendoient des plus anciens Gaulois, les Sabins des Ombriens, les Picentes, Picentins & Herniques des Sabins: les Samnites des Sabins : les Vertins, Marses, Pelignes, Marucins, Ferentins, des Samnites ; les Lucaniens aussi avec les Hirpins, les Campanois, les Mamertins, les Buctriens. Et voilà l'Angleterre & l'Italie conquises & peuplées par les Gaulois, sans qu'on en sçache pourtant trop les époques ni le détail.

Dans les tems incertains depuis la fondation de Rome, les Celtes traversent les Pyrénées, s'Allient avec les Iberes, fondent les Celtiberes, que les Romains ne soumirent qu'avec peine & fort tard. Les Gaulois occuperent divers autres cantons d'Espagne. Les Côtes du Golfe de Leon sur la Rive droite du Rhône, portoient autrefois le nom d'Iberie. En ces tems là on trouve un Tribunal dans les Gaules où les Dames s'assembloient

pour rendre la Justice, & décider des plus importantes affaires de l'Etat.

Dans les tems certains, l'an 154 de Rome, 600 ans avant J. C. les Phocéens viennent fonder la Ville de Marseille; alors Ambigat Roi des Bituriges surchargé de Peuple, en confie une partie à ses nevenx Bellovese & Sigovese pour les aller établir les uns au de-là du Rhin, les autres au de-là des Alpes. Sigovese mene sa Colonie dans la Forêt Hercinie. Bellovese étonné de la hauteur des Alpes, s'arrête quelque tems á les contempler. Aruns vient d'Italie même pour lui aider à les franchir, & lui servir de conducteur : un Vaisseau arrivé d'Italie, chargé de fruits exquis, figues, vins, huiles, raisins secs attirent à la suite de Bellovese des milliers d'autres Gaulois.

L'an 164 Elitovius à la tête des Cenomans, suit Bellovese, & par son aide s'empare du Bressan, du

Cremonois & du Mantouan. Les Salyens ou Salluciens passent les Alpes, & s'établissent le long du Tesin : les Boyens & les Lingonois le long du Pô : & les Senonois vont à la suite, & ce ne furent pas les seuls noms Gaulois transplantés en Italie.

Dans le même tems les Gaulois de Sigovese franchirent les Monts Riphées, & s'étendirent jusqu'à l'Océan Septentrional & aux extrémités de l'Europe. Ils pénétrerent dans l'Illyrie, plusieurs se fixerent dans la Pannonie. Les Tectosages firent deux ou trois irruptions & établissemens du côté de la Forêt Hercynie & d'autres côtés. Les Boïens fonderent la Boheme. Les Marseillois fondés par les Phocéens, fondent des Colonies en Espagne & dans les Gaules Agde, Frejus, Antibe, Nice, &c.

L'an de Rome 225, les Boïens, Lingonois, Senonois d Italie passent le Pô, & prennent la place

des Etrusques depuis le Pô jusqu'au Golfe Yonien. Les Boïens seuls entre le Pô & le Reno faisoient 112 Tribus. Les Senonois pousserent jusques dans la grande Grece assez avant.

L'an 229 Pytagore vient dans les Gaules à l'Ecole des Druïdes. L'an 349 les Gaulois gagnent partie de l'Etrurie, & Rome commence à trembler ; ce qui dit quelque chose en stile Romain fondé par Tite-Live, & adopté par la postérité ; les Romains & Rome n'étant alors rien moins que ce qu'ils furent long-tems après. L'an 362 les Senonois avec une Armée de trente mille hommes ravagent l'Italie, assiégent Clusium, & c'est là que Tite-Live, en Romain emphatique, ou en bonne femme, commence à debiter ses contes & ses prodiges : au bruit des Senonois il suscite un *Ceditius* qui vient dire aux Magistrats de la part de Vesta ou des Dieux, que les Gaulois approchoient, comme s'ils

n'avoient pas fait assez de bruit autour de Clusium pour que quelqu'un vint de là en avertir les Romains, comme on le fit en effet.

Sur cet avis les Romains députerent aux Gaulois trois Ambassadeurs, qui s'acquittérent fort mal de leur charge, jusqu'à devenir les auteurs de la Guerre, au lieu de procurer la Paix qu'ils étoient venus demander, & dont Brennus ne s'éloignoit pas. Celui-ci, homme de tête autant que de résolution, & qui connoissoit bien le Droit des Gens, pour un Barbare tels que Tite Live voudroit faire regarder les Gaulois; leve le Siege de Clusium pour aller à Rome même. 1°. Demander réparation de la prévarication des Ambassadeurs, 2°. Se la faire à lui-même si on la lui refusoit, comme il fit. Car Rome, quoiqu'en conte Tite-Live, n'étoit alors Rome par aucun de ces deux endroits, ni par la tête, puisqu'elle ne satisfit point Brennus, ni par la main,

par la force ou par le cœur, puisqu'elle fut vaincue par ce Conquérant Gaulois.

Brennus marche à la tête de 40 mille hommes, selon Plutarque, ou de 70 mille, selon Diodore. Ce n'est point un Barbare, il fait grace à tous les Peuples sur sa route, déclare qu'il n'en veut qu'à Rome injuste & violatrice du Droit des Gens. Tite-Live se démene, & forge des Prophéties & des Prodiges, mais pas une bonne mesure qui empêche la défaite des Romains à Allia. Les Gaulois firent leur métier de tous les tems, ils vainquirent & ne profiterent pas, ou ne profiterent qu'à demi de leur victoire, Annibal dans la suite les imita.

Ils allerent bien à Rome, mais quatre jours trop tard. Il falloit y suivre les Romains dispersés déja, & ne pas leur donner le tems de se raviser & de se retrancher dans le Capitole qui fut leur salut. Encore y eut-il bien du hazard à tout

cela. Tite-Live ne pouvant de ses Romains faire des hommes capables de repousser les Gaulois, en fait presque des Dieux capables de les étonner. Il revêt les vieillards de Pourpre, leur met un Sceptre à la main, les place dans des Trônes, & tout cela ne réussissant guéres, il a recours au cri d'une Oye, désormais sacrée, qui réveille les Romains au défaut des chiens, désormais déteſtés; & encore malgré tout cela fallut-il racheter Rome & les Romains à prix d'argent, au gré du Vainqueur, qui n'avoit pour toute maxime, selon Tite-Live, que le *væ victis*, mot barbare, s'il n'avoit pas été mérité.

Le certain de tout cela, est que les Gaulois défirent les Romains, prirent Rome, y furent maîtres sept mois, manquerent le Capitole; mais le réduisirent assez bas pour le prendre absolument, s'ils n'avoient pas été pressés de retourner chez eux, & pour obliger ces

fiers Romains à se racheter au plus haut prix. Ce rachat fut toujours une tache au nom Romain. Toutes les Nations le lui reprocherent long-tems. Le nom seul des Gaulois fit trembler Rome jusqu'à Cesar. Aussi il faut voir comme quoi Tite-Live se donne la torture pour éluder ou effacer cette ombre au tableau, plus pittoresque qu'historique, qu'il fait des Romains de ce tems-là pour les rendre dignes de ceux des tems postérieurs, comme ne voulant pas qu'un grand homme ait jamais eu les foiblesses de l'enfance. Il fait intervenir Camille pour rompre le marché, & chasser les Gaulois sans argent.

Il n'y a pas un mot de vrai : les Historiens Romains contredisent tout cela, & Tite-Live lui-même e contredit sans fançon plus d'une fois, faisant reprendre aux Romains l'or destiné pour les Gaulois, & puis faisant recouvrer deux ans après l'équivalent de cet

or livré aux Gaulois. Les Romains se crurent trop heureux d'être délivrés à prix d'argent de ceux qui les avoient si mal menés, & les tenoient réduits à rien par le fer. Combien de Temples leur superstition ne consacra-t-elle pas aux Dieux? Combien ne forgea-t-elle pas même à cette occasion de fausses Divinités? Par exemple elle érigea un Temple & un Dieu sous le nom d'*Aïus Locutius.* Dom Jacques M. rapporte le sentiment de Plutarque, qui de ce Dieu en fait deux, dont l'un est la *Réputation*, l'autre *le Présage.*

Pourquoi chercher des origines Grecques à des mots tous Latins. Plutarque avoit ses raisons pour dépayser ces mots. *Aius* paroît venir bonnement de *aïo*, & *Locutius* de *locutio*, de *loquor.* Ce qui se rapporte fort bien aux Oyes criardes & babillardes, qui sauverent le Capitole, & ausquelles sous ce nom qui marque les cris importuns de ces Oiseaux, ils décerne-

rent un Temple & la Divinité même, le Sénat Romain ayant eu de tout tems la folle manie de faire des Dieux.

Au lieu de bien battre les Gaulois en représaille, de les suivre, de les chasser du Territoire de Rome, du Territoire même des Gaulois, & de toute l'Italie; Tite-Live occupe les Romains au sortir du Capitole à diviniser les Oyes criardes, à déclarer les chiens muets infames, à bâtir des Temples à Venus la Chauve, à Jupiter *Pistor*, c'est-à-dire le *Boulanger*, à déclarer funeste en cérémonie la journée d'Allia, & à mille autres bagatelles sacriléges qui devroient avilir les Romains, mais qui produisent un effet tout contraire dans la plûpart des esprits qui ont pris dans l'enfance le parti de trouver cela beau, sacré, Romain en un mot.

Quand Dom Jacques Martin ne feroit par ses Anecdotes & par de bonnes confrontations Historiques que retirer le monde sçavant

de l'espéce d'enfance admirative & superstitieuse d'où la vraie Religion auroit dû le sévrer tout à fait, son Histoire des Gaules seroit un présent dont une longue postérité ne manqueroit pas de le remercier, sans parler des vrais Sçavans d'aujourd'hui, qui sont très-préparés pour applaudir à ses sçavantes recherches en ce genre, & qui sentent déja tout le prix du petit échantillon qu'il en donne ici.

ARTICLE X.

ABREGE' CHRONOLOGIQUE de l'Histoire de France, *contenant les Evénemens*, &c. *Par M. le Président Henaut.*

Suite de l'Article III. au mois de Janvier.

EN finissant le premier Extrait de l'Abregé Chronologique de l'Histoire de France, qui a paru dans nos Mémoires le mois der-

niet; nous nous étions proposé de démontrer par quelques exemples avec combien d'art & de goût l'Auteur sçait peindre les hommes. La longueur de ce premier Extrait nous a réduits à réserver pour un second l'exécution de ce dessein. Nous commencerons par le portrait d'un des plus grands Rois qui ait jamais régné; c'est S. Louis.

» Le P. Daniel a raison, S. Louis » a été un des plus grands hom» mes & des plus singuliers qui » ayent jamais été; en effet, ce » Prince d'une valeur éprouvée, » n'étoit courageux que pour les » grands intérêts. Il falloit que » des objets puissans, la Justice ou » l'amour de ses Peuples excitas» sent son ame, qui hors de là » sembloit foible, simple, & ti» mide. C'est ce qui fait qu'on lui » voyoit donner les exemples du » plus grand courage, quand il » combattoit les Rébelles, les en» nemis de son Etat, ou les Infi» deles; c'est ce qui faisoit que

» tout pieux qu'il étoit, il ſçavoit
» réſiſter aux entrepriſes des
» Evêques, quand il pouvoit crain-
» dre qu'elles n'excitaſſent des
» troubles dans ſon Royaume.
» C'eſt ce qui faiſoit que ſur l'ad-
» miniſtration de la Juſtice, il étoit
» d'une exactitude digne d'admi-
» ration. Mais quand il étoit ren-
» du à lui-même, quand il n'étoit
» plus que particulier, alors ſes
» domeſtiques devenoient ſes maî-
» tres; ſa mere lui commandoit,
» & les pratiques de la dévotion
» la plus ſimple rempliſſoient ſes
» journées. A la vérité toutes ces
» pratiques furent annoblies par
» les vertus ſolides & jamais dé-
» menties, qui formerent ſon ca-
» ractere.

Nous ajoûterons à ce tableau, que ſa patience & ſes ménagemens à l'égard de ſes domeſtiques étoient l'effet d'une bonté dont les grandes ames ſont ſeules capables, & dont un de ſes plus illuſtres deſcendans, Henri IV. a fait éclater à

ſon exemple des traits auſſi ſinguliers que connus; que le reſpect de Louis pour ſa mere venoit de la vertu, de la ſageſſe, du zéle pour les intérêts de l'Etat, qui avoient toujours éclaté chez elle, des ſervices ſignalés qu'elle avoit rendus au Royaume, & des ſoins heureux qu'elle avoit eus de la jeuneſſe de Louis, & de la diſtinction que ce Prince ſçut toujours faire en tout genre entre les droits de la nature, & ceux de la Royauté; que ſon goût pour les pratiques de la dévotion la plus ſimple avoient pour principe ce diſcernement marqué ſur tant d'autres objets, & qui lui faiſoient regarder cette ſorte de dévotion comme la plus dégagée de tout amour propre, la plus ſûre & la plus ſolide, quand on ſçait comme lui l'allier à cette application extraordinaire qu'il eut toujours aux devoirs de ſon état.

L'Article de François ſecond commence par un morceau qui

mérite de trouver place dans cet Extrait.

» On ſe plaint quelquefois de
» la diſette des grands hommes,
» & on regrette les ſiécles qui en
» ont produit pluſieurs à la fois.
» C'eſt en effet un beau ſpectacle
» dans l'Hiſtoire, que de voir des
» événemens ſinguliers préparés
» par des eſprits ſupérieurs & ſou-
» tenus par des courages héroi-
» ques. Mais les Peuples en ſont-
» ils plus heureux? Je crois bien
» que des grands hommes réunis
» ſous une autorité légitime, &
» dont les tálens ne ſont employés
» qu'au bien de l'Etat, peuvent,
» & doivent produire de grandes
» choſes. Mais comme ces circonſ-
» tances ſe trouvent rarement en-
» ſemble, il n'y a pas de plus
» grand malheur pour les Etats,
» que ce concours de perſonnages
» illuſtres & puiſſans qui préten-
» dant à l'autorité, commencent
» par la diviſer, & finiſſent par
» l'anéantir.

Fevrier 1745.

» Tel fut le Régne de François
» second ; ce Régne d'une courte
» durée, puiſqu'il ne fut que de
» dix-huit mois, fit éclorre tous
» les maux qui depuis déſolerent
» la France, & dont la cauſe prin-
» cipale fut le nombre de grands
» hommes qui vivoient alors. Les
» Guiſes qui abuſoient de l'auto-
» rité que le Roi leur avoit con-
» fiée, étoient aſſez grands pour
» ſe maintenir contre les Princes
» du Sang, qui prétendoient avoir
» part au Gouvernement à cauſe
» de la jeuneſſe du Roi. Le Roi
» de Navarre & le Prince de Con-
» dé avoient aſſez de reſſources
» pour former un parti contre
» eux ; & les Grands du Royau-
» me aſſez d'ambition pour entre-
» tenir les diviſions, & pour vou-
» loir profiter des troubles. Les
» querelles de Religion étoient
» un prétexte trop ſpecieux pour
» n'être pas employé par les deux
» partis. L'attachement de la plû-
» part des Peuples pour l'ancien

» & le véritable culte tint lieu aux » Guises de ce qui leur manquoit » pour appuyer une autorité qu'on » sentoit bien qu'ils ne devoient » qu'à la séduction, & l'amour de » la nouveauté tint lieu aux Prin- » ces du Sang de l'autorité qui » étoit entre les mains des Guises.

» L'Article du Régne de Henri » IV. finit ainsi. La France n'a » point eu de meilleur, ni de plus » grand Roi que Henri IV. Il » étoit son Général & son Minis- » tre. Il unit à une extréme fran- » chise la plus adroite politique, » aux sentimens les plus élevés une » simplicité de mœurs charmante, » & à un courage de Soldat un » fond d'humanité inépuisable. Il » rencontra ce qui forme, & ce » qui déclare les grands hommes, » de grands obstacles à vaincre, » des périls à essuyer, & surtout » des adversaires dignes de lui. » Enfin, comme l'a dit un de nos » plus grands Poëtes, *il fut de ses* » *Sujets le Vainqueur & le Pere.*

Février 1745.

» Voici quelques traits du portrait de Louis XI. avare par goût, & prodigue par politique, méprisant les bienséances, incapable de sentiment, confondant l'habileté avec la finesse, préférant celle-ci à toutes les vertus, & la regardant, non comme le moyen, mais comme l'objet principal; enfin moins habile à prévoir le danger qu'à s'en tirer, né cependant avec de grands talens dans l'esprit, & ce qui est singulier ayant relevé l'autorité Royale, tandis que sa forme de vie, son caractere, & tout son extérieur auroit semblé devoir l'avilir.

» Celui de Louis XIII. est manié avec le même succès. Louis XIII. étoit d'un caractere un peu sauvage, il craignoit la représentation, excepté dans les cérémonies qu'il aimoit beaucoup. Son goût pour la retraite faisoit qu'il s'attachoit à ses favoris. Le titre de favori étoit

» alors comme une charge dans » l'Etat .... Les vues de ce Prince étoient droites, son esprit » sage & éclairé. Il n'imaginoit » pas, mais il jugeoit bien, & son » Ministre ne le gouvernoit qu'en » le persuadant. Il étoit aussi vaillant que Henri IV. mais d'une » valeur sans chaleur & sans éclat, » qui n'eut pas été bonne pour » conquérir un Royaume. La Providence l'avoit fait naître dans » le moment qui lui étoit propre. » Plutôt il eut été trop foible, » plus tard trop circonspect. Fils » & pere de deux de nos plus » grands Rois, il affermit le Trône encore ébranlé de Henri IV. » & prépara les merveilles du Régne de Louis XIV.

Le caractére du Cardinal de Richelieu si souvent remanié par les plus grands Maîtres depuis plus d'un siécle, fournit encore de nouveaux traits à l'Abregé. « Le Cardinal de Richelieu uniquement » occupé à accroitre l'autorité de

„ ſon Maître, qui étoit devenue
„ la ſienne propre, paſſa ſa vie
„ dans le trouble, que lui cauſoit
„ néceſſairement la crainte de ſes
„ ennemis, tandis qu'il auroit eu
„ beſoin de tout le calme de ſon
„ ame pour former des projets
„ auſſi vaſtes & auſſi compliqués
„ qu'étoient les ſiens. Ce même
„ homme qui s'expoſoit à la hai-
„ ne, à la vengeance de ce qu'il
„ y avoit de plus grand dans le
„ Royaume, pour rendre le Gou-
„ vernement de ſon Maître plus
„ abſolu, avoit autant à craindre
„ du Roi pour qui il riſquoit tout,
„ que du reſſentiment de ceux
„ qu'il forçoit d'obéir. Que de
„ cette ſituation il naiſſe des réſo-
„ lutions méditées, un ſyſtême
„ ſuivi, des entrepriſes auſſi ſages
„ qu'éclatantes: qu'il puiſſe y avoir;
„ un homme né aſſez grand &
„ aſſez ennemi de lui-même, pour
„ s'occuper tout entier de l'ad-
„ miniſtration d'un Royaume, où
„ il eſt également craint de celui
 „ qu'il

» qu'il ſert, & de ceux qu'il ſou-
» met : en vérité c'eſt un problê-
» me qu'il n'appartient qu'aux paſ-
» ſions de réſoudre, ou à un amour
» du bien Public, bien au deſſus
» de l'humanité.

Celui qu'avoit le Cardinal de Richelieu pour la gloire, devoit être bien flaté d'une ſituation dont la ſingularité mettoit dans un ſi grand jour la ſupériorité de ſes talens.

Le diſcernement de l'Auteur ne lui a pas permis de tracer le portrait du Cardinal Mazarin ſur les idées de cette multitude de prétendus connoiſſeurs, qui dominés encore par un reſte des préjugés de la fronde réduiſent le rôle de ce grand homme à celui d'une eſpéce de jongleur ; c'eſt dans la nature même, & dans les faits les plus éclatans qu'il puiſe les traits dont il forme ſon tableau.

» Le Cardinal Mazarin étoit,
» dit-il, auſſi doux que le Cardi-
» nal de Richelieu étoit violent.

» Un de ses grands talens fut de
» bien connoître les hommes. Le
» caractére de sa politique étoit
» plutôt la finesse & la patience
» que la force. Opposé à D. Louis
» de Haro comme R. l'avoit été
» au Duc d'Olivarez, après être
» parvenu au milieu des troubles
» civils de la France à déterminer
» toute l'Allemagne à nous céder
» de gré ce que son prédécesseur
» lui avoit enlevé par la Guerre,
» il sçut tirer un avantage encore
» plus grand de l'opiniâtreté que
» l'Espagne fit voir alors, & après
» lui avoir donné le tems de s'é-
» puiser, il l'amena enfin à la con-
» clusion de ce célébre mariage,
» qui acquit au Roi des droits lé-
» gitimes, & vainement contes-
» tés sur une des plus puissantes
» Monarchies de l'Univers. Ce
» Ministre pensoit que la force
» ne doit jamais être employée,
» qu'au défaut des autres moyens,
» & son esprit lui fournissoit le
» courage conforme aux circons-

» tances. Hardi à Cazal, tranquil-
» le & agissant dans sa retraite à
» Cologne, entreprenant lorsqu'il
» fallut arrêter les Princes, mais
» insensible aux plaisanteries de la
» fronde, méprisant les bravades
» du Coadjuteur, & écoutant les
» murmures de la populace com-
» me on écoute du rivage le bruit
» des flots de la Mer. Il y avoit
» dans le Cardinal de Richelieu
» quelque chose de plus grand,
» de plus vaste, & de moins con-
» certé ; & dans le Cardinal Ma-
» zarin plus d'adresse, plus de
» mesure & moins d'écarts. On
» haissoit l'un, on se mocquoit de
» l'autre, mais tous deux furent
» les maîtres de l'Etat.

Il n'a manqué à la gloire du Cardinal Mazarin, que d'avoir sçu comme son prédécesseur se faire des amis & des panégyristes des gens de Lettres.

Le Régne de Louis XIV. & tout l'Ouvrage se trouvent terminés par le parallele de ce Régne avec ce-

lui d'Auguſte. Ce ſujet ſi ſouvent traité ſe préſente ici ſous un jour nouveau.

» On a remarqué avec raiſon, » que les Régnes d'Auguſte & de » Louis le Grand ſe reſſembloient » par le concours des grands hom- » mes dans tous les genres qui a » illuſtré leurs Régnes. Mais on » ne doit pas croire que ce ſoit » l'effet du ſeul hazard, & ſi ces » deux Régnes ont de grands rap- » ports, c'eſt qu'ils ont été accom- » pagnés à peu près des mêmes » circonſtances. Ces deux Princes » ſortoient des Guerres Civiles, » de ce tems où les Peuples tou- » jours armés, nourris ſans ceſſe » au milieu des périls, entêtés des » plus hardis deſſeins, ne voyent » rien où ils ne puiſſent atteindre, » de ce tems où les événemens » heureux & malheureux mille » fois répétés étendent les idées, » fortifient l'ame à force d'épreu- » ves, augmentent ſon reſſort & » lui donnent ce déſir de gloire,

» qui ne manque jamais de pro-
» duire de grandes choses.

» Voilà comme Auguste &
» Louis XIV. trouverent le mon-
» de. César s'en étoit rendu le
» maître, & avoit devancé Au-
» guste. Henri IV. avoit conquis
» son propre Royaume, & fut
» l'ayeul de Louis XIV. même
» fermentation dans les esprits.
» Les Peuples de part & d'autre
» n'avoient été la plûpart que des
» Soldats & les Capitaines des
» Héros; à tant d'agitations, à
» tant de troubles intestins succé-
» de le calme que produit l'auto-
» rité réunie. Les prétentions des
» Républicains, & les folles en-
» treprises des Séditieux détrui-
» tes, laissent le pouvoir dans la
» main d'un seul, & ces deux Prin-
» ces devenus les Maîtres (quoi-
» qu'à des Titres bien différens,
» puisqu'Auguste n'étoit qu'un
» usurpateur) n'ont plus à s'occu-
» per qu'à rendre utile à leurs
» Etats cette même chaleur, qui

» jusqu'à lors n'avoit servi qu'au
» malheur public. Leur génie &
» leur caractere particulier se res-
» sembloient encore par là autant
» que leurs siecles. L'ambition &
» l'ardeur de la gloire avoient été
» égales entr'eux. Heros sans être
» téméraires ; entreprenans, sans
» être avanturiers ; tous deux
» avoient été exposés aux orages
» de la Guerre Civile. Tous deux
» avoient commandé leurs Armées
» en personne ; l'un & l'autre
» avoient sçu vaincre & pardon-
» ner. La paix les trouva encore
» semblables par un certain air
» de grandeur, par leur magnifi-
» cence & leur libéralité. Chacun
» d'eux possedoit ce goût naturel,
» cet instinct heureux qui sert à
» démêler les hommes. Leurs Mi-
» nistres pensoient comme eux, &
» Mecenas protégeoit auprès d'Au-
» guste, ainsi que Colbert auprès
» de Louis, tout ce que Rome &
» la France avoient de génies dis-
» tingués. Enfin le hazard les

» ayant tous deux fait naître dans
» le même mois, tous deux mou-
» rurent presqu'au même âge, &
» ce qui contribue à rendre les
» Régnes célébres, aucuns Princes
» ne regnérent si long-tems.

» Par combien de moyens il fal-
» loit que la nature préparât deux
» siécles si beaux. Le même fond
» qui avoit produit des hommes
» illustres dans la Guerre, produi-
» sit des génies sublimes dans les
» Lettres, dans les Arts & dans
» les Sciences. L'émulation prit la
» place de la révolte. Les esprits
» accoûtumés à l'indépendance ne
» la chercherent plus que dans les
» vues saines de la Philosophie. Il
» n'étoit plus question d'entre-
» prendre sur ses pareils, il fallut
» s'en faire admirer. La supériori-
» té acquise par les Armes fut
» remplacée par celle que donnent
» les talens de l'esprit. En un mot
» les mêmes circonstannes réunies
» donnerent à l'Univers les Ré-
» gnes d'Auguste & de Louis XIV.

C'eſt ainſi qu'après que tant d'autres ont tracé les rapports des deux Régnes & des deux Monarques, notre Auteur s'eſt attaché à rendre ſenſible la reſſemblance des cauſes qui ont produit ces rapports.

Il eſt aiſé de deviner par ces traits le ſort qu'eut eu entre ſes mains un corps d'Hiſtoire moins décharné que ne doit l'être eſſentiellement l'Abregé Chronologique de l'Hiſtoire d'une grande Monarchie qui ſubſiſte depuis quatorze ſiécles.

Le Public perdroit trop à ne pas connoître celui qui a ſi utilement & ſi ingénieuſement travaillé à ſon inſtruction, c'eſt M. le Préſident Hénaut, Préſident honoraire au Parlement de Paris, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

Il nous permettra de lui indiquer ici quelques-unes de ces légéres inadvertences inévitables ſur tout dans un Ouvrage qui em-

braſſe une matiére ſi étendue, & où on ſe propoſe de porter par tout l'exactitude & la précision juſqu'au ſcrupule. Il paroît même qu'une partie de nos Obſervations n'aura pour objet que des inattentions de Copiſte ou d'imprimeur.

Page 142, On lit, l'*Empereur Louis de Baviere fait dépoſer le Pape Jean XXII. & fait ſubſtituer en ſa place Michel de Corbiere, frere mineur. La France s'y oppoſe. Corbiere eſt pris par le Pape.*

1°. Louis ne fait point dépoſer le Pape. C'eſt lui-même, qui de ſa propre autorité, ſans l'intervention d'aucun autre Tribunal, ſans daigner appeller aucune eſpéce de Concile ou d'Aſſemblée Eccléſiaſtique, ſans aucun des Préliminaires que l'équité naturelle exige, ſans conſulter ni délibérer, avec moins de ménagement encore pour ſa propre dignité que pour celle du Pape, prononce une Sentence de dépoſition contre Jean XXII. canoniquement élu, ſié-

geant paisiblement dans la Chaire de Pierre depuis onze ans, reconnu de toute l'Eglise Catholique & de l'Empereur Louis V. lui-même. Assis sur un Trône au haut des marches de l'Eglise de S. Pierre à Rome, Louis fait demander à haute voix par un de ces Moines apostats, & échappés des Prisons, qui le suivoient en si grand nombre, s'il n'y avoit, parmi le Peuple qui l'environnoit, personne qui eut à parler pour Jean Prêtre de Cahors. C'est ainsi qu'il désignoit le Pape, & personne, comme il étoit naturel, ne s'avisant de répondre, un Abbé Allemand, après une espéce de Harangue Préliminaire, lit tout haut un grand papier plein de chefs d'accusation contre le Pape : la lecture faite, l'Empereur prononce immédiatement la Sentence de déposition.

2°. C'est encore proprement l'Empereur qui substitue lui-même plutôt qu'il ne fait substituer Pierre de Corbiére à Jean XXII.

environ trois ſemaines après la prétendue dépoſition de ce Pape, Louis tient dans le même lieu une ſeconde Aſſemblée de même eſpéce, & fait demander au Peuple qui l'environnoit, par le même Moine qui lui avoit déja ſervi de Hérault, s'il vouloit pour Pape de Pierre de Corbiere, préſent & aſſis aux pieds de l'Empereur. Corbiere étoit un Franciſcain condamné quelque tems auparavant à une priſon perpétuelle par le Général & le Chapitre général de ſon Ordre. On entendit quelques voix, que la crainte faiſoit crier *oui*, ſur quoi l'Empereur lui tend la main, le reléve, lui met lui-même ſur les épaules la Chappe, lui préſente l'anneau, le revêt en un mot des ornemens Pontificaux, & le fait aſſeoir ſur ſon Trône à côté de lui, voilà toute la cérémonie.

3°. On pourroit ſoupçonner que la France fut la ſeule qui s'opposât à ce procédé le plus ſin-

gulier qu'ait jamais vu en ce genre l'Eglise de Dieu, si on en excepte l'entreprise de Henri VIII. d'Angleterre. Mais l'Espagne, l'Angleterre, l'Ecosse, la Pologne, la Suede, le Dannemarc, la Hongrie, presque toute l'Italie, & une grande partie de l'Empire même en Allemagne, le Roi de Bohême, l'Archiduc d'Autriche, &c. En un mot tout le gros de l'Eglise Catholique persévéra unanimement & paisiblement dans l'obéissance duë au Chef légitime. Il auroit fallu d'autres événemens que cette espéce de comédie, & d'autres intérêts que ceux de Corbiere pour l'y soustraire.

4°. *Corbiere est pris par le Pape.* Corbiere abandonné par Louis, qui se retira bien vite d'Italie & dénué de toute ressource demeura quelque tems caché. Le Comte Boniface qui lui avoit donné un azyle, le remit entre les mains de l'Archevêque de Pise, & de deux autres Légats qui reçurent

à Pise l'Acte public de sa rétractation, de sa soumission & de sa déclaration sur la nullité de son exaltation au Souverain Pontificat. Conduit à Avignon, à sa propre réquisition, il renouvella & en Public, & en plein Consistoire les démonstrations du plus sincére repentir. Il vécut encore trois ans dans le Palais du Pape, où il fut en tout traité en ami, & gardé en ennemi, parce que la paix de l'Eglise exigeoit cette précaution.

L'Anti-Pape s'appelloit *Pierre*, & non pas *Michel*, son exaltation & la prétendue déposition de Jean XXII. arriverent l'an 1328, & non pas en 1329, 1330, sous lesquels on place ces deux événemens. On peut sur ces faits consulter parmi les Modernes deux Ecrivains François, Sponde & Fleuri. C'est d'après eux que nous éclaircissons cet Article.

On lit Page 188. *Après la mort d'Edouard IV. Richard son frere fut Roi.* Après la mort d'Edouard

IV. Edouard V. l'aîné de ses deux fils fut proclamé Roi. Malgré la briéveté de son Régne (il ne dura que deux mois huit ou neuf jours) & la captivité où il le passa ; ce Régne est tellement compté dans l'Histoire d'Angleterre, que le seul Edouard, fils de Henri VIII. qui y ait régné depuis, est désigné par le nom d'Edouard VI.

Ibid. *Cette année* (celle ou Richard III. fit massacrer ses deux neveux, Edouard V. & le Duc d'York) *cette année Henri, de la Maison de Lancastre, &c. défit & tua Richard. Ainsi la branche de Lancastre remonta sur le Trône, &c.*

Henri connu sous le nom de Henri VII. n'étoit point de la Maison de Lancastre. La plûpart des Historiens Modernes, sans en excepter l'Abbé Marsolier dans sa vie de Henri VII. s'expliquent avec si peu de netteté & d'exactitude sur son origine, que nous croyons faire plaisir au Public d'en donner ici une juste idée.

Catherine de France devenue veuve de Henri V. d'Angleterre, épousa clandestinement Ouen Tudor son valet de chambre. Rien n'est moins connu que sa naissance. Meyer * contemporain de Henri VII. dit qu'Ouen étoit bâtard d'un vendeur de Bierre dans un Bourg du Pays de Galles, qu'il nomme en Latin *Sulcypa*, quelques fables que la flaterie ait inventées après coup pour relever sa naissance, on n'a jamais pu prouver nettement la fausseté de ce fait rapporté par Meyer. Ce mariage fut trouvé si deshonorant pour Catherine, qu'après sa mort le Régent d'Angleterre & le Conseil firent le procès à Ouen comme à un criminel. Il fut condamné à mort. La plûpart des Auteurs prétendent qu'il périt par la main du Bourreau, quelques-uns nous assûrent qu'il mourut en prison. L'aîné des trois fils qu'il eut de Catherine, appellé Edmond, fut créé par

* Annal. Fland. L. 16, pag. 330.

Henri VI. ſon frere uterin, Comte de Richemond ; & cet Edmond fut le pere de Henri VII. Lorſque Henri fut ſur le Trône, les Généalogiſtes entreprirent de faire deſcendre Ouen des anciens Rois Bretons, mais il eſt avéré que quand Catherine l'épouſa, les Tudors étoient de minces & de fort obſcurs perſonnages. Voilà l'origine paternelle de Henri. Sa mere étoit Marguerite, fille de Jean Duc de Sommerſet. Ce fut encore l'exceſſive bonté de Henri VI. qui procura cette alliance à Edmond Tudor. Les Sommerſets venoient d'un bâtard de Jean de Gand Duc de Lancaſtre IV. fils d'Edouard III. dans leurs Lettres de légitimation. Il y avoit une excluſion expreſſe de toute habileté à ſuccéder à la Couronne, & quand même Marguerite eut pu tranſmettre quelque prétention en ce genre à ſon fils Henri, cinq de ſes niéces de la Maiſon de Sommerſet comme elle, mariées, &

qui ont laissé postérité, devoient, elles & leurs enfans, préceder Marguerite dans l'ordre des successions & des droits à écheoir par le défaut de mâles dans la Maison de Sommerset: Henri VII. n'étoit donc point de la Maison de Lancastre & n'avoit pas l'ombre d'un Titre à la Couronne. Après son usurpation, sa femme Elizabeth lui en donna de légitimes & les seuls legitimes. Fille aînée d'Edouard IV. elle étoit devenue l'héritiére présomptive du Trône par le massacre de ses deux freres. Mais Henri eut la fantaisie de méconnoître toujours ces droits, & de ne vouloir tenir la Couronne que des siens, c'est-à-dire, de l'honneur qu'il avoit de se trouver par la plus indécente des alliances, petits-fils de Catherine de France, & fils d'un frere utérin de Henri VI. dernier Roi de la Maison de Lancastre, laquelle n'étoit elle-même montée sur le Trône que par une double usur-

pation; mais la postérité de Henri VII. régna légitimement par le droit d'Elizabeth d'York sa femme.

Il y a dans l'endroit qui a donné lieu à cet éclaircissement une faute d'impression, elle consiste en une transposition dans le chiffre Romain, qui fait de Henri IV. d'Angleterre le dernier Roi de la Maison de Lancastre. C'étoit Henri VI.; & Henri IV. fut le premier de cette branche qui monta sur le Trône d'Angleterre.

On lit page 214. ann. 1541. *L'Irlande dont Henri II. avoit fait la conquête en* 1171, *est érigée en Royaume par Henri VIII.* La maniére dont les Histoires modernes parlent de ces événemens, exige encore ici un éclaircissement.

1°. Dermitius Roi de Linster ou Lagenie, Province d'Irlande, en guerre avec ses voisins, demanda du secours aux Anglois, à qui, à cette occasion, il donna un établissement dans son Pays avec sa fille en mariage à Richard, Com-

te de Pembroc. Henri II. profitant de la division qui régnoit parmi les Irlandois, vint peu de tems après en Irlande avec une prodigieuse Flotte. La plûpart des Princes du Pays, les Evêques, en un mot ceux qui représentoient le Corps de la Nation, à un petit nombre près, s'assemblérent à Dublin où étoit Henri, & le reconnurent pour leur Seigneur Suzerain, chacun d'eux demeurant dans son premier Etat, avec ses Titres, Possessions & Domaines, & en conséquence Henri ne prit que le Titre de Seigneur, *Dominus*, qui passa à ses successeurs; c'est donc par voye d'acquiescement paisible & volontaire, & non par voye de conquête que l'Irlande fut soumise aux Rois d'Angleterre.

2°. En 1541 le Parlement d'Irlande crut devoir prendre des précautions pour mettre les Irlandois à l'abri des persécutions que pouvoit leur attirer de la part

d'un Prince cruel & ombrageux leur attachement au S. Siége. Afin d'oter à Henri VIII. tout ſoupçon, que tandis qu'il uſurpoit l'autorité Eccléſiaſtique, le Pape ne ſe prévalût de quelques anciennes prétentions, & du mécontentement des Irlandois, pour les ſoulever contre leur Souverain, le Parlement dreſſa un Statut, par lequel il déclare, *que deſormais Henri & ſes ſucceſſeurs ſeront appellés Rois d'Irlande, parce que lui & ſes prédéceſſeurs avoient toujours eu toute la Juriſdiction Royale, en étoient véritablement Rois, & avoient dû en porter le nom.* Henri, ſelon la forme ordinaire, donna force de Loi à ce Statut en le confirmant. C'eſt toute la part qu'il eut à cette affaire. Il n'érigea donc pas l'Irlande en Royaume. Il ne prit point de lui-même le Titre de Roi, & c'eſt ce dernier Article qui fait uniquement l'objet du Statut. On y ſuppoſe même viſiblement que l'Irlande avoit

toujours été un Royaume, & ceux qui dressoient le Statut ne pouvoient avoir sur ce point d'autres idées. Les Monumens les plus anciens, les plus sûrs, les plus suivis, & les plus détaillés qu'ait aujourd'hui aucun Peuple du monde de son Histoire ancienne, si on en excepte les Chinois, les Hébreux, les Grecs, les Romains, ce sont ceux que conserve encore l'Irlande de son état avant l'établissement des Anglois dans cette Isle, malgré tous les soins qu'on s'est donné pour détruire jusqu'au moindre vestige de ses Antiquités. Sans parler de cette suite étonnante de Rois dont ils ont la succession, les époques, la généalogie, les principaux événemens au moins en abregé, il est incontestable que vers la naissance de J. C. leur Isle se trouva partagée en cinq Provinces gouvernées par autant de Rois, de Familles différentes, que la Nation dans ses Assemblées générales élisoit outre

cela un Monarque Souverain de tous les autres, comme le Corps Germanique élit un Roi de Germanie ou des Romains, que le Prince élu prenoit le Titre de Roi d'Irlande, que cette forme de Gouvernement subsistoit encore lorsque l'Irlande se soumit à Henri II. que Roderic ò Connor, le dernier de ces Monarques en prit encore le nom après cette soumission dans une espéce de convention passée entre lui & Henri où il signe : *Rodericus Rex & Monarcha Hiberniæ*, que son élection est rapportée sous le même Titre, dans un petit précis d'Annales d'Irlande mis au jour par le célébre Cambdon. Nous ne prenons ici pour garants de ces faits, que les seuls Historiens Anglois peu suspects, quand il s'agit des moindres choses qui peuvent être à l'avantage de l'Irlande; aussi Roger de Hoveden, & Mathieu Paris en parlant de l'acquiescement de l'Irlande à l'autorité de Henri

II. donnent-ils à ce Prince le Titre de Seigneur & de Roi d'Irlande. C'est sur ces mêmes principes que les Ambassadeurs d'Angleterre au Concile de Constance pour autoriser leurs prétentions à former une Nation à part comme celle de France & de Germanie, & à avoir même le pas sur les Ambassadeurs de France, alléguerent l'Antiquité du Royaume d'Irlande, le mettant à ce Titre avant tous les autres immédiatement après l'Empire Romain & celui de Constantinople dans la division des Royaumes d'Europe. *Tertium, Regnum Hiberniæ quod jam translatum est in Anglicos, ex quo patet quod Rex Angliæ & regnum suum sunt de eminentioribus & antiquioribus*, &c. (Appendix du Concile de Const. T. 12. Concil. *&c.* l'Abbé.)

Page 284. On lit : *Commencement des brouilleries entre Charles I. d'Angleterre & le Parlement qui s'apperçut que le Roi vouloit étendre*

la prérogative Royale, & ſe rendre indépendant; la prérogative Royale rend les Rois d'Angleterre *indépendans*, quoiqu'elle ne les rende pas *abſolus*.

Pag. 302. *Naiſſance de Gaſton, frere de* Louis XIV. le 21 Septembre 1640. il faut *Philippe*, au lieu de *Gaſton*.

Pag. 342. *Le Baron de Batteville*, il faudroit ce ſemble changer la premiére lettre de ce nom, & mettre un *V* à la place du *B*; le Baron de *Vatteville*, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres, étoit de Franche Comté, & la Maiſon de Vatteville y ſubſiſte encore. Il eſt vrai que les Eſpagnols comme les Gaſcons changent ſouvent l'*V* conſonne en *B*.

Pag. 343. Le *Pape* (Alexandre) *refuſe de lui* (au Roi) en *faire ſatisfaction*. C'eſt-à-dire de l'inſulte eſſuyée par le Duc de Créqui de la part de la Garde Corſe du Pape. Le Pape ne refuſa pas de faire ſatisfaction, mais il refuſa de la

faire de la maniére dont le Roi la désiroit.

Ibid. *Le Maréchal d'Estrade négotia la restitution de Dunkerque avec le Roi d'Angleterre.* L'Auteur nous apprend ailleurs qu'il ne faut pas prendre ici le mot de *restitution* à la lettre. Ce fut à la réquisition de Cromvel, & pour donner cette Place aux Anglois, qu'on en fit la conquête en 1658, & l'Abregé pag. 337. dit : le *Roi y entra* (à Dunkerque) le 26 (Juin) & fit remettre la Place aux Anglois, selon le Traité conclu avec Cromvel. Le but & le fruit de la négociation du Maréchal d'Estrades fut la cession de cette Place, que Charles II, toujours pressé d'avoir de l'argent, abandonna pour quelques millions.

Pag. 368. Pour tracer le portrait de Charles II. Roi d'Angleterre, on cite Burnet de qui on copie ces mots : *Avec de grands défauts, il n'avoit presque point de vertus pour les réprimer, & ce*

n'étoit guéres chez lui que quelques défauts plus legers qui servoient de contrepoids aux autres.

On observera en passant, que dans cette espéce de période de Burnet, le dernier membre qui n'est qu'un développement du premier, renferme une pensée fausse; comment ce qui est *plus leger* peut-il servir de contrepoids à ce qui est moins leger dans le même genre?

Mais notre observation sur cet article a un tout autre objet que le stile de Burnet. Il seroit trop heureux si on n'avoit à lui reprocher que du galimathias. Nous ne parlons point ici de son Histoire de la Réformation Anglicane, les faussetés qui y régnent sont un objet de controverse. C'est de ce qu'il appelle lui-même l'Histoire de son tems. *History of his ovvn times*; expression que le Traducteur François a mal rendue comme beaucoup d'autres de cet Ouvrage, en l'intitulant, *Histoire de*

ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable en Angleterre pendant la vie de Gilbert Burnet. Nous avons cru qu'il étoit de l'intérêt d'un Public peu en garde contre le faux qui régne dans ce Livre, qu'on le mît à portée de le lire avec les précautions qu'exigent le caractére perſonnel d'un Auteur toujours décrié pour ſa mauvaiſe foi, chez tous ceux qui l'ont connu.

A la ſimple lecture, & ſans autre régle de critique que le ſeul bon ſens, on voit que cet Ouvrage ſeroit bien mieux intitulé. *Mémoires de Gilbert Burnet*, &c. qu'*Hiſtoire.* L'Auteur y joue partout le premier rôle, & s'il faut l'en croire, de fort grands rôles. L'oſtentation ridicule, & la malignité frappante qui y régnent d'un bout juſqu'à l'autre, font ſentir aux moins clair-voyans que c'eſt un vrai panegyrique de l'Auteur, de ſa Famille, de ſes Amis, &c. & une ſatyre amere & violente de tous ceux qui ont eu le malheur

de lui déplaire. Quiconque sçait un peu l'Histoire de nos jours, y verra une ignorance grossiére des faits les plus répétés dans les Gazettes, des mœurs les plus connues, & des usages publics des Nations, & du caractére le plus marqué des personnes dont il parle. Sa hardiesse à altérer les événemens, va souvent jusqu'à l'imposture, comme sa haine va jusqu'à l'emportement & à la fureur contre les Princes de la Maison de Stuart, contre les Particuliers, les Corps, les Nations, que la fidélité & la Religion ont intéressées à soutenir les droits, & à partager les malheurs de leurs maîtres légitimes. Quand il est question de noircir les uns & les autres, ou de décrier l'Eglise Romaine, les fables les plus absurdes deviennent entre ses mains des faits réels, comme un propos des Halles, le Savetier du coin, ou la Comere de quartier sont pour lui des garants sûrs, & des autorités gra-

ves ; (qu'on nous passe ces expressions) elles désignent à la lettre les sources qu'il indique lui-même de mille contes qu'il débite. On reconnoît à tout ce qu'il dit de lui, & à ses maximes, un esprit livré à l'intrigue & la cabale, un Presbiterien décidé, un Républicain séditieux, un Fauteur du tolérantisme le plus universel en matiére de Religion, une liaison intime avec tous les esprits brouillons & rébelles qui ont pendant plus de quarante ans mis le trouble dans les Isles Britanniques, une estime singuliére pour Cromvel, pour ses Fanatiques adhérens, pour sa méthode de gouverner, &c. Selon lui, * *Louis XIV. avoit rompu durant tout son Régne avec tant de perfidie tous ses Traités, qu'il y auroit eu la plus haute imprudence à se promettre autre chose de lui.* Ce trait est employé avec beaucoup d'autres pour justifier l'inhumanité inouie avec laquelle

* Tome II. seconde Partie P. 236.

les Plénipotentiaires alliés au Congrès de Gertrudemberg exigeoient de ce Prince pour premiére condition, du Traité d'ailleurs le plus humiliant que la France eut jamais conclu, qu'il détrônât lui-même le Roi d'Eſpagne ſon petit-fils, & cela dans l'eſpace de deux mois, au bout duquel terme la Guerre recommenceroit ſi la condition n'étoit point remplie.

Ce n'eſt pas le ſeul trait que ſa malignité met en œuvre pour deshonorer ce grand Monarque. M. le Dauphin, & M. le Duc de Bourgogne, Henriette de France Reine d'Angleterre, &c. ne ſont pas mieux traités que Louis XIV.

La journée de Villavicioſa qui fixa la Couronne d'Eſpagne ſur la tête de Philippe V. & qui mit le comble à la gloire de M. de Vendôme eſt effrontément métamorphoſée dans les Mémoires de Burnet en une victoire complette, remportée ſur eux par Staremberg. *

* Tome II. ſeconde Partie P. 165.

Février 1745.

Staremberg atteignit les ennemis à Villaviciosa, quoiqu'ils fussent le double de son nombre, il les attaqua, les défit entiérement, leur tua sept mille hommes, prit leur Canon & leur Bagage, & demeura un jour entier sur le champ de Bataille. Ce sont ses termes. Brihuega, Ville de Castille, munie d'un Château environnée de hautes murailles, terrassées en bien des endroits, & flanquées de Tours bien défendues par Stanhope & les Anglois, n'est pour Burnet qu'un *Village ouvert*, & presque partout où les Troupes Françoises ont quelque désavantage, *il les fait fuir honteusement.*

L'exposition de la Foi, cet Ouvrage si solide, si judicieux, si précis, si approuvé dans toutes les parties de l'Eglise Catholique, & où sa créance est mise dans un jour aussi simple & aussi vrai qu'il est beau, n'est représenté par le Docteur Burnet que comme un Livre *où l'Evêque de Meaux* (Bos-

ſuet) *couvre de fard avec la derniére propreté tout ce que l'Egliſe Romaine a de hideux.*

Le caractére perſonnel de Burnet, l'étroite liaiſon qui étoit entre lui & les Chefs de tant de révoltes, & en particulier de la conſpiration du Duc de Monmouth, les attentions qu'il eût pour quelques-uns d'entr'eux juſqu'au moment de leur ſupplice; ſes ſoins pour faire regarder comme des innocens injuſtement punis, des hommes hautement coupables du crime de Lez-Majeſté, &c. donnerent à la Cour d'Angleterre de juſtes mécontentemens de la conduite du Docteur. Pour ſe mettre à l'abri de l'orage dont il ſe croyoit menacé, il s'abſente & vient en France, & c'eſt dans ces circonſtances que la Cour de Verſailles & Louis XIV, ſi intimément unis avec Charles II. & avec le Duc d'York, donnent, s'il en faut croire les Mémoires, des marques de conſidération qui au-

roient flatté un Prince Etranger, à un Pédant, ennemi mortel de Charles, de Jacques, & de la France, à un Pédant qui n'avoit d'état & de qualité dans le monde, que celle de Chapelain de M. Harbottle Grimſtone, Gentilhomme Anglois. Pendant qu'il ſéjourna à Verſailles, *un caroſſe du Roi ſe trouvoit*, dit-il, *prêt pour moi. Le Roi ordonna que tout ce qui l'environnoit me traitât avec égard, ce qui fut fait avec une grande profuſion de* RESPECTS *extraordinaires*, ou comme rend le Traducteur, *on ne manqua pas de me combler de marques particuliéres de* RESPECT. Louis XIV. veut en faire ſa conquête, l'attacher à ſes intérêts. Le Duc de Montaufier, le Maréchal de Bellefonds, Madame de la Valliere la Carmelite lui ouvrent dès le premier aſpect le fond de leurs Cœurs. Le P. Bourdalouë dans un tendre épanchement ſe donne à lui pour un tolérant qui ne croit point du tout cet axio-

me de Foi, que hors de l'Eglise Catholique on est hors de la voye du salut. Le seul P. de la Chaise s'avise d'avoir pour lui de la sécheresse, même en lui offrant une pension, lui qui sçavoit si bien assaisonner de graces jusqu'à un refus. Le contraste qu'il donne au caractére de ces deux hommes célébres, fera également sentir la mauvaise foi & le génie fanfaron du Ministre à ceux qui sçavent combien le P. de la Chaise étoit naturellement doux & poli, & que le P. Bourdaloüe étoit né brusque. Burnet arrive à Rome, & dès le lendemain le Pape Innocent IX. lui envoye offrir une Audience, où pour épargner à la délicatesse prétendue d'un pareil personnage, un point de cérémonial purement civil, auquel des Protestans du premier rang se sont si souvent conformés, le S. Pere lui propose, dit-il, de donner cette Audience au lit. Ce qui met le comble à cette fanfaronade, c'est

que le Pape, dit-on, perd le fruit de ses avances, & que ses empressemens ne sont payés que d'un dédaigneux refus de la part du Chapelain du sieur Grimstone. Par tout cet Auteur va bien au de-là de la singuliére maxime qu'il a avancée en faveur des Ecrivains de parti dans ses Réfléxions sur Varillas. *Un Historien*, dit-il, *qui favorise le parti dont il est, doit être excusé, quoiqu'il mette trop d'ame dans ses couleurs, lorsqu'il présente le meilleur côté de son propre parti*, & le plus mauvais *côté du parti opposé, & s'il ne touche que légérement les fautes de ses amis, tandis qu'il aggrave sévérement celles du parti contraire.*

Nous ne finitions point si nous voulions tracer ici le précis de toutes les absurdités dont la stupide ostentation, l'ignorance, la passion & la mauvaise foi de l'Auteur ont farci son Ouvrage. Nous nous bornerons à dire avec M. Bevil Higgons, Gentil'homme

Anglois, & Proteſtant d'une probité reconnue, & parfaitement inſtruit de l'Hiſtoire Moderne & Ancienne de l'Angleterre, que *mettant à part les bevues & les mépriſes*, il y a *ſans hyperbole & ſans exagération, dans cet Ouvrage autant de menſonges, que l'Auteur dans ſa conſcience connoiſſoit comme tels, qu'on y trouve de pages*, c'eſt-à-dire, 826, le nombre de pages de l'Edition Angloiſe.

C'eſt par ce trait que M. Higgons termine un Livre, fait exprès pour relever quelques-unes de ces fauſſetés, & imprimé à Londres en 1736, chez Meighan, proche la porte de Grays-Inn. Il en porte la réfutation juſqu'à la démonſtration. C'eſt plus pour la poſtérité que M. Higgons * a écrit, que pour les tems où nous vivons. Quand

* Burnet avoit ordonué par ſon Teſtament de ne laiſſer voir le jour à ſon Hiſtoire, qu'un tems fort long après ſa mort, afin que la génération vivante ne put pas lui donner unanimement le démenti. La cupidité de ſes héritiers a fruſtré ſon attente.

l'Hiſtoire de Burnet parut, il y avoit en Angleterre trop de gens instruits pour qu'elle fit illuſion au Public. Mais le ſiécle qui va nous ſuivre aura beſoin de précautions, & d'habiles Ecrivains, entr'autres le fameux Docteur Swift, ont travaillé à dévoiler les impoſtures de Burnet. Au reſte il ne faut point juger du ſtile de cette Hiſtoire par la Traduction Françoiſe. Quelque répréhenſible qu'en ſoyent en bien des endroits, les conſtructions, & les tours, il y régne bien plus de netteté & de feu que dans l'Original Anglois. Les Extraits que donne de ce dernier, M. Higgons, marquent un Ouvrage fort plattement & fort irréguliérement écrit; auſſi notre Critique en le comparant à Buchanan, *non en qualité d'Hiſtorien, mais d'Incendiaire*, aſſûre-t-il, *que Burnet eſt auſſi inférieur à ce méchant grand homme*, (Buchanan) *en érudition, en génie, & en capacité, qu'il paroît l'emporter* ſur lui en fauſſeté, en

fureur & en rancune.

Si ceux qui ont inséré dans le Dictionnaire de Morery l'article de Burnet avoient lû l'Ouvrage dont nous parlons, ils auroient évité d'y metttre qu'il avoit encouru la disgrace de Charles II. pour avoir refusé un Evêché. Ce qu'il dit de lui-même nous apprend qu'il ne dut sa disgrace qu'à ses intrigues, à ses cabales, à sa liaison avec tous les Fanatiques qui troublerent ce Régne & le suivant, & que sa conduite dût nécessairement écarter de l'esprit de Charles jusqu'à la plus légére idée d'élever aux premieres places un sujet qui avoit pensé être dégradé du Ministére par les Evêques d'Ecosse, & qui n'obtint d'eux sa grace que par les plus rampantes soumissions.

Il fit même dans l'espérance de s'insinuer dans la faveur de ce Prince une action qui mérite d'être connue par tout où son Livre peut être lû. Il sert à caractériser le génie de l'Auteur.

Charles II. étoit fâché de voir que Catherine de Portugal sa femme fut stérile. Les Courtisans raisonnoient beaucoup sur les moyens qu'on pouvoit mettre en usage pour l'en consoler, & dans un Pays où le dégoût qu'eut Henri VIII. pour sa femme, avoit servi de fondement à un nouveau sistême de Religion, on n'étoit point scrupuleux sur les expédients. Les uns proposoient le divorce, & les autres la polygamie. Le Duc de Lauderdale en demanda son sentiment au Docteur Burnet, celui-ci donna par écrit sa décision raisonnée sur les deux objets proposés, & pour concilier tous les projets, établit, que dans le cas de stérilité le divorce & la polygamie sont également licites.

* Sa décision en faveur de la po-

* Il a le front d'assûrer cependant dans son Histoire, que consulté sur ce point par le Duc de Lauderale, il répondit que le divorce & la polygamie étoient si décriés, qu'ils étoient rejettés par toutes les Sociétés Chrétiennes.

lygamie eſt rapportée tout au long par M. Higgons, tirée d'un Manuſcrit auquel il renvoye, & dont l'*honorable Archambaut Campbell*, parent ſelon les apparences du Duc d'Argile, étoit dépoſitaire en 1736. Le Manuſcrit contenant la déciſion de Burnet ſur le divorce comme ſur la polygamie eſt muni au bas de l'atteſtation & du ſceau du Docteur Paterſon, Archevêque Proteſtant de Glaſgow en Ecoſſe donné à Edimbourg le 5 de Janvier 1703. Il y déclare que cette piéce eſt exactement conforme à l'Original écrit de la main même de Burnet, lequel Original lui Paterſon a vû, & copié de ſa propre main à Ham en 1680. Auſſi n'a-t-on jamais conteſté la vérité du fait, ni l'authenticité des Monumens qui le conſtatent.

Si M. Higgons n'a point inféré dans ſa Critique le morceau entier de Burnet ſur la légitimité du divorce en cas de ſtérilité de la femme, comme il y a placé ſa dé-

cision en faveur de la polygamie, *c'est*, dit-il, *parce que le Casuiste y entre sur certains objets dans des détails que les égards dus à la pudeur des Dames ne lui permettent pas de copier.*

C'est ainsi qu'une premiére erreur prépare les voyes à une seconde, & qu'en fait de nouveautés de toute espéce, les Disciples vont toujours plus loin que les Maîtres.

Luther n'avoit point attaqué la stabilité du mariage, il étoit réservé à Burnet de décider que la stérilité suffisoit pour le rompre.

Luther après bien des détours, des ménagemens, & des négociations, permet une seconde femme seulement, au Landgrave de Hesse, & par le raisonnement de Burnet, Charles auroit pu en peupler un sérail sans donner atteinte aux Loix de l'Evangile! Luther ne décide que pour la situation actuelle & personnelle d'un grand Prince; & par la conséquence claire, immédiate & né-

cessaire des principes généraux de Burnet, le dernier sujet de Charles auroit aussi licitement pû remplir sa chaumiére de femmes légitimes, que le Roi d'Angleterre en peupler le Palais de Whitehall ou de S. James.

C'est par de pareils traits que Gilbert Burnet & ses Mémoires sont chez tous les honnêtes Protestans des Isles Britanniques, dans un décri si juste & si universel qu'on n'ose y citer ni l'un, ni les autres pour garants.

Pour revenir à Charles II. qui a donné lieu à cette digression, le même Auteur qui a la hardiesse de le taxer *de scélératesse*, *de bassesse d'ame*, &c. de le comparer dans le plus grand détail *à Tibere* est forcé d'avouer qu'il avoit beaucoup d'esprit, de la pénétration, de l'intelligence, & de la capacité pour les affaires, des connoissances fort étendues, &c. une douceur séduisante dans les maniéres & dans le commerce ordinaire. Aux traits dont il forme

ſon caractére, il pouvoit ajoûter ce fond de bonté & d'humanité qui a toujours été l'appanage, & ſouvent la ruine des Princes de ſa Maiſon.

Mais Charles joignoit aux talens un cœur tendre, & le goût des plaiſirs. Le penchant qui l'entraîna, la crainte de voir renaître des troubles dont tout lui rappelloit le triſte ſouvenir, trop de confiance à des Miniſtres peu fidéles; ou livrés aux prejugés & aux intérêts des différentes factions qui partageoient l'Angleterre, lui firent négliger les pénibles ſoins de la Royauté, donner à la volupté la préférence ſur les devoirs, ſubſtituer les ménagemens à l'autorité, & par une conſéquence inévitable, le conduiſirent ſouvent ſur le bord du précipice, & éclipſérent long-tems ſes grandes qualités. Les ſéditieux amis de Burnet apprirent un peu tard à ce Prince que l'Angleterre avoit beſoin d'un maître. Il ſçut le deviner, & s'il fut les vingt pre-

miéres années de son Régne le plus aimable des hommes, il fut les quatre derniéres années de sa vie un grand Roi.

Nous le répétons encore, nous nous flattons qu'en faveur de l'utilité Publique, qui nous a déterminés à donner cet éclaircissement sur les Mémoires ou sur l'Histoire de Burnet, les Lecteurs nous pardonneront de leur avoir si longtems fait perdre de vuë l'Ouvrage intéressant dont nous rendons compte, & qui mérite si bien leur attention & la nôtre, il est tems d'y revenir.

Pag. 305. On lit, *Cinq Mars fut arrêté à Narbonne le 3. Mars* (1692.) Il y a nécessairement dans cette date une méprise de Copiste. 1°. Immédiatement auparavant on lit, que le Traité qui fit le crime de Cinq Mars ne fut signé que *le 13. du même mois de Mars* à Madrid. Il fallut encore au Cardinal de Richelieu le tems d'en avoir une Copie & de l'envoyer de Tarascon, où il étoit

malade, par Chavigni, au Roi, alors à Narbonne; c'eſt après que le Roi eut reçu cette Copie des mains de Chavigni, & qu'il en eut conféré avec lui que Cinq Mars fut arrêté.

2°. Immédiatement après on voit dans l'abregé que le Duc de Bouillon, complice de Cinq Mars & l'ame du complot, ne fut arrêté à la tête de l'Armée de France qu'il commandoit en Lombardie, que le 23 Juin de la même année, c'eſt-à-dire, environ quatre mois après la date marquée pour la détention de Cinq Mars. On ſçait d'ailleurs que malgré cette multitude de Parens, d'Amis, de Complices, d'Eſpions & d'Emiſſaires qu'il avoit à la Cour, & malgré les précautions extraordinaires qu'il avoit priſes pour être inſtruit des moindres incidens d'une affaire ſi délicate & ſi importante, il ignoroit encore alors l'avanture de Cinq Mars, dont la nouvelle pouvoit aiſément aller juſqu'à lui en trois ou quatre jours de tems.

3°. On lit dans l'abregé page 306. *Le Marêchal de Guiche fut battu à Honnecourt le 26 du même mois* (de Mai) *précisement dans le même tems que l'on découvrit le Traité de Madrid.* Cette découverte faite à la fin de Mai, ne pouvoit donc occasionner l'emprisonnement de Cinq Mars au commencement du mois de Mars précédent. Malgré bien des perquisitions, nous n'avons pû nous instruire au juste de la date de cet événement, mais il est évident qu'il faut la rapprocher du jour où le Duc de Bouillon fut arrêté.

Pag. 306. on lit, *Marie de Médicis, morte à Bruxelles le 3 Juillet, âgée de soixante ans.* Sainte Marthe, le P. Anselme, différentes Editions de Morery, les Mémoires Chronologiques pour l'Histoire Universelle, Ouvrage fort exact sur les dates, & les époques, font mourir Marie de Médicis âgée de soixante-huit ans. Il est vrai que le P. Daniel dans son Abregé du Régne de Louis XIII. ne don-

ne à cette Princesse que soixante ans. Mais outre que ce pourroit bien être une faute d'impression, Messieurs de Sainte Marthe, contemporains de cette Princesse, qui ont travaillé uniquement sur la Généalogie, & la Chronologie de la Maison de France, & donné au Public leur Ouvrage cinq ans après la mort de Marie de Médicis, nous paroissent les garants, les plus sûrs qu'on puisse suivre sur cette matiere.

Pag. 406 & 407, on lit, 1°. *M. Albergotti rend Douai le 25 Juin, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte*, c'est-à-dire, qu'il fit battre la chamade ce jour là à deux heures de l'après-midi, & remit la Place aux Ennemis le 28 Juin, qu'il en sortit avec sa Garnison pour se rendre à Cambrai. Douai avoit tenu cinquante-trois jours de tranchée ouverte, selon le calcul des Militaires, qui comptent comme un jour, & celui de l'ouverture de la tranchée & celui où on commence à capi-

tuler. La tranchée fut ouverte devant Douai la nuit du quatre au cinq Mai .... 2°. *M. Dupuy Vauban rend Bethune le 25 Août, après trente-cinq jours de tranchée ouverte.* Ce fut le 29 Août qu'il battit la chamade, le 31 qu'il sortit & laissa les Alliés maîtres de sa Place, après trente-sept jours de tranchée ouverte. Elle l'avoit été la nuit du 23 au 24 Juillet ..... 3°. *Le Marquis de Goesbriand rend Aire le 29 Novembre, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte.* Ce fut le 8 Novembre à huit heures du soir que M. de Goesbriand arbora le Drapeau blanc. Il n'évacua la Place que le 12, & la tranchée ayant été ouverte la nuit du 12 au 13 Septembre, il avoit tenu cinquante-huit jours pleins de tranchée ouverte.

Pag. 411. on lit, *le Duc d'Ormond se sépare de l'Armée des Alliés le 17 Juillet.* Il en étoit déja depuis quelque tems séparé par sa

position. Il étoit campé à part au Cateau-Cambresis, avec les Troupes Angloises, & quelques Corps à la solde de la grande Bretagne, à une distance presque égale de l'Armée Françoise, & de celle que commandoit le Prince Eugene. La défense qu'il avoit de prendre part aux entreprises des Alliés, n'étoit pas la seule raison qu'il eut, de choisir cette position. Depuis qu'il y étoit, lui & le Maréchal de Villars s'étoient vûs, avant la publication de la suspension d'Armes; ainsi la séparation, dont il est ici mention, ne désigne que le mouvement qu'il fit le 17 Juillet, pour quitter tout à fait la Campagne, & se retirer avec ses Troupes Angloises à Gand & à Bruges. Landreci étoit déja investi par les Alliés, lorsque le Duc d'Ormond quitta le Cateau-Cambresis.

Ibid. on lit : *Mort de la Princesse de Galles, Louise-Marie Stuart, fille de Jacques II. le* 28. *Avril* 1712. Marie-Louise étoit

Princeſſe d'Angleterre, & non de Galles; il n'y a en Angleterre de Princeſſe de Galles, que l'épouſe du Prince de Galles; comme de Dauphine en France, que l'épouſe du Dauphin.

Pag. 413. *Fribourg ſe rend à diſcrétion le 1. de Novembre, & le Château & les trois Forts le 16.* Il n'y eût point de capitulation pour Fribourg. Le Baron d'Ars, qui y commandoit pour l'Empereur, voyant ſes dehors pris, la bréche faite, les galleries avancées dans le foſſé; pour ſe dérober au danger prochain d'être emporté d'aſſaut, ſe retire précipitamment avec ſa Garniſon dans les Châteaux, la nuit du dernier Octobre au premier Novembre, & abandonne aux François la Ville, ſes malades, ſes bleſſés, les équipages, les femmes, les enfans des Militaires, &c. Les Députés de la Ville viennent, au point du jour, implorer la clémence du Maréchal de Villars. C'eſt ainſi que nous

devinmes maîtres de cette Place. Les Châteaux, sur la décision du Prince Eugene, que le Gouverneur consulta, capitulerent le 16, la Garnison sortit le 18 Novembre.

Dans l'Abregé, la date d'une Ville prise ou rendue, paroît toujours fixée au jour où la Garnison propose de capituler, & non pas à celui où elle évacue la Place, & la remet entre les mains des Assiégeans.

S. Colomban, Fondateur d'une Congrégation de Moines, établie en France & en Italie, au sixiéme siécle, & qui eut de grands rapports à la Cour d'Austrasie, dans un tems où S. Benoît étoit bien moins connu en deça des Monts, auroit pu, ce semble, figurer avec lui dans la Liste des Sçavans & des Illustres de son siécle. Les Flamans se plaindront aussi qu'on ait oublié de donner place, parmi les grands hommes du siécle de Louis XIV. au célébre Grégoire de S. Vincent, le plus profond Géomé-

tre de ſon tems, né à Bruges en 1584, & mort à Gand en 1667.

Les Libraires ſont intéreſſés à faire mettre un peu plus de correction, dans l'ortographe des noms propres Etrangers d'Hommes & de Villes, que leurs Imprimeurs n'en ont mis dans cette Edition. Un Ouvrage plus propre à bien faire connoître la France à l'Etranger, que beaucoup de gros *in-folio*, mérite qu'on ne néglige rien, pour le lui rendre auſſi agréable qu'utile. Ils ſubſtitueront par exemple, *Hohenveil* à *Hothenveil*, *Rothveil* à *Rotuil*; l'Iſle de *Wight* à l'Iſle de *Wich*, *Hull* dans la Province d'Yorck à *Hall*, le Château de *Fotheringhai* à celui de *Fothernigai*. *Tinmouth* à *Teignmouth*, &c .... On trouve auſſi quelques erreurs dans les chiffres; par exemple, ſous l'an 1492, en parlant d'un événement de cette même année, on lit 1402.

On voit bien que ces Obſervations ſont deſtinées à l'inſtruction

des Imprimeurs ou du Public, & non pas à celle d'un Auteur, dont le zéle ne mérite que des remercimens, & le travail que des éloges.

ARTICLE XI.

JOURNAL D'UN VOYAGE, fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale, où l'on trouvera la Description Géographique, & l'Histoire Naturelle des Pays, que l'Auteur a parcourus; les Coutûmes, le Caractére, la Religion, les Mœurs & les Traditions des Peuples, qui les habitent; adressé à Madame la Duchesse de Lesdiguieres par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus. Troisiéme Volume de l'Histoire de la N. France.

ON peut regarder ce Volume comme un Supplément à l'Histoire de la Nouvelle France, dont l'Auteur n'a pû y entrer dans plu-

ſieurs détails, qu'on verra ſans doute avec plaiſir, & qui conviennent mieux au ſtyle Epiſtolaire, qu'à l'Hiſtorique. Il a cru que la Deſcription des Pays, qu'il a parcourus étoit néceſſaire pour l'intelligence parfaite de ſon Hiſtoire; mais que placée dans le corps même de l'Ouvrage, elle auroit trop ſouvent interrompu le fil de ſa narration. Pour ce qui eſt de la méthode, qu'il a ſuivie, elle eſt toute ſimple. A meſure, qu'il avance dans ſa route, il fait connoître tous les lieux, où il paſſe; quand il s'arrête, il acheve de remplir ſes Lettres de ce qu'il apprend en chemin, ou de ce qu'il a ſçu d'ailleurs. Il finit ſes Lettres, quand il trouve quelque occaſion pour les envoyer. En un mot c'eſt un Voyageur attentif & curieux, qui rend compte de tout ce qu'il voit, de ce qu'il a puiſé dans les meilleures ſources, de ſes Obſervations, de ſes Réfléxions, de ſes Aventures mêmes à une per-

ſonne, qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer d'inſtruire, parce que ſon rang, ſa naiſſance, ſa vertu, & ſon mérite lui devoient faire regarder la priere, qu'elle lui en avoit faite comme des ordres, auſquels il ne pouvoit ſe diſpenſer d'obéir.

Ce Journal eſt précédé d'une Diſſertation Préliminaire ſur l'origine des Amériquains, matiére ſi ſouvent diſcutée, & ſi peu éclaircie. L'Auteur s'étonne même beaucoup, qu'on ait agité cette queſtion; auſſi s'en tient-il à donner l'Hiſtoire des diſputes, qui ſe ſont élevées ſur cela, à relever ce qu'on y trouve de peu ſolide, & à faire voir, que ce qu'il en réſulte, c'eſt qu'il n'y a pas eu plus de difficulté à peupler le nouveau Monde, que bien des parties de l'ancien; que puiſqu'on y trouve des Langues, qui ont tous les caractéres des Langues Meres, il eſt vrai ſemblable, qu'on y a paſſé peu de tems après le déluge! Que Noë, ſes Fils & ſes Petits-fils ayant

eu ordre de peupler la Terre, il n'eſt pas croyable qu'ils en ayent laiſſé ſi long-tems près de la moitié ſans Habitants : qu'on ne peut pas dire, qu'ils n'étoient pas aſſez habiles dans la Navigation, pour s'y tranſporter, puiſque pour peupler pluſieurs Iſles de l'ancien Monde, il falloit être auſſi bon Navigateur, que pour paſſer de l'Europe & de l'Afrique en Amérique par les Canaries, les Açorres, la Vermude & les Antilles. Il obſerve, que la confrontation des Langues pourroit donner bien des lumiéres pour remonter à l'origine des Nations, & il regrette beaucoup, qu'on ait négligé un moyen ſi naturel de parvenir à cette connoiſſance.

La premiére Lettre de ce Journal eſt datée de Rochefort, & n'a rien, qui doive nous arrêter. La ſeconde, écrite de Quebec, eſt fort inſtructive pour la Navigation de France en Canada, laquelle a ſes dangers & ſes diffi-

cultés. L'Auteur y décrit exactement le grand banc de Terreneuve, & tâche d'y expliquer les causes des brouillards & des mauvais tems, qu'on ne manque jamais d'essuyer dans ce parage. Il ajoûte à cela quelques Observations sur le Golphe de S. Laurent, & sur plusieurs endroits du Fleuve, qui s'y décharge, & marque tous les passages dangereux, les mouillages, & le Port de Tadoussac, où quelques Auteurs ont bien gratuitement placé une Ville.

La troisiéme Lettre comprend une Description Topographique de la Ville de Quebec, & de ses principaux Edifices. Il vient ensuite aux Habitants, & après avoir dit deux mots de leur façon de vivre, il ajoûte : « On ne voit » point en ce Pays de personnes » riches, & c'est bien dommage, » car on y aime à se faire honneur » de son bien, & personne presque ne s'amuse à thésauriser. On » fait bonne chere, si avec cela

» on peut avoir de quoi se bien » mettre, sinon, on retranche sur » la table, pour être bien vêtu. » Aussi faut-il avouer que les ajus- » temens sont bien à nos Créoles; » tout est ici de belle taille, & le » plus beau sang du monde dans » les deux sexes. L'esprit enjoué, » les maniéres douces & polies » sont communes à tous; & la » rusticité, soit dans le langage, » soit dans les façons, n'est pas » même connuë dans les Campa- » gnes les plus écartées. » Ce portrait est suivi du paralele de la maniére de vivre des François & des Anglois dans leurs Colonies.

La Description d'une Bourgade Huronne, voisine de Quebec, & qui est devenuë le terme d'un pélerinage de dévotion : quelques Réfléxions sur ce qui a si longtems empêché le progrès de la Colonie ; les fautes, qu'on y a faites dans le Commerce, les variations, qu'on y a essuyées par rapport aux Monnoyes, font la matiére de la

quatriéme Lettre. La cinquiéme regarde presque uniquement le Castor. « La dépouille de cet Ani-
» mal, dit l'Auteur, a jusqu'à pré-
» sent fourni à la Nouvelle France
» le principal objet de son Com-
» merce : il est par lui-même une
» des merveilles de la Nature, &
» il peut être pour l'Homme une
» grande leçon de prévoyance,
» d'industrie, & de constance dans
» le travail. » La Description anatomique de cet amphibie, qu'il nous donne, est d'après celle de M. Sarrasin, laquelle a été insérée dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1704. Il prétend que les Anciens n'ont pas connu les vrais testicules du Castor, & qu'il les ont confondus avec les bourses, ou poches *du Castoreum.* Il explique ce que c'est que ce *Castoreum*, ses propriétés & ses vertus. « Au reste, ajoûte-
» t-il, c'est une folie, que de di-
» re, comme font encore aujour-
» d'hui quelques Auteurs, sur la

» foi des Anciens Naturaliſtes, » que quand le Caſtor ſe voit » pourſuivi, il ſe coupe ces pré- » tendus teſticules, & les aban- » donne aux Chaſſeurs; c'eſt de » ſon poil, qu'il devroit ſe dé- » pouiller, car, au prix de ſa Toi- » ſon, le reſte eſt preſque comp- » té pour rien : c'eſt néanmoins » cette Fable, qui lui a fait donner » le nom de Caſtor. »

Il obſerve enſuite, que pour mettre en œuvre le poil du Caſtor, il y faut mêler de ce qu'on appelle le *Caſtor gras*, c'eſt-à-dire, le poil des robes de Caſtor, que les Sauvages ont portées long-tems, & engraiſſé de leurs ſueurs. « Je » laiſſe à penſer, dit-il, ſi dans les » commencemens on a été aſſez » ſimple, pour faire connoître aux » Sauvages que leurs vieilles har- » des étoient une marchandiſe ſi » précieuſe; mais on n'a pu leur » cacher long-tems un ſecret de » cette nature : il étoit confié à la » cupidité, qui ſe trahit bientôt

» elle-même. » Il parle de certains Caſtors, qu'on nomme *Terriers*, parce qu'ils ſe logent ſous Terre, qui ne vivent pas avec les autres, qui ne travaillent point, & ont fort peu de poil ſur le dos. Il ne doute point que les Bievres, ou Caſtors de l'Europe ne ſoyent de la nature de ces derniers. A la fin de cette Lettre, où il rapporte tout ce qu'il a pu découvrir ſur ces Amphibies, il dit deux mots du Rat muſqué, qui paroît être un diminutif du Caſtor.

La ſixiéme comprend le Voyage de l'Auteur depuis Quebec juſqu'aux trois Rivieres; il y traite des Seigneuries du Canada & des Droits, qui y ſont attachés. Après avoir fait la Deſcription du Pays, il parle de la Chaſſe de l'Ours, la plus célébre de toutes parmi les Sauvages, & de la maniére, dont on s'y prépare. Il nous aſſûre qu'elle n'eſt pas dans l'idée de ces Peuples moins noble, que la Guerre. Il prétend qu'il n'eſt

point douteux que les Ours ne passent tout l'hyver sans boire & sans manger. Dans la septiéme, il raconte plusieurs Anecdotes Historiques à l'occasion des Guerres des Iroquois, dont les environs des Trois Riviéres ont été le plus ordinaire & le plus sanglant Théatre. Les autres Chasses des Sauvages terminent cette Lettre, & on y trouvera plusieurs particularités singuliéres au sujet de l'Original, du Carribou, & des Bœufs du Canada.

La huitiéme commence par la Description du beau Pays de Montreal, & par celle de la Ville Capitale de ce Gouvernement. Ensuite l'Auteur passe à la Pêche du Loup Marin, de la Vache Marine, du Marsouin & de la Baleine. La neuviéme traite des Animaux, qui sont propres au Canada. Les plus singuliers sont le Poisson armé, l'Oiseau-Mouche, & le Serpent à Sonnette. Il parle aussi des Arbres les plus communs

dans le Pays. Dans la dixiéme il cherche les causes des froids excessifs d'un Pays, qui est sous les mêmes paralleles, que les parties les plus tempérées de l'Europe. Il expose les divers sentimens de ceux, qui ont traité cette matiére, & croit qu'il faut s'en tenir surtout au voisinage des glaces du Nord, aux neges, qui couvrent les Montagnes, & à la grande sérénité de l'air : car il est certain, dit-il, qu'en hyver, toutes choses égales d'ailleurs, la gelée est plus forte à proportion de la pureté de l'air. Le caractére des François Creoles du Canada n'est pas ce qui fera moins de plaisir dans cette Lettre.

L'onziéme roule d'abord sur la maniére, dont furent établies deux Colonies d'Iroquois Chrêtiens près de Montreal, & sur les importants services, que nous en avons tirés pour la Guerre. L'Auteur parcourt ensuite toute l'étenduë de la Nouvelle France pour

nous faire connoître les différents Peuples, qui l'habitent, & dont il marque la situation. Il s'étend un peu plus sur les Esquimaux, & sur les Sauvages voisins de la Baye d'Hudson, parce qu'il n'aura plus, dit-il, d'occasion d'en parler, & qu'ils n'ont aucun commerce avec les autres, dont ils différent, surtout les Esquimaux, de telle sorte qu'on ne sçauroit douter, qu'ils n'ayent une origine particuliére.

La douziéme comprend d'abord une Description du Pays depuis l'Isle de Montreal jusqu'au Lac Ontario, qui en est éloigné de 60 lieuës: le Fleuve y est souvent embarrassé de rapides, où il faut porter ou traîner les Canots, & à cette occasion il nous apprend ce que c'est que ces petites Voitures. Il dit ensuite que toutes les Langues, que parlent les Sauvages de la Nouvelle France, se rapportent à trois, qui paroissent des Langues primitives. Il finit par une ancienne Tradition du Pays sur

l'origine des Guerres ſanglantes, que ſe faiſoient quelques Nations, lorſque les François ſe ſont établis dans le Canada. Dans la ſuivante, après quelques Obſervations ſur le Flux & Reflux momentané, que l'on remarque dans les grands Lacs du Canada, & ſur les Vignes, dont les Forêts ſont remplies ; ayant vû des Sauvages chanter la Guerre à Catarocoui, il commence à traiter de la façon de faire la Guerre parmi ces Peuples, il parle du Dieu de la Guerre, de ce qui ſe pratique dans les Déclarations de Guerre, des Colliers de Porcelaine & du Calumet, & de leur uſage dans les Traités de Guerre & de Paix.

Il continuë le même ſujet dans la quatorziéme, après nous avoir donné la Deſcription de la Côte Méridionnale du Lac Ontario. Il parle des motifs, qui engagent ces Barbares à faire la Guerre, du départ des Guerriers, de leurs adieux, de leurs Armes offenſives & dé-

fensives, de leurs Dieux Tutélaires, qu'ils ne manquent guére de porter avec eux, & de l'excès de leur confiance dans la protection de ces Idoles. Il vient ensuite à une Négociation fort bien conduite avec les Iroquois pour un Etablissement, que l'on commençoit à Niagara. Il décrit une Fête assez singuliére, que l'on appelle *la Danse du feu*, & dont il fût témoin; enfin il nous donne la Description de la fameuse Cataracte de Niagara, dont quelques Voyageurs, & sur leur rapport plusieurs Géographes ont fort exagéré la hauteur; mais qui dans le vrai est encore la plus singuliére, que l'on connoisse dans le monde. Cela est terminé par la façon de camper des Guerriers Sauvages, par les précautions, dont ils usent en entrant dans le Pays Ennemi; par la maniére, dont ils font les approches Ce qu'ajoûte l'Auteur de leur instinct pour reconnoître les traces, où tout autre qu'eux,

ne verroit rien ; des ſignes, qu'ils laiſſent de leur victoire, & de la retraite, a quelque choſe de fort ſingulier & de fort curieux, & termine la quinziéme Lettre.

Toute la ſeiziéme traite des Priſonniers de Guerre, de ce qu'on leur fait ſouffrir dans le chemin, & à leur arrivée chez leurs Vainqueurs, de la déciſion de leur ſort, de leur ſupplice, du courage, avec lequel la plûpart ſouffrent des tourmens, qui durent quelquefois pluſieurs jours, & ſont au deſſus de toute expreſſion. L'Auteur prétend, qu'on les ſacrifie au Soleil, que ces Peuples confondent avec le Souverain Etre, & avec le Dieu de la Guerre ; puis après avoir rapporté quelques preuves de l'habileté de ces Sauvages dans leurs Négociations, il en conclut, que s'ils font la Guerre en Barbares, ils font paroître dans leurs Traités une nobleſſe de ſentimens, & une fineſſe de politique, qui feroient honneur aux Nations policées.

La dix-ſeptiéme Lettre contient la Deſcription du Lac Erié, dont l'Auteur venoit de ranger la Rive Septentrionnale l'eſpace de cent lieuës. Il paroît qu'il avoit fait ce Voyage avec plus d'agrément, qu'il n'en avoit eu juſques-là. » Si l'on voyageoit toujours, dit-» il, comme je faiſois alors, avec » un Ciel ſerein, ſous un climat » charmant, & ſur une eau claire » comme la plus belle Fontaine, » qu'on rencontrât partout des » campemens ſûrs & agréables, » où l'on pût avoir à peu de frais » le plaiſir de la Chaſſe, reſpirer » à ſon aiſe un air pur, & jouir de » la vûë des plus belles Campa-» gnes, on pourroit être tenté de » voyager toute ſa vie. Je me rap-» pellois ces anciens Patriarches, » qui n'avoient point de demeure » fixe, habitoient ſous des Tentes, » étoient en quelque façon les » Maîtres de tous les Pays, qu'ils » parcouroient, ſans avoir les em-» barras d'un véritable Domaine.

» Combien de Chênes me repré-
» sentoient celui de Mambré,
» Combien de Fontaines me fai-
» soient souvenir de celle de Ja-
» cob ? Chaque jour nouvelle si-
» tuation à mon choix, une Mai-
» son propre & commode, dres-
» sée & meublée du nécessaire en
» moins d'un quart d'heure, jon-
» chée de fleurs toujours fraîches
» sur un beau tapis verd, de tou-
» tes parts des beautés simples &
» naturelles, que l'art n'a point
» altérées, & qu'il ne sçauroit imi-
» ter : si ces agrémens souffrent
» quelque interruption, ou par
» le mauvais tems, ou par quel-
» qu'autre accident imprévû, ils
» n'en ont que plus de vivacité
» lorsqu'ils reparoissent, &c.

Nous continuerons dans le Journal suivant.

ARTICLE XII.

VOYAGES DU CAPITAINE Robert Lade en differentes parties de l'Afrique, de l'Asie & de l'Amérique, contenant l'Histoire de sa fortune, & ses Observations sur les Colonies & le Commerce des Espagnols, des Anglois, des Hollandois, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois, deux Volumes in-12. *A Paris, chez Didot, Quai des Augustins à la Bible d'Or* 1744. *Tome I. Pages* 370, *sans la Préface.*

LEs Anglois, dit M. l'Abbé Prevôt, Auteur de cette Traduction, sont un peu revenus de l'enthousiasme, où leurs premiers Navigateurs étoient sur les richesses & les délices de l'Amérique & des autres Pays, qu'on a découverts depuis deux siécles & demi dans notre Hémisphere. Leurs Relations n'en seront que plus utiles;

mais il ne faut pourtant pas encore se livrer aveuglément à tout ce qu'ils nous disent, quand ils ne parlent, comme il arrive souvent, que sur le rapport d'autrui, ou de ce qu'ils n'ont vû qu'en passant : outre qu'ils ne se défont pas aisément de leurs préjugés, principalement en ce qui regarde la Religion, & ceux, qui travaillent à l'établir dans le nouveau Monde. Qui ne seroit surpris par exemple, de voir Wodes Rogers, qui n'a jamais mis le pied dans le continent du Bresil & du Paraguay, en parler avec autant d'assûrance, que s'il y eût fait un long séjour, & citer une prétenduë Lettre d'un Jésuite Bavarois, Missionnaire au Paraguay, qu'il faudroit regarder comme un extravagant & un avanturier, s'il l'avoit écrite & publiée, tandis qu'il en écrivoit une toute différente, qui a été imprimée de son vivant. *

* Lettre du P. Antoine Sepp, XI. Recueil des Lettres Edifiantes & curieuses.

Il y a bien de l'apparence, que le Traducteur de ces Voyages n'y a rien trouvé de ſemblable, ou qu'il a judicieuſement ſupprimé tout ce qu'il ne convenoit pas à un homme de ſa profeſſion de publier dans notre Langue. Il nous avertit ſeulement que ſon averſion pour le merveilleux ſans vraiſemblance lui a fait retrancher à l'Article de S. Vincent de longs récits, dont il n'a pas mieux ſenti l'agrément, que l'utilité. « Qui ſe » perſuadera, ajoûte-t-il, que des » Hommes auſſi groſſiers, que les » Caraïbes, ayent parmi eux des » Sorciers, lorſque dans les Pays » les plus éclairés de l'Europe, où » la corruption du cœur n'a por- » té que trop ſouvent des gens » d'eſprit à vouloir s'initier dans » ces odieux myſtéres, & d'autres » du moins à vouloir les appro- » fondir, il ne s'eſt encore rien » offert, qui puiſſe leur donner le » moindre crédit. » Il eſt vrai qu'il y a bien de l'impoſture dans tout

ce qui s'appelle Magie & Sorcellerie, & que les Barbares ſont plus expoſés par leur ignorance, que les autres, à être dupes des faux Sorciers; mais n'eſt-il pas vrai auſſi que le Démon, qui eſt le Pere des Impoſteurs, a beaucoup plus de priſe ſur ces Infidéles, & qu'il lui eſt plus permis d'exercer ſon pouvoir ſur eux, que ſur ceux, qui ont reçû le caractére de l'adoption Divine? D'ailleurs eſt-on bien aſſûré, que ceux, que leur curioſité, ou quelque autre motif encore plus criminel, ont portés à vouloir conſulter les Puiſſances infernales, n'ont jamais rien trouvé de ce qu'ils cherchoient? Et voudroit-on nous perſuader, que J. C. qui a donné à ſon Egliſe un pouvoir ſpécial contre les Démons & leurs ſuppôts, ne lui ait mis les armes à la main, que pour combatre une chimere? mais venons à notre Voyageur.

Robert Lade eſt un Gentilhomme Anglois, que la décadence de

ſa fortune, & l'impuiſſance de ſoûtenir une famille aſſez nombreuſe, touche au point d'ètre tenté de mettre fin à ſes miſéres par une mort volontaire; cela eſt aſſez fréquent parmi ceux de ſa Nation; mais on lui offre un moyen ſûr de rétablir ſes Affaires, & il en profite. Il s'apperçoit néanmoins bientôt, que ce qu'il ne croyoit devoir qu'à la générosité d'un Ami, pourroit bien lui coûter le deshonneur de ſa Famille, & il prend de bonnes meſures pour l'éviter, en trompant les eſpérances de celui, qui ne lui prétoit la main, que pour le précipiter dans un malheur plus grand, que celui, dont il cherchoit à ſe délivrer. Il ſe ſouſtrait au piége, dans lequel il étoit prêt de tomber, en s'embarquant pour les Indes, & en y menant ſa Famille. Il lui en coûta l'Etabliſſement, qu'on lui avoit fait eſpérer à Bengale, mais quand il en apprit la nouvelle au Cap de bonne

Eſpérance, il avoit déja de quoi s'en conſoler, Son Vaiſſeau avoit mouillé à la Côte de Paſamba à l'extrémité de la Nigritie, où il avoit rempli trois Caiſſes de petits lingots d'or.

De là il étoit allé relâcher à l'Iſle de Fer, une des Canaries, où ſe rencontra un Navire Anglois, qui avoit été à Carthagène, & dans lequel Robert Lade trouva une Deſcription de cette fameuſe Ville, avec un état de ſon Commerce, dont il enrichi ſon Journal, auſſi bien que de quantité d'Epiſodes de toutes les eſpéces, qu'il y inſére, tantôt ſur des oui dire, & tantôt ſur de petites avantures, dont il a été le témoin. Tout cela eſt bon à amuſer un Lecteur oiſif, qui ne cherche point autre choſe dans les Relations des Voyageurs, & qui n'eſt pas toujours en état d'y diſtinguer le vrai d'avec le fabuleux, ni le certain d'avec l'incertain. Le mal eſt, qu'en liſant ſans être en

garde contre ce qu'on lit, ou regardant ces sortes d'Ouvrages comme d'agréables Romans, ou l'on ne croit rien du tout, & l'on ne profite point de ce qu'il y a de bon ; ou que ceux, qui donnent dans une extrêmité contraire, se remplissent l'esprit de notions fausses, & de préjugés mal fondés, dont il ne reviennent point.

La Description de Carthagène est suivie de quelques Observations Astronomiques assez conformes à ce que nous avons de plus exact sur ce sujet. Ont-elles servi à M. Bellin pour dresser les deux petites Cartes, dont il a enrichi ce Journal ? Ou le Traducteur a-t-il réformé l'Auteur Anglois sur les Remarques de cet habile Ingénieur du dépôt de la Marine ? c'est ce qu'il importe peu de sçavoir. Robert Lade étoit trop en train de nous parler de Carthagène, pour en demeurer à la Description, qu'il nous en donne ; il y joint l'Histoire de la prise de cette importante

Place en 1585 par le Chevalier François Drake, puis il ajoûte : » Je ne prévoyois point, en tirant » copie de ce Mémoire, qu'il dût » jamais contribuer, ou nuire à » ma sûreté. L'envie de m'instruire » étoit mon unique motif, & » ce fut elle encore, qui me fit » commencer dès le même jour à » faire exactement le Journal de » mon Voyage. Je commis seulement » une imprudence en gardant » à part le Mémoire de Carthagène, » & l'on me fit connoître » dans la suite, qu'il m'auroit » été moins dangereux, si j'eusse » pris soin de le mêler comme indifféremment » dans mon Journal.

Au sortir des Canaries, le Navire Anglois se rapprocha de la Côte, où il avoit recueilli tant d'or, mais il ne put y aborder, & fut forcé par les vents à faire route vers le Cap de Bonne Espérance, dont il parle assez succintement. Il ne nous donne pas une idée aussi avantageuse des

Hotentots, qu'a fait un Auteur Moderne, dans une Hiſtoire des Cafres, dont nous avons parlé il n'y a pas long-tems dans nos Mémoires; mais il n'a pas eu autant de tems pour s'en bien inſtruire, que cet Hiſtorien. Ce qui l'occupa le plus pendant cette relache, ce fut la nouvelle, qu'il y apprit que ſon Armateur le remercioit de ſes ſervices. Mais outre la petite fortune, qu'il avoit déja faite à la Côte de Paſamba, Mons. Rindekly, ſon Capitaine, lui promit d'épouſer ſa Fille, & ſe lia d'intérêt avec lui. Bobert Lade le ſuivit même de près en Aſie, laiſſant ſa Femme & tous ſes Enfants au Cap, à l'exception de l'aîné de ſes Fils. Il ne lui arriva rien de bien conſidérable dans ce Voyage, il prit d'abord terre à Bantam, d'où il paſſa à Batavia, & il nous fait connoître ces deux Villes autant que le peu de tems, qu'il y demeura, lui permit de les connoître lui-même. Il ſortit de Ba-

tavia pour retourner au Cap de Bonne Espérance, sans avoir retiré, dit-il, d'autre utilité de son Voyage, que l'échange de ses lingots, qui lui valurent vingt cinq mille pistoles, & d'avoir vû une si belle Ville.

M. Rindekly le rejoignit au Cap, le reconduisit à Londres, & y épousa sa Fille. Ils y firent ensuite un nouvel armement pour retourner à la Côte de Pasamba, où ils ne firent pas une si bonne récolte, qu'à leur premier Voyage. On en verra les raisons dans le Journal: ils n'en remporterent que pour un peu plus d'un milion d'or. Ils eurent dans cette traversée diverses avantures, qui rendent cette partie du Journal de Robert Lade assez divertissante. Les deux Associés retournoient à Londres pour y mettre leur trésor en sûreté, lorsque d'autres avantures, moins agréables pour eux, les obligerent de relacher à la Jamaïque. L'Auteur ne put engager son Gendre à

reprendre la route de Londres. Rindekly s'opiniatra à vouloir faire la contrebande le long des Côtes de la nouvelle Espagne, & pour se précautionner contre les Gardes Côtes, se fit donner par le Gouverneur de la Jamaïque une commission d'aller faire ses plaintes aux Gouverneurs Espagnols contre les injustices prétenduës de ces mêmes Gardes Côtes.

Du Port Royal de la Jamaïque ils tirerent droit à la Havane, où Robert Lade fit des Observations, dont il nous avertit que nous ne profiterons pas: les Voyageurs ont quelquefois leurs raisons de ne pas dire tout ce qu'ils sçavent; on auroit tort de s'en plaindre, si à ces connoissances, qu'ils gardent pour eux, ils ne substituoient jamais ce qu'ils ne sçavent pas.
» C'est par l'importance de sa for-
» ce, ajoûte-t-il, & de son com-
» merce, qu'il faut considérer la
» Havane; je réserve pour ceux,
» qui nous gouvernent, toutes les

» Obſervations de M. Rindekly
» & les miennes ſur le premier de
» ces deux Articles, & je me gar-
» derai bien de les expoſer au ha-
» zard d'être traduites dans quel-
» qu'autre Langue, pour ſervir
» de préſervatif contre l'utilité,
» que l'Angleterre en peut tôt ou
» tard eſpérer. Par bien des queſ-
» tions hazardées M. Rindekly
» étoit parvenu à ſe faire éclair-
» cir quantité de vûës, qu'il avoit
» formées anciennement, & quel-
» ques unes, dont il étoit redeva-
» ble à l'Article de mon Journal,
» où j'avois inſéré la Relation de
» Carthagène.

De la Havane nos Voyageurs ſe tranſporterent à l'Iſle Marguerite, où en quatre jours ils remplirent trois Caiſſes des plus belles Perles du monde: il faut voir dans le Livre comment ſe fait ce trafic, & pourquoi les Eſpagnols, maîtres de cette Iſle, n'en tirent pas de ſi grands profits. De la Marguerite ils paſſerent à la Barbade,

ſur laquelle notre Auteur s'eſt beaucoup étendu. Elle le mérite bien, car on ſçait que c'eſt la plus riche des Antilles. Il faut ici corriger une faute, qui a échappé au Traducteur, lequel fait faire la Conquête de S. Chriſtophe & de Nevis, ou Nieve à M. d'Herbeville, ce fut le célébre d'Iberville, qui la fit en 1706 avec M. le Comte de Chavagnac, & qui mourut peu de tems après, lorſqu'il ſe préparoit à celle de la Jamaïque à la tête de ſes braves Canadiens, & de l'élite des Flibuſtiens de S. Domingue. Ce que l'Auteur remarque d'un Negre, qu'un accident fit devenir blanc, nous a paru digne d'être remarqué. » Il s'étoit tellement brûlé dans » une Chaudiére à Sucre, qu'il » s'étoit élevé dans toutes les par» ties de ſon corps une multitude » infinie de puſtules blanches : à » meſure qu'il ſe rétablit, ſa peau » acquit une parfaite blancheur, » & devint ſi tendre, qu'elle étoit

» bleſſée de l'ardeur ordinaire du » Soleil. » Une particularité de la Barbade, eſt que le vin de Madere eſt le ſeul, qu'on y trouve bon; auſſi en boit-on exceſſivement, & pour n'en être pas incommodé, on ſe procure des ſueurs très-abondantes : mais ce vin ne ſçauroit ſe conſerver dans des caves fraîches. Celui des Canaries n'y eſt point eſtimé, ceux du Rhin & de Bourgogne y perdent toute leur force.

Le reſte de ce Volume contient diverſes avantures, qui conduiſirent les deux Anglois à Carthagène & à la Vera Cruz, & qui dérangerent le projet, qu'ils avoient formé d'aller vers *Rio de la Hacha*, chercher de l'Or & des Perles. Parmi ces avantures, il y en a qui pourroient figurer dans les Mémoires d'un Homme de Qualité, & dans le Cleveland; mais nous ne prétendons point pour cela qu'elles viennent de la même ſource. Nous ſçavons que le nou-

veau Monde, & ſurtout les Indes Eſpagnoles, en fourniſſent de toutes les eſpéces. L'Auteur n'omet d'ailleurs aucune occaſion de faire en Navigateur curieux ſes Obſervations Géographiques, & releve pluſieurs fautes des Cartes Angloiſes, qui en fourmillent. Nous rendrons compte du ſecond Volume dans le mois prochain.

ARTICLE XIII.

HISTOIRE DU TRAITÉ de Weſtphalie, &c. Par le P. Bougeant, de la Compagnie de Jeſus, &c. chez Mariette, &c.

Suite de l'Article IV. au mois de Janvier.

LE Traité de Paix ne pouvoit s'engager à Munſter & à Oſnabrug, ſans la propoſition des François. On a déja vû la premiére rejettée unanimement : il étoit queſtion d'en dreſſer une ſeconde, & il y eut ſur cela des combats

de politique, entre le Cardinal Mazarin d'une part, & Meſſieurs d'Avaux & de Servien de l'autre. L'idée de ceux-ci étoit d'abandonner les Conquêtes d'Allemagne, pourvû que l'Empereur accordât une amniſtie générale, & qu'il rétablit toutes choſes comme elles étoient avant l'année 1618 ce qui conſiſtoit principalement à laiſſer le Royaume de Bohéme électif, & à rendre au Prince Palatin la dignité Electorale, avec les Etats qui lui avoient été enlevés.

Le Cardinal ne goûta point ce projet, parce qu'il ne préſentoit qu'un air de deſintéreſſement du côté de la France, & qu'il ne lui procuroit rien de ſolide. Mazarin imagina de ſon côté un deſſein, qui parut trop vague; il fallut travailler ſur d'autres plans, & tandis qu'on dreſſoit le Mémoire qui devoit être communiqué aux Médiateurs, on entama des Négociations particuliéres avec le Duc de Baviere, pour le détacher de l'Em-

pereur ; on se lia avec le Prince Ragoski, sans en tirer pourtant de grands avantages. On s'appliqua à pénétrer les vues des Plénipotentiaires Suedois, gens fort secrets, fort zélés pour la Religion Protestante, & extrémement fiers, depuis les victoires toutes récentes de leur Général Torstenson. Enfin, après quelques altercations entre M. d'Avaux & M. de Servien, on vit paroître la proposition des François, le jour de la Trinité de l'an 1645. Elle contenoit en substance, qu'outre l'amnistie générale, qui seroit accordee par l'Empereur, toutes choses seroient rétablies dans l'Empire comme avant 1618 ; que tous les Etats de l'Allemagne rentreroient dans leurs anciens droits & privileges ; que l'Election du Roi des Romains ne se feroit plus durant la vie des Empereurs ; qu'il seroit pourvu à la satisfaction de la France & de tous les Alliés, & à la récompense de la Milice Etran-

gere, qui avoit servi dans leurs Armées ; qu'enfin les Plénipotentiaires François pourroient ajoûter à ces Articles, ou les expliquer, selon qu'ils jugeroient à propos, pour l'avantage des Etats de l'Empire.

La proposition des Suédois, alliés de la France, fut présentée le même jour. Outre la plûpart des Articles spécifiés dans le Mémoire des François, elle contenoit bien des clauses trop favorables aux Protestants. Les Suédois y demandoient aussi pour eux-mêmes une satisfaction convenable, mais exprimée en général, & sans aucun détail particulier. Les François ne s'expliquoient pas plus clairement sur ce qu'ils appelloient *leur satisfaction*. Ces demandes trop vagues déplurent aux Médiateurs. M. Contarini auroit voulu que la France eut parlé librement.
» Il disoit, que peut-être il y avoit
» moins de danger pour elle, de
» choquer les Allemands par les
» demandes qu'elle vouloit leur

» faire, que par l'incertitude où
» elle les laiſſoit, ſur ſes préten-
» tions. Mais rien n'étoit plus op-
» poſé au caractére, & à la métho-
» de du Cardinal Mazarin, que
» cette maniére d'agir franche &
» ouverte. Il y a des hommes na-
» turellement diſſimulés, qui dans
» le choix de deux moyens égale-
» ment efficaces, l'un ſimple &
» naturel, l'autre artificieux & dé-
» tourné, ne manquent jamais de
» préférer le ſecond. On croit aſ-
» ſez communément que le Car-
» dinal Mazarin étoit de ce nom-
» bre : il paroît que ſa maxime
» étoit de laiſſer deviner ſa penſée
» à ceux avec qui il traitoit, & de
» les laſſer, juſqu'à leur faire déſi-
» rer & propoſer eux-mêmes ce
» qu'il ſouhaitoit. »

Tandis qu'on propoſoit des Articles de Paix, la Guerre continuoit entre les Puiſſances rivales, & c'étoient même les événemens Militaires, qui donnoient le ton aux Négociateurs. Ainſi, quand le Duc

d'Orleans, Gaſton de France, eut pris en Flandre Mardik, Bourbourg, Caſſel, S. Venant & Bethune, les Plénipotentiaires François firent beaucoup valoir ces avantages; & quand les Eſpagnols eurent repris Mardik, les Miniſtres d'Eſpagne en Weſtphalie triompherent à leur tour. Quand le Comte d'Harcourt eut forcé le paſſage de la Segre en Catalogne, & que le Maréchal du Pleſſis Prâlin ſe fut rendu maître de Vigevano en Italie, la négociation de France en devint plus brillante à Munſter; & quand M. de Turenne eut été battu à Mariendal par le Général Merci, les Impériaux en parlerent comme d'un événement, qui alloit rendre l'Empereur arbitre de la Paix.

Le P. Bougeant décrit ici, en peu de mots, cette Bataille ſi renommée & ſi ſinguliére, par la défaite de M. de Turenne. Ce grand Capitaine eut bientôt ſa revanche à Nordlingue, où le Comte de

Merci fut tué. « C'étoit, dit notre Auteur, un des plus habiles » Généraux de son siecle ; actif, » vigilant, prévoyant jusqu'au » prodige. Il sembloit toujours, » de l'aveu même des Généraux » François, qu'il eut assisté à leurs » conseils. Il sçavoit suppléer à la » force par la ruse, & joindre le » stratagême à la valeur. C'est faire » son éloge en deux mots, que de » dire qu'il soutint pendant deux » ans la Guerre avec gloire & avec » succès, contre le Duc d'Enguyen » & le Vicomte de Turenne. » Pour rendre l'éloge complet, il faut dire qu'il batit une fois le dernier.

Le Duc de Baviere avoit envoyé à Paris le P. Vervaux, Jésuite, son Confesseur, pour ménager sa paix avec la France. Le succès de Mariendal lui fit comme oublier ces premiéres conférences ; la défaite de ses Troupes à Nordlingue le remit sur les voyes du Traité, mais ayant rétabli ses affaires, & obli-

gé M. de Turenne à se replier vers le Rhin, le Duc sembla perdre de vuë la négociation, pour la reprendre ensuite, & ne la point finir : Exemple bien marqué du grand coup que la Guerre donnoit alors à la politique, & des changemens qui arrivoient dans les opérations de Westphalie, tandis que les Armées tenoient la Campagne.

Comme les François & les Suédois avoient pris beaucoup de tems pour dresser leurs propositions, aussi les Impériaux ne se presserent pas pour y répondre. Et cette réponse, quand on la fit, étoit une négative absolue, sur les Articles les plus intéressants. En particulier, ils entendoient si peu donner une satisfaction à la France, qu'ils oserent bien en demander une pour eux-mêmes ; par exemple, la restitution des trois Evêchés : parole qui avoit fait dire au Chancelier Olivier, qu'il falloit trancher la têre au premier

François qui consentiroit à une telle lâcheté. Les Impériaux revinrent bientôt de cette prétention, & ils auroient bien voulu que la France se fut contentée de garder les trois Evêchés, mais on va voir que la satisfaction, démandée par cette Couronne, alloit beaucoup plus loin.

On ne peut imaginer combien la négociation languit après la réponse des Impériaux. Les Espagnols vinrent à la traverse, & ils tâcherent, tantôt de séparer les Suédois de la France, tantôt de donner de la jalousie à la Hollande sur le compte des François; tantôt de brouiller Rome avec le Cardinal Mazarin. Ils n'épargnerent pas même les Libelles satyriques contre ce Ministre; mais il n'en tint compte, & il disoit dans une Lettre aux Plénipotentiaires. » Les Libelles, qui demeureront à » la postérité, feront les avantages » solides, qu'elle verra que la Fran- » ce aura conservés dans ses vic-

„ toires ; pour moi, la plus gran-
„ de obligation que je puiſſe avoir
„ aux Ennemis, c'eſt qu'ils témoi-
„ gnent grande rage contre moi,
„ parce que c'eſt une marque cer-
„ taine que Dieu bénit mon tra-
„ vail. „

Cependant les artifices de l'Eſpagne découvroient aux plus clairvoyants le déſir qu'elle avoit de la paix. Le Comte de Saavedra, malgré la prudence Caſtillane, ne pût s'en taire, dans un entretien qu'il eut avec M. de Servien, & que notre Auteur rapporte tout entier. M. de Servien fit ſentir au Miniſtre Eſpagnol, que la proſpérité des François méritoit bien qu'on leur cédât quelque choſe, & il lui rappella les traits d'habileté qu'avoit montré l'Eſpagne, quand elle s'étoit vue en état de profiter des malheurs de la France. En général, il étoit queſtion pour celle-ci de garder ſes Conquêtes de Flandre, d'Italie & de Catalogne, ou bien de rentrer dans la Navarre ; mais

l'Eſpagne n'avoit garde d'accepter cette propoſition, & quelque beſoin qu'elle eut de la paix, elle avoit encore le courage de l'attendre, dût-il en coûter bien des années, des hommes, & des tréſors.

Il n'en étoit pas tout à fait de même des Impériaux. La France demandoit, *pour ſa ſatisfaction*, l'Alſace, le Briſgau, le Suntgau, les Villes Foreſtieres, & quelques autres Places. Les Suédois en vouloient à la Pomeranie, ſans compter bien des dédommagements pour eux, & pour quelques Princes d'Allemagne. Ces demandes avoient fait d'abord jetter les hauts cris aux Miniſtres de l'Empereur; mais on ſçavoit que leur Maître étoit dans la néceſſité abſolue de faire la paix. « C'eſt à nous, diſoit » la Cour de France, à tenir bon, » & à ne pas nous épouvanter légérement des diſcours & des » plaintes des Impériaux. Il eſt in» dubitable qu'ils ſe rangeront » peu à peu à ce que nous pou-

» vous désirer, à mesure qu'ils s'ac-
» coutumeront à nous le voir pré-
» tendre avec fermeté. » On verra dans la suite les succès de cette politique. Ici l'Auteur entre dans le détail d'une négociation plus vive & plus intéressante ; c'est celle des Provinces Unies avec les Espagnols & avec la France : on en rendra compte dans un autre Extrait.

ARTICLE XIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

LE Recueil des Œuvres du fameux *Robert Boyle*, que *A. Millar* vient de donner en cinq Volumes *in-folio*, contient celles

qui étoient déja connues, avec des Additions, plusieurs Lettres écrites à divers Sçavans, & celles qu'il en avoit reçues. M. *Birch*, qui a pris soin de cette Edition, a rangé dans l'ordre des tems les recherches du sçavant Physicien, ce qui procure aux Lecteurs le plaisir de reconnoître les progrès qu'il faisoit dans ses découvertes. M. *Boyle* s'étoit plaint qu'on n'eut pas observé cet ordre dans l'Edition que *Samuel de Tournes* donna à Genève en 1677, laquelle d'ailleurs est fort imparfaite. M. *Birch* y a joint une Vie de *Boyle*, fort étendue, qui contient l'Histoire de ses Ouvrages.

ALLEMAGNE.

DE GOTTINGEN.

Hermanni Boerhaave, *Philosophiæ & Medic. D. Institut. Colleg. Pract. Botan. & Chim. Professoris in Academia.* Lugd. Batav. *Præl.* *Février* 1745. *Collegii*

Collegii Chirurg. Socii Regiæ. Scienti. Londin. *& Academiæ Regiæ Scientiarum* Parisi. *Sodal. Prælectiones Academicæ in proprias Institutiones rei Medicæ. Edidit, & Notas addidit* Albertus Haller. Gotting. *Apud* Abraham. Vanden Hoeck. Sept Volumes *in*-8°. On les trouve aussi chez *J. Wetstein* à *Amsterdam.* M. DCC. XLII, & M. DCC. XLIV.

Les Institutions de M. *Boerhaave* sont si serrées, si précises, qu'elles ont besoin de Commentaire, pour être utiles aux Commençans; aussi n'étoit-ce que le fond, & comme le Texte, dont il donnoit l'explication dans ses Leçons ordinaires. Une infinité d'Auditeurs écrivoient ces explications; mais on juge bien que ces Copies ne pouvoient être que fort défectueuses. M. *Haller*, qui avoit été Disciple du célébre *Boerhaave*, a rassemblé les Explications de son Maître, a corrigé les fautes qui s'y trouvoient, & suppléé ce qui y

manquoit, & il a donné dans cet Ouvrage les Elémens de Médecine les plus éstimés, & les plus d'usage que nous ayons.

ITALIE.

DE ROME.

Numismata Imperatorum Romanorum Præstantiora, à Julio Cæsare *ad* Posthumum *usque*, *per* Joannem Vaillant, Romæ. M. DCC. XLIII. Trois Volumes *in*-4°.

Les Editions de ce Livre, si utile pour la connoissance & pour le choix des Médailles, quoique multipliés à *Paris* & en *Hollande*, ont été bientôt épuisées. L'Auteur de celle-ci (*Jo. Franciscus Baldinus*, *Cl. Reg. Congregationis Somaschæ*) a donc cru faire plaisir à tous ceux qui s'appliquent à cette Science, d'en donner une nouvelle, beaucoup augmentée, plus parfaite, & plus commode que les précédentes. Avec une Préface de sa fa-

çon, qui instruit de ce qui rend cette Edition préférable aux autres, il a mis à la tête l'Eloge de M. *Vaillant*, lû à l'Académie des Belles Lettres par M. *de Boze*, & que l'Editeur a traduit en Latin. Cette Edition se trouve à *Paris*, chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins; ainsi que les Œuvres diverses de feu M. l'Abbé *Gedoyn*, que nous avons annoncées; & le S. *Ephrem* de la nouvelle Edition de *Rome*.

FRANCE.

DE PARIS.

Il paroît un troisiéme Tome des *Discours prononcés au Parlement de* Provence *par un de Messieurs les Avocats Généraux*. On *sçait* que ces Discours sont de M. *de Gueidan*, aujourd'hui Présìdent à Mortier au même Parlement, & cidevant Avocat Général. Les premiers qui ont paru ont fait souhai-

ter qu'il voulût bien donner au Public ceux qui lui restoient. Ce que l'on a vû jusqu'ici de l'illustre Auteur, & ce que nous en avons dit, nous dispense de nous étendre ici en annonçant ce dernier Volume. On y trouvera en le lisant, tout ce qui fait le mérite des deux premiers; la diversité des matiéres qui rend ces Discours utiles, & qui en fait d'excellens modéles, pour de semblables occasions, la connoissance exacte, & l'intelligence du Droit & des Loix, l'art de présenter une affaire dans tous ses différens points de vue, de démasquer la chicane & les artifices de la cupidité. Ce troisiéme Tome, comme les précédens, est imprimé chez *Quillau*, rue Gallande, proche la Place *Maubert*.

Dictionnaire Universel de Médecine, de Physique, de Chimie, de Botanique, de Chirurgie, d'Anatomie, Pharmatie, &c. en plusieurs Volumes in-folio, *avec Figures, Février* 1745.

traduit de l'Anglois de M. James, *Docteur en Médecine ; qui s'imprime à* Paris, *rue S.* Jâcques, *chez* Briasson, *à la Science* ; David l'*aîné*, *à la Plume d'Or ;* Durand, *à S.* Landry, *& au Griffon.*

L'Auteur, animé du zéle du bien public, sur un objet aussi intéressant que la santé & la vie des hommes, a entrepris ce grand Ouvrage. Il s'y propose de donner un Traité de Médecine domestique, exact & complet, où chacun puisse trouver dans les besoins pressans, & sans le secours des Médecins, qu'on ne peut pas toujours avoir, les remédes aux maux dont on est affligé. *Dans presque toutes les Familles*, dit-il, *on s'est transmis de pere en fils quelques axiomes de Médecine qu'on applique partout, quoiqu'ils souffrent autant d'exceptions qu'il y a de cas ; & l'on* se persuade *qu'on y posséde un reméde universel, qui n'a peut-être jamais guéri de rien . . . . . .* Voilà ce qui *remplit tous les jours les Maisons de*

ravages & de deuil. Il explique dans un grand détail toutes les parties de la Médecine, il marque les vertus & les propriétés des matiéres qu'elle employe, pour la guérison des Maladies, & l'application qu'il en faut faire, selon les divers cas, & les diverses circonstances. Il ne se borne pas à la Médecine des hommes, il traite aussi de celle des Animaux, dont plusieurs nous sont d'une si grande utilité, que nous ne pourrions sans beaucoup de peine nous passer de leur secours; &, comme ils sont sujets à peu près aux mêmes maladies que nous, il exhorte à faire beaucoup d'expériences sur les Animaux, pour observer les remédes qui réussiront, & qui pourront à proportion produire les mêmes effets sur les hommes.

Aux Observations de pratique, ou qui tendent à éclaircir & à diriger la pratique, l'Auteur a joint ce qui peut intéresser la curiosité; une Histoire des Grands Méde-

cins, un Abregé de leurs Vies, & de leurs Ecrits, avec leurs caractéres; un Discours où l'on trouvera l'origine, les progrès, & l'état de la Médecine dans tous les âges; les différentes Sectes des Médecins qui se sont élevés, & les révolutions que les systêmes dominans de Philosophie ont occasionnés dans la pratique. Et *c'est-là*, dit-il, *que je démontrerai combien un attachement opiniatre à des spéculations, quoique spécieuses & sçavantes, a ralenti les progrès de cet Art important.*

Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1746.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1746 de *déterminer ce que c'est que les Remédes Suppuratifs, d'expliquer leur maniére d'agir, de distinguer leurs différentes espéces, & de marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.*

L'Académie désireroit que ceux

Février 1745.

qui travailleront ſur ce ſujet, s'attachaſſent ſurtout à ranger par claſſes les différens genres de remedes Suppuratifs ſimples & composés ; à diſtinguer, ſoit par le dégré d'activité, ſoit par les différentes qualités de ces remédes, les diverſes eſpéces que chaque genre peut renfermer ; à preſcrire les préparations, les formules & l'uſage de ces remédes dans les maladies ſelon leurs genres, leurs différentes complications, leurs différens tems, & les différentes parties où elles arrivent ; à appuyer leur doctrine ſur l'expérience & ſur les obſervations des meilleurs Praticiens.

L'Académie qui n'a en vue que l'avancement de la Chirurgie, n'adopte que les connoiſſances qui peuvent conduire ſûrement dans la Pratique, & elle rejette toutes opinions, toutes explications purement ingénieuſes, & tous raiſonnemens qui ne ſont fondés que ſur des conjectures ou ſur des vraiſemblances.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de 200 liv. qui ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Ouvrage ſur le ſujet propoſé.

L'Auteur du Mémoire qui remportera le Prix ſera aggrégé à l'Académie, s'il a ſatisfait aux conditions qu'elle preſcrit.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, ſont priés de les écrire en latin ou en françois, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque diſtinctive, comme Sentence, Deviſe, Paraphe ou Signature; & cette marque ſera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne ſera levé qu'en cas que la piece ait remporté le Prix.

Ils auront ſoin d'adreſſer leurs Ouvrages francs de port à M. Queſnay, Sécrétaire de l'Académie de Chirurgie, ou à M. Hevin, Sécrétaire pour les correſpondances, ou les leur feront remettre entre les mains.

Février 1745.

Toutes perſonnes de quelques qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix, on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix ſera délivré à l'Auteur même ou au porteur d'une procuration de ſa part, l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire. Les Ouvrages ſeront reçûs juſqu'au dernier Février 1746, incluſivement, & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique de la même année, qui ſe tiendra le mardi d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Piéce qui aura remporté le Prix.

TABLE DES ARTICLES du mois de Février 1745.

ART. VIII. Aſſemblée Publique de l'Académie des Beaux Arts de *Lyon*, du 2. Déc. 1744. 197

ART. IX. Eclairciſſemens Hiſtoriques ſur les Origines Celtiques *Février* 1745.

& Gauloiſes, avec les quatre premiers ſiécles des Annales des Gaules, par le R. P. D***. Religieux Bénédictin de la C. de S. M. 220

ART. X. Abregé Chronologique de l'Hiſtoire de *France*, &c. Par M. *Henaut.* 255

ART. XI. Journal d'un Voyage, fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionnale, &c. adreſſé à Madame de *Leſdiguieres* par le P. de *Charlevoix*, de la C. de Jeſus. 317

ART. XII. Voyages du Capitaine *Robert Lade* en différentes parties de l'*Afrique*, de l'*Aſie*, & de l'*Amérique*, &c. 334

ART. XIII. Hiſtoire du Traité de Weſtphalie, &c. Par le P. *Bougeant.* 348

ART. XIV. Nouvelles Littéraires. 359

Errata pour le mois de Janvier 1745.

PAge 6, ligne 2. Sidon, *lisez*, Stridon.
9. lig. 10. Melice, *lisez*, Méléce.
Ibid. lig. 12. s'attacha, *lisez*, s'attachât.
11. lig. 3. à une, *lisez*, avec une.
12. lig. derniére. Dispolis, *lisez*, Diospolis.
31. lig. 4. purtage, *lisez*, partage.
35. lig. derniére, *lisez*, environ en 376.
109. lig. 8. Henshenius, *lisez*, Henschenius.
133. lig. 10. l'an 1230. *lisez*, 1270.
134. lig. 5. Apanges, *lisez*, Apanages.
135. lig. 12. contra, *lisez*, contre.
173. lig. 25. s'en ensuit, *lisez*, s'en suit.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

OBSERVATIO
ECLIPSIS SOLIS
PER SPECIES TUBO SEPTEM PEDUM
Exceptas, Pekini in Collegio Soc. Jesu mense Junio 1742. *habita.*

TEmpore vero die 3 Junii mane h. 6. 38′. Luna in discum Solis, à nubibus jam liberum $\frac{1}{5}$ digiti parte progressa apparuit; adeòque

H. 6. 37′, vel 36½ initium Eclipsis quàm proximè contigerit.

H. 6. 42′. 45″. immersio I. digiti Sinici.
49′. 15″. II.
56′. III.
H. 7. 2′. 50″. IV.
16′. V.
18′. VI.
23′. 6″. Obtectum est maculæ centrum, quæ à margine Solis ortivo distabat 2½ digitos, atque immergendo ab uno ad alterum sui limbum *20*″. temporis insumebat.

H. 7. 31′. 30″. immers. VII. digit.

Quantitas Eclipsis vix, vel non nisi pauxillum superasse videtur septimum digitum
H. 7. 33″. 30″. proximè.

H. 7. 34′. 30″. cœpit emergere VII. digit.
48′. 30″. VI.
57′. V.
H. 8. 4′. 20″. IV.
9′. 34″. Emersit macula.
11′. 40″. III. digit.
18′. 30″. II. dubiè.
25′. 30″. dubiè, ob nubes. I. digit.
32′. 30″. Jam Luna penitus Solis discum deseruisse videbatur, ex quo magis addensari cœperunt nubes, quæ tamen per decursum Eclipsis parum admodum impedivisse, imò *Lunæ* marginem melius terminatum reddiderunt, saltem à potiori.

Pendulum ad solem meridianum ipso & præcedentibus diebus exactum fuit; nihilominus aliquale dubium induxit horologium portatile, quod in loco Observationis, à Pendulo remotius distante, adhibitum, notabiliter tardavit.

Die 19 Martii ejusdem anni 1742, circa horam 10 vespertinam hîc Pekini ad partem Lunæ Austro-Occidentalem incipere debebat Eclipsis Lunæ duorum digitorum Sinicorum. Sed Cœlum valdè nubilum eam ferme invisibilem reddidit; nec nisi margo Boreus Lunæ per rimas nubium interdum traluxit; donec hora 11. 30′. integra Luna per rarescentes nubes apparens, Eclipsin ostendit adhuc unius digiti proximè. Sed sensim decrescens, plenè finiit h. 11. 46′, circa Claromontium; ac tùm dimensa Lunæ diameter in Micrometro Telescopii, dedit 30′. 20″. ferè.

Février 1745.

la Calendre pres le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1745.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Serenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Mars 1745.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1724.	12.	v.
1702.	12.	v.	1725.	12.	v.
1703.	12.	v.	1726.	13.	v.
1704.	12.	v.	1727.	12.	v.
1705.	12.	v.	1728.	12.	v.
1706.	12.	v.	1729.	12.	v.
1707.	12.	v.	1730.	12.	v.
1708.	12.	v.	1731.	12.	v.
1709.	12.	v.	1732.	12.	v.
1710.	12.	v.	1733.	12.	v.
1711.	12.	v.	1734.	12.	v.
1712.	12.	v.	1735.	14.	v.
1713.	12.	v.	1736.	15.	v.
1714.	12.	v.	1737.	13.	v.
1715.	12.	v.	1738.	13.	v.
1716.	12.	v.	1739.	14.	v.
1717.	12.	v.	1740.	13.	v.
1718.	12.	v.	1741.	12.	v.
1719.	12.	v.	1742.	12.	v.
1720.	5.	v.	1743.	12.	v.
1721.	12.	v.	1744.	12.	v.
1722.	12.	v.	1745.	3.	v.
1723.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1745.

ARTICLE XV.

RECUEIL DES PIE'CES de Poësie & d'Eloquence, présentées à l'Académie des Belles Lettres de Marseille, *pour le Prix de l'année M. DCC. XLIII, & pour celui qui avoit été réservé en* 1742. *Avec le Discours du Directeur, &c. & les Eloges Historiques des Académiciens morts pendant le cours de ces deux années. A* Marseille, *chez* Pierre Boy, &c.

CE Recueil commence par un *Discours de M. de* Robineau, *Commissaire des Guerres, Directeur de l'Academie, prononcé le jour de S. Louis, à l'ouverture de l'Assemblée publique, tenue à l'occasion de la distribution des Prix.*

Après un hommage rendu à M. le Maréchal *de Villars*, Protecteur de l'Academie, & Fondateur des Prix qu'elle distribue, & à M. le Duc *de Villars* qui lui a succédé, M. *de Robineau* trace en peu de lignes le portrait de trois Académiciens, morts les deux dernieres années. Il annonce le motif de l'Assemblée, la distribution des Prix, & finit par l'Eloge de celui qu'elle va couronner. « Après que » par nos décisions, *dit-il*, les » deux Prix, que nous avons à don- » ner cette année, ont été adju- » gés, nous avons sçu que le P. » Lombard Jesuite étoit l'Auteur » des deux Pieces que nous al-

» lons couronner. La réunion des
» divers talens qui les ont pro-
» duites, nous auroit ſurpris en
» tout autre que lui ; mais ſon
» nom & ſon mérite ſont trop
» connus, dans la République des
» Lettres, pour que ſes ſuccès
» ayent droit de nous étonner, &
» nous commençons aujourd'hui,
» en le couronnant, ce que l'Aca-
» demie de Toulouſe n'a ceſſé de
» faire, qu'en l'adoptant pour
» Maître, après douze Prix rem-
» portés. »

Les deux Pieces dont on vient de parler, ſont un *Poëme* ſur l'*Héroïſme de S. Louis dans les fers*, & un *Diſcours* en Proſe, dont voici le ſujet : *La préſomption eſt un des plus grands obſtacles aux progrès dans les Lettres.*

L'Héroïſme de S. Louis. Julien prétendoit que les maximes de la Religion Chrétienne énervent le courage, & qu'elles ſont incompatibles avec les qualités du Héros. Le P. *Lombard* fait voir par

l'exemple de S. *Louis*, non ſeulement victorieux, mais juſque dans les fers, combien cette imputation eſt fauſſe & mal fondée. C'eſt le but de ſon Poëme.

Ce Monſtre ténébreux, né de l'indépendance,
L'affreuſe impiété s'armoit pour ſa vengeance;
Et ſa voix accuſoit l'humble Religion
D'énerver le Héros, d'avilir la raiſon...

La Foi triomphe de cette orgueilleuſe Philoſophie, d'abord par les exploits de S. *Louis*, dont le Poëte rappelle les victoires ſur les Sarraſins, puis elle ajoûte :

Non, non, Louis n'eſt pas encore digne de moi;
Le Héros dans les fers peut ſeul vanger la Foi:
Ce n'eſt, grand Dieu, ce n'eſt que dans cette carriere,
Que je puis étaler ſon ame toute entiere.

Les malheurs du Saint Roi, les revers qu'il éprouve, le font voir plus Grand, plus Héros dans les

fers, qu'il ne parut au milieu des profpérités, environné de gloire.

La victoire étonnée a trahi fa valeur :
Louis eft fous les loix d'un barbare vainqueur.
Non, Louis dans les fers, plus grand que fur le Trône,
Etend fur fes Vainqueurs les droits de fa Couronne ;
Et fa prifon devient un Augufte Palais,
Où fes fiers Ennemis deviennent fes fujets.

Tout ce que *Louis* fit voir dans fa prifon, de conftance, de grandeur d'âme, de Religion, le refus du ferment qu'on exige, de la Couronne qu'on lui offre, &c. achevent de peindre l'*Héroïfme de S. Louis dans les fers*, & le Poëme finit par ces Vers.

Sainte Religion, Louis eft ton Ouvrage;
Tu formas dans les fers le Héros & le Sage.
L'Impie ofera-t-il méconnoître tes droits,
Quand la France te doit le plus grand de fes Rois?

Il y a encore dans ce Recueil une Ode & un Poëme sur le même sujet, dont les Auteurs ne sont pas nommés.

Le Discours du P. *Lombard* sur *la Présomption, l'un des plus grands obstacles aux progrès dans les Lettres*, a reçu des Eloges que nous ne contredirons pas. Mais il nous convient de mettre nos Lecteurs en état d'en juger par eux-mêmes.

L'Auteur remarque d'abord, que « s'il y a une pusillanimité capable de décourager l'esprit, » d'engourdir son action, & de » rendre inutiles ses plus heureuses qualités, il est *aussi* une présomption qui l'enyvre, qui l'égare, & le jette sur mille écueils » différens....

» L'Ame, *continue-t-il*, a besoin d'une sage confiance, qui lui » réponde de ses forces.... Trop » de timidité gêne l'esprit, & trop » de lenteur éteint le génie.

» Mais gardons nous de con

» fondre cette noble liberté qui
» ose heureusement, avec l'yvresse
» d'un amour propre, toujours
» prêt à prendre des lueurs pour
» des guides, & de vaines espé-
» rances pour des gages du succès.

Pour nous garantir des piéges de cet amour propre, il se propose de nous inspirer *cette defiance modeste, aussi nécessaire, & plus rare que les talens*, & de faire voir que la présomption nuit aux progrès dans les Lettres, & parce qu'elle nous prive des secours que nous trouverions au dedans de nous-mêmes, & parce qu'elle nous empêche de profiter de ceux qui s'offrent hors de nous.

Premiére Partie.

Le premier écueil où la présomption nous fait donner, le premier obstacle qu'elle oppose aux progrès dans les Lettres, c'est de nous aveugler sur nos talens & nos forces. Il faut, dit le P. Lombard,

une sorte de vocation pour le genre de Littérature qu'on embrasse. Faute de la connoître, & de s'y renfermer, * on se jette, comme au » hazard dans la Littérature, où » le genre le plus brillant ne tarde » pas à déterminer le choix ..... » L'Homme né seulement avec de » l'esprit, prétend exercer les ta» lens de l'Homme de génie, & » usurper des prérogatives que la » nature lui refusa. » *Et, après une induction qui fait sentir ce qu'il avance*; « La République des Let» tres, *reprend-il*, est en proye à » une espéce d'Anarchie: il ne faut » en accuser que la présomption, » toujours trop aveugle, toujours » trop précipitée pour ne pas faire » prendre le change à votre talent. » Eh! Quels sont les garans des » progrès que vous vous êtes pro» mis? .... De legers essais, qui » vous ont comme échappé, & qui » doivent leurs succès à des cir» constances heureuses, &c.

» A ces traits, reconnoissés la

Mars 1745.

» présomption, qui vient de vous
» engager dans une étude où vous
» serez toujours comme étranger :
» le travail le plus opiniâtre ne
» vous mettra jamais en possession
» des beautés du genre qui vous
» étoit interdit.... L'art ne sçau-
» roit ajoûter qu'aux talens tour-
» nés à leur véritable destination.
» Ce que vous pouvez espérer
» de plus heureux, c'est de substi-
» tuer les beautés d'un genre, au
» beautés d'un autre, les agrémens
» de l'esprit à la force du génie,
» la délicatesse du stile, à une ma-
» jestueuse simplicité, les saillies
» de l'imagination, à la sagesse du
» jugement. Mais sera-ce faire des
» progrès ? Non sans doute ; vous
» vous écarterez du bon goût, qui
» conserve à chaque genre son
» caractére distinctif...... C'est
» dès-lors concourir à la décaden-
» ce du goût, qui commence tou-
» jours par des beautés déplacées.»

Cette réfléxion est vraie, & mérite qu'on y fasse attention ; elle

eſt juſtifiée par l'exemple des Anciens, & quelques Modernes n'ont pas été aſſez en garde, ou contre la contagion de cet exemple, ou contre le penchant qui les a entraînés dans la même route. Le P. *Lombard* continue de faire voir avec la même force, combien la préſomption nous égare, en nous jettant dans un genre d'étude, pour lequel nous n'étions pas nés.

Un autre obſtacle qu'elle oppoſe à la perfection où nous pouvions atteindre, c'eſt qu'elle nous engage à embraſſer au de-là de ce qui convient à nos forces & à notre talent. « Fatal écueil ! *s'écrie-t-il*, » la préſomption leur a perſuadé » que la carriere étoit trop étroi- » te.... Combien d'eſprits excel- » lens, devenus ennemis d'eux- » mêmes, ont manqué la gloire » qu'ils auroient pû s'acquérir, » faute d'avoir ſçû réſiſter à la ten- » tation dangereuſe de paſſer d'un » genre à un autre, & communé- » ment du plus facile au plus dif-

» ficile ! .... Il n'étoit donné qu'à
» Virgile de passer avec un égal
» succès des sons de la Flûte pas-
» torale, aux sons de la Trom-
» pette héroïque. N'importe : que
» n'ose pas la présomption ingé-
» nieuse à s'autoriser sur des exem-
» ples aussi rares que singuliers ? »

Le plus grand mal n'est pas que ces hommes abusés épuisent leurs forces en les partageant, & rampent toujours dans une médiocrité qui ne peut leur faire honneur.
» Mais quels avantages en rejail-
» liront sur la République des
» Beaux Arts ? Elle se verra sur-
» chargée d'une foule de demi-
» Lettrés, qui rapporteront de cet-
» te sorte d'étude inconstante des
» idées communes, une érudition
» peu différente de l'ignorance,
» & un orgueil importun. Nous
» serons accablés de productions
» manquées, d'Ouvrages impar-
» faits, &c. »

Le P. *Lombard* insiste beaucoup sur ce principe, que « les grandes

» productions coûtent à la nature
» du tems & des efforts : &, com-
» me la confiance est plutôt née
» que les forces, le présomp-
» tueux, *dit-il*, s'empresse d'éta-
» ler des études précoces, & crues
» encore, si j'ose m'exprimer ainsi. »
Pourquoi donc, *conclut-il*, nous refuser une modestie, si honorable à l'avancement des Beaux Arts, & si propre à accroitre les progrès de l'esprit & la perfection de l'homme ? Pourquoi par un excès de présomption nous dérober ce double avantage, & nous priver encore des secours que nous trouverions hors de nous ?

Seconde Partie.

Dans cette seconde Partie, l'Auteur fait voir que dans la carriere des Belles Lettres, il faut des modéles & des guides : que ces guides, ces modéles sur qui nous devons nous former, sont les grands Auteurs de la bonne Antiquité ;

ceux ſurtout qui ont écrit au ſiécle d'*Auguſte*; ces excellens Maîtres, qui ont eu un goût ſi ſain, ſi exquis, qui ont ſaiſi les vraies beautés de la nature : que c'eſt le mépris qu'on a fait des régles tracées dans leurs Ecrits, qui a amené le mauvais goût, les faux brillans, qu'on a ſubſtitués à leur noble ſimplicité. Il ne veut pas néanmoins qu'on les imite ſervilement, mais il veut qu'on puiſe dans la ſource d'où ils ont tiré les beautés vraies & naturelles, qui caractériſent leurs Ouvrages.

Le P. *Lombard* inſiſte ſur la néceſſité de conſulter, & ſur les avantages qu'on tireroit d'une Critique éclairée. Mais c'eſt un ſecours que le préſomptueux ſe refuſe. « Il » n'appartient, *dit-il*, qu'aux gé- » nies du premier ordre de ſentir » les beſoins de l'eſprit humain : » la modeſtie eſt peut-être un pri- » vilége que ne partage pas avec » eux l'Auteur médiocre. Ils por- » tent un œil éclairé ſur le grand

» & le parfait qu'ils déſeſperent » d'atteindre, malgré de rapides » progrès, tandis que le préſomp- » tueux, dès les premiers pas qu'il » a faits vers ce terme, croit y » être parvenu, & ſe prive pour » toujours de la gloire d'y parve- » nir. »

Enfin le P. *Lombard* « veut » *qu*'on prête *aux* Concurrens des » talens qu'ils n'ont pas, *afin* de » les acquérir, & de nous enrichir » nous-mêmes. C'eſt, *ajoûte-t-il*, » nous ménager les inquiétudes » d'une ambition Littéraire ; elle » ſoutient notre vigilance...... » elle étend nos lumiéres. » *Mais ces* « richeſſes ſont perdues pour » le préſomptueux qui craindroit » de s'avilir, s'il prodiguoit à des » rivaux une eſtime qu'il réſerve » à lui ſeul. »

Tels ſont les ſecours que préſente le P. *Lombard* pour perfectionner le goût, pour mériter l'eſtime du Public, pour acquérir une réputation durable, pour avancer

& pour étendre le progrès dans les Lettres. Mais le présomptueux les dédaigne : « l'indolence & l'au-
» dace naissent de sa confiance ;
» ses applaudissemens secrets de-
» vancent le succès ; & bientôt ils
» sont démentis par le jugement
» du Public : l'aiguillon de la cen-
» sure ne le réveillera pas d'une
» yvresse, d'autant plus dangereu-
» se qu'elle est ignorée . . . . . .
» Comment ne justifieroit-il pas
» que la présomption est un des
» plus grands obstacles au progrès
» dans les Lettres ?

Le Discours qui suit sur le même sujet, s'il n'a pû mériter le Prix, a du moins été jugé digne de l'impression. Il prouve la proposition générale par ces deux réfléxions : *La présomption est aveugle ; la présomption est hardie.* Elle fait ignorer à l'homme de Lettres sa foiblesse, & ses défauts ; elle lui fait entreprendre au de-là de ses forces.

Le *Recueil* contient, comme on
Mars 1745.

le voit dans le Titre, les Eloges de quelques Académiciens morts en 1742, & 1743 ; ceux de Messieurs *de Soissan*, & *de Croze*, tous deux Religieux de la célébre Abbaye de S. *Victor* de *Marseille*, & celui de M. *de Bastide*, Lieutenant Criminel au Siége de cette Ville, & Subdélégué de M. l'Intendant. Ces Eloges seront lûs avec plaisir des personnes qui aiment à connoître les gens de Lettres, distingués par leur mérite, & surtout de ceux qui ont des rapports ou dans l'Académie de *Marseille*, ou dans la Province.

Aux Piéces du P. *Lombard* contenues dans ce Volume, nous joindrons l'*Epithalame sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin, & de la Sérénissime Infante Thérese d'Espagne*, par le même Auteur, qui nous a été remis avec le *Recueil*. On y reconnoîtra le Poëte si souvent vainqueur dans les combats d'esprit où il s'est signalé. Voici le début de la Piéce.

» L'Olympe eſt ébranlé : la voix du
» Roi des Cieux,
» Près de ſon Trône auguſte a raſſemblé
» les Dieux.
» Les *Bourbons* adorés de la Seine & du
» Tage,
» Les *Bourbons* ſont, dit-il, ma plus
» parfaite image.
» Mon bras les a placés ſur des Trônes
» divers :
» C'eſt le plus grand bienfait qu'ait reçu
» l'Univers,
» Qu'ils regnent à jamais, que leur
» Tige féconde
» De nouveaux rejettons embelliſſe le
» monde.
» Sur les aîles du tems vient ce jour ſo-
» lemnel,
» Que l'Hymen a marqué dans les Faſ-
» tes du Ciel.
» *Thérese* va bientôt, par les ris ame-
» née,
» Partager du *Dauphin* l'heureuſe deſ-
» tinée.
» Déja, pour annoncer les céleſtes dé-
» crêts,
» Les Parques du deſtin ont quitté le
» Palais.
» L'Hymen fier, & porté ſur de bril-
» lans nuages,
» Vers la Seine conduit les Arbitres des
» âges.

Mars 1745.

» Il dit : & l'allégresse éclata dans
» les Cieux ;
» Le bonheur des Bourbons est la fête
» des Dieux.

Les Parques s'arrêtent sur les bords de la Seine :

» Aussitôt sous leurs doigts se placerent
» encor
» Les Fuseaux qui jadis filerent l'âge
» d'Or.

Elles ordonnent à l'Echo de *redire leurs chants*, & à leurs Fuseaux :

» Et vous, Fuseaux légers, filés ce jour
» heureux ;
» *Thérese*, & le *Dauphin* réunissent nos
» voeux.

Elles félicitent la *France* & l'*Espagne*, & chantent le commun bonheur des deux Nations, & l'allégresse publique de cet heureux jour.

» Espagne, le Soleil par son ardeur fé-
» conde
» Enrichira pour toi les flancs du nou-
» veau Monde.

Mars 1745.

» Mais le trésor qui doit énorgueillir ton
» sein,
» Est de jeunes *Bourbons* un immortel
» essain:
» Tu t'acquittes par eux des bienfaits
» de la France ;
» Elle applaudit au prix de ta recon-
» noissance.
» De l'éclat de tes dons les Cieux sont
» éblouis :
» La Fille de *Philippe* est le sang de
» *Louis*,

Voici le Portrait gracieux qu'elles font de la Dauphine.

» Sous les aimables traits d'une jeune
» Déesse,
» *Thérese* sur ces bords vient montrer la
» Sagesse ;
» Près d'elle la bonté s'allie à la gran-
» deur,
» Et la beauté s'unit à la tendre pu-
» deur.

Le Dauphin n'est pas peint avec traits moins brillans.

» Tel qu'on voit un Aiglon qui dédai-
» gne son Aire ;
» Son œil brave les feux de l'Astre qui
» l'éclaire,

» Et son aile s'essaye à planer dans les
» airs,
» Pour y porter la foudre au milieu des
» éclairs :
» Telle on voit du *Dauphin* l'audace
» généreuse ;
» Il querelle des ans la marche pares-
» seuse ;
» Son cœur né pour la gloire, appelle
» les hazards,
» Et vole après Louis sous les Drapeaux
» de Mars.
» Quels exploits . . . ! Lorsqu'un jour
» au Temple de la Guerre,
» Son bras trop jeune encor s'armera
» du Tonnere.
» Ils craindront le Héros, ces hautains
» Ennemis,
» Qui craignent aujourd'hui le fils ten-
» dre & soumis.
» La France recueillit ses précieuses
» larmes,
» Dans ces lugubres jours marqués par
» tant d'allarmes.
» Oui ses pleurs & ses vœux fléchirent
» les destins ;
» Les funestes cizeaux tomberent de nos
mains.

Après avoir rappellé légérement, & avec noblesse les exploits de nos Princes, dans la derniére Campa-

 gne,

gne, & étalé la pompe & la joye de la Fête qui se prépare ; elles prédisent au Roi les heureux fruits de cet auguste Hymen.

» Toujours aimé des Cieux, Louis a vu
» la gloire
» Sous cent noms éclatans, le placer dans
» l'Histoire :
» Mais il manquoit un Titre à ces Titres
» pompeux ;
» Le doux Titre d'Ayeul devoit com-
» bler ses vœux :
» Du couchant de la vie, ordinaire ap-
» panage,
» Le Ciel le lui destine, au midi de son
» âge.
» Près du Trône des Lys, des demi-
» Dieux naissans
» Partageront, Grand Roi, tes regards
» caressans.
» La France comptera, par ses vastes
» Provinces,
» Ses durables appuis, & ses Augustes
» Princes.

Ces traits suffisent pour donner idée de la Piéce, & pour confirmer celle que l'on a de l'Auteur.

ARTICLE XVI.

MEMOIRES CONCERNANT l'Histoire Ecclesiastique & civile d'Auxerre par M. LE BEUF, Chanoine & Sou-Chantre de l'Eglise Cathédrale de la même Ville ; de l'Academie des inscriptions & des Belles-Lettres. A Paris chés Durand, Libraire, rue S. Jaques, à saint Landri & au Griffon année 1743. Tom. I. in 4°.

Monsieur Lebeuf qui s'est fait une grande réputation par son érudition & par son étonnante sagacité dans l'explication des monuments antiques, employe en cet ouvrage ses talents pour l'honneur de la Patrie, & d'une Eglise à laquelle il s'est attaché, & qui doit s'estimer heureuse de le compter parmi ses Chanoines.

Le premier Tome est destiné à nous instruire de tout ce que l'on sçait des Evêques d'Auxerre, depuis

le premier juſqu'au cent & uniéme inclusivement, c'eſt à dire, depuis l'an 258 juſqu'à 1708. l'Auteur commence par l'Hiſtoire de la Miſſion de S. Pelerin, premier Evêque de cette Ville.

Pluſieurs Ecrivains ont crû que l'Evêque, qui paroiſſoit à la tête de la ſuite non interrompue des Evêques d'une Ville, devoit paſſer pour y avoir annoncé le premier la parole de Dieu, & en être conſideré comme l'Apôtre. Les Auteurs qui ont parlé des Evêques d'Auxerre n'en ont pas uſé de même; ceux de ces Auteurs qui ont écrit dans le neuviéme ſiecle, ont avoüé qu'il y avoit eû des Prédicateurs Apoſtoliques dans le territoire de cette Ville, avant S. Pelerin, qu'on en regarde comme le premier Evêque. Le Saint averti que l'idolatrie & toutes les ſuperſtitions du Paganiſme étoient encore plus en honneur à Entrains que par tout ailleurs, s'y rendit, & ce fût là qu'on l'arrêta comme per-

turbateur de la Religion: on l'abandonna à la fureur des Soldats qui vouloient le livrer aux bourreaux: mais un Soldat s'étant aperçû que les forces manquoient au Martyr, lui trancha la tête. L'opinion la plus reçûe eſt qu'il ſouffrit en 303 ou 304 durant la grande perſecution de Diocletien. Le ſixiéme Evêque d'Auxerre fût S. Germain, dont l'éminente ſainteté fait tant d'honneur à l'Egliſe Gallicane. Il naquit à Auxerre vers l'an 380, de parents très illuſtres, Ruſtique & Germanille. Après avoir étudié dans les plus celebres écoles des Gaules, il alla à Rome, où il s'appliqua à la juriſprudence, il exerça enſuite dans les Tribunaux de la *Prefecture*, la profeſſion d'Avocat avec une grande réputation; & ce fût alors qu'il épouſa Euſtachie, femme également diſtinguée par ſa naiſſance, ſes richeſſes & ſa vertu. Pendant qu'il continuoit à briller dans les exercices du barreau, la République l'éleva aux plus grands

honneurs ; en lui conferant la dignité de Duc & de Gouverneur, dans l'étendüe de plusieurs Provinces ; car ce n'étoit pas seulement d'Auxerre qu'il étoit Gouverneur ; comme l'ont crû quelques Epitomistes de Constance, Prêtre de l'Eglise de Lion, qui a écrit la vie du Saint. Sa promotion à l'episcopat fut suivie d'un changement total. Il quitta le service de l'Empereur pour s'occuper uniquement de celui de Dieu ; sa femme devint sa Sœur, il distribua tous ses biens aux pauvres, & se rendit beaucoup plus pauvre qu'eux : son austerité fut excessive. Depuis le jour où il fût honoré du sacerdoce jusqu'à sa mort, il ne mangea point de pain de froment, il n'usa ni d'huile ni de vinaigre ni de sel, ni de légumes, il ne buvoit du vin que les jours de Noël & de Paques ; mais il n'en buvoit que très peu, encore y mettoit il beaucoup d'eau. Ses repas commençoient par de la cendre, nouvelle

eſpece de ragout à quoi il n'eſt pas facile de s'accoutumer ; après une entrée ſi inſipide, il mangeoit du pain d'orge qu'il avoit eû la peine de battre & de moudre lui-même. Cette maniere de vivre à laquelle perſonne ne voudroit s'aſſujettir pour prolonger ſes jours d'un ſiecle entier, lui parut encore trop ſenſuelle, quoiqu'il ne fit qu'un repas chaque jour & ſeulement le ſoir. Il paſſoit ſouvent les ſemaines entieres ſans prendre aucune nourriture, il portoit toujours l'habit Monaſtique, ne ſe couvrant pas autrement l'hyver que l'été, il ne quittoit ſes habits que quand ils étoient extremement uſés, ſi ce n'eſt qu'il trouvât l'occaſion d'en revêtir quelque pauvre. Il exerçoit auſſi l'hoſpitalité, ſervant lui-même les étrangers qu'il avoit reçûs dans ſa maiſon, mais il n'en jeûnoit pas moins exactement.

Nous ne rapporterons, ni les Miracles, ni les Voyages que fit S. Germain, tant dans la grande

Bretagne, que dans les Gaules. Dans ſon dernier Voyage, il paſſa les Alpes pour aller à Ravenne, dont S. Pierre Chryſologue étoit alors Evêque, & où l'Impératrice Placidie, & ſon fils Valentinien, l'un & l'autre très-attachés à la Foi, faiſoient leur ſéjour; il reçut en cette Ville, malgré lui, les plus grands honneurs & les plus grandes marques de vénération, de la part des Souverains & de tous les Ordres. Ce fut là que le Saint Evêque mourut, & ſon corps, comme il en avoit prié l'Impératrice dans une viſite qu'elle lui rendit pendant qu'il étoit malade, fut rapporté à Auxerre.

Ce grand Saint, quoique très-ſçavant, n'a laiſſé aucun Ouvrage, du moins qui ſoit venu à notre connoiſſance, mais il a laiſſé des Diſciples & des héritiers de ſes vertus. S. Patrice d'Irlande paſſa quelques années à Auxerre, ſous la direction d'un tel Maître. Pluſieurs autres Saints de divers pays furent

formés à la même Ecole. La plus célébre de toutes les Vierges qu'il consacra au Seigneur, fut incontestablement sainte Géneviéve.

Parmi les cent un Evêques dont il est parlé dans cet Ouvrage, il y en a eu un nombre considérable à qui l'Eglise d'Auxerre rend un culte public, & plusieurs autres dont la Vie a été plus qu'édifiante. Les personnes de piété y trouveront des exemples bien capables de les soutenir dans la vertu : mais il ne nous est pas permis de nous y arrêter trop long-tems; nous nous souvenons que nos Mémoires sont destinés à favoriser le progrès des Sciences & des Arts. Ainsi, quoique nous reconnoissions volontiers la prééminence de la vraye sainteté sur tout le reste, nous sommes souvent obligés de laisser les Saints pour courir après les Auteurs; c'est ce qui nous détermine à nous étendre ici sur ce qui regarde Jacques Amiot, quatre vingt-seixiéme Evêque d'Au-

xerre, & qui par ſon mérite, & d'heureuſes conjonctures fit une ſi grande fortune. Pluſieurs Hiſtoriens, Varillas, Brantôme, S. Real, & même M. de Thou, ont parlé de lui; mais il ſemble qu'ils ſe ſoient contentés de ramaſſer des bruits répandus dans le Public, ſans avoir cherché des Mémoires plus fidéles & plus ſûrs; un fameux Critique, *Bayle* les a réfutés. Notre Auteur a pris de meilleures précautions, il a eu entre les mains le Mémoire qu'Amyot dreſſa lui-même, & qu'il confia à Renaud Martin, un de ſes Commenſaux pour l'achever. C'eſt delà que Rouillard a tiré tout ce qu'il dit de Jaques Amyot dans ſon Hiſtoire de Melun. Ce Mémoire qui fut inſéré à la fin d'un Manuſcrit de la Cathédrale, qui a pour Titre *Geſta Pontificum*, a été rendu public par les ſoins du P. Labbe Jéſuite, & c'eſt ce que Bayle ignoroit, puiſqu'il a prétendu que cette Vie Latine n'avoit pas été imprimée.

Jacques Amyot nous apprend lui-même qu'il étoit né à Melun le 30 Octobre 1513, de parents plus vertueux que riches. Il ne déclare pas quelle étoit leur profeſſion, mais on ſçait par le témoignage de ceux qui ont ſouvent parlé aux plus intimes amis de l'Evêque, que ſon Pere étoit un petit Marchand Mercier. Lorſqu'il eut appris les premiers éléments de la Langue Latine, il vint à Paris continuer ſes études, ſervant de domeſtique à quelques Ecoliers d'un Collége, qu'il n'a jamais nommé. Marguerite d'Amours, ou des Amours, ſa mere, lui envoyoit chaque ſemaine un pain par les Bateliers de Melun. Son avidité d'apprendre l'obligeoit d'étudier pendant la nuit, mais ſon indigence étoit telle, qu'il étudioit à la lueur de quelques charbons embraſés, n'étant pas en état de s'éclairer d'une autre maniére. Il apprit le Grec au Collége du Cardinal le Moine, ſous Jean Evagre

de Reims, Professeur de cette Langue ; la Poësie sous Jacques Tusan, Professeur Royal ; l'Eloquence & la Philosophie sous Pierre Danès ; les Mathématiques sous Oronce Tinée, tous trois Professeurs Royaux. Ces premiéres études étant achevées, il se fit passer Maître-ès-Arts, après quoi il alla à Bourges étudier le Droit Civil. Jacques Collin, Abbé de S. Ambroise, & Lecteur ordinaire du Roi, le fit Précepteur de ses neveux, & lui obtint par le moyen de Marguerite, sœur du Roi de Navarre, & Duchesse de Berri, une Chaire de Professeur des Langues Grecque & Latine, dans l'Université de Bourges. Pendant les dix ou douze années qu'il vécut en cette Ville, il traduisit de Grec en François le Roman de Theagene & de Chariclée, avec quelques Vies des Hommes Illustres de Plutarque. Cette derniére Traduction qui fut dédiée à François I. donna une si grande idée de la ca-

pacité d'Amyot, que ce Prince lui ordonna de continuer l'Ouvrage, & le nomma à l'Abbaye de Bellozane, vacante par la mort de Vatable. Ce fut le dernier Bénéfice Consistorial auquel le Roi nomma.

Amyot, qui ne devoit pas s'attendre à une plus grande fortune en France, passa en Italie pour y perfectionner sa Traduction des Hommes Illustres de Plutarque, en consultant les meilleurs Manuscrits. M. de Morvilliers de Bourges, Ambassadeur à Venise, le mena avec lui, & après le retour de ce Ministre, Odes de Selve son Successeur, & le Cardinal de Tournon choisirent l'Abbé de Bellozane pour présenter au Concile, rassemblé à Trente, les Lettres d'Henri II. & pour faire au nom de ce Prince les protestations nécessaires. Amyot s'acquita parfaitement de cette commission, & montra qu'il étoit capable de choses plus utiles & plus importantes

que celles dont il s'étoit occupé jusques-là. Il passa de Venise à Rome, où Jean Doux, Evêque de Mirepoix, le retint près de deux ans, après quoi le Cardinal de Tournon revenant en France le prit, avec Denis Lambin, qui fut ensuite Professeur Royal de la Langue Grecque, pour l'accompagner dans le Voyage. Ce Cardinal étant arrivé, sçut que le Roi cherchoit un Précepteur pour les Ducs d'Orleans & d'Anjou, il lui présenta Amyot, qui fut honoré de cette place, & qui la conserva pendant tout le reste du Régne de Henri II. & sous celui de François II. Il acheva pendant ce tems sa Traduction des Hommes Illustres de Plutarque, qu'il dédia à Henri II. Il entreprit ensuite la Traduction des Œuvres Morales du même Auteur, qui fut achevée sous le Régne de Charles IX. & dédiée à ce Prince.

Charles, qui portoit auparavant e nom de Duc d'Orleans, ne fut

pas plutôt parvenu à la Couronne qu'il se souvint de son Précepteur. Dès le lendemain de son avénement au Trône, il le fit grand Aumônier, Conseiller d'Etat, & Conservateur de l'Université de Paris, & il ajoûta dans la suite à toutes ces graces les Abbayes de Roches au Diocèse d'Auxerre, & de S. Corneille de Compiegne. Le Roi, quand il lui parloit familiérement, l'appelloit son maître, & il lui faisoit quelquefois de petits reproches, qui marquoient bien l'affection du Souverain à l'égard du sujet, il lui reprochoit sa trop grande frugalité, & se plaignoit de ce que, pouvant faire bonne chere, il ne vivoit presque que de langues de Bœuf. Amyot fut encore élu Doyen d'Orleans, & le Diocèse d'Auxerre étant devenu vacant par la mort du Cardinal de la Bourdaisiére, il fut nommé à cet Evéché : Pie V. qui avoit pourvu à tous les Bénéfices du Cardinal *pleno jure* ayant enfin con-

descendu aux volontés du Roi, qui désiroit ardemment que cet Evêché fût donné à son Précepteur. Henri III. ne l'aima pas moins que Charles IX. son frere l'avoit aimé.

Le nouvel Evêque, dans l'année même de sa nomination, demanda au Roi la permission de quitter la Cour pour aller résider dans son Diocèse, ce qui lui ayant été accordé, il se rendit à Auxerre, où il prit possession de l'Evêché, à l'âge de 58 ans. Il avoua tout en arrivant, qu'il n'étoit ni Théologien, ni Prédicateur, ne s'étant appliqué jusques-là qu'à la lecture des Auteurs Profanes. Son âge avancé ne lui fut pas un prétexte pour ne pas apprendre ce qu'il ne sçavoit pas, & qu'il étoit obligé de sçavoir. Il prit & exécuta la résolution d'étudier chaque jour, pendant un tems considérable, l'Ecriture Sainte & les Peres Grecs & Latins. Il avoit aussi de fréquentes conférences avec le Docteur

en Théologie, Pierre Viel, qui préchoit dans la Cathédrale, en attendant que l'Evêque se fut mis en état de précher lui-même. Les Théologiens prêchoient alors beaucoup, & avec une grande autorité sur l'esprit des Peuples. Tout cela ne suffisoit pas pour acquérir une connoissance assez grande, & telle qu'il convenoit à un Evêque, de la Théologie Scholastique. Il se mit donc à lire la Somme de S. Thomas, & il la lut avec tant de soin, qu'il la posseda presque en entier. C'est ce qui nous semble une espéce de miracle dans un homme qui jusqu'à l'âge de 58 ans, avoit employé tout son tems à lire les Auteurs Profanes, & qui les avoit lus avec tant de goût & d'application. Certainement l'entreprise fut héroïque & digne de l'admiration de tous ceux qui sont capables d'en juger.

L'Evêque d'Auxerre se laissa enfin persuader de parler en public. Il ne prêcha d'abord que les

Jours Solemnels, mais d'un ſtile ſi pur, ſi châtié, & tellement enrichi de belles Sentences (c'étoit le goût du tems) que les ſçavans & les ignorans étoient également ſatisfaits. Il prêcha enſuite beaucoup plus ſouvent. Il vouloit que l'ouverture de la Chaire fut tournée vers les Auditeurs, & il parloit aſſis dans un fauteuil. Il fut déclaré, comme grand Aumônier, Commandeur né de l'Ordre du S. Eſprit, qu'Henri III. venoit d'inſtituer, & le même honneur fut aſſûré à ſes ſucceſſeurs dans la même Charge, ſans qu'ils fuſſent tenus de faire preuve de nobleſſe. Le Roi prêta, entre les mains de ce Prélat, le ſerment de l'Ordre, & ce fut par les mains du même Prélat que le grand Collier fut mis à ce Prince le 31 Décembre 1578 dans l'Egliſe des Auguſtins à Paris. Un des traits qui appartient plus à ces Mémoires, c'eſt qu'il ſuggera au Roi d'employer des ſommes conſidérables, pour former une Biblio-

théque vraiment Royale. On peut dire que c'eſt par là qu'a commencé cet amas prodigieux de Manuſcrits Grecs & Latins, qu'on a ſi ſouvent conſultés, & qu'on conſulte encore tous les jours. Nous ne dirons rien de toutes ſes vertus Epiſcopales, qui ne furent pas petites, ni des dangers où il fut exposé de la part des Ligueurs, qui connoiſſoient ſon attachement pour le Roi, & qui le ſoupçonnoient d'avoir conſeillé la mort des Princes de Guiſe. Ce ſont des choſes un peu étrangéres à cet Ouvrage. Ce grand Prélat, dont on ſe ſouviendra toujours dans la République des Lettres, mourut à Auxerre le 6 Février 1593 dans ſa quatre vingtiéme année.

On ne lit pas tant aujourd'hui à beaucoup près la Traduction de Plutarque par Amyot : les changemens qui ſont arrivés dans notre Langue en ſont la cauſe : mais ces changemens n'ont pas empêché M. Racine de ſentir toute la

beauté de cette Traduction, & d'en faire le plus magnifique éloge. Dans la Préface que ce grand Poëte a mise à sa Tragédie de Mithridate, & dont il a pris le sujet dans Plutarque, il se sert de la *Traduction d'Amyot*, & il témoigne qu'il ne croyoit pas pouvoir l'égaler dans notre Langue moderne Un pareil suffrage doit emporter tous les autres.

M. Lebeuf déclare dans sa Préface, qu'il n'a pas écrit une Histoire, mais qu'il a seulement rassemblé des Mémoires. Il nous dit avec Trebellius Pollion, je ne me suis point engagé à montrer de l'éloquence, mais à raconter sincérement les faits. *Neque ego eloquentiam videor pollicitus esse, sed rem.* Ces Mémoires n'intéresseront pas tout le monde également, mais ils auront un agrément particulier pour les Ecclésiastiques du Diocèse d'Auxerre. Ils apprendront volontiers en les lisant, tout ce qui s'est passé de plus considé-

rable dans leur Eglise. On aime assez à donner des marques du zéle & de l'affection qu'on a pour la Patrie, mais peu de gens sont assez courageux & assez habiles pour la servir comme a fait l'Auteur, en composant un Ouvrage si laborieux, & qui l'a engagé dans des recherches souvent dégoutantes & ennuyeuses.

Second Tome.

Le second Tome contient l'Histoire Civile, ou plutôt les Mémoires concernant l'Histoire Civile de la Ville d'Auxerre & de ses dépendances. L'Auteur publia en 1738 une Dissertation sur l'Antiquité d'Auxerre; mais il se contente ici de nous apprendre que les Romains, mêlés, depuis la conquête des Gaules, avec les naturels du Pays, crurent pouvoir descendre en sûreté de la Montagne où ils habitoient, pour s'établir plus commodément sur le bord du ruisseau qui coule dans la Plaine.

Cette nouvelle Ville fut nommée *Autricum*. Le nombre des Chrétiens s'y étant multiplié, ils prirent le parti, ou peut-être les força-t-on à le prendre, de ſortir de la Ville, & ils ſe retirerent vers le milieu de la Colline où l'on n'avoit pas les mêmes commodités.

Aprés l'Itinéraire d'Antonin qui nomme Auxerre, Ammien Marcellin eſt le plus ancien Hiſtorien qui faſſe mention d'*Autricidorum* ou *Autuſioderum* ou *Autoſidorum*; car il ne faut pas compter beaucoup ſur l'exactitude des Manuſcrits. Suivant la Notice de l'Empire Romain, dreſſée ſous les Empereurs Arcade & Honorius, Auxerre malgré la petiteſſe de ſon enceinte étoit une Cité, non un de ces lieux qui s'appelloient *Caſtrum*; ainſi Auxerre avoit dès-lors un Territoire.

Quoique nous ne ſçachions pas préciſément en quelles années les Romains perdirent cette Ville, il eſt certain que Clovis en étoit le

maître vers la fin du cinquiéme ſiécle. Ce Prince étant mort en 511, ſes Etats furent partagés entre ſes quatre fils, & Auxerre ſe trouva dans la portion de Clodomir. Clotaire devenu maître d'Auxerre par la mort de Childebert ſon frere, établit Peonius Comte de cette Ville. Ces Comtes n'étoient ni propriétaires, ni héréditaires. Clotaire étant mort, le Comte d'Auxerre appréhendant d'être privé de cette Dignité, envoya ſon fils Eunius, avec des préſens vers Gontran, un des quatre fils de Clôtaire, pour en obtenir la confirmation : mais Eunius, qui devint ſi célébre ſous le nom de Mommole, demanda la place pour lui-même, & il réuſſit. Comme Gontran étoit alors Roi de Bourgogne, on pourroit croire que la Ville d'Auxerre étoit du Royaume de Bourgogne, ce que l'Auteur prétend n'être pas vrai. Ce Prince ne la poſſedoit qu'en vertu de quelque Traité particulier, fait

avec Caribert, Roi de Paris, ou en qualité de Roi d'Orleans. On ne trouve aucun Comte d'Auxerre pendant tout le ſeptiéme ſiécle, ni juſques bien avant dans le huitiéme.

M. Lebeuf parle en paſſant de la fameuſe Bataille de Fontenai, qui ſe donna aux environs d'Auxerre en 841. Ce ne fut ni à Chablies, ni au petit Hameau de Fontenai près de Chablies, puiſque ces deux endroits étoient dès-lors du Tonnerrois : ce ne fut point auſſi à deux autres Fontenais, l'un à cinq ou ſix lieuës, & l'autre à onze ou douze lieuës de cette Ville. Les Plaines qui ſont au de-là de Druyes, tirant vers Erefts & Turi, furent le vrai champ de bataille. C'eſt ce que l'Auteur conclut de ce que Nithard, qui ſe trouva à cette ſanglante journée, raconte de la marche des Troupes & des autres circonſtances. Dès les premieres années du dixiéme ſiécle, Auxerre ceſſa d'avoir des Sei-

gneurs particuliers ſous le nom de Comtes. La Ville & le Comté paſſerent dans les mains du Duc de Bourgogne, qui le rendit comme héréditaire, & qui nommoit un Vicomte pour gouverner à ſa place. Richard, Duc de Bourgogne, & Comte d'Auxerre, ſurnommé le Juſticier, mourut en 921, le 1. Septembre, & fut inhumé à Sens dans l'Egliſe de ſainte Colombe. Les Evêques l'exhortant, peu avant qu'il mourut, à demander pardon à Dieu, pour avoir répandu le ſang de tant de perſonnes, il répondit avec fermeté, qu'il ſe repentoit de n'en avoir pas fait mourir un plus grand nombre. *Parce que*, dit-il, *lorſque j'ai fait mourir un Brigand, j'ai ſauvé la vie à cent honnêtes gens. La mort d'un ſeul a ſuffi pour empêcher ſes Complices de faire plus de mal.*

Richard eut pour héritier & pour ſucceſſeur dans la Duché & dans la Comté, ſon fils Rodolphe, que nous appellons ordinairement

Raoul, & qui parvint deux ans après à la Couronne de France. Le Comté d'Auxerre appartint ensuite à divers Seigneurs, passant de l'un à l'autre par des mariages ou autrement ; mais nous nous abstiendrons de ce détail, aussi bien que de l'Histoire des Guerres que les Comtes d'Auxerre entreprirent ou soutinrent contre les Seigneurs Limitrophes. On se contente ordinairement de ce qu'on en apprend dans l'Histoire Générale de France. Si l'on n'est pas né ou établi dans le Pays où ces Guerres se sont faites, on n'y prend pas beaucoup d'intérêt. Les Mémoires sur l'Histoire Civile sont suivis de plusieurs Catalogues des Vicomtes, Baillis, Lieutenants de Baillis, ou Lieutenants Généraux, Lieutenants Criminels, Lieutenants particuliers ... des Capitaines dont plusieurs ont été nommés Gouverneurs par le Roi ... des anciens Gouverneurs. Suit un Catalogue *des Ecrivains Auxerrois*, c'est-à-

dire, *des Auteurs ou Editeurs de quelque Ouvrage, qui sont natifs de la Ville d'Auxerre ou du Diocèse, ou qui sans y être nés y ont fait leur demeure.* Ces Ecrivains qui sont en grand nombre, sont rangés dans ce Catalogue selon l'ordre des siécles où ils ont vêcu. Le plus ancien de tous est Mamertin ou Mamert par abreviation, communément honoré du nom de Saint dans le Diocèse d'Auxerre. C'étoit un Payen, qui fut converti miraculeusement à la Foi sous l'Episcopat de S. Germain. Il écrivit la Relation de cette conversion, & il semble qu'on l'a un peu amplifiée dans la suite, puisqu'on y trouve quelques expressions qui paroissent être de quelques Copistes ou Rheteurs du neuviéme siécle. Heric qui vivoit dans le neuviéme siécle, est le plus célébre des Ecrivains nés dans la Ville d'Auxerre. Il fut Poëte, Historien, Théologien : mais nous croyons qu'on se tromperoit si on le mettoit en pa-

rallele avec les Poëtes, les Historiens, & les Théologiens de ces siécles plus heureux où les Sciences & les Arts ont été cultivés avec plus de soin.

Remi, Moine de l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre, & né dans cette Ville ou aux environs, eut aussi une grande réputation. Il vêcut dans le neuviéme, & quelques années aussi dans le dixiéme siécle. Il composa un grand nombre d'Ouvrages, tant sur l'Ecriture Sainte & la Théologie, que sur les Auteurs Profanes. On a attribué à Remi de Reims, à Remi de Lyon, à Haymon d'Halberstât, des Ouvrages qui sont de Remi d'Auxerre. Le stile de cet Auteur, indépendamment des autres preuves, le fait aisément reconnoître. Voici une remarque qui ne prouveroit pas bien fortement que Remi d'Auxerre a composé le Commentaire sur l'Apocalypse, souvent imprimé sous le nom d'Haymon d'Hal-

berstât, si la chose n'étoit suffisamment prouvée d'ailleurs comme elle est ; mais elle montre de la sagacité, & un goût de critique en celui qui s'en sert. Il prétend que le pied gauche que l'Ange posa sur la terre, désigne les Confesseurs, *comme Remi, Germain, Martin, & les autres.* Sur cela l'Observateur dit, que ces noms devroient être rangés autrement, & le nom de Martin mis avant les deux autres. Ce qui a empêché le Commentateur d'en user de la sorte, c'est que portant le nom de Remi, il a donné la premiére place à son Patron, la seconde à Germain, parce qu'il avoit fait profession dans l'Abbaye de S. Germain d'Auxerre. C'est ce qui l'a déterminé à mettre S. Martin à la derniére place.

Nous n'omettrons pas Guillaume d'Auxerre, si souvent cité par les Scholastiques dans leurs Ecoles, & assez souvent désigné par le seul nom de sa Patrie : *Altissio-*

dorensis. Cet Ecrivain, né à Auxerre vers la fin du douziéme siécle, quitta de bonne heure cette Ville pour venir à Paris, où il professa long-tems la Théologie, & il y composa, selon toutes les apparences, la Somme Théologique, qui l'a rendu si célébre. Devenu Archidiacre de Beauvais, il fit vers l'an 1225 le voyage de Rome, que son Evêque avoit été obligé d'entreprendre, & il y mourut en 1250. Outre la Somme Théologique dont nous venons de parler, ce fameux Docteur composa aussi à Paris une autre Somme sur les Offices Divins, qui n'a pas encore été imprimée. On la trouve Manuscrite dans les Bibliothéques de S. Germain des Près, de S. Victor de Paris, & de S. Martin de Tournai. Cet Auteur a échappé à M. Papillon dans sa Bibliothéque de Bourgogne. Pierre Grognet, car c'est ainsi qu'il écrit son nom dans une Requête présentée en 1533 au Prevôt de Paris, pour l'impres-

ſion de ſes Livres, naquit dans l'Auxerrois. On a eu raiſon de dire que ſon vrai nom étoit *Gronnet*. Il eſt vrai qu'en Latin il s'eſt quelquefois nommé *Petrus Groſnetus*. Il fut *Prêtre & Chapelain d'Auxerre*, comme il ſe qualifie lui-même. Ses Poëſies dont il en reſte pluſieurs, le mirent en réputation dans ſon tems.

Roger de Piles, Peintre illuſtre, naquit à Clameci dans le Diocèſe d'Auxerre; il voyagea en Italie, en Allemagne, en Eſpagne. Vivant *incognito* en Hollande, il fut arrêté & détenu en 1692 en priſon pendant deux ans à la Haye. Ce fut là qu'il écrivit les Vies des Peintres. Il acheva cet Ouvrage à Louveſtein, où il fut encore priſonnier pendant trois ans. Il s'amuſoit à élever des oiſeaux, & le jour qu'il fut mis en liberté, il les y mit auſſi. Ce trait, qui n'eſt après tout qu'une bagatelle, convient fort à l'imagination d'un Peintre, mais il montre en même tems que

si M. Piles avoit été un homme puissant & opulent, il eut aimé à faire des heureux; il n'eut pas voulu jouir seul de son bonheur.

Louis Liger, né à Auxerre au mois de Février 1658 a composé un grand nombre de Volumes sur l'Agriculture, & en particulier sur le Jardinage. On a de lui l'*Œconomie générale de la Campagne*, ou *nouvelle maison rustique*, la *Culture parfaite des Jardins fruitiers & potagers*, un *Traité pour apprendre à élever des Figuiers*, un Dictionnaire général des termes propres à l'Agriculture; *le ménage des Champs & de la Ville de Paris*, dont on a fait plusieurs Editions. Il fit réimprimer le Cuisinier François *in*-12. *le nouveau Jardinier François*, avec un Traité de la Chasse & de la Pêche, *le nouveau Théatre d'Agriculture & ménage des Champs*, *les Jeux*, *le Jardinier Fleuriste*, *moyens de rétablir l'abondance*, *Dictionnaire pratique du bon Ménager*. L'Auteur de tant d'Ouvrages mourut à Guer-

chi près d'Auxerre, le 6. Novembre 1717. Si les hommes avoient coutume de juger des choses selon l'équité & la vérité, quelle estime ne feroient-ils pas d'un Citoyen, qui a travaillé toute sa vie à perfectionner l'Agriculture & le Jardinage, les plus utiles & les plus nécessaires de tous les Arts?

M. Lebeuf n'a pas fait entrer dans son Catalogue *les Ecrivains Auxerrois encore vivants, de crainte de blesser leur modestie*. Son exemple ne sera pas ici une loi pour nous. Ainsi nous le mettrons avec les autres Auteurs dont il a recueilli les noms & les Ouvrages. Comme il a suivi dans son Catalogue l'ordre des tems, nous nous trouvons par là dans la nécessité de le placer à la fin: mais s'il avoit dépendu de nous de lui choisir une place, il en auroit eu une beaucoup plus honorable, & qui eut encore été au dessous de ses talens.

A la fin de ce second Tome,

on voit un ample Recueil de Monumens, Chartes, Titres & autres Piéces concernant l'Eglise & la Ville d'Auxerre, choisies entre plusieurs qui n'ont point encore été publiées. L'Auteur n'y a pas inséré les Piéces qui ont été imprimées dans les Recueils de Duchêne, de Dom Luc Dachery, de Dom Mabillon, de Baluze, de Dom Martene, & dans l'ancien *Gallia Christiana*. Si tout ce qui est renfermé dans tant d'Archives étoit ainsi rendu public, à la queue des Ouvrages où ces Piéces ont quelque rapport, on ne craindroit plus tant les dépradations & les incendies; mais c'est à quoi on ne doit pas s'attendre. Ce sont des Manuscrits qu'on n'aime guéres communiquer.

ARTICLE XVII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1741, avec les Memoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Registres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1744. in-4°. *à l'ordinaire.*

C'Est ici le premier Volume dont l'Histoire soit de M. de Mairan. Elle est du meilleur ton dont les Sciences veuillent être historiquement représentées. Sous le Titre de Phisique générale, le premier article intitulé *sur les Tourbillons Cartésiens*, rend compte de diverses Expériences, faites par M. l'Abbé de Molieres, & M. l'Abbé Nollet sur les forces & les directions d'un ou de plusieurs fluides renfermés dans une même Sphere qui tourne sur son Axe, relativement au systême des Tourbillons.

Mais avant que de faire le récit de ces Expériences, M. de Mairan donne une Hiſtoire ſuccinte de ce qu'on a tenté juſques là ſur la même matiére. Kepler avoit obſervé que les corps legers, tels que les pailles & les fétus, étoient repouſſés ou entraînés au centre d'un tournant d'eau; cette eau plus peſante les repouſſant au centre par le même effort qui la porte elle-même à la circonférence. D'où Kepler conclût que le ſyſtême de la peſanteur étant, ſelon lui, tout au rebours de celui-là, & la matiére groſſiére allant au centre, & la matiére mobile & légére à la circonférence, il falloit chercher ailleurs la cauſe de la peſanteur, & renoncer, pour l'expliquer, à tout Méchaniſme. L'Auteur remarque le faux d'un raiſonnement qui ſuppoſe les corps peſans avant qu'ils le ſoient.

Auſſi Deſcartes, plus Phyſicien que Kepler, crut tout au contraire trouver dans cette Expérience

une raiſon Méchanique de la peſanteur des corps groſſiers. Il indiqua que pour la bien faire, & en tirer de juſtes inductions, il faudroit faire tourner autour d'un Axe, un Globe plein d'une eau mêlée de quelques corps capables, par la rotation de cette eau & de ce globe, de ſe porter au centre ou à la circonférence. M. Huguens fut le premier qui la tenta avec un vaſe cylindrique, ajuſté ſur un pivot & plein d'eau, dans laquelle il jetta pluſieurs fragmens de cire d'Eſpagne.

Mais par le ſuccès, ou le non ſuccès de cette Expérience dans laquelle tous les brins de cire ſe portoient à l'axe bien plus qu'au centre du vaiſſeau, M. Huguens qui étoit un fort habile homme, ſentit la néceſſité d'une rotation croiſée & ſphérique en tout ſens, qui n'eut qu'un centre auquel tous ſes points aboutiſſent directement. C'étoit ſentir l'impoſſibilité de toute eſpéce de rotation pour pro-

duire l'effet déſiré, la rotation croiſée étant une chimere, & ne pouvant aboutir dès ſon premier effort qu'à une radiation directe, à laquelle il faut eſpérer qu'on aboutira enfin bientôt, à l'aide même des tentatives faites pour maintenir la rotation & le tourbillonement. Il n'y a peut-être qu'un mot à dire. C'eſt un problême qu'on prend la liberté de propoſer à nos ſçavans Phyſiciens. Eſt-il ſûr, eſt-il vraiſemblable, que ſi la terre ne tournoit pas, la terre s'en iroit en lambeaux, & les corps terreſtres ne ſeroient pas peſans ? Car on ſeroit même tenté de croire ſur le raiſonnement des Sçavans défenſeurs de la terre applatie, que la rotation eſt bien plus capable d'ôter, de diminuer au moins la peſanteur, que de la produire en aucune façon.

On fit beaucoup de tentatives, de raiſonnemens & d'écrits ſur cela à l'Académie des Sciences. M. Saurin, M. Saulmon s'y ſignale-

rent par toutes ces voyes avec M. Huguens. On est enfin venu, dit M. de Mairan à l'expérience décisive d'un globe creux ; tournant sur un pivot. Elle fut d'abord proposée par M. Bulffinger, de l'Académie de Petersbourg, dans les Mémoires de cette Académie. Mais l'expérience étoit insuffisante: Descartes n'en avoit pas demandé davantage ; mais les fétus dispersés dans cette eau, une balle d'air même qu'on y avoit laissée exprès ne s'y ramassoit pas au centre de la boule, mais au centre du mouvement, comme de raison, centre complexe & aussi long que l'axe autour duquel se fait le tourbillonnement.

M. Huguens avoit demandé une Expérience moins simple, & des tourbillonnemens croisés dans tous les sens & dans tous les points. On croiroit la chose impossible. M. Bulffinger l'a pourtant tentée, & du croisement de deux mouvemens seulement, il a cru pou-

voir conclure que les *particules de matiére plongées dans le fluide soumis a cette double rotation, s'assembleront autour de son centre, & y formeront un noyau sphérique.*

M. l'Abbé de Molieres n'en demandoit pas tant, & pour établir le systême de Descartes sur la pesanteur expliquée par les tourbillons, il ne vouloit pas employer d'autres moyens que Descartes, & croyoit pouvoir ajuster la simple expérience de M. Huguens un peu étayée de la simple de M. Bulffinger, c'est-à-dire, de la sphéricité du vase, à l'événement d'une tendance directe au centre unique de cette sphéricité. On ne peut pas représenter avec plus de clarté, de finesse & d'impartialité les prétentions un peu fortes de M. l'Abbé de Molieres à cet égard, que le fait M. de Mairan en assez peu de discours, que nous copirions ici volontiers, si nous ne nous appercevions que sa maniére de narrer, extrêmement intéressante pour un-

Phyſicien, nous fait déja paſſer les bornes de l'Extrait d'un morceau particulier, & nous préſente à chaque pas le même piége de vouloir ſubſtituer ſon propre diſcours au nôtre, qui ne doit qu'indiquer le ſien.

M. l'Abbé de Molieres en rigide Cartéſien, prit donc le globe de verre creux rempli d'eau, où il ne fit d'autre changement à celui de M. Bulffinger, que de ne laiſſer qu'une très-petite goûte d'air; ce qui fut un trait d'habile homme, d'habile Phyſicien même. Car il eſt vrai que la Terre & tous les Aſtres ne ſont que comme de très-petites goûtes d'air dans l'immenſe globe du Ciel, qui les aſſujettit d'autant mieux à un centre, qu'ils ſont plus petits relativement à lui.

Effectivement il évita par là l'allongement ſenſible, non ſphérique de cet air, que le tourbillonnement de ſoi cylindrique & axifuge tend à lui donner, & la ſciſſion

d'une goûte en plusieurs, lesquelles en se distribuant dans la longueur de l'axe, manifestent trop l'inclination de la nature peu favorable au tourbillon dans le systême de la pesanteur.

Dans l'expérience de l'Abbé de Molieres, la goûte d'air alloit quelquefois au centre, mais sans aucune prédilection, s'arrêtant souvent à la surface du globe, se portant tantôt vers un pôle, tantôt vers l'autre. *Cependant M. l'Abbé de Molieres prenoit pour preuve de son systême, tous les cas où la bulle d'air paroissoit avoir eté chassée vers le centre par la rotation du fluide, & n'attribuoit tous les cas contraires qu'à l'imperfection des instrumens, & aux difficultés inséparables de l'expérience.*

» Mais l'Académie, sous les yeux
» de qui cette expérience fut faite
» & répétée, n'en jugea pas de
» même. La plus grande partie de
» ceux qui en furent témoins,
» trouverent que la bulle d'air pa-

» roissoit indifférente à se porter » vers quelque point que ce fut » de l'axe..... En un mot, que » l'expérience n'indiquoit dans le » fluide circulant qu'une force » *axifuge*, &c. » Ce jugement de l'Académie est digne d'un corps célébre, & sera ratifié de tous les Sçavans, que la préoccupation d'une hypothèse n'a point aveuglés.

M. l'Abbé Nolet dont le suffrage est redoutable à ces sortes de Sçavans, à préjugés & à hypothéses, parce qu'il ne le donne que la balance expérimentale à la main, ratifia celui de l'Académie; & déconcerta tous les principes, les points de vue des expériences, & les inductions de M. l'Abbé de Molieres. Il sçut même assujettir la bulle d'air & divers fétus à la double rotation croisée, dont il trouva le succès fort différent de celui qu'en attendoit M. Bulffinger. Tout cela est exposé en détail & fort clairement dans

les Mémoires qu'on trouve sous le nom de M. Nolet dans ce Volume.

Diverses Observations de Physique & d'Histoire Naturelle. 1°. *Sur le rapport des differens dégrés de fluidité des liquides.* C'est M. le Monnier, Médecin, fils & frere de ceux de la même Académie. Il définit le fluide un corps dont les parties peu liées entr'elles cédent à la moindre force qui tend à les désunir, & se mettent aussitôt en mouvement au milieu les unes des autres. Il avertit que nul fluide n'est sans quelques adhérence, mais que le plus ou le moins caractérise le plus ou le moins de fluidité.

M. Newton pour comparer les résistances des fluides, y a fait osciller un pendule, & en a conclu que les milieux divers résistent à peu près en raison de leur densité, sauf les augmentations & diminutions de résistance, que cet Auteur ne laisse pas de reconnoître un peu dans les diverses tenacités

de divers fluides. M. le Monnier ſe rend un peu plus attentif à ces tenacités qui le méritent, & propoſe une méthode pour les comparer, différente de celle de M. Newton.

Elle conſiſte à faire écouler une liqueur par un orifice fort étroit, & à compter le tems de l'écoulement, qui ſe fait goûte à goûte, les goûtes ne ſe détachant de l'orifice, & les unes des autres dans l'intérieur de la bouteille, que par leur peſanteur & par celle de la liqueur intérieure, qui réſiſte plus ou moins par ſa tenacité. Cette maniére d'obſerver les tenacités des liqueurs comparées à leurs gravités ſpécifiques, eſt ingénieuſe, & doit aboutir à des obſervations & à des connoiſſances utiles dans la Physique. L'Auteur en donne déja de cette nature, des tables mêmes des liqueurs qu'il a miſes en expérience & en comparaiſon, & fait eſpérer qu'il ſuivra cette veine.

2°. *Sur l'évaporation de l'eau. Mars* 1745.

Enfin on a reconnu le faux de ce que M. Hales, célébre Obſervateur Anglois avoit avancé contre un Auteur François, qu'une terre humide évaporoit moins d'eau, qu'une eau pure. M. Bazin, déja connu dans le monde ſçavant par d'excellentes obſervations de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle, a fait part à l'Académie dans une Lettre écrite de Straſbourg à M. de Reaumur, de ſes nouvelles Expériences & Obſervations, d'où il réſulte, que réellement il s'évapore beaucoup plus d'eau d'une terre humide, que d'une eau non mêlée de terre. Le fait eſt certain, & l'expérience de M. Bazin n'y laiſſe aucune équivoque.

3°. *Trombe obſervée ſur le Lac de Genève.* M. Jalabert, Profeſſeur de Phyſique expérimentale à Genève, l'*un des plus ſçavans & des plus utiles correſpondans de l'Académie*, lui a fait part d'une Obſervation qu'on lui a communiquée ſur un Meteore du Lac de Genève. Ce Phéno-

mene, nouveau pour le Pays, fut apperçu à ſept heures du matin ſur ce Lac, à une portée de mouſquet de ſes bords, dans le mois d'Octobre de cette année 40.

C'étoit une colonne, dont la partie ſupérieure aboutiſſoit à un nuage aſſez noir, & dont la partie inférieure plus étroite, ſe terminoit un peu au deſſus de l'eau. Il avoit plu & fait beaucoup de vent la veille. Le vent avoit ceſſé le matin, & le Ciel demeuroit ſeulement chargé de quelques nuages. Ce Meteore fut obſervé quelques minutes, & ſe diſſipa. Mais on vit auſſitôt monter une vapeur épaiſſe de l'endroit où il avoit paru, & cet endroit même des eaux tout bouillonnant, & faiſant effort pour s'élever. Nous ſuivons l'Hiſtoire.

Elle continue. On voit ordinairement quelque choſe de pareil après les Trombes de Mer. Auſſi M. Jallabert ne juge-t-il pas celle-ci d'une nature différente. Mais il

ajoûte une circonſtance ſinguliére, & qu'il tient d'un Obſervateur digne de foi, c'eſt que le tems étoit alors calme, & que la diſſipation du Metéore ne fut ſuivie ni de vent ni de pluye.

L'Hiſtorien ajoûte que cette Obſervation paroît fournir une preuve de plus, que ces Trombes ne ſe forment point par le conflit des vens, & qu'*elles ſont preſque toujours produites par quelque éruption de vapeurs ſoutéraines, ou même de volcans, dont on ſçait d'ailleurs que le fond de la Mer n'eſt pas exemt.* Les tourbillons mêmes d'air, & *les ouragans qu'on croit être la cauſe de ces ſortes de Phénoménes, pourroient donc bien n'en être que l'effet, ou une ſuite accidentelle.*

On a remarqué ſur ce même Lac un flux & reflux, & que M. Jallabert croit être des plus réguliers. Dans de certains tems, & ſurtout en Eté, les eaux de ce Lac croiſſent de 9, 10, 12, & plus de pouces dans l'eſpace de quelques

minutes. Elles décroissent tout aussi rapidement, & se succédent plus d'une fois en moins d'une heure. Des gens dignes de foi, des Géographes même habiles assurent qu'on sent sur ce Lac quelquefois des vens souterrains qui en soulévent les eaux. M. de Mairan soupçonne sous le bassin de ce Lac des matiéres bitumineuses & inflammables. Il finit modestement en disant : *Nous ne hazardons nos conjectures que pour faire naître de nouvelles Observations.* On sent un Physicien consommé dans toute la façon, quoique réservée & circonspecte, dont cet Historien de l'Académie, digne de l'être plus long-tems qu'il ne l'a voulu, laisse entrevoir ses pensées sous le voile de celles d'autrui qu'il expose dans le jour le plus avantageux.

4°. *Enfant beaucoup plus grand que ne comporte son âge.* On présenta en 1736 à l'Académie, un enfant de sept ans, de Normandie, qui avoit quatre pieds, huit pou-

ces, quatre lignes de hauteur, étant sans souliers. En 39 il avoit cru seulement de trois pouces deux lignes, & en 41 âgé de 12 ans, il n'a eu qu'un pouce de plus; & en tout cinq pieds, $\frac{1}{2}$ pouce. Il n'avoit rien d'extraordinaire en venant au monde.

5°. *Rouille singuliére.* Une Pendule nouvellement faite, enfermée dans une boëte nouvellement vernissée, s'est trouvée après un tems assez court, toute rouillée dans son cuivre, & arrêtée dans son mouvement, sans qu'on put soupçonner autre chose que le vernis, d'avoir causé cette rouille extraordinaire, sans qu'on puisse pourtant tout à fait décider si elle ne vient pas un peu du cuivre, ou même de l'appartement où on a tenu la Pendule. *Car il faudroit souvent des recherches sans fin pour expliquer les moindres phénoménes*, selon l'Histoire de l'Académie.

6°. *Histoire de la France Equinoxiale.* M. Barriere, Docteur en

Médecine de Perpignan, correſpondant de l'Académie en eſt l'Auteur. Nos Mémoires en donnerent l'Extrait dans le tems. Nous répéterons cependant ici, ou nous ajoûterons d'après l'Hiſtoire de l'Académie, l'Obſervation ſinguliére des Mines de fer qu'on découvre par tout en Cayenne & dans la Guyane, malgré l'opinion précoce qu'on avoit juſqu'ici que le nouveau monde n'avoit point de fer.

7°. *Dents de Lamie.* M. Geofroy a fait part à l'Académie d'une Lettre de Marſeille, avec laquelle on lui avoit envoyé quatre dents d'une Lamie, priſe aux Iſles de ſainte Marguerite. La Lamie eſt un grand Poiſſon ou Chien de Mer, qu'on voit quelquefois ſur les Côtes de la Méditerrannée. Les prétendues dents de Serpent qu'on trouve montées en argent chez les Orfevres, & auſquelles on attribue des vertus, ne ſont que des dents de Lamie dont les

vertus ſont plus qu'équivoques. La Lamie en queſtion peſoit plus de 100 quintaux, on lui trouva un cheval encore tout entier dans l'eſtomac, ce qui dégouta d'en manger la chair. On en tira beaucoup d'huile.

8°. *Cachalot échoué près de Bayonne.* C'eſt encore une eſpéce de *Cetaéee*, plus grand même que le précédent. C'eſt M. de la Peyronie qui en a communiqué l'Obſervation à l'Académie. Ce Poiſſon avoit 49 pieds de longueur, ſur environ 12 pieds & demi de largeur au plus gros, qui étoit à peu près à l'œil. La longueur de ſa gueule étoit de 9 pieds. Nous ſommes obligés de paſſer beaucoup de circonſtances curieuſes, auſſi bien que le neuviéme Article intitulé, *Crapaud mâle, accoucheur de la femelle ;* & le dixiéme, qui traite des *Inſectes qui ſe multiplient ſans accouplement, & par la ſeule fécondité de chaque individu.*

11°. Mais nous pouvons, &

nous devons dire un mot des *Animaux coupés & partagés en plusieurs parties, & qui se reproduisent tout entiers dans chacune.* Sur quoi M. de Mairan, après avoir parlé de la *Palingenesie* & de la résurrection fabuleuse du Phénix, & de divers animaux dit : *Mais voici la Nature qui va plus loin que nos chimeres.* Cela arrive constamment, & n'en est que mieux remarqué.

Nous devons cette connoissance en France à M. de Reaumur, à qui nous en devons tant d'autres sur les Insectes, & qui a communiqué à l'Académie cette découverte faite en Hollande par M. Trembley. C'est un *Polype*, ou Ver à plusieurs pieds qu'on trouve dans les Marais où croissent les Lentilles, Ver fort inanimé, & que, sans les avis de l'Académie, l'Auteur étoit tenté de prendre pour une Plante. Un autre Ver observé par M. Bonnet de Genève, coupé dans sa longueur de 2, de 3, de 4 pouces, jusqu'en 30

Mars 1745.

& 40 morceaux, paroît multiplié en autant de pareils Vers, à chacun desquels il ne manque aucune partie pour en faire un Animal tout ressemblant à celui d'où il est coupé, les parties qui le complétent lui arrivant en 24 heures ou en peu de jours.

Nous laisserons, dit M. de Mairan, avec sa pénétration & sa discrétion ordinaire, « nous laisserons au Lecteur à tirer ses conséquences, & à suivre les réfléxions & les nouvelles vuës qu'un tel phénoméne est capable de faire naître sur la génération des Animaux, sur leur ressemblance extrême avec les Plantes, *& peut-être sur des matiéres encore plus élevées.*

12°. *Cire blanche de la Chine.* M. Geofroy a reçu une Lettre du P. d'Incarville, Jésuite, écrite de Canton, qui lui marque que la cire blanche de la Chine vient de petits Vers que l'on trouve sur un arbre dans une Province de cet

Empire. On fait bouillir ces Vers, & ils rendent cette cire.

13°. *Ruisseau inflammable.* C'est par M. de Reaumur, qui en avoit reçu l'avis de M. Raoul, Conseiller au Parlement de Bordeaux, que l'Académie a sçu qu'il y avoit dans le Prieuré de Tremolac à cinq lieues de Bergerac, un ruisseau dont l'eau s'enflammoit aux approches d'nn flambeau allumé. Cela n'arrive pas indifféremment partout, mais dans des endroits où il y a des creux où se retirent les Ecrevices qu'on cherchoit à la lueur d'un flambeau; lorsque l'eau même joignant sa lumiére à celle du flambeau trop approché d'elle, pensa aveugler le chercheur indiscret ou ignorant.

14°. *Fontaine sans fond, de Sablé en Anjou.* C'est une espéce de goufre de 20 à 25 pieds d'ouverture, situé dans la partie la plus basse d'une Lande de huit à neuf lieues de circuit, dont les bords élevés en entonoir, descendent

par une pente inſenſible, juſqu'à cette eſpéce de citerne. Tout ce qui y tombe eſt perdu. La terre tremble tout autour ſous les pieds. La Fontaine a quelquefois des débordemens, en tems même ſec, & alors il en ſort des poiſſons en quantité, ſur-tout des Brochets truités, qu'on ne connoît point dans tout ce Pays-là.

Anatomie. *Sur le ſiége de l'Ame dans le cerveau.* La queſtion eſt des plus intéreſſantes. M. de la Peyronie, qui s'eſt long-tems appliqué à cette recherche, & qui en avoit donné une ébauche à la Société Royale de Montpellier en 1709, l'a préſentée cette année 1740 à l'Académie des Sciences, avec plus d'ordre & d'étendue, & l'a appuyée d'un ſi grand nombre d'obſervations & de preuves, qu'on peut regarder ſon Mémoire ſur ce ſujet comme un nouvel Ouvrage; & un bel Ouvrage, qui n'eſt point conjectural & hypothétique comme le ſentiment de

Descartes sur la glande pinéale ; mais établi sur une parfaite connoissance de l'Anatomie, & sur les faits les plus décisifs, tels qu'on les doit attendre d'un grand Praticien, aussi éclairé & aussi théoricien que l'est M. de la Peyronie.

Il place le siége de l'Ame dans le *corps calleux*, ce petit corps blanc un peu ferme & oblong, qui est comme détaché de la masse du cerveau, & que l'on découvre quand on éloigne les deux hémisphéres l'un de l'autre, leurs faces internes étant contigues & simplement couchées sur lui par leurs bords inférieurs.

Ce n'est par aucune prédilection pour ce corps, qui ne présente rien de privilégié à cet égard, que M. de la Peyronie s'est déterminé en sa faveur, mais parce que ni les blessûres, ni la destruction entiére d'aucune autre partie du cerveau, n'influant que de la douleur tout au plus dans les opérations de l'Ame, la moindre attein-

te donnée à ce corps calleux paroît intéresser l'Ame toute entiére, troubler ses opérations, & les détruire totalement.

On a vu des cerveaux altérés, cangrenés, pourris dans presque toute leur substance, sans que la raison & le sentiment en souffrissent beaucoup. La déperdition même d'une grande partie de la substance du cerveau, n'a souvent pas empêché les malades de raisonner, de sentir & de vivre. La glande pinéale, où *Descartes* plaçoit l'Ame, les corps cannelés où la plaçoit *Willis*, & toutes les autres parties qui pourroient en donner quelque soupçon, se sont trouvées manquer ou avoir été cruellement offensées dans des sujets dont l'Ame n'avoit point paru partager la maladie du corps, si ce n'est par la douleur.

Au lieu que M. de la Peyronie ayant été mille fois à portée d'en faire l'épreuve immédiate; pour peu qu'il touchât au corps cal-

leux, ou que la matiére du mal le ſurchargeât, ou que la main du Chirurgien l'en délivrât, il voyoit la raiſon & comme l'Ame toute entiére s'évanouir, revivre, s'éclipſer, revenir comme à volonté.

Sur la réunion des fractures des os. M. Sloane, Préſident de la Société Royale d'Angleterre, ayant communiqué à l'Académie l'obſervation d'un Chirurgien Anglois, que les os des animaux dans les alimens deſquels on mêloit de la racine de Garance, en prenoient la teinture, quelquefois auſſi fortement que la teinture du Carmin, *M. du Hamel la jugea digne d'une plus ample recherche*, & ſur beaucoup d'expériences il conclut, 1°. Que les os des jeunes animaux prenoient mieux la teinture que ceux des vieux. 2°. Que les progrès de cette teinture & l'oſſification méme, étoient d'autant plus promts, que les animaux croiſſoient plus vite, & parvenoient en

moins de tems à leur grandeur ordinaire. 3°. Que cette teinture avoit beſoin d'être renouvellée tous les jours, & s'effaçoit dès que la Garance n'étoit plus un aliment pour l'animal. 4°. Que le retour du blanc ſe faiſoit par la ſuperpoſition de nouvelles couches blanches ſur les rouges qui reblanchiſſoient auſſi peu à peu.

Ces premiéres obſervations ont mené M. du Hamel aux plus importantes découvertes ſur le développement & la formation des os, ſur la cauſe & ſur la guériſon de leurs maladies, & principalement ſur la réunion de leurs fractures, qui fait le ſujet des deux Mémoires qu'on trouve dans ce Volume. On avoit penſé juſqu'ici que les os fracturés fourniſſoient un ſuc qui les réuniſſoit bout à bout comme une colle. Et cela paroiſſoit fort naturel & fort vraiſemblable.

Mais la nature même & la vérité ſont, ſelon la découverte de M. du Hamel, que le perioſte ſeul

réunit les os Cette membrane se tumefie & s'épaissit, devient cartilagineuse & osseuse, & forme le cal ou l'espéce d'anneau qui entoure l'endroit fracturé, & en assujétit les parties. Le dernier trait de naturel & de vérité de cette importante nouveauté, est que la nature n'a point d'autre procédé non plus, dans la réunion des parties des Arbres & des Plantes. C'est l'écorce même, vrai périoste de la partie ligneuse, qui se tumefie autour des fractures, & les rejoint dans un anneau qu'elle forme tout autour des deux bouts séparés. Cela est parfait, & n'a besoin d'être vérifié que pour s'en donner le spectacle & le plaisir.

Sur de nouvelles arteres & veines lymphatiques. Les veines lymphatiques ayant été découvertes en anatomie, on soupçonna des arteres de même nom. M. *Boerhaave* accrédita cette opinion : ce n'étoit qu'une lueur, une imagination, comme le sont toutes les

découvertes de l'esprit. Car, dit M. de Mairan, *il y a peu de découvertes importantes que l'imagination n'ait saisies ou effleurées d'avance. M. Ferrein a enfin découvert & constaté l'existence des arteres lymphatiques, & avec elles de nouvelles veines qui les accompagnent.*

» Ce ne fut pas cependant sans » beaucoup de peine que M. Fer» rein vint à bout, & de les bien » voir, & de s'assûrer de leur vé» ritable nature : mais que ne sur» monte-t-on point en des occa» sions si intéressantes, & où l'a» vancement d'une Science que » l'on chérit, l'utilité publique, » & les mouvemens les plus légi» times de l'amour propre con» courent à nous animer. » Le Mémoire de M. Ferrein est plein de nouveautés utiles sur cette partie, & sur l'Anatomie en général.

Sur l'organe immédiat de la voix, & de ses différens tons. C'est encore M. Ferrein qui donne ici sur le sujet proposé une nouveauté ingé-

nieuse & intéressante, prétendant que l'organe de la voix est un instrument à cordes & à vent, plus même à cordes qu'à vent, l'air qui vient des poulmons, & qui passe par la glotte, n'y faisant proprement que l'office d'un archet sur deux maniéres de cordes tendineuses de ses levres. Ses preuves, preuves d'expérience & de fait, entraînent un détail que nous ne pouvons suivre, & qu'on lira avec encore plus de plaisir dans le Mémoire de l'Auteur, & dans l'exposé très-substantiel & très élégant qu'en fait l'Histoire de M. de Mairan.

Sur les mauvais effets de l'usage des corps à Baleine. Le Mémoire de M. Winslow sur ce point est digne de la sagacité d'un si grand Anatomiste & de son caractére religieux, & bien faisant pour le genre humain, qui dans l'âge le plus tendre dévoue ses enfans au luxe & à la vanité, jusqu'à les en rendre les martyrs par des corps à ba-

leine, des ceintures, des entraves, & jusqu'à des croix de fer, *non hos quæsitum munus in usus.*

Diverses Observations Anatomiques. Premiére, *sur la structure cellulaire du corps vitré.* Seconde, *Sur la Cornée.* Les deux Mémoires sont de M. Demours, habile Oculiste, qui a communiqué à l'Académie des observations fort curieuses, & des découvertes utiles sur ce sujet. *Troisiéme*, sur les Noyés, qu'on sçait, depuis Becker & Messieurs Littre & Senac, ne point périr par l'eau qu'ils avalent, ou plutôt qu'ils n'avalent point, mais par simple suffocation, & sur lesquels M. Petit, Bachelier en Médecine, fils de M. Petit, Médecin a fait beaucoup d'expériences utiles, tendant aux secours qu'on peut, & qu'on doit donner à ceux qu'on retire de l'eau assez vite, pour espérer quelque fruit de ces secours.

Suivent trois ou quatre autres observations curieuses, comme cel-

le d'une paralyſie guérie par des frictions d'orties piquantes ; guériſon que M. de Mairan fait voir expreſſément connue de Celſe, & des anciens. Il y en a une d'un jeune homme de Lauſane, dont la tête depuis une violente chûte ſe ſoutient difficilement au deſſus des épaules, & tombe ſouvent, tantôt ſur la poitrine, tantôt ſur le dos, ſans qu'il ceſſe de ſe bien porter pour cela.

Chymie. *Moyens de congeler l'eſprit de vin, & de donner aux huiles graſſes quelques-uns des caracteres d'une huile eſſentielle.* C'eſt en travaillant ſur le reméde de Mademoiſelle Stephens que M. Geofroy a trouvé tous ces ſecrets chymiques. Comme le reméde en queſtion eſt composé de beaucoup de ſavon d'Alicante, & que ce ſavon n'eſt qu'un mélange d'huile d'Olive, & du ſel Alkali de la Soude, M. Geofroi en ſuivant ces idées de mélanges & de combinaiſons d'huiles & de ſels de toutes

les sortes, sans s'assujettir, ni à celle de Mademoiselle Stephens, ni à celle d'aucun savon, après avoir déja donné d'autres Mémoires curieux sur cette matiére, en donne ici un nouveau, où l'on trouve beaucoup de procédés & d'observations de Chymie & de Physique, dignes d'un Artiste & d'un Physicien consommé.

Théorie Chymique de la Teinture des Etofes. M. Hellot après avoir donné en 1740 ses expériences, ses observations & ses procédés sur la Teinture du bleu, donne ici celle du rouge. Son Mémoire est parfait pour servir de direction & de régle aux Teinturiers, dont les plus habiles peuvent y trouver à s'instruire sur la justesse ou non justesse de beaucoup de leurs opérations de routine. Le discours de M. Hellot est surtout fort net & fort débarassé de tout ce qui pourroit arrêter les Praticiens : & les Théoriciens peuvent compter sur la fidélité & l'exactitude de ses recherches & de ses résultats.

Sur un Etain présenté à l'Académie. M. de Mairan rend compte de toutes les épreuves ausquelles Messieurs Geofroi & Hellot, commis pour cela, ont mis ce nouvel Etain du sieur Kemerlin. Toutes ces épreuves sont sçavantes & extrêmement propres pour découvrir le dégré de pureté & de bonté de ce métail, qui n'a soutenu qu'en partie la rigueur d'un examen si éclairé. Ce qu'on lui a trouvé de meilleur, est qu'il ne laisse point appercevoir de cuivre, & qu'il ne menace l'usage qu'on en pourroit faire pour la cuisson des alimens, d'aucun danger ; étant d'ailleurs plus difficile à fondre que l'Etain ordinaire, ce qui est bon aussi à d'autres égards.

Botanique. *Sur une espéce d'ouate ou de matiére cotoneuse trouvée au fond d'un Etang.* C'est l'Etang de *Petre*, à une lieuë & demie de Metz, qui s'étant desséché, a fait voir son fond tout tapissé de cette matiére, qui n'est que la Plante

appellée *Conferva*, commune dans les eaux dormantes, & dont les filets ſont trop fragiles & trop friables, au jugement de l'Académie, pour être employés à aucune ſorte de Manufactures.

Recette pour garantir les chevaux de la piquûre des mouches. C'eſt de les bien baſſiner avec une éponge trempée dans une ſorte de décoction de feuilles de noyer ou d'écales de noix. Cela eſt utile.

Arithmétique. *Sur les Echelles arithmétiques.* C'eſt le nombre 10 qui eſt l'échelle arithmétique de notre façon de compter. On pouvoit ne prendre que 4, que 2, on pouvoit prendre 12, &c. Quelque échelle qu'on prenne, M. de Buffon donne ici une formule pour y réduire tout nombre donné.

Algebre. *Sur le cas irréductible du troiſiéme dégré.* C'eſt le cas où les trois racines réelles, mais inégales d'une équation ſolide, ſont rendues dans la réſolution ſous une forme ſourde, imaginaire mê-

me qu'on ne peut développer, non plus qu'on peut trouver la quadrature du cercle, quoique dévelopables & trouvables en ſoi, ſelon le ſuffrage de M. de Mairan, dont nous rapporterons ici les propres paroles comme déciſives à cet égard.

Car, « on voit clairement, *dit-*
» *il*, qu'il y a dans l'étendue, dans
» le monde intelligible qui fait
» l'objet immédiat des Géométres;
» un quarré égal à la ſurface du
» cercle, une ligne droite de mê-
» me longueur que la circonféren-
» ce qui termine le cercle. Mais
» on ne ſçauroit aſſigner la valeur
» exacte de ce quarré ni de cette
» ligne.

Le cas irréductible du troiſiéme dégré eſt en algebre, ce qu'eſt la quadrature du cercle en Géométrie, ſelon la comparaiſon du même Auteur. Auſſi ne pouvant les trouver ni l'un ni l'autre, ſe contente-t-on d'en approcher tant qu'on veut par des ſeries, aux der-

niers termes près, qu'on n'en peut ſaiſir juſqu'ici. Cependant comme il y a des ſeries qu'on évalue en entier, c'eſt à quelqu'une de ces ſeries ſommables, comme on dit, ou integrables, que M. Nicole s'applique depuis quelque tems, de réduire ces racines juſqu'à préſent irréductibles, & il y a déja fait des progrès; juſqu'à chaſſer l'expreſſion imaginaire de la formule de Cardan, par une ſerie, il eſt vrai, dont un travail auſſi âpre & auſſi éclairé que le ſien peut fort bien trouver le bout.

Sur une Régle d'Algébre, que Deſcartes nous a donnée dans ſa Géométrie, & qui a été critiquée par quelques Auteurs. Il s'agit dans cette Régle de déterminer le nombre des Racines poſitives & négatives que contient une équation par l'inſpection des ſignes *plus* ou *moins* qui en ſéparent les termes, &c. M. de Mairan parle ici des critiques que le mérite ſupérieur de Deſcartes attira à ſa Géomé-

trie même. Mais outre cette cauſe des critiques, il n'omet pas celle qui vient de l'obſcurité que Deſcartes avoit affectée dans cet Ouvrage.

» Mais parmi les Sçavans du » ſiécle paſſé, nul n'a montré plus » d'ardeur pour ôter à Deſcartes » la gloire de l'invention dans cette » partie que le fameux Wallis. » Rien n'eſt plus juſte que ce que M. de Mairan dit ſur cela. Wallis a pouſſé cette critique contre Deſcartes juſqu'à l'indécence. Deux raiſons auroient dû l'en empêcher. La premiére eſt, que Wallis étoit un homme de mérite, un grand Géométre. Il auroit donc dû voir le peu de fondement de la plûpart des chicanes qu'il faiſoit à Deſcartes. La ſeconde raiſon eſt, que Wallis étoit dans le cas d'avoir mis en lambeaux dans ſon Arithmétique des infinis & partout ailleurs, toutes les plus belles découvertes & les plus marquées de Grégoire de S. Vincent, choſe

dont il convient presque, en continuant pourtant de s'en dire le *Co-inventeur*; prétention que les dates ne favorisent pâs.

Or en même tems que Wallis ote à Descartes la gloire de l'invention de la Régle en question, il lui ote encore celle de la justesse; faisant en quelque sorte ce raisonnement qui est familier aux critiques aveuglés par une passion. Si cette Régle est bonne, elle n'est pas de Descartes: & si elle est de Descartes, elle ne vaut rien: tant Wallis comptoit peu sur la justesse de deux critiques, dont il faisoit l'une la ressource de l'autre.

M. l'Abbé de Gua, déja connu par son zéle sçavant pour la gloire de cet Archimede de la France, est celui qui vange ici de nouveau ce grand homme des attaques peu mesurées de Wallis. D'autres avoient entrepris la défense de Descartes en ce point. M. de Gua porte cette défense jusqu'à la démonstration, & à la double dé-

monſtration même qui ne laiſſe plus rien à répliquer.

Outre ce Mémoire, M. l'Abbé de Gua en a fourni un autre dans ce Volume, *ſur le nombre des Racines réelles ou imaginaires, reelles poſitives, ou réelles négatives qui ſe trouvent dans les équations de tous les dégrés*. Outre Deſcartes, auquel M. de Gua continue à rendre ici juſtice, *il la rend à Viéte, digne précurſeur de Deſcartes dans cette partie, & à quelques autres Auteurs tant François qu'Italiens & autres, auſquels Wallis toujours animé du même eſprit pour ſa Patrie, n'avoit pas rendu plus de juſtice qu'au Philoſophe François*. Rien n'eſt une plus grande ſource d'émulation dans les Arts & dans les Sciences, & rien n'eſt plus digne d'un vrai Sçavant, que de rendre ainſi aux grands hommes, & à chacun ce qui leur appartient.

Géométrie. *Sur divers Elémens de Géométrie, publiés cette année par des Membres de l'Académie.* Il

 s'agit

s'agit des Elémens de M. Clairaut, de M. de Molieres, & de M. de la Caille. Dans les siens, « *M. Clai-*
» *raut a suivi sans doute le procédé*
» *des premiers Inventeurs. Les hom-*
» *mes ont eu des besoins, & ils ont*
» *tâché d'y satisfaire long-tems,*
» *avant que de remonter aux vé-*
» *rités de pure spéculation.* Dans les
» Elémens ordinaires, on débute,
» dit M. Clairaut, par un grand
» nombre de définitions, de de-
» mandes, d'axiomes & de prin-
» cipes préliminaires, qui sem-
» blent ne promettre rien que de
» sec au Lecteur. &c. La nouvelle
» méthode de M. Clairaut sauve
» ces inconvéniens . . . Le plan en
» est exécuté d'une maniére très-
» propre à en faire sentir les avan-
» tages.

» M. l'Abbé de Molieres a pris
» une route fort différente, & qui
» est comme l'inverse de celle
» qu'on vient de voir.... Ce qui
» caractérise cet Ouvrage, est l'at-
» tention que M. l'Abbé de Mo-

» lieres a eue de ne point s'écarter » de l'ordre qu'il annonce .... Il » ne conſidére ici que ce qui peut » être conçu & démontré par le » ſeul ſecours de la ligne droite, » & ſans l'intervention d'aucune » courbe, non pas même du cer- » cle, &c. »

Ces paroles de M. de Mairan ſont dignes de remarque. « Il n'eſt » nullement convenable que des » Elémens de Géométrie, deſti- » nés par conſéquent à donner les » premiéres notions de cette Scien- » ce, ſoient démontrés autrement » que par la Géométrie même, » & qu'avec toute la rigueur & » la préciſion poſſibles. » M. de Mairan cite enſuite M. Newton, qui ſe plaignoit d'avoir commencé ſes études de Géométrie par la routine du calcul, dont il avoit ſenti pluſieurs fois l'*inconvénient dans la compoſition de ſes Ouvrages*, n'y ayant jamais pu bien attraper cette maniére de démontrer des Anciens; *maniére ſi belle*,

si lumineuse. On sent un vrai Géométre, autant qu'un vrai Physicien, dans les divers sujets sur lesquels les sçavans Mémoires de l'Académie donnent lieu à M. de Mairan de faire éclater sa maniére générale, toujours solide, d'envisager les diverses Sciences physico-mathématiques.

» Enfin M. de la Caille, Pro-
» fesseur de Mathématique au Col-
» lége Mazarin, nous a aussi don-
» né des Elémens de Géométrie
» dans les Leçons Elémentaires de
» Mathématique qu'il a fait im-
» primer à l'usage de ses Ecoliers.
» Ces Elémens sont précédés d'un
» petit Traité d'Arithmétique &
» d'Algebre, le tout fort succinc-
» tement & relativement aux ex-
» plications que M. l'Abbé de la
» Caille doit y joindre de vive
» voix. »

Sur la jauge des Tonneaux. Il s'agit ici d'un Mémoire envoyé à M. le Comte de Maurepas, & communiqué à l'Académie, par le P.

Pezenas, Jésuite, Professeur d'Hidrographie à Marseille: Mémoire intitulé : *Solution d'un Problême proposé par Kepler, sur les proportions des segmens d'un Tonneau, coupé parallelement à son axe.* M. de Mairan, à qui le Ministre communiqua le Mémoire, crut cet Ouvrage digne d'être présenté à l'Académie, *tant par l'utilité dont il peut être, que par la maniére sçavante dont il est écrit.*

» Le P. Pezenas suppose avec la » la plûpart des Géometres qui » ont traité de la jauge, que la » moitié du Tonneau coupé per» pendiculairement à son axe, ne » différe pas sensiblement d'un » Paraboloïde tronqué.

M. Camus, Académicien, avoit travaillé sur cette matiére avant que d'avoir vu le Mémoire du P. Pezenas, & avoit regardé le tonneau comme formé par une parabole dans *un sens tout différent.* Il *suppose qu'elle porte par son sommet sur le bondon, d'où il imagine que*

ſes deux branches s'étendent de part & d'autre, juſques vers le milieu de chaqu moitié du tonneau, après quoi, elle ſe termine comme droite ou tangente juſqu'à chacun des fonds.

Outre cela M. Camus donne dans ſon Mémoire un *bâton de jauge d'une conſtruction très-differente, & d'un uſage plus ſûr & plus univerſel* que les jauges ordinaires. Il ſert pour meſurer les Tonneaux ſoit pleins, ſoit vuides en partie. Nous donnerons la ſuite de l'Hiſtoire & des Mémoires dans un ſecond Extrait qui ſuivra celui-ci.

ARTICLE XVIII.

HISTOIRE GENERALE de la Marine, contenant ſon Origine, chez tous les Peuples du monde, ſes progrès, ſon état actuel; & les Expéditions Maritimes anciennes & modernes. Tome I. A Paris, chez Pierre Prault, Quai de Gêvres; & Antoine Boudet, Rue S. Jacques. M. DCC. XLIV. *Avec Approbation & Privilege du Roi.*

CEt Ouvrage dont nous n'avons point encore parlé, s'annonce aſſez de lui-même, nous n'en connoiſſons point l'Auteur. Il doit exciter la curioſité du Public, il écrit avec nobleſſe & avec feu, & la maniére neuve dont il traite ſon deſſein, le rend encore plus intéreſſant; il n'eſt pas aiſé de donner un Extrait de toutes les Expéditions Maritimes dont il parle, nous parcourerons les mor-

ceaux les plus considérables, & par là nous inviterons les Lecteurs à lire le Livre tout entier.

Il est dédié à M. le Comte de Maurepas. Cet Ouvrage, dit l'Auteur, lui appartenoit par bien des endroits; il est chargé de l'administration de la Marine, & il entre dans ses vues de protéger une Histoire qui trace aux Maîtres de cet Art le récit de leurs belles actions, & aux Eléves, des événemens & des exemples capables de les instruire, & de les encourager. Il devoit encore paroître sous ses Auspices par un titre non moins flateur; c'est celui de Mécéne, que lui mérite son goût, son génie, & la protection qu'il accorde à tous ceux qui cultivent les Arts.

La Préface est embellie d'un beau passage de Pline, qui semble être fait exprès pour l'Histoire de la Marine, par rapport aux difficultés qui se rencontrent, & à la disette des secours, pour la composer. *Res ardua est vetustis novi-*

tatem dare, novis autoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis lucem. Il est bien difficile de donner à des faits surannés la grace de la nouveauté, & aux nouveaux l'autorité des anciens, de répandre un certain éclat sur des matiéres long-tems négligées, d'apporter quelque jour dans la nuit des tems, de présenter agréablement des objets qui n'ont point l'attrait du frivole, & de s'attirer la confiance dans le vaste champ des problêmes qu'offre le récit des événemens.

L'idée que les Anciens nous ont donnée de leur Marine, n'est nullement développée, mais les détails de leurs Expéditions maritimes sont assez bien circonstanciés, & l'Auteur les expose d'une maniére si noble, qu'il redonne à des faits surannés la grace de la nouveauté, & bien loin de faire naître à quelqu'autre l'envie de faire mieux, il fait souhaiter que nul autre que lui, ne se charge d'un

travail qu'il a si bien commencé.

On trouvera dans cette Histoire du merveilleux & de l'intéressant ; on y verra ce que la Marine & la Navigation ont pû pour le profit & pour la gloire, leur origine, leurs progrès, & leur état actuel chez tous les Peuples du monde. l'on y verra la réputation des Egyptiens, le dégré de puissance où parvinrent tout d'un coup les Phéniciens, la magnificence de Salomon, la prodigieuse quantité d'or qu'il ramassa, le luxe & la fierté de Carthage, l'accomplissement de la puissance Romaine, la décadence de l'Empire d'Orient, la servitude & le mépris dans lesquels tomberent peu à peu les Grecs, & tant d'autres événemens qui n'ont été que les effets d'une Marine maniée & cultivée différemment.

Ces prodiges ne sont point les derniers que l'on doit espérer, si l'on s'attache à la faire fleurir. Un Etat bien policé, dit notre Au-

teur, ne doit jamais négliger cette partie ; quelque puissante que soit une Monarchie, elle doit être toujours en bonne contenance à cet égard, & des voisins jaloux qui seroient écrasés, si l'on daignoit faire les moindres efforts, ne prennent quelquefois le ton si haut, que parce qu'ayant un grand nombre *de murailles de bois*, ils croyent avoir une grande puissance.

C'est cette Marine militaire qui fait l'objet de cet Ouvrage, on nous promet ensuite l'Histoire de la Marine politique, c'est-à-dire, des découvertes, du Commerce maritime, & des Colonies. Celle dont nous commençons l'Extrait, formera deux Volumes *in*-4°. On n'en donne pour le présent que le premier, on n'a pû le refuser aux instances des curieux, & ils ont souhaité l'avoir au sortir de la Presse, il contient vingt Livres, & voici ce qu'ils renferment.

Le premier traite de la Naviga-

tion des premiers Peuples de la terre. Le ſecond, de la Navigation des premiéres Monarchies. Le troiſiéme & quatriéme, de la Navigation des Grecs. Le cinquiéme, de la Navigation des Succeſſeurs d'Alexandre. Le ſixiéme, de la Marine des Carthaginois. Les ſeptiéme, huitiéme, neuviéme, dixiéme, onziéme, de la Marine des Romains. Les douziéme & treiziéme; de la Marine des Empereurs d'Orient. Les quatorziéme, quinziéme, ſeiziéme, dix-ſeptiéme, de la Marine des Turcs. Le dix-huitiéme, des Navigations faites au ſujet des Croiſades. Le dix-neuviéme, de la Marine des Vénitiens. Le vingtiéme, de la Marine des Genois.

Le deuxiéme Volume ſera formé principalement de la Marine Françoiſe, de celle des Eſpagnols, des Portuguais, des Hollandois, des Anglois, des Suédois, & des Danois. Nous allons faire connoître le premier en attendant que le ſecond paroiſſe.

Si nous en croyons Pline, *Danaus* est le premier qui se servit d'un Vaisseau pour venir d'Egypte dans la Grece; *Nave primus in Græciam ex Egypto Danaus advenit.* Selon le même Auteur, *Icare* inventa les voiles, dont l'épreuve lui coûta la vie. Notre Auteur ne s'en rapporte pas à Pline, il remonte plus haut. L'Ecriture est son guide. Elle lui apprend que les premiers Navigateurs furent les enfans de *Noé*; les tours & les voyages que l'on fait faire à ce Patriarche avec ses trois enfans sur les Côtes de l'Asie, d'Afrique & d'Europe, lui paroissent appuyés sur des conjectures fabuleuses; la Tradition reçue, est qu'après le déluge les enfans de *Noé* se partagerent la terre, & peuplerent les Pays où l'on va par Mer, *Insulas Gentium.* Or il est évident qu'ils ne purent y arriver sans quelque usage de la Navigation; *Sem* eut l'Asie, *Cham* l'Afrique, & *Japhet* l'Europe.

Javan fils de Japhet, s'étendit sur toute la Côte Maritime, qui eut depuis le nom de *Grece*, & à laquelle il donna celui d'Ionie. *Thiras* passa la Mer dans l'endroit que nous appellons aujourd'hui l'Hellespont, & alla fixer sa demeure dans le Pays, qui de son nom a pris celui de Thrace. *Ascenes*, petit-fils de Japhet, selon quelques Sçavans, habita les rives de la Propontide, & mena des Colonies dans la partie Méridionale du Pont-Euxin, qui en reçut le nom de *Pontus Axenus*, ou *Ascenès*, d'où s'est formé *Pontus-Euxinus*. *Tharsis*, fils de Javan donna son nom à une contrée Maritime, qui devint si célébre, que l'Ecriture employe le nom de Tharsis pour désigner la Mer, & appelle les Navires en général, Vaisseaux de Tharsis. Voila quels furent les premiers Navigateurs qu'Horace nomme dans ses Odes, *Audax Japeti Genus*. L'audacieuse postérité de *Japhet*. Telle fut

l'origine de la Marine ; ſes commencemens furent aſſez informes ; elle ſe perfectionna lentement, & ce n'eſt qu'après bien des années, des découvertes, & des périls, qu'elle eſt arrivée au point de perfection où nous la voyons aujourd'hui.

Les Juifs ne connurent la Marine que fort tard. Ils n'avoient aucune idée de l'Océan, & ils appelloient la Méditerranée la grande Mer, ou s'ils eurent quelque connoiſſance de la Navigation, comme le prétend M. Huet, elle ne fut pas en uſage chez eux. Salomon fut le premier qui réduiſit cette connoiſſance en pratique ; c'eſt à ſon Régne que nôtre Auteur rapporte l'époque de la Marine des Juifs, & ils étoient encore ſi neufs dans cette Science, que ce Prince voulant équiper ces belles Flottes, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, pria *Hyram*, Roi de Tyr, de lui envoyer des Pilotes & des Matelots pour en former parmi ſes Sujets.

Ce fut par la Navigation que Salomon ſuppléa aux dépenſes prodigieuſes qu'il fit pour la conſtruction du Temple de Jéruſalem & de ſon Palais; les Flottes de ce Prince combinées avec celles du Roi de Tyr, faiſoient en trois ans le voyage d'*Ophir*, & en rapportoient des richeſſes immenſes. Quel étoit ce Pays d'*Ophir*? Nous ne manquons pas de ſçavantes Diſſertations ſur cette matiére, mais elles n'ont ſervi qu'à l'embrouiller encore davantage, & l'or d'*Ophir*, dit notre Auteur, eſt auſſi difficile à retrouver, que celui du grand œuvre.

Nous ne le ſuivrons pas dans l'examen qu'il fait des différentes hypothèſes qui concernent la poſition d'Ophir, on peut conſulter les Diſſertations de M. Huët & de Dom Calmet, ils ont ſçavamment dirigé les voyages de Salomon, mais ils ont trouvé ſur leur route de grands écueils, dont il n'eſt pas aiſé de ſe debarraſſer.

Mars 1745.

L'Histoire de la Marine des Egyptiens est beaucoup plus célébre que celle des Juifs : placée le plus heureusement du monde pour avoir commerce avec toutes les Nations de l'Univers, l'Egypte fut long-tems sans jouir des avantages de sa situation, ses Habitans avoient une si grande aversion pour la Mer, qu'ils aimoient mieux posséder tranquillement leurs richesses chez eux, que de les faire valoir en tentant les risques d'un élément qu'ils n'aimoient pas. Cependant ils s'enhardirent, se dégouterent peu à peu d'une vie si unie, & prirent insensiblement du goût pour le Commerce. L'exemple des Tyriens leurs voisins, l'envie de faire des Conquêtes, & l'attrait des richesses étrangéres leur fit naître la pensée de fonder des Colonies, ils en établirent sur les rives de la Méditerranée & du Pont-Euxin, ils s'ouvrirent dans la suite le commerce de l'Asie Mineure & de l'Europe, porterent en Grece les

Marchandises de l'Egypte, & rapporterent en Egypte celles de la Grece.

Les Rois d'Egypte cultiverent plus ou moins la Marine, selon leurs inclinations, *Sesostris* fut celui qui la poussa plus loin, il équipa une Flotte de 400 voiles, passa le Golphe Arabique, & s'assujetit tous les rivages de la Mer jusques aux Indes. C'est lui qui forma le projet de ce fameux Canal qui devoit joindre la Mer Rouge à la Méditerranée.

Après la mort de ce Prince, ses successeurs ne s'occuperent qu'à bâtir des pyramides, & la Marine tomba. Son fils Psammitique la releva. Nechus lui redonna du crédit, il poursuivit le projet de Sesostris, & Darius l'acheva Herodote nous a laissé la description de ce Canal.

Les Pheniciens furent encore plus célébres Navigateurs que les Egyptiens ; ils excellerent tellement dans la science de la Marine, qu'on leur en attribua l'invention.

Prima ratem ventis credere docta Tyrus.

Tout les invitoit à la Navigation, leur ſituation, leur attrait pour le Commerce, leurs Ports qui leur préſentoient un abri ſûr pour leurs Vaiſſeaux, & le Mont Liban, qui leur offroit les bois néceſſaires pour les conſtruire. Ils ſe rendirent ſi habiles dans cet Art, qu'ils s'aſſûrerent l'Empire des Mers, & qu'ils en devinrent bientôt les Tyrans. Les Villes de la Phenicie les plus opulentes, furent Sydon & Tyr, cette derniére l'emporta bientôt ſur l'autre, elle fut le ſiége du Commerce de tous les Peuples de la terre, ſes Flottes nombreuſes ſe répandirent dans tous les pays Maritimes, & en rapporterent des richeſſes immenſes; ſes Négotians vivoient avec tant de ſplendeur, que l'Ecriture les appelle *Princes*, *Cujus negociatores principes & inſtitores inclyti terræ.* Notre Auteur peint la magnificence de Tyr avec les couleurs les plus brillantes.

Toutes les parties du monde étoient tributaires de son luxe, son faste éclatoit jusques dans ses Vaisseaux, les bois en étoient les plus precieux, les bancs d'yvoire, les pavillons d'étoffes brodées, & les voiles de pourpre.

On n'est pas si bien instruit de leurs expéditions Maritimes, notre Auteur ne s'arrête point aux conjectures de *Bochart* sur les Colonies fondées par les Phéniciens, il les trouve plus ingénieuses que solidement établies. Il parcourt rapidement leurs Conquêtes, celles de leur Hercule jusqu'au détroit de Gadès, ne sont point oubliées, non plus que les deux Colonies qu'il y érigea avec cette Inscription: *Nec plus ultra.* D'autres Tyriens plus hardis que ce célébre avanturier franchirent ces bornes, ils se répandirent sur l'Océan, entrerent dans les Golphes Arabique & Persique, & pénétrerent jusqu'aux Indes, où ils occuperent la *Tapobrane.*

Le ſecond Livre traite de la Navigation des premiéres Monarchies. La premiére de toutes eſt celle des Aſſyriens, la Marine n'eſt pas l'endroit brillant de ſon Hiſtoire, ſes exploits Maritimes ſe bornent à ceux de la fameuſe Semiramis. On lui attribue l'invention des Galeres, elle en fit conſtruire trois mille, armées d'éperons de cuivre. Tous les autres Rois qui lui ſuccéderent juſqu'à *Sardanapale* préparent la chûte de ce floriſſant Empire, & ne préſentent que des monumens honteux de la moleſſe la plus outrée.

Sur les débris de cette Monarchie, s'éleva celle des Medes, celle des Babyloniens, & celle des Perſes. Ces belliqueuſes Nations négligerent long-tems la Marine, elles y étoient ſi peu exercées, que *Salmanaſar* avec ſoixante Vaiſſeaux fut défait par les Tyriens, qui n'en avoient que douze, beaucoup plus petits que les ſiens. *Nabuchodonoſor*, Roi de Babylone, ſe ſignala

par ſes Exploits. L'Ecriture garde un profond ſilence ſur les forces Maritimes de ce Conquérant, mais le ſiége & la priſe de Tyr ne permet pas de croire qu'il ait pû prendre cette Iſle & cette Ville ſans vaiſſeaux. *Aléxandre* dans la ſuite ne put prendre la même place que par Mer. Enrichi des dépouilles des Juifs, Nabuchodonoſor voulut groſſir ſes tréſors de ceux des Tyriens, il aſſiégea Tyr, & ne la prit qu'après treize ans de Siége. L'ancienne Tyr ne fit pas une longue réſiſtance, mais la nouvelle lui donna tant de peines, que les Aſſiégeans par la durée de cette expédition *perdirent leurs cheveux, & reſterent les épaules courbées*, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture.

La ruine de l'Empire de Babylone ſuivit d'aſſez près la chûte de Tyr. L'Empire des Perſes, établi ſur les débris de ces vaſtes Etats, offre de grands événemens d'Hiſtoire, mais la Marine y a peu de de part.

Mars 1745.

Cyrus presque dans toutes ses Victoires n'employa que des Armées de terre, le défaut de forces Maritimes mit des bornes à sa gloire, les Insulaires traverserent sa puissance, & tout grand Conquérant qu'il étoit, il éprouva que qui n'a pas l'Empire de la Mer, ne peut prétendre à celui de la terre. *Cambyse*, son fils & son successeur, prit à son service des Flottes Auxiliaires, & réunit à ses Etats la Conquête de l'Egypte, & l'Empire de la Mer, & Cyrus ne fut plus grand que son fils, que parce qu'il fut pere de Cambyse.

On rapporte ici toutes les Expéditions de *Darius*, fils d'Histape, on y voit la source des grandes Guerres, allumées depuis dans la Grece; & l'étincelle du funeste incendie qui la désola pendant plusieurs siécles.

Son Expédition contre les Scythes est vivement tracée. Il arma contre eux par Terre & par Mer. Ses Troupes de Terre montoient

à ſept cens mille hommes, ſans compter la cavalerie, & ſon Armée Navale étoit de ſix cens voiles. Il ſe met à la tête, paſſe le Boſphore, & fait jetter ſur ce Canal un pont, qui s'étendoit depuis Chalcedoine juſqu'à Bizance. *Mandrocles* Samien en avoit été l'Architecte; *Darius*, pour éterniſer la mémoire de ce fameux paſſage, fit élever des deux côtés du Boſphore deux colonnes de pierre blanche, ſur leſquelles il fit graver les noms de toutes les Nations qui compoſoient ſon Armée. Ce Pont étoit fait de Vaiſſeaux unis & liés enſemble, il ſuivit toujours la Flotte, Darius le fit jetter ſur le Danube pour le paſſer, & porter la Guerre en Scythie, il vouloit le faire rompre après qu'il eut débarqué, mais il fit ſagement de le conſerver, ce Prince connoiſſoit mal les Peuples qu'il alloit combattre, ils le reçurent plus vaillamment qu'il ne penſoit, il fut obligé de ſe retirer avec gran-

de perte, & ſans le Pont qu'il retrouva ſur le Danube, ſon Armée étoit entiérement défaite.

L'Expédition qu'il fit aux Indes eut un meilleur ſuccès, & il en fut redevable à ſes Troupes de Mer; *Darius* avoit toujours en vue la Conquête de la Grece. On voit ici le prélude de ces longues Guerres qui rendirent les Grecs & les Perſes ennemis irréconciliables; on y décrit le fameux Siége de *Milet* par les Perſes, & leur Flotte victorieuſe de celle des Grecs. On donne la Deſcription de ces deux Flottes d'après *Herodote*. L'Armée Navale des Perſes étoit forte de ſix cens voiles, celle des Grecs confédérés formoit deux lignes, dont l'une étoit compoſée de cent trois voiles, & l'autre de cent trente-huit Navires, & de ſoixante Vaiſſeaux. Les Grecs ſoutinrent mal le premier choc de l'ennemi; les Samiens leurs Alliés firent encore plus mal, à la réſerve de dix Vaiſſeaux, dont les Commendans

 voulurent

voulurent bien s'immoler pour leur Patrie, la fuite des Samiens entraîna celle des Lesbiens, & la déroute de toute la Flotte des Grecs.

La disgrace de Mardonius redonna du courage aux Athéniens, elle enflamma la colere de Darius, il met en Mer une Flotte de six cens voiles, chargée de cent mille hommes d'Infanterie, & de dix mille de Cavalerie. Il fait voile vers l'Attique, il y débarque & se range dans la Plaine de Marathon; Miltiade chef des Atheniens n'avoit que dix mille hommes, & mille Plateens pour opposer à cette puissante Armée, il l'attaqua & la battit. Ce grand homme ne fit pas assez bien dans la suite au gré des Athéniens; & après avoir sauvé toute la Grece, il eut des chaînes pour récompense. Darius chagrin de la défaite de son Armée, mourut au milieu des projets de sa vengeance.

Xerxes, héritier de sa puissance,

le fut auſſi de ſa haine contre les Grecs. On peut voir dans notre Auteur, auſſi bien que dans Herodote le prodigieux armement dont ce Prince s'occupa pendant cinq ans, pour laver dans le ſang de ſes Ennemis l'affront que ſon pere avoit reçu à Marathon. Sa Flotte étoit de douze cens voiles, & de trois mille Caravelles, & il y avoit dans ſon Armée de Terre & de Mer plus de cinq millions d'hommes. Les Perſes furent deux fois attaqués, & deux fois battus; ils voulurent ſe vanger, & que le Soleil éclairât leur Victoire, ils attaquérent les Grecs en plein jour. On combattit de part & d'autre avec beaucoup de valeur, mais la Flotte des Perſes ſe dérangea, les Grecs firent front par tout, & ne perdirent jamais leur ordre de bataille; le grand nombre des Vaiſſeaux de Xerxes l'embaraſſa, ils heurterent les uns contre les autres, & ſe briſerent dans le choc. Les Grecs à la veille de

leur eſclavage, ou de leur liberté, rappellerent toute leur valeur, Themiſtocle les anima, & la Victoire de *Salamine* fut la plus glorieuſe qu'ils ayent jamais remportée. Xerxes indigné de ſa défaite, fit maſſacrer ceux qui n'avoient pas bien combattu, ſon déſeſpoir ſe convertit enſuite en frayeur, & ce Prince qui avoit donné des fers à la Mer, coupé les Montagnes, & comblé les Vallées, traîné des millions d'hommes à ſa ſuite, ſe ſauva ſeul, trop heureux de trouver la Barque d'un Pêcheur pour repaſſer l'Helleſpont.

Le troiſiéme & le quatriéme Livre traitent de la Navigation des Grecs : ſon époque eſt fort incertaine ; pour la démêler, on diſtingue trois âges de la Grece. On ne voit dans le premier aucune trace de la Marine ; le ſecond eſt celui de la Marine fabuleuſe ; le troiſiéme comprend le tems Hiſtorique, commence à la premiére Olympiade, & s'étend juſqu'à la mort d'Aléxandre.

La prise de Troye donna du goût aux Grecs pour la Navigation. Comme ils étoient séparés en différens Etats, ils eurent tous leur Marine, & se distinguérent par leurs Exploits Maritimes. Les démêlés d'*Athenes* avec *Megare*, au sujet de *Salamine*, les brouilleries des Eginestes avec les Athéniens, la Guerre d'Athenes & de Lacédémone, celle de Samos & du Peloponèse, les combats, les siéges, les victoires des uns, & les défaites des autres, présentent une grande variété d'actions considérables sur Mer, & représentent la Marine des Grecs dans toute son étendue.

On voit dans le quatriéme Livre l'Expédition de Sicile. On est étonné des forces Maritimes des Nations Confédérées de la Grece, on l'est encore plus du rappel précipité d'*Alcibiade*; & des fautes multipliées que les Athéniens commirent dans cette Guerre.

Le combat de la Flotte Athé-

nienne avec celle des Siracuſains eſt ici repréſenté de la maniére la plus vive. Il ſemble que l'Auteur étoit à la bataille, il peint la bravoure des Combattans, le choc des Vaiſſeaux, les fureurs de l'abordage, le déſeſpoir des Vaincus, le carnage des Vainqueurs, les cris des bleſſés & des mourans, avec des expreſſions toutes de feu, & l'Auteur qui décrit le combat, n'eſt ni moins vif, ni moins animé que ceux qui le donnent: enfin les Siracuſains furent vainqueurs, les Athéniens battus, leur Flotte la plus brillante qui fut jamais ſortie des Ports de la Grece, entiérement défaite, leur Armée de Terre taillée en piéce, & ils perdirent dans ce combat l'élite de leurs Habitans, leurs Alliés, leurs richeſſes, leurs Vaiſſeaux & leur réputation.

Nous paſſons à regret les Conquêtes d'Alexandre ſur les Côtes Maritimes de l'Aſie, mais nous ne pouvons paſſer l'avanture qui lui

arriva sur le rivage de la Mer de Pamphilie. Les uns disent qu'un vent de Sud qui régnoit alors avoit inondé ce rivage, & qu'aux approches d'Aléxandre, un vent de Nord le desſécha; d'autres prétendent que le vent se tourna du côté de la Mer, fit précipiter les flots, & retarda considérablement le flux, ce qui donna le tems de passer à toute l'Armée, *& ce qui paroît étonnant*, dit l'Historien de la Marine, *c'est que Josephe, qui compare Aléxandre à Moyse, & le passage de la Mer de Pamphilie, à celui de la Mer Rouge, ne met point de différence entre ces passages, & les croit l'un & l'autre miraculeux, ou tous deux purement naturels.*

Ce trait de l'Histoire d'Alexandre a si peu de ressemblance avec le passage de la Mer Rouge par les Israëlites, qu'on a été justement scandalisé que Josephe ait comparé l'un avec l'autre. *Ce ménagement*, dit le P. Calmet, *est une lacheté & une foiblesse indigne d'un*

Historien qui aime la vérité & la Religion. Notre Auteur qui le trouve ſeulement *étonnant*, pouvoit dire quelque choſe de plus. Moyſe par un prodige reconnu de l'Hiſtorien Juif, conduit au travers des flots ſuſpendus de la Mer, une Nation entiére compoſée de plus de douze cents mille hommes : Aléxandre fait paſſer à la faveur du reflux, non la Mer de Pamphilie, mais une plage qu'elle laiſſe à ſec, à une Troupe de quinze ou vingt mille Soldats : encore *Strabon* remarque-t-il qu'ils avoient de l'eau juſqu'à la ceinture, il n'y a rien là de fort *étonnant*, & trouver du merveilleux dans cet endroit de la Vie d'Alexandre, c'eſt prodiguer les miracles à pure perte, ou plutôt en imaginer de nouveaux pour dégrader les anciens.

On donnera la ſuite dans le Journal prochain.

ARTICLE XIX.

LETTRE AU P. B. JOURNALISTE de Trévoux, ſur un Projet d'Examen, par rapport aux Editions récentes des Saints Peres.

MON RÉVÉREND PERE,

Vos Mémoires ſont quelquefois honneur aux projets Littéraires: en voici un que le Public pourroit agréer. Il eſt queſtion d'un examen des Editions récentes des Saints Peres. Je dis d'abord un examen; & non une cenſure, une ſatire, une déclaration de guerre, contre ceux qui ont travaillé en ce genre. J'eſtime qu'il s'eſt gliſſé des fautes dans les Editions qu'on nous a données des Saints Peres; mais je penſe auſſi que ce ſont des fautes de Sçavants, des fautes qui méritent, pour ainſi dire, du reſpect, en conſidération des

beautés qu'elles accompagnent. Il y a des gens chagrins ou jaloux, qui se mettent presque en colere, quand il paroît une nouvelle Edition de Saint Pere, ou d'Auteur Ecclésiastique. « Quoi, disent-ils,
» encore des Volumes immenses,
» pour nous donner ce que nous
» avions déja? Qu'avons nous be-
» soin de tant de Notes, de Va-
» riantes, de Fragmens, de Tra-
» ductions nouvelles? Sur ce der-
» nier Article, qui regarde parti-
» culiérement les Peres Grecs, nos
» modernes peuvent-ils être com-
» parés aux Erasmes, aux Frontons-
» le-Duc, aux Titelmans, aux de
» Billis, & à tant d'autres, à qui
» nous devons les Traductions
» anciennes? Et si l'on considere
» tout ce qui dépend de la main
» de l'Ouvrier, nos Imprimeurs
» d'aujourd'hui valent-ils les Vas-
» cosans, les Morels, les Sonnius,
» les Cramoisis, &c. » Voila, mon Révérend Pere, les murmures que j'ai entendus quelquefois; ils sont

injuſtes, & je ſuis bien éloigné d'y applaudir. L'Edition récente d'un Pere de l'Egliſe m'a toujours paru un grand & bel Ouvrage : quand les Editeurs modernes ne feroient que des Pygmées, en comparaiſon des Editeurs anciens, c'eſt ici le cas où le Pigmée, placé ſur la tête du Géant, voit plus loin que le Géant même. En prenant tout ce que les premiers Editeurs ont d'eſtimable, en retranchant les fautes qui leur ſont échappées, en ajoûtant ce qu'ils n'ont pas trouvé, en expliquant ce qu'ils ont laiſſé d'obſcur, en mettant de l'ordre, où ils auroient dû en mettre eux-mêmes ; apparemment que les modernes toucheront un point de perfection, que leurs devanciers n'ont point eu. Mais d'ailleurs, combien d'Editions des Saints Peres avoient été tout à fait négligées? Combien de Traductions infideles, d'Ouvrages ſuppoſés mis en honneur, de Leçons défectueuſes adoptées ? Combien n'avoient

point encore la parure que donne la main de l'Ouvrier ? Combien n'étoient venues à nous que par morceaux? Tel Editeur s'étoit borné aux Homélies d'un Saint Pere, & il avoit laissé ses Lettres, ses traités Dogmatiques. Un autre n'avoit entrepris que les Commentaires sur l'Ecriture ; tout ce qui regardoit la Controverse ou la Morale étoit tombé en d'autres mains : défaut d'uniformité, par conséquent, bigarrure de stile, inégalité dans la forme des Volumes. Je passe, mon Révérend Pere, mille autres considérations, qui seroient toutes à l'avantage de nos Editions récentes ; & je reviens cependant à vous avouer, qu'il s'y trouve encore des fautes.
» Quoi, me diront les Censeurs » dont je parlois il n'y a qu'un » moment, faudra-t-il donc en» core faire de nouvelles Editions, » quand on aura remarqué ces » fautes, & ne verrons nous point » la fin de cette espéce d'impôt,

» auquel on aſſujettit le Public, » en multipliant des Volumes » d'une forme, & d'un prix qui » accable ? » Voilà juſtement, mon Révérend Pere, où ſeroit l'abus : & je ne vous diſſimulerai pas qu'il y a quelque ſujet de craindre, qu'on ne ſe permette trop en cette matiére. La mode des nouvelles Editions peut dégénérer en manie, comme toutes les autres modes qu'on invente tous les jours. Alors, ce ſeroit effectivement à recommencer ſans ceſſe, & il n'y auroit plus que les Princes, dont les tréſors puſſent entretenir une Bibliothéque.

Que faire donc, pour perfectionner de plus en plus ce que nous avons d'Editions modernes? Le voici; & c'eſt comme un plan général, qui peut s'appliquer à toute eſpéce de grands Ouvrages. Ouvrons l'œil d'une critique ſaine & modérée, ſur telle Edition récente qu'on aura donnée au Public. Remarquons-en les endr ts

foibles, de quelque nature qu'ils puissent être. Formons-en une sorte de Supplément, & communiquons-le aux Connoisseurs, pour être ajoûté ensuite aux Exemplaires de la nouvelle Edition. Ce sera l'affaire de quelques feuilles d'impression, & pour la dépense, un très-petit objet. Je me souviens, à cette occasion, que quand le nouveau S. Basile parut sans le passage célébre, & si favorable au Dogme Catholique de la Procession du S. Esprit, le P. Vallée, Chanoine Régulier de Sainte Géneviéve, fit une fort bonne Dissertation, pour rétablir ce Texte, & pour en montrer l'authenticité. L'Ouvrage fut imprimé dans le même format que le S. Basile, & les gens attentifs n'ont pas manqué de l'ajoûter à leurs Exemplaires de la nouvelle Edition. Cela s'appelle réparer, sans dépense, & perfectionner, sans mettre le Public de mauvaise humeur. Mais vous voyez qu'il faut pour cela

des Obſervateurs pacifiques, déſintéreſſés, & uniquement amis de la vérité; qu'il faut éloigner toute critique amere, toute remarque capable de bleſſer les Editeurs; que du côté des Editeurs mêmes, il faudroit un ſang froid que les Obſervations ne déconcertaſſent point, & un amour de l'intérêt public, qui ſçût ſacrifier quelquefois l'amour propre.

Juſqu'ici ce ne ſont encore que les principes généraux de mon projet: en voici le détail, mon Révérend Pere, vous jugerez de ſon étendue, & vous verrez en même tems qu'il pourroit être exécuté par pluſieurs perſonnes, qui partageroient entr'elles les diverſes Editions que nous avons des Saints Peres.

I. Je voudrois commencer l'examen par les Peres Grecs; ils ont une ſorte de droit d'aîneſſe ſur les Latins, & d'ailleurs, c'eſt là le fort du travail, parce qu'il faudroit ſuivre pied à pied les Tra-

ductions modernes qu'on en a faites ; c'eſt l'Article peut-être où l'on trouveroit le plus à réformer.

II. J'entreprendrois l'examen des Editions, qui ont paru depuis cent ans ; de maniére toutefois, que quand il y a des Editions plus anciennes qu'on n'a point retouchées, parce qu'elles paſſent pour bonnes, je remontrois juſqu'à celles là : ainſi, par exemple, le S. Epiphane du P. Petau paroîtroit à ſon rang, & la critique s'exerceroit ſur cette Edition, comme ſi elle étoit des plus récentes.

III. Quand il y a pluſieurs Editions nouvelles d'un même Pere, je prendrois la plus moderne ou la plus célébre : ainſi pour le S. Irenée, je m'arrêterois à l'Edition de D. Maſſuet, & pour le S. Cyrille, à l'Edition de D. Touttée. Je laiſſerois les Editions d'Angleterre, ou je n'en parlerois que par occaſion, pour relever quelques fautes plus apparentes. Cette régle s'étendroit également aux Peres Latins.

IV. En examinant une Edition récente, je ferois reparoître souvent les anciennes, & l'on conçoit que cela est nécessaire pour ces sortes de jugements, qui dépendent si fort de la comparaison qu'on peut faire entre les travaux des différents Editeurs : ainsi pour bien parler du S. Basile de D. Garnier, il faudroit rappeller celui de Morel & de Sonnius ; pour juger du S. Chrisostôme de D. Montfaucon, il faudroit mettre en parallele celui du P. Fronton-le-Duc, &c.

V. Je ne voudrois étendre l'examen qu'aux principaux d'entre les Saints Peres, & aux Ouvrages qui en méritent la peine, ou qui sont certainement sortis de leur plume. Par la premiére régle, j'excluerois une infinité d'Auteurs Ecclésiastiques, dont on a de longues Listes dans la Bibliothéque des Peres ; & par la seconde, j'éliminerois une foule de petits Traités publiés, sous les noms d'*Anec-*

dota, *Analecta*, *Miſcellanea*, &c. avec tout ce qui paſſe pour ſuppoſé ou douteux, dans les Editions récentes des Saints Peres. C'eſt bien aſſez de rectifier les productions importantes, & celles qui ſont légitimes ; les négligences répandues dans l'Edition des Œuvres Apocriphes, ou peu conſidérables, ne ſeront jamais qu'un fort petit mal.

VI. Quand je trouverois l'occaſion de relever les Traductions Françoiſes des Saints Peres, je ne la manquerois pas ; & ce point me paroît d'une conſéquence infinie, parce que ces Traductions ſont d'un uſage plus répandu, & que le bon ou le mauvais qui s'y trouve, paſſe indifféremment dans les mains de tout le monde. Je dis à peu près la même choſe des Analyſes, contenues dans les Bibliothéques & dans les Hiſtoires Eccléſiaſtiques. On nous repréſente là les Saints Peres, ſouvent fort bien, & quelquefois d'une maniere défectueuſe. Ne devroit-on pas

sçavoir gré à un Critique qui sépareroit les défauts d'avec les beautés : moyen sûr & pacifique de perfectionner ces Traductions ou ces Analyses ?

VII. Enfin, mon Révérend Pere, pour donner une Esquisse de mon projet, vous permettrez que je vous communique l'examen de l'Edition des Peres Apostoliques, donnée par M. Cotelier. Ce seroit le commencement de tout l'Ouvrage ; & de cet exemple, vous concluerez peut-être avec moi, que l'exécution de mon dessein auroit ses avantages, pour le progrès de l'Erudition Ecclésiastique, & en général pour le service de l'Eglise. Je suis, &c...

ARTICLE XX.

JOURNAL D'UN VOYAGE, fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale. &c. Par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus.

Suite de l'Article XI. au mois de Février.

DU Lac Erié, on entre dans *le Detroit*, ainsi nommé, parce que le Fleuve s'y resserre dans ses bornes, l'espace de 32 lieuës, si ce n'est, qu'au bout de six lieuës il forme encore un petit Lac d'environ dix lieuës de circuit, que l'on nomme le Lac *de Sainte Claire*, & à l'entrée duquel sont le Fort de *Pontchartrain*, & trois Bourgades assez nombreuses de Sauvages. L'Auteur parle d'un Projet formé quelques années auparavant, d'un Etablissement considérable en ce lieu là, de l'utilité, qu'on en pourroit retirer, & de ce qui en a em-

pêché l'entiére exécution : d'un Conſeil, tenu chez le Commandant du Fort, avec les Chefs des trois Bourgades, & dans lequel un Orateur Huron harangua avec cette Eloquence forte & pathétique, qu'on admire toujours : d'une eſpéce de Jeu, auquel il trouva toute une Bourgade attachée avec une ſorte d'achatnement ; de la paſſion de ces Barbares pour le jeu en général, & pour celui-ci en particulier ; & de leurs ſuperſtitions à ce ſujet.

Dans la dix-huitiéme Lettre, il rapporte pluſieurs traits du Caractére, des Uſages, & du Gouvernement de ces Peuples, & il ne craint point de dire, que plus on les voit de près, & plus on découvre en eux de qualités eſtimables : que les idées, quoique confuſes, qui leur ſont reſtées, d'un premier Etre ; les veſtiges preſqu'effacées du Culte religieux, qu'ils paroiſſent avoir autrefois rendu à cette Divinité ſupréme ; & les foibles

traces, que l'on remarque, jusques dans leurs actions les plus indifférentes, de l'ancienne croyance, & de la Religion primitive, peuvent les remettre plus facilement, qu'on ne croit, dans le chemin de la vérité. Il nous donne une idée de leurs Conseils : « on y procéde, » dit-il, avec une sagesse, une » maturité, une habileté, je dirai » même communément une probité, qui auroient fait honneur » à l'Aréopage & au Sénat de Rome dans les plus beaux jours de » ces Républiques. C'est qu'on n'y » conclut rien avec précipitation, » & que les grandes passions, qui » ont si fort altéré la politique, . . » n'ont point encore prévalu dans » ces Sauvages sur le bien Public.» Il ne dissimule pourtant pas les défauts de leur Gouvernement, dont le principal est un principe d'indépendance porté fort loin, & qui produit l'impunité ; mais il dit que ce désordre n'est pas ancien, & qu'il reste encore quel-

ques traces d'une Justice assez sévére pour la punition des grands Crimes. Il ajoûte qu'on trouve dans leur caractére, & dans certains principes, qui sont nés avec eux des préservatifs contre les désordres, aussi & plus efficaces même, que toute la rigueur des Loix.

Du Détroit on entre dans le Lac Huron, & notre Auteur en côtoya la Rive Occidentale pendant cent lieuës, pour se rendre à Michillimakinac, dont la situation, entre trois grands Lacs, est des plus singulieres. La Description de ce poste, celle du Lac Supérieur, qui a 500 lieuës de circuit, diverses Traditions des Sauvages sur ces différents lieux; ce qu'on y trouve de particulier; ce qui regarde les mariages des Sauvages, font la matiére de la dix-neuviéme Lettre. Il y a dans la suite des choses assez curieuses sur la grande Baye du Lac Michigan, où l'Auteur fit un Voyage. Il y fait connoître plusieurs Nations, qu'il y rencon-

tra ; il parle d'une irruption des Eſpagnols ſur le Miſſoury, dans le deſſein, diſoit-on, de chaſſer les François du Pays des Illinois, ſitué un peu au deſſous du Confluant du Miſſoury avec le Miciſſipi ; des principales danſes des Sauvages ; de ſon retour à Michillimakinac, d'où il partit deux jours après, pour continuer ſa route vers la Riviére de S. Joſeph.

Il lui falloit pour cela côtoyer, pendant cent lieuës, la Partie Orientale du Lac Michigan, & obligé de s'arrêter dans une Iſle déſerte, après avoir fait huit lieuës, il y écrivit ſa vingt-uniéme Lettre. Il y rapporte d'abord quelques Obſervations ſur les courants, qu'il avoit remarqués à l'entrée de la grande Baye, & à la décharge du Michigan dans le Lac Huron, puis il revient aux Sauvages. Il répréſente les avantages, qu'ont ces Peuples ſur nous : la force & la bonté de leur tempérammment, leur mémoire, leur pénétration,

leur bon ſens, leur grandeur d'ame, & leur intrépidité. Il oppoſe à cela leurs vices, & ſurtout les défauts de leur cœur, & leur peu de naturel pour leurs Peres & Meres. Il examine pourquoi ils ne multiplient point, en quoi ils different de nous pour la couleur, & d'où peut venir qu'ils ſont ſans poil, excepté les cheveux & les ſourcils.

Dans la vingt-deuxiéme Lettre, dattée de la Riviére de S. Joſeph, il marque pluſieurs Obſervations, qu'il a faites ſur ſa route. La principale eſt, que toutes les Riviéres, qui ſe déchargent dans le Michigan ſur la Côte, qu'il a parcouruë, ont des embouchures aſſez peu profondes, & communément fort étroites, mais qu'à peine on y eſt entré, qu'on trouve des Lacs de deux, de trois, de quatre lieuës de circonférence. Il attribuë l'un & l'autre aux vents d'Oueſt, qui ſont fréquents ſur les Lacs, & ſouvent orageux: les vagues, dit-il,

jettent ſur le rivage une quantité de ſable, qui s'élévent plus haut, que le niveau des Riviéres, dont les eaux ne trouvant pas une iſſuë facile, ont creuſé des Lacs par la force du courant, & ce n'eſt que quand ces Lacs ſont à la hauteur des ſables, qu'ils ſe déchargent dans le Michigan. Il y a ſur une de ces Riviéres une Anecdote Hiſtorique aſſez curieuſe. L'Auteur revient enſuite aux Sauvages, il décrit quelques-uns de leurs Jeux. Il prouve que ces Barbares ſont les plus heureux des Hommes par le mépris, qu'ils font de notre maniére de vivre, à laquelle ils n'ont jamais pû s'accoûtumer, au lieu, que quantité de François n'ont plus voulu renoncer à la leur, après l'avoir goûtée pendant quelque tems.

Dans la Lettre ſuivante, l'Auteur ajoûte quelques particularités à ce qu'il avoit dit des Sauvages; il en fait enſuite un portrait en racourci, lequel mérite d'être

lu. La crainte de passer nos bornes nous empêche d'entrer dans aucun détail sur la vingt-quatriéme, la vingt-cinquiéme, & la vingt-sixiéme Lettres, qui traitent de la Religion de ces Peuples, de l'espéce de Culte, qu'ils rendent à leurs Dieux, de leurs idées sur les Songes; des bons & des mauvais Génies, du Pays, où ils croyent que vont leurs Ames après la mort; de ce qu'ils pensent de la nature de ces Ames, & de celles des Bêtes; de leurs Médecins, qu'ils regardent aussi comme les Interprêtes de leurs Dieux; de la Fête des Songes, qui est une espéce de Bacchanale; des Maladies les plus ordinaires parmi eux, & de la façon de les traiter; de leurs Funérailles, de leur Deuil, du Veuvage; d'une cérémonie fort curieuse, qu'on appelle *la Fête des Morts*, dans laquelle ces Barbares font paroître pour les Défunts plus d'affection, qu'ils n'en témoignent pour les Vivants.

Mars 1745.

Dans les deux ſuivantes, il conduit ſes Lecteurs juſqu'aux Illinois établis ſur le Micislipi. Le récit de cette longue Navigation, eſt ſemé d'Anecdotes & d'Avantures, qui jointes à la Deſcription du Pays, le rendent aſſez intéreſſant. A la fin de cette Lettre, il parle des Mines, qu'on avoit fait accroire à la Compagnie des Indes Occidentales être fort abondantes dans cette partie de la Louyſiane ; ce qui l'engagea dans de grandes & d'inutiles dépenſes. La vingt neuviéme contient une Deſcription fort circonſtanciée du cours du Micisſipi depuis les Illinois juſqu'aux Akanſas. Il y eſt parlé d'un froid extrême, qui commença le 13 de Novembre 2721, & dura ſix ſemaines, Phénoméne inoui dans un Pays, où il ne gele que très-peu, & où l'on voit ſouvent en Hyver les plus beaux jours du Printems. Dans la ſuite, l'Auteur s'étend beaucoup ſur le beau Pays des Natchez, &

plus encore sur le Gouvernement, les Mœurs, les Usages de cette Nation, qui fait comme une Classe à part au milieu des autres de ce Continent. Il parle du Temple des Natchez bien différemment de ce qu'on en lit dans les Relations ; mais il n'en parle, qu'après l'avoir vû & observé avec soin.

Son Voyage depuis les Natchez jusqu'à la nouvelle Orleans, occupe la trente-uniéme Lettre. La plûpart de ces grandes Concessions, qui ont fait sortir de France tant d'hommes & de richesses, étoient, ou devoient être placées dans cet intervalle ; il n'y en avoit que trois ou quatre au dessus, aux Akansas, aux Yasons, & aux Natchez. L'Auteur expose fidélement l'état, où il les a trouvées ; il nous représente le Pays, comme le plus beau du monde, & Garcilasso de la Vega en avoit parlé de même dans son Histoire de la Floride. Quant à la nouvelle Orleans, voici ce qu'il en dit : « Me voici en-

» fin arrivé dans cette fameuſe
» Ville, qu'on a nommé la nou-
» velle Orleans ..... Cette Ville
» eſt la premiére, qu'un des plus
» grands Fleuves du monde ait vû
» s'élever ſur ſes bords, ſi les 800
» belles Maiſons & les cinq Pa-
» roiſſes, que lui donnoit le Mer-
» cure, il y a deux ans, ſe réduiſent
» encore aujourd'hui à une cen-
» taine de Barraques, placées ſans
» beaucoup d'ordre; à un grand
» Magaſin bâti de bois; à deux
» ou trois Maiſons, qui ne pare-
» roient pas un Village de France,
» & à la moitié d'un méchant Ma-
» gaſin, qu'on a bien voulu prê-
» ter au Seigneur, & dont il avoit
» à peine pris poſſeſſion, qu'on
» voulut l'en faire ſortir pour le
» loger ſous une Tente; quel plai-
» ſir d'un autre côté de voir croî-
» tre inſenſiblement cette future
» Capitale d'un beau & vaſte Pays,
» & de pouvoir dire, non pas en
» ſoupirant, comme le Héros de
» Virgile.... *Et campos, ubi Tro-*

» *ja fuit*; mais rempli de l'eſpé-
» rance la mieux fondée; ce lieu
» ſauvage & deſert, que les Can-
» nes & les Arbres couvrent en-
» core preſque tout entier, ſera
» un jour, & peut-être ce jour
» n'eſt-il pas éloigné, une Ville
» opulente, & la Métropole d'une
» grande & puiſſante Colonie.

Dans la trente-deuxiéme Lettre, après quelques remarques ſur la ſituation peu avantageuſe, ſelon l'Auteur, de la nouvelle Orleans, on trouve la Deſcription de l'embouchure, ou plutôt des embouchures du Miciſſipi. On y peut d'autant plus compter, que l'Auteur les a vû ſonder par un Ingénieur du Roi, & par un Pilote, avec leſquels il les a viſitées dans une Chaloupe. Il donne ſes réfléxions ſur les moyens de n'en faire qu'une ſeule, qui ſe creuſeroit aſſez pour donner l'entrée libre aux plus grands Vaiſſeaux. Il s'explique enſuite ſur les meſures, qu'on auroit pu prendre pour

faire réuſſir les Conceſſions, dont nous avons parlé, & ſur ce qui a cauſé leur ruine. De-là s'étant rendu au Biloxi, où étoit le Quartier Général, il décrit ce Poſte dans ſa trente-troiſiéme Lettre. Il fait voir qu'il ne peut, ni défendre les Vaiſſeaux dans la Rade, ni en tirer aucun ſecours, ni être d'aucune utilité à la Colonie. Comme il retourna enſuite à la nouvelle Orleans par le Lac Pont-Chartrain pour s'y embarquer ſur l'*Adour*, Vaiſſeau de la Compagnie, lequel alloit à S. Domingue, il comprit mieux, qu'il n'avoit fait deux mois auparavant en deſcendant ce Fleuve ſur un Traverſier, combien cette Navigation eſt difficile, & par la manœuvre, qu'il vit faire à ceux, qui conduiſoient l'Adour, il augura mal du ſuccès du Voyage, qu'il entreprenoit.

La trente-quatriéme Lettre ne juſtifie que trop ſes preſſentimens. Après huit ou dix jours de Navigation, où on eſſuya au mois

d'Avril des chaleurs fort incommodes, l'Adour fit naufrage à l'entrée du Canal de Bahama, auprès des *Isles des Martyrs.* La Description de ce naufrage, ses suites, le caractére des Sauvages des Martyrs, le retour de l'Auteur, & d'une partie de l'Equipage au Biloxi en côtoyant toujours la Terre de la Floride, la Description de la Côte, de S. Marc d'Apalaches, de la Baye de S. Joseph & de Pensacole, où il séjourna, les dangers, qu'il courut, ses Observations & ses Refléxions, rendent cette Lettre fort intéressante, & fort instructive pour ceux, qui se trouveront dans le cas de faire la même route, laquelle auroit été plus facile, plus courte, & plus sûre pour l'Auteur, s'il avoit eu avec lui des gens mieux instruits, & plus attentifs.

La trente-cinquiéme Lettre n'est pas moins curieuse : elle contient le Voyage de l'Auteur au Cap François de S. Domingue. Il s'en

fallut peu, que le Navire, où il étoit embarqué, n'eut le même ſort, que l'Adour, & dans le même endroit, parce qu'il fut le ſeul, qui reconnut la Terre de Cuba, & que perſonne ne voulut l'en croire, ce qui auroit fait manquer la Havane, & le Pays de Matance, qu'il eſt néceſſaire de reconnoître pour entrer dans le Canal de Bahama. Il courut encore un plus grand riſque ſur les Caïques, qui bordent l'Iſle de S. Domingue au Nord. Ces deux avantures, & l'attention de l'Auteur à marquer toutes les manœuvres, que l'on fit ſur ſon Navire pour ſe tirer de ces mauvais pas; la Deſcription du Port de la Havane, où il entra, celle de la Baye de Matance, de la grande Caïque, dont bien peu de Navires ont approché de ſi près que le ſien, du vieux & du nouveau Canal de Bahama, feront plaiſir à ceux, qui ne connoiſſent ces lieux, que par des Relations ſouvent infideles.

Enfin l'Auteur dans la trente-sixiéme & derniére Lettre, décrit en assez peu de mots son Voyage du Cap François à Plymouth, & de Plymouth, où il fut arrêté plus de quinze jours, au Havre de Grace, oú il arriva après plus de trois mois d'une très-rude navigation, terminée par une des plus rudes Tempêtes, qu'on eut vues depuis long-tems dans la Manche, & sur un Vaisseau pourri, qui s'en alla en piéces, lorsqu'on l'eût mis à sec pour le visiter. On trouvera à la fin de ce Volume un examen critique des Auteurs, que notre Historien a été obligé de lire pour composer son Ouvrage, & une seconde Edition, corrigée & augmentée des Fastes Chronologiques du nouveau Monde, qu'il avoit publiés avec son Histoire du Japon.

Les Cartes & les Plans, qui sont distribués dans les trois Volumes de l'Ouvrage du P. de Charlevoix, & les Discours de M. Bellin, Ingénieur en Chef du Dépôt

de la Marine, qui concerne cette partie, relevent beaucoup cet Ouvrage. L'Auteur s'est apperçu trop tard, que dans son Journal, il avoit marqué les hauteurs de Quebec, des trois Riviéres & de Montreal sur des rapports fautifs, & déclare qu'il faut s'en tenir à celles, qui sont marquées dans les Cartes, dont le Graveur a placé par mégarde la nouvelle Ecosse dans le Continent, qui est entre la Baye Françoise & la nouvelle Angleterre. L'Auteur a fort bien prouvé dans ce premier Volume de son Histoire, page 113 & 114, que la nouvelle Ecosse est la même chose que l'Acadie, & ne s'étend point au de-là de la presqu'Isle.

ARTICLE XXI.

VOYAGES DU CAPITAINE Robert Lade, &c. Tome II. Suite de l'Article XII. au mois de Fevrier.

LE Capitaine Lade de retour à la Jamaïque, après quatre mois de course, dont le profit se bornoit pour lui & pour son Gendre à trois Caisses de Perles, y trouva l'aîné de ses Fils, qui y étoit venu pour apprendre de ses nouvelles, dont sa Famille étoit fort inquiéte. On lui proposa presqu'aussitôt une Expédition, qui ne devoit pas augmenter sa fortune, mais qui ne pouvoit manquer, si elle réussissoit, de lui procurer les bonnes graces du Gouverneur, & l'amitié de toute la Colonie. Il s'agissoit d'aller chercher vers Truxillo dans la Province de Honduras un bon nombre d'Indiens, appellés *Moscheros*, qui n'avoient jamais pu être soumis par les Es-

pagnols, & avec qui les Anglois avoient fait Alliance. On en avoit déja été ſecouru en 1720 contre les Révoltés de la Jamaïque. Les Negres remuoient de nouveau, & on n'avoit pas de forces ſuffiſantes pour les réduire. Il falloit donc encore recourir aux Moſcheros, & on engagea notre Auteur & ſon Gendre de les en aller ſolliciter. Ils accepterent cette Commiſſion avec d'autant plus de joye, que Rindekly ne doutoit preſque point, qu'il ne trouvât de l'Or dans le voiſinage de ces Indiens.

Robert Lade nous apprend quelques particularités aſſez curieuſes de cette Nation, & comme il n'avoit pas eu le tems de s'en inſtruire par lui-même, il nous avertit, qu'il les tenoit de quelques Anglois, qui s'y étoient mariés, & qui y étoient retenus par les charmes de la liberté, dont ils jouiſſoient. Il fut très-bien reçû d'un Roi des Moſcheros, nommé

Jayo ; car ce Peuple, qui n'eſt guére compoſé que de deux mille Hommes, en a trois, tous également amis des Anglois, & furieux contre les Eſpagnols. Mais il eſt bon de ſçavoir, que les Relations Angloiſes ne font aucune difficulté de donner le Titre de Roi à la plûpart des Chefs Sauvages, de ceux mêmes du Canada, où ces Chefs ont très-peu d'autorité, & n'ont rien, qui les diſtingue du commun.

Quoiqu'il en ſoit, Jayo les aſſûra d'abord, qu'ils pouvoient compter ſur un Corps de trois cents Hommes. Le Navire Anglois n'en pouvoit porter que cent, qu'on y embarqua, & l'on promit d'envoyer inceſſamment des Bateaux pour prendre le reſte, que Jayo s'offrit à commander en perſonne. Les deux Aſſociés ne voulurent pourtant pas ſortir du Pays, ſans examiner ſi les conjectures de M. Rindekly ſur les Mines d'Or étoient fondées, & ayant ſçu, que

des Espagnols travailloient assidûment sur des Montagnes assez proche de là, ils s'y transporterent bien accompagnés. Ils y rencontrerent en effet vingt-trois Espagnols, qui en tiroient par jour environ deux Marcs d'Or; ils les forcerent de travailler deux jours de suite avec les Anglois, qu'ils avoient amenés, & ce travail leur produisit quarante Marcs de ce précieux Métal. Ces Mines ne sont qu'à quatre lieuës de Truxillo, c'est ce qui les empêcha d'y rester plus long-tems.

Les cent Indiens & leurs Conducteurs furent très-bien reçûs du Duc de Portland, qui venoit d'arriver à la Jamaïque en qualité de Gouverneur. Plusieurs grandes Barques furent détachées sur le champ pour aller chercher les deux cents autres, qui arriverent quatre jours après, commandés par Jayo. On ne perdit point de tems pour marcher à l'Ennemi. Mais soixante-deux Hommes de

l'Equipage du Vaiſſeau de notre Auteur, qui n'en avoit que ſoixante-cinq, ayant voulu attaquer ſeuls les Negres, tomberent dans une embuſcade, où ils périrent tous, avec le Lieutenant du Vaiſſeau, qui les commandoit. Les Moſcheros, quoique ſoûtenus par quelques Compagnies Angloiſes, ne furent guére plus heureux, car outre qu'ils perdirent auſſi beaucoup de monde, tout ce qu'ils purent faire, fut d'obliger les Negres à ſe retirer dans leurs Aſyles, où il n'a pas encore été poſſible de pénétrer. Lade fut fort ſenſible à la perte de ſon Equipage, quoique lui & ſon Gendre en tiraſſent un grand profit, parce qu'en qualité de Chefs & de Maîtres ils étoient héritiers des morts en ce qui concernoit le butin, qu'ils avoient fait dans leurs derniéres courſes. Mais ce qui auroit ſuffi à conſoler notre Auteur d'une perte encore plus grande, c'eſt qu'il eut le bonheur de marier ſon Fils avec

une des plus riches héritieres de la Jamaïque.

Il étoit fort diſpoſé à profiter des avis & de l'exemple du Beaupere de ſon Fils pour renoncer à ce qu'il appelle lui-même une vraye piraterie; mais ſon Gendre ne pouvoit ſe réſoudre à lui ſubſtituer un commerce plus ſûr & plus tranquille. Ainſi, ayant eu avis, que les Anglois établis dans l'Iſle de la Providence demandoient du ſecours pour la Pêche de l'Ambre gris, dont la Mer cette année là avoit amené une prodigieuſe quantité ſur leurs Côtes, il réſolut d'y aller, ſans en rien dire à ſon Beaupere, qu'il ne croyoit pas d'humeur à l'y accompagner. Lade voulut cependant être de la partie, & le Public y a gagné d'être inſtruit de pluſieurs particularités, qui regardent cette Iſle, & pluſieurs autres des environs du Canal de Bahama. L'Auteur ne flate point les Anglois, qui compoſent cette Colonie : Il

nous les repréſente comme de véritables Corſaires, qui auſſi barbares que les Sauvages, auſquels ils ont ſuccédé, pillent ſans miſéricorde tous les Vaiſſeaux, qui ont le malheur d'échouer ſur leurs Côtes, ce qui doit, dit-il, d'autant moins ſurprendre dans des Hommes devenus à demi Sauvages, que la même choſe ſe pratique en Angleterre dans la Province de Suſſex.

Rindekly établit ſa Pêche près de la petite Iſle Eleuthere, voiſine de la Providence. Elle fut aſſez heureuſe le premier jour, mais le lendemain la Mer étant trop agitée, on ne prit rien. Les jours ſuivans on fit peu de choſes, en un mot deux ſemaines entiéres d'un travail conſtant ne produiſirent, que cent livres d'Ambre gris. Auſſi leur reprocha-t-on d'être venus trop tard, & de n'avoir pas profité des premiers vents de Nord, qui ſouflent au commencement de l'Hyver, & qui apportent l'Ambre gris ſur les Côtes des Lucayes. On

leur conſeilla enſuite de riſquer le Voyage des Bermudes, où on leur aſſûra qu'ils ſeroient plus heureux; les Habitans s'y bornant à la culture des Terres, & négligeant une Pêche, toujours abondante ſur leurs Côtes, mais dont ils ne connoiſſent point le prix.

Rindekly vouloit avoir de l'Ambre gris, & ſon Beaupere étoit pour le moins auſſi curieux de voir de nouveaux Pays, & d'enrichir ſon Journal de nouvelles Obſervations. Ainſi ils ſe déterminerent aiſément l'un & l'autre à pouſſer juſqu'aux Bermudes, & tous les deux trouverent de quoi s'y occuper ſuivant leur goût. Le premier fit une abondante récolte de la précieuſe Marchandiſe, qu'il cherchoit, & le ſecond s'inſtruiſit de l'Hiſtoire, du climat, des productions, de la qualité du Terroir, & de pluſieurs ſingularités de ces Iſles. Il nous apprend, qu'elles ſont au nombre de plus de quatre cents, mais que la plûpart ſont ſi petites,

qu'elles n'ont pas même de nom, & ne méritent point d'en avoir; qu'il n'y a que celle de S. Georges & deux autres, qui ſoient habitées réguliérement; que toutes enſemble elles forment la figure d'un croiſſant, & que malgré leur multitude elles n'occupent que l'eſpace de ſix ou ſept lieuës, que l'accès en eſt ſi difficile, que les Eſpagnols, qui les premiers les ont découvertes, les appellent *les Iſles du Diable* : que la Ville de S. Georges eſt très-bien fortifiée, & compoſée d'environ mille Maiſons aſſez bien bâties, & ornée d'une très-belle Egliſe, d'une Bibliothéque publique, dont elle a obligation au Chevalier Thomas Bray, le Patron des Sciences en Amérique, & d'une grande Sale fort propre pour les Aſſemblées publiques: que dans l'Iſle, dont cette Ville porte le nom, qui a de l'Eſt Nord-Eſt à l'Oueſt Sud-oueſt, environ ſeize milles de longueur, & guére plus d'une lieuë dans ſa

plus grande largeur, il y a huit autres habitations, qui portent le nom de Tribus, & ſous leſquelles ſont rangés les Habitans des autres Iſles; que le climat des Bermudes eſt un des plus ſains & des plus agréables du Monde; que ſi l'on excepte les déſordres, qu'y cauſent quelquefois les ouragans, rien n'égale la beauté & la ſérénité du Ciel: qu'on n'y connoît point d'autre ſaiſon que le Printems, & que dans le tems même, que les feuilles y tombent des Arbres, il en renaît de nouvelles: que les Oiſeaux s'y accouplent tous les mois de l'année, & que tout le Pays eſt ſans ceſſe couvert de Grains, de Fleurs, & de Fruits délicieux: que le Tonnerre y cauſe ſouvent de grands ravages, juſqu'à fendre les Rochers les plus durs & les plus épais: que ces orages ne manquent point de revenir au commencement des nouvelles Lunes, & que quand il paroît un cercle autour de cet Aſtre, ils ſont tou-

jours terribles. Que les vents du Nord y dominent pendant notre Hyver : que les pluyes n'y ſont pas fréquentes, mais qu'elles n'y ſont jamais modérées, & qu'elles répandent dans l'air une obſcurité, qui a quelque choſe d'effrayant : que le Terroir y eſt de différentes couleurs, & que le brun y eſt le meilleur de tous : qu'on y trouve bientôt, non le Roc, comme le diſent les Habitans, mais une eſpéce de Pierre Ponce ſi poreuſe, que les racines des Arbres y pénétrent : que la meilleure eau, qu'on y boive, eſt celle de pluye, qu'on recueille dans des Citernes : qu'en général la Terre y eſt d'une fertilité admirable, & produit réguliérement deux fois l'année : qu'on trouve dans les Campagnes la plûpart des Plantes, qui ſont propres aux Indes Occidentales ; que les Bois y méritent plus d'admiration, que ceux de l'ancien Liban, n'y ayant point d'Arbre utile, ou agréable dans l'Europe & dans

l'Amérique, qui n'y croisse sans culture; que les Orangers surtout y sont d'une beauté, & leurs fruits d'une excellence, qui surpassent tout ce qu'on rapporte des autres lieux : qu'avant l'arrivée de M. Moor, qui fut le premier Gouverneur des Bermudes, on n'y connoissoit point de Rats; que tout à coup il s'y en trouva un si prodigieux nombre, que la Terre en fut couverte, qu'ils mangerent tous les Fruits, & jusqu'aux Arbres, qui les portoient; que les Trapes, le Poison, les Chats & les Chiens furent des remédes inutiles contre ce fléau, qui dura cinq ans, au bout desquels il cessa tout d'un coup. Enfin, que dans l'espace de quelques années la Colonie Angloise devint assez considérable, pour se soûtenir par ses seules forces, & pour négliger la liaison, qu'elle avoit avec l'Angleterre; qu'elle se rendit par dégrés si indépendante, que si l'on a continué d'y envoyer des Gouverneurs,

c'eſt moins pour y exercer leur autorité, que pour y ſoûtenir un vain nom, dont ils ne retirent preſque aucun avantage.

Les deux Aſſociés de retour à la Jamaïque avec une riche Carguaiſon, prirent le parti de retourner à Londres, où ils eſpéroient de s'en défaire avec plus de profit, mais Robert Lade n'a pas voulu quitter cette Iſle fameuſe, ſans nous en donner une Deſcription fort détaillée. Elle paroît même faite avec beaucoup de ſoin, & elle donne une grande idée de la richeſſe des Habitans. Notre Auteur ne doute point, que la Jamaïque ne renferme au moins des Mines de Cuivre, & quelque tems après ſon retour en Europe, il apprit qu'on avoit trouvé ſur ſes Côtes une maſſe d'Ambre gris, qui peſoit cent quatre-vingts livres. M. Tredway, qui l'avoit vûë, a laiſſé par écrit, qu'il y avoit remarqué un bec, des aîles, & quelques parties d'un corps, d'où il

 conclut,

conclut, que l'Ambre gris dans ſon origine eſt une Créature animée. Il ajoûte même qu'un Homme de foi l'avoit aſſûré qu'il avoit vû cette Créature en vie. On ne ſçauroit néanmoins douter, après avoir vû les Obſervations de Kœmpſer au Japon, que l'Ambre gris ne ſoit un excrément de la Baleine, ou du moins, qu'il ne ſe forme dans les entrailles de ce Poiſſon. Ce que Robert Lade nous apprend, que ce ſont les vents du Nord, qui apportent aux Lucayes & aux Bermudes une ſi grande quantité de ce bitume, fortifie encore ce ſentiment, car on ſçait que c'eſt dans les Mers du Nord, que ſe trouvent ordinairement les Baleines. On ſçait auſſi par la derniére Hiſtoire de la nouvelle France, qu'elles abondent dans le Fleuve S. Laurent, il ne tiendroit qu'aux Habitans d'examiner, ſi elles ne jettent point d'Ambre gris ſur les bords de ce Fleuve. Il ne ſeroit peut-être pas impoſſible

d'expliquer comment la masse, dont parle Robert Lade avoit quelques restes de la figure d'un Oiseau, & paroissoit vivante.

Entre les Animaux, que notre Voyageur remarqua à la Jamaïque, aucun ne le frappa davantage, qu'un Amphibie de dix-huit pieds de long, qu'on nomme *Alligator*, & qu'on découvre d'assez loin, par une odeur extrêmement agréable. Mais cette odeur est comme le prétendu chant des Sirennes, elle pourroit bien exposer aux dents de ce furieux Animal, ceux qui ne le connoissent pas. Par la Description, qu'en donne Robert Lade, il paroît que c'est à peu près le même, que le Crocodile de l'Isle de Cuba, dont il est parlé au premier Livre de l'Histoire de S. Domingue. Les Eaux Minérales ne sont pas une des choses, qui doivent rendre la Jamaïque estimable. Elle en a de si chaudes, qu'on y cuit, non seulement des œufs, mais jusqu'à

des Ecrevisses & des Poulets. Mais ce qui donne à notre Auteur une plus grande idée de la richesse de cette Isle, c'est le faste qui y régne. Il n'est point de Chef de Plantation, qui ne sorte de chez lui, dans un carosse à six chevaux, précédé & suivi d'une nombreuse livrée à cheval. Mais c'est moins à ce que renferme la Jamaïque, qu'on doit attribuer cette opulence, qu'à sa situation, & au voisinage des Indes Espagnoles.

La Description de la Jamaïque est suivie de quelques unes de ces avantures, dont Robert Lade aime à parsemer son Journal, & qui ont peut-être déterminé son Traducteur, dont on connoît assez le goût, & le talent de les raconter, à préférer cet Ouvrage à beaucoup d'autres de même espéce. La derniére de toutes fut bien triste, puisqu'elle lui fit perdre ses trois Caisses de Perles, que des Espagnols lui enlevérent, comme n'ayant pu être acquises, qu'en

fraude. Il en fut consolé en arrivant en Angleterre par le bonheur, qu'il eut de voir toute sa Famille s'établir aussi avantageusement, que s'il n'eût rien perdu de son trésor. Il finit ici sa Relation, mais pour remplir ce second Volume, il a jugé à propos d'y joindre quelques Articles, que lui a fourni son Fils aîné, lequel s'étoit intéressé pour l'Etablissement de la nouvelle Georgie, & dans la nouvelle Compagnie de la Baye d'Hudson.

Ce qu'il nous apprend de la nouvelle Georgie, feroit plus de plaisir au Lecteur, s'il y avoit joint une Carte de cette Colonie, où l'on vît à leur place, & dans leur véritable situation ce grand nombre d'Habitations, de Forts & de Villes, qu'on est surpris de voir s'élever en si peu de tems, & comparer les Riviéres, dont il parle, avec celles, qui ne sont connuës en France, que sous les noms que leur ont donné nos Géographes. Il en est de même des Na-

tions Sauvages de ce canton de la Floride. On ne les reconnoît point sous les noms, que leur donnent les Anglois; mais nous ne pouvons croire, qu'il y ait sur les bords du Micissipi un Peuple appellé Chickesaws, alliés des Anglois Georgiens. Les seuls Sauvages de la Louysiane, qui soient en commerce avec les Colonies Angloises, sont les Chicachas, qui sont bien éloignés des bords de ce Fleuve, & quelques autres moins connus, qui en sont encore plus loin. Ce qui suit est encore moins exact.

» La Georgie, dit le Memoire, » étoit une partie de la Caroline; » & c'est à ce Titre, que les Pro- » priétaires de la Caroline ont » vendu leur droit à la Couronne. » C'est une preuve fort claire, que » les Espagnols, qui ont reconnu » le droit des Anglois sur la Ca- » roline dans tous leurs Traités » avec l'Angleterre, seroient mal » fondés à former des prétentions » sur la Georgie; comme ils l'ont

» tenté nouvellement. » C'est un fort mauvais Titre, que celui, sur lequel les Anglois de la Caroline se sont fondés pour vendre à la Couronne leur prétendu droit. Ces Messieurs croyent avoir prouvé, quand ils disent, c'est une preuve claire. Qu'ils montrent, que dans les Traités faits entre les Cours de Madrit & de Londres, ce qu'on appelle aujourd'hui la nouvelle Georgie ait été reconnu pour faire partie de la Caroline, & il n'y aura plus de procès. Mais la vente de ce Pays fait par les Propriétaires de la Caroline, n'est pas un Titre contre les Espagnols. Au reste, si la soye fait un si grand objet dans la nouvelle Colonie, ne sera-t-on pas étonné, qu'elle n'en fasse pas un dans la Louysiane, qui en pouroit fournir beaucoup plus à la France, & d'aussi belle pour le moins ?

Le Mémoire sur la Baye d'Hudson peut avoir son utilité pour ceux, qui sont obligés d'y voyager;

mais on n'y trouve rien de curieux, que nous n'ayons avec plus d'ordre & de ſuite dans pluſieurs Ouvrages aſſez récents, & qui viennent de très-bonnes mains. On ſe ſeroit ſans doute diſpenſé d'y ajoûter ce qu'on y dit du projet du P. Hennepin pour trouver par les Terres un paſſage à la Mer du Sud, & de rapporter de grands lambeaux des Relations de ce Religieux, ſi on étoit inſtruit qu'elles n'ont pas en France la même réputation qu'en Angleterre, & qu'en Canada ſurtout, où l'on eſt beaucoup plus à portée d'en juger, elles paſſent pour être de la même trempe, que les Mémoires du Baron de la Hontam, & la Relation fauſſement attribuée au Chevalier de Tonti, & hautement déſavouée par cet Officier.

Robert Lade, après avoir groſſi ſes Voyages de ces morceaux découſus & imparfaits, que lui avoit fourni ſon Fils aîné, acheve de le remplir d'une Deſcription aſſez

ſuperficielle de la nouvelle Eſpagne, que M. Rindekly, ſon Gendre, lui a communiquée. On y trouvera une Notice aſſez ſuccinte des Provinces, qui dépendent du Viceroi du Méxique, avec quelques Obſervations Géographiques & Hydrographiques, qui ne ſeront pas inutiles aux Voyageurs.

ARTICLE XXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

De Hambourg.

Histoire de Charles XII. Roi de Suede, &c. Tome I. *in-folio, pages* 700. Cet Ouvrage a été d'abord écrit en Suedois, & traduit depuis en Allemand. L'Auteur Suedois eſt M. Nortberg, Doc-

teur en Théologie, Chapelain, & Confesseur de Charles XII. (Fonctions qu'il faut entendre à la Luthérienne; c'étoit la Religion du Prince & du Docteur.) M. Nortberg suivit son Maître pendant neuf ans, & il ne se separa de lui qu'à la défaite de *Pultovva*, où il fut fait prisonnier. Ces circonstances annoncent un témoin instruit, & une Histoire fidéle. Nous ne la connoissons que par des Extraits, plus amusants peut-être que le Livre même, parce qu'ils sont dégagés de tout l'appareil des Actes & des Diplomes, dont les Doctes du Nord chargent leurs Ouvrages.

Charles XII. naquit le 17 de Juin 1682. Il étoit mineur quand il monta sur le Trône, mais la noblesse avança en sa faveur les momens de la majorité, & *c'est la seule marque de vie que les Etats de Suede ayent donnée sous ce Régne, qui fut parfaitement despotique.* Les premiéres hostilités entre

Charles & le Roi de Pologne Auguste, commencerent à l'occasion des troubles de Livonie. Le Czar Pierre entra dans le démêlé, le jeune Roi de Suede le battit à Narva; il n'avoit que dix mille hommes, & le Czar près de quatre vingt mille. Tous les pas de Charles XII. ne furent plus que des Victoires. Il réduit la Pologne aux abois, il entre dans Varsovie, il donne un nouveau Roi aux Polonois, il force Auguste à reconnoître Stanislas. Plusieurs traits répandus dans ce Volume, caractérisent le Héros de la Suede. Dans une marche Militaire, il fit une chûte dangereuse avec son cheval, & il se cassa la cuisse: *Ce n'est rien*, dit-il à ses gens, *ces sortes de fractures sont aisées à guérir*. Une autre fois, passant à cheval une Riviére trop foiblement gelée pour porter son poids, la glace enfonça, & le Roi tomba dans le courant: alors, sans s'étonner, il étendit ses bras pour se soutenir

ſur ce qui reſtoit de glace plus ferme, & à l'aide de ſes Officiers, il ſe tira de ce danger, puis il remonta à cheval, avec autant de ſang froid, que s'il ne lui fut rien arrivé. Le Miniſtre d'Angleterre, Robinſon, étant venu lui demander audiance, il la lui donna en pleine Campagne, à la belle étoile, & il lui dit : *M. l'Ambaſſadeur, le Dais ſous lequel nous ſommes, eſt brodé plus magnifiquement que tout autre Dais du monde :* Enſuite il fit remonter Robinſon en carroſſe, & il l'accompagna à cheval, en l'entretenant à la portiére. On nous promet un ſecond Volume, qui contiendra les malheurs de ce Guerrier, tant de fois couronné par la Victoire ; ce ſera encore un tiſſu de faits exceſſivement Héroïques.

De Lunebourg.

Juſqu'ici on avoit lû Horace dans toutes les Langues, mais on

ne s'étoit pas avisé de le chanter. Le sieur Joseph-Antoine Paganelli, Compositeur des Opera Italiens de Monseigneur le Duc de Brunswik-Lunebourg, vient de tenter cette voye singuliére, d'honorer le Chantre d'Auguste. Il a mis en Musique quelques-unes de ses Odes, & il propose une Souscription, pour en faire part au Public. Il donnera six morceaux choisis, avec les accompagnemens, tant pour la Musique vocale, que pour la Musique instrumentale. Chaque Exemplaire sera composé de cinq cahiers, & fera un Ouvrage complet, & proprement gravé. Le prix de la Souscription est de deux guinées, une payable en souscrivant, & l'autre en retirant les Exemplaires. On annonce Londres & Paris pour le lieu des Souscriptions ; mais on ne nomme point ceux qui doivent les recevoir ; ce qui est un défaut essentiel dans une affiche.

Les Essais de Littérature & de *Mars* 1745.

Morale ; composés par M. l'Abbé Trublet, il y a neuf ou dix ans, & dont nos Mémoires rendirent dans le tems le compte avantageux qu'ils méritent ; ayant été traduits deux fois en Anglois, viennent d'être traduits en Allemand, par Mademoiselle *Romanus*. Cet Ouvrage réunit les caractéres qui attirent toujours ce bon accueil du Public. Il est solide pour le fonds, bien écrit pour la Langue, & bien entendu pour la distribution des morceaux.

SUISSE.

DE LAUSANNE.

M. Bousquet distribue le projet d'une nouvelle Edition des Œuvres de M. Boileau Despreaux, qu'il imprime en deux Volumes *in*-4°. & qu'il promet d'achever dans le courant de 1745. Outre plusieurs Notes nouvelles qu'on trouvera dans cette Edition, elle

sera augmentée de diverses Piéces qui n'ont point encore paru, & d'un Recueil de Lettres choisies, que M. Despreaux avoit dessein de donner, lorsque la mort le surprit.

ANGLETERRE.

De Cambridge.

M. Samuel Squire, Archidiacre de Bath, vient de donner une Edition Grecque & Latine du Traité de Plutarque, *sur Isis & Osiris*. C'est un *in*-8°. orné d'un grand nombre de Notes, d'autant plus nécessaires, que ce Traité avoit beaucoup souffert de l'ignorance des Copistes & des premiers Editeurs. Le même Auteur insinue qu'il pourra bien publier des Observations *sur les Antiquités, l'Histoire Sacrée & Profane, la Chronologie, & la Mythologie des Egyptiens.*

De Londres.

Il paroît une Traduction nouvelle en Anglois, de Tite-Live, avec les Supplémens de Freinshemius. L'Ouvrage est orné de Notes Géographiques & Chronologiques, & partagé en 6. Vol. *in*-8°.

Autre Traduction Angloise de la *Vie & des Avantures de Dom Quichotte de la Manche*. Par M. Baker, 2. Vol. *in*-8°. avec des figures en taille douce. C'est la premiére fois que ce Livre si fameux paroît traduit en Anglois sur l'original Espagnol.

HOLLANDE.

De la Haye.

Lettres sur la Cosmographie, où le systême de Copernic est réfuté, le plan de l'Univers exposé & expliqué physiquement, sur des prin-

cipes dictés par les Expériences & les Observations des principales Académies. *Tom. I. pag.* 524, in-4°. *chez Pierre Gosse.* Cet Ouvrage doit réveiller l'attention de tous les Physiciens. Réfuter le système de Copernic, & donner une explication physique de la constitution de l'Univers; voilà deux opérations également curieuses & difficiles. On tient fort aujourd'hui à l'idée de Copernic, & l'on est comme dégoûté des systêmes physiques du monde. Il faudra donc que ce nouveau Livre détruise & édifie, qu'il détruise l'opinion du mouvement de la Terre, & qu'il édifie une hypothèse capable de satisfaire à tous les phénomenes de la nature; il faudra qu'il enleve aux Physiciens leur méthode d'expliquer les apparences Célestes, & qu'il leur donne un nouveau plan selon lequel ils pourront rendre raison du *Méchanisme* de l'Univers. Quelle entreprise! Qu'elle est étendue & délicate! Nous ren-

drons compte bientôt de cet Ouvrage, qui eſt ſans nom d'Auteur, & qui eſt fort chargé d'Erudition.

On annonce, comme imprimé chez le même Libraire, un Livre de goût, intitulé: l'*Eſprit de Fontenelle*, ou Recueil des penſées tirées de ſes Ouvrages. C'eſt un *in*-12. comprenant 276 pages, ſans la Préface, qui en a 60. Cette Préface ou Diſcours Préliminaire eſt pour juſtifier le ſtile de M. de Fontenelle, & pour reconnoître l'excellence de ſes Ouvrages. L'Auteur réduit ſon Recueil à cinq ou ſix Articles; ce ſont les penſées de l'illuſtre Académicien ſur *l'Homme*, ſur *le Bonheur*, ſur *des matiéres de Littérature*, ſur *les Mathematiques*, ſur *différents ſujets*, &c. « Mais, » ajoûte la Préface, ce n'eſt point » l'*eſprit de Fontenelle* tout en» tier; ne le connoître que par » ces échantillons, c'eſt n'en voir » qu'une eſquiſſe très-imparfaite. » Pour en bien juger, il faut re-

» monter aux Ouvrages mêmes ;
» d'où l'on a pu tirer tant de ri-
» chesses. Il y faut chercher cette
» solidité, cette netteté, cette élé-
» gance, que, de l'aveu de tout le
» monde, le célébre Auteur posse-
» de au plus haut dégré. On ne
» pourra se lasser d'y admirer cet
» art heureux qu'il a, d'amener les
» choses, de les disposer, & de les
» enchaîner, de façon qu'il en ré-
» sulte une force, une lumiére,
» un agrément nouveau, &c.

FRANCE.

DE PARIS.

Mémoires d'Artillerie de M. Surirey de S. Remi, nouvelle Edition considérablement augmentée en III. Vol. in-4°. *remplis de figures, & ornés de vignettes. A Paris, chez Rollin fils, Quai des Augustins.*

Tous ceux qui connoissent cet excellent Ouvrage n'ignorent pas qu'il est devenu extrêmement rare,

& d'un prix exorbitant ; c'est pourquoi on a cru rendre service au Public en faisant cette nouvelle Edition, & ne négligeant rien de tout ce qui pouvoit la rendre préférable aux précédentes. C'est dans cette vue, que, sans rien changer ni retrancher des anciennes Editions, on s'est contenté de rectifier par des Notes instructives, & des Additions, ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux ou de contraire à notre usage présent ; & comme la manœuvre de l'Artillerie s'est perfectionnée considérablement depuis M. de S. Remi, & même qu'elle a totalement changé, on a eu soin d'enrichir cette nouvelle Edition de ces changemens, aussi bien que de plusieurs découvertes importantes que l'on a faites sur la force de la poudre, l'effet des Mines, & les différentes dimensions des bouches à feu.

On trouve aussi dans ces Mémoires les Ordonnances du Roi sur l'Artillerie ; plusieurs

problêmes Géométriques concernant la même science ; des éclaircissemens sur les Mines & les Contremines ; entr'autres une excellente Dissertation de M. de Valliere sur cette matiére. Enfin cette Edition est beaucoup plus ample que celle de Hollande, qui a paru en 1740 ; elle est d'ailleurs plus ornée, moins chere, & plus exacte ; mais comme il ne suffit pas d'annoncer superficiellement un Livre tel que celui-ci, dans un tems où le bruit des Armes retentit partout ; nous lui réservons un Article particulier, dans le corps de nos Mémoires. On le donnera incessamment.

On croit quelquefois qu'il n'est plus permis d'être fabuliste après Esope, Phedre, & la Fontaine. C'est penser qu'on ne peut plus rien imaginer en ce genre : idée fausse ; & injurieuse en quelque sorte à la postérité. L'Apologue est une terre fertile, comme toutes les autres

contrées de la Littérature. On peut y semer avec confiance, & y moissonner richement. Les nouvelles fables que M. Richer donne au Public, méritent d'en être la preuve. Les sujets nous ont paru bien choisis, la versification aisée & exacte, la morale saine, judicieuse, & amenée naturellement. *On trouve ce Recueil partagé en quatre Livres, & dédié à S. A. S. M. le Comte de la Marche, chez la Veuve Pissot, Quai de Conti; & chez Bullot, Rue S. Etienne des Grèz.*

Le Public reçoit avec accueil des Lettres anonimes, *où l'on combat le préjugé qui attribue à l'imagination des meres le pouvoir d'imprimer sur le corps des enfans, renfermés dans leur sein, la figure des objets qui les ont frappées.* Ce Livre contredit les idées communes, & les principes même des Philosophes: deux motifs capables de piquer la curiosité publique. L'Auteur joint à la bonté des raisons une maniére d'écrire polie & dé-

cente. Un Extrait suivi fera bientôt connoître cet Ouvrage. *On le trouve chez les Freres Guérin, rue S. Jacques*: l'Edition est élégante, comme toutes celles qui partent du même endroit & de la même main.

TABLE DES ARTICLES du mois de Mars 1745.

ART. XV. Recueil des Piéces de Poësie & d'Eloquence, présentées à l'Académie des Belles Lettres de Marseille, pour le Prix de l'année 1743. &c. 378

ART. XVI. Mémoires concernant l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'Auxerre. Par M. Lebeuf, &c. 398

ART. XVII. Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1741, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, &c. 430

ART. XVIII. Histoire Générale de la Marine, contenant son origine chez tous les Peuples du

monde, &c. 474
Art. XIX. Lettre au P. B. Journaliste de Trévoux, sur un projet d'examen par rapport aux Editions récentes des Saints Peres. 500
Art. XX. Journal d'un Voyage, fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale, &c. Par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jesus. 511
Art. XXI. Voyages du Capitaine Robert Lade, Tom. II. 528
Art. XXII. Nouvelles Litéraires. 548

Errata pour le mois de Février 1745.

PAge 199, ligne 7. naturel, *lisez*, naturelle.
203. lig. 2. jusquici, *lisez*, jusqu'ici.
210. lig. 9. suffit, *lisez*, suffi.
217. lig. 21. s'enflamer. *mettez une virgule*.
256. lig. 10. qui ait, *lisez*, qui ayent.
262. lig. 20. fuccès, *lisez*, succès.
264. lig. 22. avoir; *otez le point & la virgule*
280. lig. 19. dans leurs Lettres de légitimation. Il y avoit, &c. *ponctuez*

ainsi, Dans leurs Lettres de légitimation, il y avoit, &c.

296. lig. 15. Lez-majesté, *lisez*, Léze-majesté.

297. lig. 20. Montaufier, *lisez*, Montausier.

298. lig. 1. Eoi, *lisez*, Foi.

Ibid. lig. 18. Innocent IX. *lisez*, Innocent XI.

299. lig. 13. coulenrs *lisez*, couleurs.

Ibid. lig. derniére. Gentil'homme, *lisez*, Gentilhomme.

300. dans la Note, ordonué *lisez*, ordonné.

303. dans la Note, Lauderale, *lisez*, Lauderdale.

308. lig. 19. 1692, *lisez*, 1629.

319. lig. seconde, d'instruire, *lisez*, d'en instruire.

320. No. 420, *lisez*, 320.

346, lig. 15. Flibustiens, *lisez*, Flibustiers.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4577